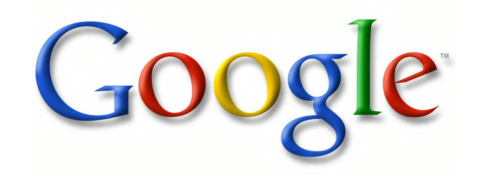




HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

DEPUIS

LA DÉCOUVERTE DU CONTINENT AMÉRICAIN

TOME DIXIÈME

POITIERS. — TYPOGRAPHIE DE A. DUPRÉ.

POITIERS. — TYPOGRAPHIE DE A. DUPRÉ.



Lafayette

HISTOIRE

DE L'ACTION COMMUNE

DE

LA FRANCE ET DE L'AMÉRIQUE

POUR

L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

PAR

George BANCROFT

Ancien ministre plénipotentiaire des États-Unis près des cours de Paris et de Berlin

TRADUIT ET ANNOTÉ

Par le comte ADOLPHE DE CIRCOURT

Membre honoraire de la Société historique de Massachusetts

ACCOMPAGNÉ DE DOCUMENTS INÉDITS

TOME PREMIER



PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

LIBRAIRIE A. FRANCK

RUE RICHELIEU, 67

1876

AVANT-PROPOS.

En présentant au public la traduction française de l'*Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des États-Unis*, mon intention était d'abord de mettre en tête de cet ouvrage, sous le titre d'introduction, un travail que les lecteurs trouveront au second volume. L'abondance et la grande importance des documents, jusqu'à présent inédits, que l'historien des États-Unis a mis à la disposition de l'éditeur français, m'ont engagé à donner à la publication présente de plus amples dimensions; et la distribution des matières a paru rendre préférable le plan maintenant adopté.

Les chapitres supplémentaires qui précéderont la série des documents originaux contiendront un aperçu des événements dont le continent de l'Amérique du Nord a été le théâtre, depuis le terme de la lutte héroïque

entre la Grande-Bretagne et la France, en 1763, jusqu'à la conclusion de l'alliance entre la Confédération américaine nouvellement établie, et la monarchie française, gouvernée par Louis XVI, pendant ces courtes et belles années où les cœurs ne s'ouvraient qu'à l'espérance, et où l'illusion d'une régénération pacifique du pays enchantait toutes les imaginations. J'essaie de présenter ensuite un résumé des conséquences que l'alliance de la France et de l'Amérique, aboutissant à la paix avantageuse de 1783, produisit sur les destinées des deux contrées, dont l'une entrait à pleines voiles dans un courant de prospérités longtemps non interrompues, et l'autre se précipita, en traversant tumultuairement la période des réformes, dans cette Révolution de 1789, par suite de laquelle l'Ancien Monde a pris une face nouvelle.

La Préface mise par M. Bancroft au commencement de son volume fait pressentir la valeur extraordinaire, au point de vue de la critique historique, des documents originaux puisés par l'auteur aux sources authentiques, et qui lui ont été communiqués avec une libéralité aussi franche que la générosité avec laquelle lui-même les a mis à la disposition de l'éditeur français.

Les notes qui accompagnent la traduction du texte sont mon propre ouvrage, et la responsabilité des opinions qu'elles expriment m'appartient. Dans le reste, j'ai rempli, avec une loyauté scrupuleuse, le devoir imposé au traducteur, n'ayant pas plus le droit que la volonté de prononcer sur les questions, quelquefois ardues et vivement controversées, au sujet desquelles M. Bancroft a porté son jugement personnel.

ADOLPHE DE CIRCOURT.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Pour la composition de cette partie de mon ouvrage, j'ai tiré le plus grand avantage de la communication des papiers des archives du département des affaires étrangères de France, dépôt dont M. Mignet avait alors la direction. J'ai pareillement obtenu des secours précieux de la communication qui m'a été faite de la très-vaste, et jusqu'à présent inédite, « correspondance du cabinet » de Frédéric second avec les ministres de ce roi près des cours de France, de Russie et d'Angleterre, ainsi qu'auprès des États généraux des Provinces-Unies. Le surintendant de ce dépôt, M. Dünker, et M. Friedländer m'ont prêté l'assistance la plus amicale pour faire un choix dans la masse considérable de ces matériaux. Des extraits de ces lettres, toutes écrites en langue française, seront publiés à Paris. J'ai cherché soigneusement si, dans sa correspondance, Frédéric a exprimé quelque intérêt personnel pour Washington ; je n'ai trouvé rien de semblable. Le chevalier d'Arneth, si

honorablement connu comme historien et comme critique, ayant fait, dans ses publications de documents originaux, preuve d'un jugement exercé et d'une intégrité parfaite, a eu la bonté de faire examiner pour mon travail les archives de Vienne. On y a copié pour moi, sous sa direction, un grand nombre de rapports des ambassadeurs de la cour impériale à celles de Paris et de Londres. Ces documents aident à déterminer exactement sous quel degré de pression venant de l'étranger M. de Vergennes fut conduit à recommander des mesures pour aboutir à une médiation qui devait amener la conclusion de la paix.

M. Frédéric Kapp m'a rendu le plus important service en négociant pour moi l'acquisition d'une ample collection de lettres et de journaux écrits par des officiers allemands qui servaient en Amérique. On garde à Vienne les rapports d'un agent envoyé de Bruxelles aux États-Unis dans l'intérêt du commerce des provinces belges de la monarchie autrichienne. Les plus intéressantes de ces pièces ont été copiées par M. de la Plaine, membre de la légation américaine à Vienne, et il a eu la générosité de m'en faire un présent. M. Schuyler, qui faisait alors partie de la légation des États-Unis à Saint-Pétersbourg, m'a communiqué tout ce qu'il a pu trouver dans les archives de Moscou sur les premières relations de la Russie avec l'Amérique. M. Groen van Prinsterer m'avait été d'un grand secours pour obtenir aux archives du royaume des Pays-Bas des copies dont le nombre s'est

augmenté beaucoup par les soins affectueux du comte de Bylandt.

J'ai demandé à faire de nouvelles recherches dans les archives d'Angleterre. Le comte Granville m'a donné, à cet effet, avec empressement, l'autorisation nécessaire, continuée par son successeur, lord Derby. Le département des affaires étrangères s'est montré disposé à permettre l'investigation et la publication des documents de toute sorte qui se rapportent à la politique antérieurement suivie par la Grande-Bretagne vis-à-vis des États-Unis. Le gouvernement américain a manifesté les mêmes dispositions, dictées, selon moi, par une manière juste d'envisager les choses. La loi des sciences naturelles est que « la vie prospère par la séparation des » corps organisés. » Cette vérité s'applique pareillement à la vie des nations. Les États-Unis et la Grande-Bretagne jouiront avec une égale vigueur, et dans des lignes divergentes, de la vie qui est propre à chacune de ces grandes sociétés; espérons que les principes identiques de liberté, de vérité et de justice se développeront dans toutes deux, et les rapprocheront encore davantage.

Je dois des remerciements particuliers à lord Tenterden pour la bonté qu'il m'a témoignée en me fournissant des copies de documents établissant l'exactitude de mon récit sur différents points où l'on avait, sans motifs, mis en question sa véracité. Je suis, aussi, fort redevable à M. Alfred Kingston, du bureau des papiers

publics, pour la manière très-obligeante dont il a aidé mes recherches, quand j'ai profité de la permission de ses chefs.

M. Spofford, à Washington, m'a communiqué la correspondance manuscrite, en deux volumes, du général Greene. M. Seward et M. Fish, successivement secrétaires d'État, m'ont aidé, avec une bienveillance égale, à puiser dans les archives américaines des documents dont j'avais besoin. Feu M. Joseph H. Lewis m'a confié une correspondance volumineuse, officielle et privée, du général Wayne. M. Andrew, ancien gouverneur du Massachusetts, et M. Warner, secrétaire de cet État, feu M. Mason, sénateur de Virginie, M. George Bryan, M. Brantz-Meyer, toujours dévoué au service de ses amis, M. John Carsen Brevoort et M. George H. Moore, m'ont prêté une assistance précieuse. J'ai puisé, sur le caractère d'Alexandre Hamilton, des lumières dans la conversation de feu M. le président Nott et dans celle de feu M. Church, qui avait été secrétaire de Hamilton pendant la dernière période de son service à l'armée. Des communications verbales de Madison ont fixé mes idées sur deux points de mon récit ; enfin, ce n'a pas été sans fruit que, dans un temps déjà éloigné, j'ai passé une journée avec John Adams.

En ce qui regarde la négociation du traité de paix entre les États-Unis et l'Angleterre, je crois pouvoir dire que mes matériaux m'ont mis à même, d'une manière unique, de traiter à fond ce sujet. La presque totalité

des lettres écrites, dans cette occasion, par les commissaires américains, a été imprimée ; j'ai pu, néanmoins, glaner, dans les papiers de presque tous, des informations jusqu'à présent inédites ; j'y ai trouvé, en outre, des rapports complets sur leurs conversations avec les agents accrédités par le ministère anglais. Du côté français, j'ai pris connaissance des instructions qui ont servi de guide aux négociateurs, des rapports adressés d'Angleterre par M. de Rayneval à M. de Vergennes, ainsi que des communications faites par ce ministre à M. de Montmorin, ambassadeur de France à Madrid, et à M. de la Luzerne, ministre de la même cour à Philadelphie. Du côté de l'Angleterre, j'ai examiné les lettres officielles de lord Shelburne et du secrétaire d'État Townshend, ainsi que de tous les membres de la commission établie par ces ministres ; en outre, j'ai eu sous les yeux un très-grand nombre de lettres particulières et de notes écrites par lord Shelburne et par Oswald. Pour Strachey, j'ai pris connaissance de tout ce qu'il a écrit, officiellement et confidentiellement, parce que la courtoisie du chef actuel de cette famille m'a spontanément accordé la faculté d'en faire usage sans aucune restriction.

Le marquis de Lansdowne était, en 1848, persuadé qu'il n'existait aucune lettre écrite à son père, lorsqu'il était premier ministre (de 1782 à 1784), par le roi George III ; en même temps, lord Lansdowne me dit que son père l'avait assuré que le roi n'avait rien fait pour

mettre obstacle à la paix avec les États-Unis. Plus tard, à mon passage à Londres, lord Edmund Fitz Maurice eut la bonté de m'informer que beaucoup de lettres autographes du roi à lord Shelburne avaient été découvertes. Il me permit de prendre des copies de toutes, et d'y joindre des extraits d'une autobiographie de lord Shelburne. Cette générosité me touche d'autant plus que lord E. Fitz Maurice a le projet d'écrire lui-même une vie de son ancêtre.

En ce qui touche aux négociations pour la paix d'Amérique, la conduite de Shelburne, de Townshend et du fils de Chatham (le jeune Pitt, alors au début de sa célèbre carrière) présenta le caractère de la candeur et de sentiments libéraux. Quant à l'administration précédente, celle de lord North, l'opinion publique, en Angleterre, n'hésitera pas à porter sur elle ce jugement final : qu'elle n'a pas répondu d'une façon plus réelle à la pensée de la nation sur les principes à suivre dans l'administration des colonies, que la politique de Jacques second n'avait été conforme aux sentiments de l'Angleterre au sujet des libertés publiques.

L'emploi de ces matériaux et de plusieurs autres m'a donné la possibilité de mettre dans une lumière plus claire différentes questions de l'histoire de l'Europe, aussi bien que de celle de l'Amérique. L'embarras où M. de Vergennes se trouva placé par suite des engagements compliqués au sujet de Gibraltar, et de la vivacité avec laquelle le roi Louis XVI pressait la con-

clusion de la paix, servent d'explication et de justification à la résolution prise par les commissaires américains de signer pour eux-mêmes, et par avance, les préliminaires de la paix particulière entre l'Angleterre et les États-Unis. On verra pareillement dans quelle mesure considérable Frédéric second a donné aide à l'Amérique en encourageant la France à combattre pour l'indépendance de ce pays. L'intérêt de cette exposition de l'action indirecte de Frédéric est accru, plutôt que diminué, par la certitude que les motifs du roi dérivaient de son attachement pour son peuple lui-même. Il devient également certain que l'impératrice Catherine, lorsqu'elle promulgua le code naval auquel le nom de cette souveraine demeure attaché[1], agit non pas, comme on l'a dit communément jusqu'ici, sans se rendre compte de la signification de cet acte, mais avec une pleine connaissance de ce qu'elle voulait faire, comme de ce qu'elle a fait. On voit aussi que l'impératrice n'a ménagé ou flatté le ministre d'Angleterre à Saint-Pétersbourg que dans la mesure qu'il fallait pour que celui-ci se fît l'intermédiaire de la transmission de la déclaration russe à la cour de Saint-James, en sorte que l'Angleterre n'eût pas à se plaindre d'un procédé déloyal. Les documents contemporains que j'analyse fournissent aussi la preuve

[1] Il s'agit de la déclaration des *Droits des neutres* en temps de guerre sur mer, déclaration qui fut suivie par un accord entre les puissances du Nord pour la défense de ces droits, et la définition d'une neutralité armée.



que l'Angleterre a déclaré la guerre à la République hollandaise sans autre motif que celui d'empêcher cet État d'entrer sans condition dans la ligue de neutralité armée conclue entre les puissances du Nord.

Enfin, il m'a été possible de bien établir que la division des intérêts résultant de l'existence de l'esclavage remonte, entre les États du Nord et ceux du Sud, à une époque plus ancienne qu'on ne l'avait cru précédemment. Quant à cette assertion exagérée des Droits des États qui aboutit au « séparatisme », elle ne résultait pas nécessairement de l'institution de l'esclavage; elle est sortie d'un élément absolu de la nature humaine. On verra comment, après beaucoup de débats quant à la méthode à suivre et au moment à prendre pour l'abolition de la servitude, l'État de Massachusetts résolut cette question: il y avait donc en Amérique un précédent qu'on aurait pu suivre avec confiance.

C'est par la citation de ses propres paroles et le récit de ses actions que j'ai mis en lumière la conduite tenue par lord Shelburne dans les négociations de la paix entre l'Angleterre et l'Amérique. La part prise par Franklin dans les premières ouvertures et dans les négociations ultérieures pour arriver à ce grand résultat est expliquée avec toute la clarté possible, non-seulement par les lettres de Franklin lui-même, mais aussi par celles d'Oswald et des autres membres des deux commissions. A cet égard, il n'y eut jamais en Angleterre d'appré-

ciation fausse de la conduite tenue par cet homme d'État.

Il est utile d'observer que, bien qu'à l'égard des frontières entre les deux souverainetés, les négociateurs aient de part et d'autre pris soin de les définir et de les appliquer sur les cartes par une ligne nettement tracée, agréée par les deux parties, cependant, des difficultés s'étant présentées sur cet objet, qui fut, pendant un demi-siècle, une cause de contestation, le gouvernement américain a longtemps ignoré complètement l'existence d'un document qui offrait la solution du débat. Enfin, lorsque lord Ashburton alla négocier un compromis sur cet article, la carte qui portait la signature d'Oswald fut produite par le ministère britannique, mais seulement alors qu'il se vit dans l'obligation de défendre devant le Parlement ce compromis auquel il venait d'adhérer. Cette frontière du Nord fut assignée aux États-Unis, conformément à la justice, mais grâce principalement aux efforts de John Adams, quoiqu'il fût arrivé à Paris seulement au dernier période de la négociation. Adams et Franklin avaient toujours insisté pour qu'au sujet des pêcheries, l'état de choses existant avant la guerre fût continué après la paix, ce qui assurait aux pêcheurs américains une part dans les pêcheries du littoral des provinces demeurant sous la souveraineté britannique. Jay, qui, dans le sein du Congrès, avait constamment voté contre cette demande, ne lui donna pas moins son appui sincère dans les négociations ou-

vertes à Paris ; c'est même à lui seul qu'est dû le changement obtenu dans l'intérêt de l'Amérique et qui produisit dans ce pays une impression si favorable, le changement apporté aux pouvoirs que le ministère anglais avait donnés à Oswald.

C'est avec bonheur et profit qu'on se détourne de la contemplation des querelles de nos jours pour se reporter en esprit à cette époque glorieuse où notre pays eut pour ses hommes d'État Washington et John Adams, Hamilton et Jefferson, Franklin et Jay, avec leurs dignes collègues. L'étude de cette période de notre histoire sera toujours féconde en leçons qui nous enseignent la modération et le désintéressement dans le patriotisme.

G. Bancroft.

HISTOIRE

DE L'ACTION COMMUNE

DE LA FRANCE ET DE L'AMÉRIQUE

POUR

L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS.

CHAPITRE I.

L'EUROPE VIS-A-VIS DE L'INDÉPENDANCE DE L'AMÉRIQUE.

1778. — L'alliance formée entre la France et les États-Unis porta la question américaine au cœur de l'Europe : elle y appelait à l'activité des aspirations politiques toutes nouvelles ; elle y éveillait l'espoir de relations libres de commerce entre tous les continents, et traduisait le ministère anglais au tribunal de l'opinion du monde civilisé. Pour que l'Angleterre pût recouvrer une influence sur la direction des événements hors de son territoire, il était nécessaire qu'elle fît la paix avec ses colonies. L'indépendance de l'Amérique devait, de la sorte, être décidée non par les armes seules, mais encore par la politique et les sympathies de peuples et de souverains étrangers.

Mais les grands belligérants étaient, chacun chez soi, embarrassés par des contradictions inhérentes à leur organi-

sation intérieure. Le gouvernement de l'Angleterre, lorsque, par l'emploi des armes anglaises, il cherchait à supprimer dans les dépendances de la Grande-Bretagne l'exercice de droits inhérents à la qualité d'Anglais, faisait la guerre à l'essence de sa propre vie. Dans la proportion où le parti de la liberté et de la justice (lequel, en réalité, est *un* pour l'humanité tout entière, mais était, du moins, reconnu comme général et unique pour toutes les parties de la race anglaise) était combattu dans les colonies, il apparaissait de plus en plus clairement que la subjugation totale de l'Amérique serait le prélude de la compression de la liberté dans les îles Britanniques.

Au point de vue de la richesse commerciale, de l'industrie et de l'esprit d'entreprise, l'Angleterre, au moment où la lutte s'engagea, n'avait point d'égale dans le monde. Dans l'orgueil inspiré par le sentiment de la nationalité, elle n'avait de rivale que la France. Et, néanmoins, les mouvements de la Grande-Bretagne étaient languissants. Il n'y avait dans le cabinet aucun homme dont la parole fût assez puissante pour mettre en action toutes les ressources morales du pays et l'autorité assez établie pour mettre en harmonie les services publics dans leurs branches différentes. Le pays que, pendant la guerre de Sept-Ans, le premier Pitt avait entraîné à des actions magnanimes, ne trouvait dans le ministère aucun homme qui fût capable de personnifier une grande nation. L'esprit public avait été rabaissé à un degré voisin de l'extinction ; et une disposition générale, aidée par les influences dominantes, faisait passer les intérêts personnels au-dessus du bien public. L'imminence de la guerre étrangère ne put elle-même imposer un frein à la turbulence des factions. L'administration n'avait aucun principe qui guidât sa course ; sa majorité dans la Chambre des communes supportait plutôt qu'elle n'appuyait les ministres ;

les fonctionnaires eux-mêmes n'étaient retenus dans la dépendance que par les liens du patronage. L'insubordination se faisait reconnaître dans la flotte et dans l'armée ; elle gagnait surtout le corps des officiers. L'Angleterre n'avait, depuis le règne de Jacques II, jamais subi un gouvernement moins digne d'elle. Il n'était ni aimé ni respecté ; il ne s'appuyait, en réalité, ni sur le peuple, ni sur aucun parti dans l'aristocratie ; il n'appartenait ni à l'esprit de l'heure présente, ni à celui du temps passé, ni à celui de l'âge qui allait venir. Le ministère était un composé d'éléments hétérogènes, inférieurs, complétement incapables de guider la politique d'un puissant empire, et qu'on n'endurait, en réalité, que comme exerçant un *interim*.

En même temps, cette période de l'histoire britannique était signalée par une vigueur intellectuelle déjà grande et croissant toujours. Dans la sphère de la philosophie, elle brillait par Hume, Reid, Prior et Adam Smith ; dans la sphère des arts, par Reynolds ; dans celle de la poésie et du savoir varié, par Gray, Goldsmith, Johnson et Cooper ; par l'éloquence de la tribune, Chatham, Burke et Fox étaient au premier rang ; dans l'histoire, Gibbon s'élevait aussi haut ; les arts mécaniques étaient agrandis et développés par Brindley, Watt et Arkwright. Qu'une nation, dans une condition de culture si avancée et progressive, fût gouvernée par un ministère si inférieur à elle-même, si faible et in capable, celui de lord North, il ne faut pas en chercher l'explication seulement dans la corruption introduite au sein du Parlement ; en effet, il y eut toujours dans la Chambre des communes une fraction indépendante, disposée à donner ses votes avec une judicieuse impartialité. Pour résoudre ce problème, il faut jeter un regard pénétrant sur l'état confus et contradictoire des partis politiques tels qu'ils existaient alors.

Le conflit entre l'Angleterre et ses colonies du continent américain était un résultat nécessaire du développement des institutions britanniques. Le droit suprême du Parlement, regardé comme la représentation de la nationalité anglaise, le droit comprenant l'obligation et le pouvoir de contrôler, de renverser, s'il le fallait, le gouvernement personnel des Stuarts, ce droit avait été le mot d'ordre de la Révolution de 1688, révolution que l'Amérique anglaise avait acclamée comme mettant fin à l'absolutisme royal dans tous les domaines de la race anglaise, et comme étant le précurseur de la liberté constitutionnelle dans l'étendue du monde civilisé. Une autre fois, le Parlement avait affirmé et maintenu son autorité prépondérante, même vis-à-vis de la couronne, lorsque, par une décision des Chambres, la succession au trône avait été décernée à la maison de Brunswick[1]. De telles révolutions n'avaient pu s'accomplir qu'en vertu d'un principe catégorique, lequel n'endurait aucune discussion sur son essence et son droit, un principe qui, jusqu'à ce que son œuvre fût accomplie, ne pouvait se soumettre à aucune modification. Et comme il s'était incarné avec l'amour de la liberté dans la masse de la nation anglaise, il avait dans ses actes et ses mouvements déployé la majesté et la force d'une conviction nationale.

Dans la suite des années, l'affirmation du pouvoir suprême établi dans le Parlement ne tarda pas à prendre un développement exagéré ; on soutint qu'il s'étendait sans limites sur l'Irlande et sur les colonies. De la sorte, la théorie qui avait été employée pour sauver et affermir les libertés de l'Angleterre fut pervertie en un instrument de despotisme au

[1] En rigueur, le Parlement ne fit que constater que, dans la ligue protestante, la succession au trône de la Grande-Bretagne était dévolue à la maison de Hanovre, héritière de la fille de Jacques Ier. A ce droit reconnu, le Parlement donna la sanction de la volonté nationale.

dehors. Cependant, l'une et l'autre branche du Parlement ne représentaient qu'une seule et même classe, favorisée par l'organisation sociale; et les souverains n'éveillèrent point le sentiment de loyauté dévouée qui pouvait servir de contre-poids ; un tel sentiment n'était point applicable à des rois de race étrangère, appelés par le Parlement et ne connaissant ni la langue ni les institutions du pays dont ils portaient la couronne. Telle avait, en effet, été la situation de George Ier et de George II, de l'année 1714 à l'année 1760. Pendant ce demi-siècle, le gouvernement avait été conduit par une aristocratie qui, gardant en mémoire les expériences politiques des jours de Cromwell et de ceux de Jacques II, était disposée à croire que le parti de la liberté est, suivant la définition donnée par lord Rockingham, « celui qui combat et contre le roi et contre le peuple [1]. »

Mais à côté de la théorie du pouvoir illimité du Parlement, laquelle, à deux reprises, avait été l'ancre de salut de la constitution anglaise, subsistait le respect, de date plus ancienne, le respect des droits de l'individu et des libertés possédées par les communautés organisées. Ces deux éléments de la vie politique dans la Grande-Bretagne furent mis en collision par la révolution d'Amérique, laquelle avait été provoquée par la théorie de l'omnipotence du Parlement, tandis qu'aux yeux des Anglais elle trouvait une justification dans le principe de liberté vitale pénétrant toutes les parties de la société. Ces deux idées luttèrent pour la suprématie dans les esprits de la nation britannique et des mem-

[1] La pétulance du bel esprit suggérait alors aux classes dominantes en Angleterre des expressions de ce genre, par lesquelles leur langage calomniait leurs véritables sentiments. En réalité, la maxime et la pratique du grand parti whig furent de lutter contre les empiètements du pouvoir royal sans recourir à l'appui, et sans exalter les prétentions de la multitude.

bres de sa législature. Toutes deux ont une consécration brillante et commune dans l'immortelle éloquence de Burke, au point de conduire les critiques aux appréciations les plus opposées du caractère politique de cet orateur. Toutes deux apparaissent avec leur antagonisme frappant dans les discours et la conduite de Fox, qui, soutenant au hasard la toute-puissance du Parlement, excella pourtant dans l'exposé lucide de l'attitude prise par l'Amérique. La confusion irréconciliable de ces deux idées apparut dans la politique de Rockingham, dont l'administration soutint le droit du roi, des lords et des communes de la Grande-Bretagne à statuer pour l'Amérique en toute espèce de cas, tandis que l'humanité du ministre lui faisait refuser de mettre la force au service de ses prétentions. Le parti de la liberté dans l'aristocratie, organisé sur le principe du pouvoir absolu du Parlement, dans le but de faire échouer complétement et pour toujours les desseins personnels du roi contre les droits du Parlement et ses usages, ce parti avait accompli son œuvre, et survivait à son but d'utilité générale. En opposition à la continuation du pouvoir exercé par une combinaison aristocratique pour dominer également le peuple et le roi, se formait alors autour de la personne vénérable et généreuse de Chatham un parti nouveau, parti libéral, enclin à employer la prérogative du roi pour modérer la prépondérance de l'aristocratie en favorisant les classes inférieures.

Ce parti nouveau tendait, en conséquence, à une double modification de la souveraineté sans restriction du Parlement. Le premier Pitt avait établi en principe, et ses amis n'avaient pas cessé de maintenir, que, les colonies n'ayant pas de représentants au Parlement de la Grande-Bretagne, les Communes d'Angleterre n'avaient pas le droit de leur imposer des taxes. Ce fut le premier pas qui se fit vers la rénovation de l'esprit anglais de liberté. Le pas suivant fut

franchi quand on reconnut que le Parlement, tel qu'alors il était composé, ne représentait pas la nation d'une manière égale et complète. Or les hommes d'État liés avec Rockingham résistèrent à outrance à ces deux principes fondamentaux de la réforme politique. Ce fut cette division obstinée entre les éléments de l'opposition qui donna à lord North les moyens de prolonger son administration.

Il y avait, en outre, beaucoup d'hommes animés d'intentions droites qui, ne voulant consentir ni à la diminution des libertés publiques, ni à l'indépendance des colonies, demeuraient dans un état de doute et d'irrésolution. Cette répugnance à se décider conduisait ces personnes à supporter pour un peu de temps encore un ministère qui, seul, osait se dire en mesure de supprimer l'insurrection ; des hommes supérieurs aux ministres n'avaient pas consenti à prendre leurs places, à la condition de continuer leur système. Seulement, dans un accès d'irritation, lord George Germain résigna son emploi ; le roi, qui souhaitait être débarrassé de ce ministre, regarda cette défection comme un incident très-favorable (lettre du roi à lord North, 3 mars 1778). Il fallut pourtant, de nécessité, le faire rentrer dans son office, aucune autre personne ne consentant à le remplacer.

Dans la grande monarchie, de l'autre côté du détroit, des forces opposées étaient pareillement en action. La France possédait sur sa rivale un grand avantage, tenu en quelque sorte en réserve : c'était un corps nombreux de paysans propriétaires, et, dans ce sens, indépendants. Élevés dans l'ignorance et l'isolement, ils ne révoquaient en doute rien de ce qui leur était enseigné par l'Église, et ils obéissaient sans examen à tout ce qui leur était commandé par le roi. S'ils avaient alors à souffrir par les conséquences d'une administration oppressive contre laquelle il n'y avait pas de recours, ils n'en constituaient pas moins

une sauvegarde de l'ordre aussi bien qu'un appui de la nationalité.

C'était dans la capitale et parmi les classes cultivées de la société, dans les salons et dans les cafés, que l'on entendait des voix demander des réformes et même une révolution. Le roi de France était, en fait, absolu, mais les enseignements de Montesquieu et les exemples de l'Angleterre éveillaient dans les hommes doués d'une nature généreuse un désir irrépressible d'institutions libres. Les Frondeurs, vivant de spéculation, ne connaissant aucune des restrictions qu'impose le sentiment de la responsabilité dans l'exercice d'une charge, se plaisaient à des anticipations d'un avenir romanesque, colorées par un souvenir malveillant d'anciens griefs des souffrances passées.

La France était la fille aînée de l'Église romaine; le roi était, sans aucune superstition, un catholique sincère : les *philosophes* poussaient leur guerre passionnée contre l'Église jusqu'aux conclusions dernières du scepticisme et de l'incroyance. Un soupçon que les formes de la religion étaient employées comme un pur instrument de gouvernement commençait à s'introduire dans l'esprit des classes laborieuses au milieu des cités. A part même des influences accessoires, le pouvoir de généralisation dans lequel la nation française excelle entre toutes, confère de temps en temps à sa politique un caractère d'active idéalité. Les Parisiens ressentaient les revers des Américains comme s'ils fussent arrivés aux Français eux-mêmes; et dès le mois de novembre 1771, l'approche d'une rupture avec l'Angleterre était le sujet de toutes les conversations. (Lettre du ministre de Prusse (Goltz) à Frédéric II, 4 novembre 1776.)

On reconnaissait que la guerre soutenue par les Américains était un combat pour les droits communs à toute l'humanité. Le prince de Montbarrey, ministre de la guerre,

était bien loin d'envisager la question sous ce point de vue. Il devait son emploi à la faveur de Maurepas et de femmes considérables à la cour. Ne s'avouant pas sa médiocrité, imbu des préventions de son ordre, il professait le mépris du peuple des États-Unis, formé, disait-il, d'émigrants pour la plupart sans considération comme sans fortune, « ambi- » tieux, fanatiques, et capables d'attirer à leur secours tous » les gens sans aveu des quatre parties du globe. » Il avait cherché à dissuader Lafayette « de quitter sa femme et de » ruiner sa fortune pour aller jouer un rôle de Don Qui- » chotte au profit des Américains ; » dans le conseil, il avait élevé sa faible voix contre l'alliance proposée de la France avec les insurgents. Une victoire à remporter sur l'Angleterre ne lui semblait pas offrir un avantage suffisant pour compenser le danger d'accréditer par un tel exemple le précédent d'une révolte contre les autorités établies. Il ajoutait que la guerre accumulerait les éléments de désordre dans les finances publiques, retarderait l'exécution de travaux dont le pays attendait d'heureux résultats, et justifierait les représailles que l'Angleterre voudrait exercer sur les colonies appartenant aux souverains de la maison de Bourbon.

Ce fut, en définitive, contre le sentiment personnel du roi, malgré les incertitudes de Maurepas, et contre les vives remontrances du ministre de la guerre, que la France fut poussée à s'allier avec l'Amérique. Elle le fut par le sentiment encore vivace que la balance des pouvoirs devait être défendue ou plutôt rétablie ; elle le fut par les aspirations du pays à une extension du commerce d'outre-mer, par l'ascendant des idées de liberté spéculative, enfin par un antagonisme traditionnel avec l'Angleterre, accusée de prétendre à la domination universelle du commerce des mers. L'alliance de la France avec l'Amérique fut hâtée encore par

l'apparence qu'une réconciliation entre l'Angleterre et ses colonies serait imminente si celles-ci ne recevaient un prompt secours. (Lettre de Goltz à Frédéric II, 1er janvier 1778.)

Trente-huit années précisément avant cette époque, Maurepas, alors dans la vigueur de l'âge mûr, avait rendu éclatante son aversion pour l'Angleterre et cherché à s'illustrer par le rétablissement de la marine française. Sous l'administration du cardinal de Fleury, Maurepas était considéré comme vaste dans ses projets, et l'on prédisait alors de lui qu'il conduirait la France à l'accomplissement de grands résultats s'il lui était jamais donné de prendre la direction du gouvernement. Enfin, il avait été élevé au poste de premier ministre par un roi qui le considérait avec la simplicité de la déférence et d'une foi implicite dans sa capacité. Les dispositions de l'esprit n'avaient pas changé dans Maurepas [1]. Mais il se sentait tellement affaibli par une longue exclusion des affaires publiques, le poids de l'âge et celui des infirmités, qu'aucun dessein hardi ne pouvait l'arracher à l'amour du repos. Par une longue habitude, il écartait de lui tout travail qui aurait demandé des combinaisons à longue portée, et repoussait toute entreprise dont le caractère héroïque aurait exigé un effort. Quand devint pressante la question d'une alliance avec l'Amérique, Maurepas recula devant l'obligation d'imposer des taxes nouvelles par des édits dont les Parlements, récemment rétablis, pourraient refuser l'enregistrement [2]. Ce fut avec

[1] Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, était né en 1701. Il eut, en 1725, le département de la marine, et demeura dans le Conseil jusqu'en 1749. Il passa dans l'exil les vingt-cinq dernières années du règne de Louis XV, dont le successeur l'appela, en 1774, au poste de ministre dirigeant.

[2] Le rétablissement des Parlements, cassés en 1771, avait été l'un des premiers actes du règne de Louis XVI, en 1774.



joie qu'il accueillit l'assurance donnée par Necker que toutes les dépenses de la guerre pourraient être couvertes par des opérations de trésorerie et de crédit aidées par des réformes financières. Ce n'est qu'après avoir acquis la certitude que des emprunts dont le remboursement n'inquiéterait pas le reste de sa vie procureraient les moyens d'entrer en campagne, que Maurepas se résolut à ne plus opposer d'obstacles au courant de l'opinion de Paris en faveur de l'Amérique. Ce même goût pour le repos, après que les hostilités furent engagées, fit que Maurepas prit la défense de Necker contre les ennemis nombreux qui, blessés par les réformes exécutées ou projetées par ce ministre, élevaient des clameurs contre l'étranger et le calviniste admis dans les conseils du roi [1].

La force intellectuelle du cabinet résidait dans Vergennes [2], que toutefois, des qualités supérieures d'homme d'État ne dispensaient pas encore de la nécessité d'une application continuelle pour se maintenir en faveur. Les bonnes dispositions du souverain lui étaient assurées par la nature de ses principes de politique ; car Vergennes ne reconnaissait l'autorité suprême que dans la personne du monarque : à lui seul de commander : au clergé, à la noblesse, au tiers-état d'obéir. D'un autre côté, Vergennes n'oublia pas un seul moment le respect qu'il devait au premier ministre, en sorte qu'il n'excita jamais chez Maurepas un sentiment jaloux de rivalité. Vergennes n'avait aucun parti pris contre la création d'États républicains, soit au-delà de l'Atlantique, soit même en Europe, si l'intérêt de la

[1] Jacques Necker, né à Genève en 1732, appelé par Louis XVI, en 1776, au ministère des finances, avec le titre amoindri de directeur général. Il conserva ce poste pendant cinq années.

[2] Charles Gravier, comte de Vergennes, né en 1717. Il s'était distingué comme négociateur depuis le commencement de la guerre de Sept-Ans, et, après s'être acquitté avec succès de plusieurs ambassades, il avait reçu de Louis XVI le portefeuille des affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1787.

France semblait demander cette nouveauté. En outre, dans ses premières démarches pour se rapprocher des colonies insurgées, il avait pris soin d'agir d'accord avec l'Espagne, et il était convaincu que cette puissance suivrait la France dans une lutte de celle-ci avec l'Angleterre. Aussi, à ses yeux, les intérêts de la seconde branche de la maison de Bourbon devaient être considérés comme supérieurs à ceux des États-Unis, sauf sur les points auxquels les stipulations du traité conclu avec ces derniers créaient en leur faveur un droit positif.

Aucun des chefs du gouvernement français, et pas même le directeur des finances, ne fut, dans le principe, un ami sincère de la nouvelle République. L'opinion de Necker inclinait vers la neutralité, et son affection pour la liberté, malgré sa naissance dans une République, malgré le prix qu'il attachait aux éloges des cercles philosophiques, ne le conduisait pas au-delà d'une estime partiale pour les institutions politiques de l'Angleterre.

Les hommes d'État de la nation française n'avaient pas encore déduit du raisonnement et de l'expérience les éléments d'un système de liberté civile qui dût remplacer des formes usées, soutenues par la seule tradition ; la littérature légère, cette favorite du jour, sceptique bien plus que disposée à une espérance généreuse, tournait en dérision la contradiction qui se montrait entre les droits reconnus et les institutions existantes. Messieurs les « Américains, » écrivait Parny, précisément alors que se préparait l'alliance entre la France et les États-Unis, « quel droit, plus que nous-mêmes,
» avez-vous à cette liberté dont vous êtes idolâtres ? Une
» tyrannie inexorable pèse sur l'Europe ; et vous, peuple
» mutin et sans loi, sans rois, sans reines, vous refusez de
» danser au son des chaînes qui entravent la race humaine !
» Vous voulez déranger ce bel équilibre et devenir libres,

» à la barbe du monde entier ! » (Épître aux insurgents.) Mais, en même temps, Mirabeau, du sein d'une prison, dont sa demande d'aller servir en Amérique ne pouvait lui ouvrir les portes, lançait contre le despotisme d'éloquentes malédictions[1].

Jusqu'à l'époque où de cruelles afflictions donnèrent à son caractère le sérieux qu'elle unit à tant de noblesse et de courage, Marie-Antoinette avait été gouvernée tantôt par des affections de famille, tantôt par des caprices généreux, tantôt par les sollicitations incessantes de ses favorites, qu'aucune faveur ne pouvait satisfaire. Elle connaissait son ascendant sur l'esprit du roi ; mais jamais elle ne parut souhaiter de diriger la politique étrangère, excepté lorsque les intérêts de l'Autriche étaient en jeu. Elle ne savait pas cacher toujours l'idée médiocre qu'elle avait de l'intelligence de son mari. C'était seulement lorsqu'elle exigeait des faveurs ou des emplois pour les personnes appuyées par son intérêt qu'elle ne pouvait supporter un refus ; elle n'épargnait pas les paroles offensantes et légères au ministre qui osait éluder une requête d'elle, et Necker se maintint dans ses bonnes grâces en ne lui disant jamais non. Afin de procurer une ambassade au beau-père de la femme qui avait alors la part principale dans son amitié, homme âgé, sans expérience et sans capacité, la reine ne se fit pas scrupule de déranger les combinaisons diplomatiques de l'État. Au moment de la conclusion du traité, les dispositions de la reine s'accordaient avec l'enthousiasme à la mode pour la République nouvelle ; mais il n'y avait dans ce sentiment, tel que

[1] Honoré Riquetti, comte de Mirabeau, né en 1749, approchait alors du terme de la longue détention que l'irrégularité de ses mœurs et la rudesse de son père lui attirèrent, au château de Vincennes et à celui de Joux en Franche-Comté. Ce ne fut qu'à partir de 1784 que le gouvernement de Louis XVI consentit à employer les talents d'un homme dont l'ambition ne pouvait être satisfaite.



l'éprouvait Marie-Antoinette, rien de profond, rien qui ne fût d'occasion, et sur qui l'on pût compter pour conduire avec persévérance la tâche de la guerre.

Cet âge était en France celui du gouvernement personnel. La flotte, l'armée, le crédit public, l'administration, tout reposait absolument dans la main d'un prince de vingt-quatre ans, que l'empereur, son beau-frère, dans sa correspondance privée, décrivait comme un enfant. Les sentiments du roi vis-à-vis des Américains étaient ceux d'un prince qui ne pouvait guère reconnaître leurs griefs ni comprendre leur résolution de se gouverner eux-mêmes ; jamais, non plus, il ne comprit bien comment il s'était fait qu'en opposition à sa propre foi dans le pouvoir suprême de la monarchie et dans la vérité exclusive de la foi catholique, il eût été conduit à plonger son royaume dans une guerre dont le résultat devait être de faire accepter aux potentats du monde civilisé l'accord avec une République protestante fondée par une révolution.

La France était riche en ressources ; mais ses finances ne s'étaient pas relevées de l'épuisement où la guerre de Sept-Ans les avait laissées depuis un espace de quinze années. Leur restauration devenait sans espoir du moment où Necker allait employer le prestige que lui avait donné l'opinion du contrôle sévère qu'il exercerait sur les dépenses, uniquement à augmenter par des emprunts nouveaux le fardeau de dettes dont on ne savait déjà comment acquitter les arrérages. Le roi de Prusse, que la médiocrité de son propre revenu avait habitué à observer de près l'état des finances des États plus riches, prédisait en toute occasion que le Trésor français serait réduit à la banqueroute si le jeune roi renonçait à une politique pacifique.

Pendant ce temps, Paris était autant que jamais le centre de la société brillante et de l'intelligence active de l'Europe.

Les meilleurs artistes du temps, les maîtres des écoles rivales de musique, se disputaient les applaudissements de cette cour. La splendeur de la monarchie française était entretenue avec une magnificence prodigue, moins toutefois aux Tuileries qu'à Versailles ; le génie de l'invention s'épuisait à diversifier les moyens de jouissances raffinées dans l'élégance de la société. La reine se sentait heureuse sur cette scène éblouissante dont elle était le centre et la vie ; le roi se plaisait dans la possession plus que dans l'exercice du pouvoir suprême auquel son droit ne faisait, dans son esprit, l'objet d'aucun doute. Les années qui allaient suivre ne sont-elles pas pour la France les plus glorieuses de son histoire ? Ce fut alors qu'avec une résolution plus ferme et mieux soutenue, elle combattit pour les libertés de l'humanité entière, et le fit avec plus de désintéressement ; elle prépara par là les voies à sa propre régénération et à l'abolition de ce qui restait en Europe du système féodal. Mais Louis XVI et Marie-Antoinette, lorsqu'ils s'embarquèrent pour la délivrance de l'Amérique, le plaisir souriant à la proue du navire, et la main de la jeunesse inexpérimentée au gouvernail, auraient pu crier à la jeune République dont ils protégeaient les débuts : *Morituri te salutant !*

Le roi d'Espagne pouvait se complaire à se venger de l'Angleterre en la fatiguant par des chicanes et l'affaiblissant par les discussions qu'il fomentait dans les domaines de sa rivale ; mais l'expérience avait enseigné à Charles III les dangers de la guerre, et son désir était de passer dans la tranquillité les restes de son âge avancé. Une expédition très-coûteuse et sans aucun succès contre la régence d'Alger, un débat envenimé avec le Portugal au sujet des limites du Brésil dans le bassin de la Plata, lutte dans laquelle Pombal, par son activité et sa prévision, sut longtemps contrebalancer la supériorité des armes espagnoles, ces deux causes

avaient suffi pour épuiser les ressources financières d'un empire qui était alors un monde. Le revenu exact n'excédait guère vingt millions de piastres [1], et un déficit considérable ajoutait annuellement à une dette déjà fort lourde. Toutes les considérations s'unissaient pour conseiller au roi catholique de procurer à ses peuples les bienfaits d'une paix prolongée. Mais surtout un souverain dont le domaine colonial était le plus vaste de l'univers avait l'intérêt le plus évident et le plus direct à éviter une guerre dont le succès devait conduire à la ruine finale et à la complète abolition de l'ancien système colonial.

Les possessions de la couronne d'Espagne dans le Nouveau-Monde ne pouvaient être considérées comme des *colonies* dans le sens absolu du mot, car la plus grande partie de leur population ne reconnaissait pas l'Espagne pour mère patrie. Le gouvernement de ces magnifiques *dépendances* était pour la cour d'Espagne un sujet d'anxiété sans borne et de soupçons toujours renaissants. Le ministère avait la conscience que la tâche de commander à des provinces si vastes et si éloignées était au-dessus de sa capacité. La population des pays d'outre-mer excédait de beaucoup celle de la Métropole. Leur immensité défiait le pouvoir des mesures prises pour les maintenir dans la subordination. En 1778, la domination espagnole s'étendait, en théorie du moins, sur tout le littoral américain de l'océan Pacifique; au nord du Mexique, elle embrassait la côte de Floride et toute la région à l'ouest du Mississipi, avec des prétentions sur celle qui de la Nouvelle-Orléans, possession alors espagnole, s'étend jusqu'aux premiers chaînons des Alleghanies. La difficulté des communications entre l'Europe et les régions situées dans le bassin du Pacifique affaiblissait encore les liens

[1] Dollars : pesos fuertes, et piastres, monnaie équivalant à cinq livres et un quart.

d'une suprématie politique, laquelle n'était nulle part, relativement aux populations indigènes, confirmée par la communauté du langage, l'héritage commun des traditions, ni l'affinité de la race. Entre l'Espagne et ses dépendances, il ne subsistait aucun lien de patriotisme, aucun sentiment d'une solidarité dans la possession de droits politiques, aucune similitude d'attachement à la famille régnante. Les relations entre les gouvernés et les gouvernants ne reposaient que sur la force matérielle ; mais cette force était si médiocre qu'elle n'aurait pu produire son effet sans l'apathie, alors absolue, des populations sujettes. Le caractère immuable du gouvernement au sujet des colonies était la méfiance : elle s'étendait même à ceux des gouverneurs et des fonctionnaires inférieurs qui étaient nés en Espagne ; à bien plus forte raison pesait-elle sur les *créoles*, nom que l'on donnait aux Espagnols nés sur le sol américain. Quant aux tribus indigènes, le seul moyen que l'Espagne eût employé pour dominer leur être intellectuel et moral était l'établissement de la religion, laquelle, imposée par l'épée, ne se distinguait pas des méthodes superstitieuses employées dans son enseignement. Il ne se passait guère d'année sans que, du sein de ces races encore demi-barbares, le cri de guerre ne s'élevât, tantôt sur un point, tantôt sur un autre des frontières. Les restrictions excessives apportées au commerce provenaient de la crainte et d'une avidité mal conseillée : elles engendraient la haine et provoquaient l'emploi de la fraude sur une grande échelle.

Le monde s'indignait qu'une si vaste région du globe demeurât soumise au monopole d'un gouvernement incapable et d'une dynastie usée. Hollandais, Anglais et Français cherchaient les occasions d'établir un commerce interlope avec les possessions espagnoles. Les bois de teinture et d'ébénisterie étaient exploités sur une partie des côtes de

la Nouvelle-Espagne par les Anglais qui s'en emparaient comme de produits naturels sans maître légitime ; et déjà le pavillon russe flottait, sur la côte boréale de l'océan Pacifique, à l'entrée du continent américain.

A tous ces dangers venant du dehors, Charles III en avait ajouté pour son gouvernement un autre, celui-là intérieur, en déclarant la guerre à la puissante Compagnie de Jésus. Consultés sur cette question, sept archevêques, vingt-huit évêques de la monarchie, les deux tiers du nombre total, avaient non-seulement approuvé l'expulsion des Jésuites de tous les États du roi, mais encore recommandé la dissolution totale de la Compagnie [1] ; un seul prélat avait opiné pour son maintien sans altération. Appuyé par les évêques de son royaume, aidé par le concours de la France et du Portugal, Charles III avait arraché au Souverain Pontife la bulle d'abolition. Mais bien avant que cet acte formel fût statué par la cour de Rome, le 2 avril 1767, à une seule et même heure (en Espagne, en Amérique, en Afrique, aux Philippines), un ordre royal avait été ouvert par les officiers de la couronne, leur enjoignant de prendre possession des maisons de l'ordre, d'en arrêter tous les membres, et, dans le délai d'un seul jour, de les faire conduire à un port spécifié dans chaque exemplaire du décret. Ces ordres reçurent leur stricte exécution dans la péninsule espagnole ; les Jésuites, sans égard à l'âge, à la naissance, à l'éducation d'aucun d'eux, furent jetés à bord de navires abandonnés à une destination incertaine, hors du pays. Mais les mesures correspondantes ne purent être appliquées avec la même régularité aux Jésuites qui vivaient dans le Mexique et la Californie, moins encore à ceux qui étaient fixés dans les vice-royautés riveraines de l'océan Pacifique et dans le bassin du Rio de la Plata.

[1] La suppression de la Société de Jésus fut prononcée par un Bref de Clément XIV : *Dominus ac Redemptor*, donné le 21 juillet 1773.

Pourtant, le pouvoir de l'Espagne dans le Nouveau-Monde devait quelque partie de son extension à l'infatigable activité des Jésuites. Leur bannissement affaiblissait l'autorité de la mère-patrie sur les colons espagnols, et jetait dans une étrange confusion les esprits simples des indigènes. Dans le Paraguay, la puissance de la couronne reposait alors uniquement sur la Compagnie de Jésus, qui tenait entre ses mains l'autorité, ailleurs divisée, du Pape et du Roi, de l'État et de l'Église. La révolution qui partageait le pouvoir ôté aux Jésuites entre un gouverneur civil d'une part, et de l'autre des missionnaires dominicains, franciscains et trinitaires [1], produisit au Paraguay un déchirement que le temps ne réussit point à guérir. Ce que l'Espagne craignait dans la République américaine n'était pas une nouvelle puissance protestante surgissant dans l'univers, c'était l'exemple de colons secouant l'autorité de la métropole. Ainsi, l'antipathie de Charles III pour les États-Unis procédait de motifs politiques ; par le fait qu'il reconnaîtrait leur indépendance, il se verrait menacé d'un danger jusqu'alors inattendu, mais formidable, dans les immenses vice-royautés qui lui appartenaient en Amérique. Dans aucune d'elles il ne pouvait, à la vérité, être question d'un soulèvement populaire pour venger la violation de privilèges politiques ; mais ces régions avaient été conquises par des aventuriers militaires ; un chef ecclésiastique, un cacique aborigène, un descendant réel ou prétendu des Incas, pouvait éveiller les souvenirs et les antipathies des populations indigènes, et mettre au défi l'autorité du roi absent. Des Jésuites pouvaient trouver une protection chez leurs néophytes, et reparaître comme guides d'une rébellion ; un de leurs Pères n'a-t-il pas écrit : « Quand l'Espagne arracha » de ses colonies les ouvriers de l'Évangile, le souffle de l'in-

[1] De l'ordre de Notre-Dame-de-la-Merci, pour la rédemption des captifs.

» dépendance agita ses colonies, et Dieu permit au Nouveau-» Monde de se détacher de l'ancien. » (*Charles III et les Jésuites de ses États d'Europe et d'Amérique :* documents inédits par le P. Carayon, S. J.)

L'exemple donné par les États-Unis mettait en danger immédiat le gouvernement espagnol en Louisiane. Mais davantage, de même que la contagion dans les grandes maladies franchit les montagnes et porte sa force mystérieuse au-delà des océans, de même les germes de la rébellion pouvaient être semés sur toute la surface de cette Amérique espagnole habitée par tant de peuples divers. La séduisante perspective de porter un coup sensible à la puissance de l'Angleterre n'avait plus, en face de semblables considérations, aucune action sur l'esprit de Florida Blanca[1]. Son appréhension bien fondée fut confirmée au point de devenir une irritabilité morbide ; depuis le moment où la cour de France s'était résolue à traiter avec les Américains, les craintes prophétiques du ministre espagnol ne connurent plus de repos.

C'était par le secours de l'Angleterre que, pendant la guerre de Sept-Ans, le Portugal avait échappé à la conquête qui aurait absorbé cet État dans la monarchie espagnole. Il semblait inévitable que le roi de la Grande-Bretagne trouvât dans le Portugal un allié prêt à se déclarer. Aussi, pendant la dernière année du ministère de Pombal[2], les ports de ce pays furent fermés aux vaisseaux des États-Unis ; le Congrès, par une résolution du 30 décembre 1774, ressentant cette injure, se montra disposé à encourir l'hostilité du Por-

[1] Antonio Moñino, comte de Florida Blanca, né en 1730, mort en 1803, premier ministre de Charles III, après Grimaldi, disgracié et envoyé en exil l'an 1792.

[2] Sébastien Carvalho, marquis de Pombal, né en 1699, mort en 1782. — Premier ministre du roi dom Joseph, il dirigea les affaires avec un pouvoir absolu, depuis l'année 1750 jusqu'à sa chute, en 1777.

tugal, s'il pouvait à ce prix obtenir l'alliance effective du monarque espagnol. Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés que le règne faible de la superstitieuse Marie, première du nom, succédait à celui de son père ; Pombal se retira devant la violence d'une réaction qui s'attacha d'abord à lui (24 février 1777). Un accord au sujet du territoire contesté dans l'estuaire de la Plata satisfit la cour de Portugal, qui retira ses troupes de la vice-royauté de Buenos-Ayres, et ne fit presque jamais parler d'elle pendant les vicissitudes de la guerre qui allait s'allumer.

Dans la région centrale et celle du sud-est du continent européen, l'intérêt politique principal pour les États-Unis se concentrait sur les deux souverains, dont l'un portait la couronne de l'Empire et l'autre exerçait le gouvernement direct de la monarchie autrichienne. Le Danube, roi des fleuves européens, traverse les domaines de ces princes, arrosant des vallées d'une fertilité exubérante, et porte ses eaux à cette grande mer intérieure qui a plus de tributaires du côté de l'Europe que la Méditerranée même, et correspond à un plus large bassin. Néanmoins, pour la cour de Vienne, la culture et le commerce de ses possessions orientales étaient des objets d'un intérêt secondaire ; elle ne songeait pas que c'était seulement par les ressources de la couronne de Hongrie que la maison d'Autriche pouvait devenir véritablement grande, en sorte que le puissant Danube coulait obscurément vers l'Euxin, encore dominé par les forces ottomanes.

Lorsqu'en août 1755, le prince[1] de Kaunitz prit en main les rênes de l'Empire qu'il devait garder pendant un tiers de siècle, la première déclaration de la ligne politique qu'il

[1] Wenzel, comte et ensuite prince de Kaunitz-Rietberg, né en 1711, mort en 1794, encore en possession de l'apparence du pouvoir qu'il avait exercé comme premier ministre de Marie-Thérèse et ensuite de Josep II.

entendait tenir fut celle-ci : « Il faut que la Prusse soit » détruite jusqu'à ses fondements, si l'Autriche veut de- » meurer debout. » Dans l'année où les États-Unis déclarèrent leur indépendance, l'empereur Joseph II visitait la France avec le désir de serrer davantage ses relations amicales avec cette puissance. Kaunitz donna les conseils suivants à son jeune souverain : « Agissez contre la Prusse » avec toute modération, en gardant de bonnes apparences ; » mais ne vous fiez jamais à elle. Tournez au contraire, » contre elle, toute la somme de votre pouvoir politique, et » faites reposer sur ce principe tout le système de votre » État. » (Archives de l'histoire d'Autriche, publiées par Adolf Beer.)

Plusieurs papes successivement avaient travaillé à faire conclure aux deux grandes puissances catholiques de l'Europe centrale une alliance contre les États inférieurs dans lesquels la réformation avait trouvé son refuge et son salut sur le continent ; avoir accompli l'œuvre de cette alliance était, aux yeux de Kaunitz, son principal titre à la gloire. Vingt ans après la conclusion de ce traité, le langage du ministre de l'impératrice reine était encore : « Les maisons » d'Autriche et de Bourbon sont naturellement alliées ; » il faut qu'elles regardent les puissances protestantes » comme étant au même titre leurs ennemies ou leurs ri- » vales. »

En outre de ces dispositions générales, la cour d'Autriche, à l'époque du ministère de Kaunitz, désirait par-dessus tout accroître sa puissance territoriale en Allemagne, et, dans ce but poursuivi sans relâche, convoitait l'absorption de la Bavière. On ne distinguait point alors entre les intérêts dynastiques et ceux de l'État, ceux de la famille impériale et ceux de la nation ; le ministre de Marie-Thérèse avait eu des trônes à chercher pour les six filles de sa sou-

veraine : Naples, Versailles et Parme avaient procuré à trois de ces princesses des établissements souverains.

La maison archiducale se considérait comme investie du droit exclusif de donner des chefs au saint-empire romain, des successeurs à cette majestueuse série de princes commencée par Auguste, continuée par Constantin, par Charlemagne, par Otton le Grand. A la possession du trône impérial s'attachait une prétention, ou plutôt une fiction de prétention à la monarchie universelle, protégée par la sanction de l'Église ; chaque acquisition nouvelle pouvait, à ce point de vue, être qualifiée de revendication d'un droit ancien et supérieur. En vertu d'une possession séculaire, la maison impériale réclamait la préséance sur toutes les cours royales, et n'admettait pas non plus le souverain de la Russie à une égalité de rang.

Comme l'Autriche, abandonnant son ancienne alliance avec l'Angleterre, s'était unie avec la France, en sorte que les deux puissances, dans la guerre de Sept-Ans, avaient combattu loyalement de concert, il aurait semblé naturel, pour le moins, que la cour impériale se crût obligée de prêter son appui à son alliée, la France, dans la lutte où celle-ci s'engageait pour l'indépendance de l'Amérique.

Mais un agent accrédité par les États-Unis n'avait trouvé à Vienne que des rebuts, tant dans l'office des affaires étrangères que dans la maison du prince de Kaunitz. Joseph II ne pensait et n'agissait pas autrement que sa mère au sujet de l'insurrection américaine : tous deux n'y virent, dès le commencement, autre chose qu'une violence contre le principe de l'autorité suprême ; les sympathies de l'empereur, comme monarque, furent constantes pour l'Angleterre.

Telle était, à cette période de l'histoire d'Amérique, la politique de la maison archiducale et du ministre célèbre qui la servait. Mais l'État prussien avait montré, par la manière

dont il avait supporté le dernier orage, quelles étaient la profondeur et la vigueur des racines jetées par lui dans le sol de l'Allemagne ; l'alliance des maisons de France et d'Autriche ne leur avait apporté aucun avantage, et avait passé comme passe tout ce qui manque de solidité et de sincérité. La Bavière, avec un rang supérieur, subsiste encore comme souveraineté distincte. Les trônes sur lesquels les filles de Marie-Thérèse s'étaient assises se sont écroulés ; les familles qui les occupaient vivent dans l'exil. La fiction du saint-empire romain a disparu, et son ombre seule conserve, à un état tout différent, l'illusion des blasons éteints et des devises des anciens jours. Nous verrons, en avançant dans notre récit, quelle attitude l'Autriche garda vis-à-vis des États-Unis. Kaunitz et les souverains dont il fut l'instrument ne semèrent que des germes de mort ; leur politique servit seulement à retarder jusqu'à la génération présente le développement que la grande monarchie autrichienne a pris sous les yeux des contemporains.

L'Italie, brisée en fragments sans cohésion, avait conservé sa beauté, mais perdu sa vigueur. Dans cette contrée, les États-Unis avaient espéré trouver un appui auprès du grand-duc de Toscane, auquel ils avaient envoyé un commissaire [1] ; le monde retentissait des louanges qu'attiraient à Léopold sa manière de gouverner et le Code des lois promulguées par son influence. Mais cet espoir se trouva déçu. L'Italie méridionale suivait l'impulsion de l'Espagne. Le Pape n'accordait aucune attention à des colonies dont l'union allait former une république, et dont le peuple était plus essentiellement protestant qu'aucune nation en Europe. Mais le génie italien avait toujours vénéré les luttes imposées par

[1] Léopold, second fils de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse, né en 1747, déclaré grand-duc de Toscane en 1767, appelé au trône impérial en 1790, et mort au commencement de l'année de 1792.



le patriotisme; ainsi, tandis que les Américains combattaient pour leur liberté, Filangieri préparait l'ouvrage dans lequel, aux applaudissements des meilleurs esprits, il plaidait pour les droits de la raison dans le gouvernement des hommes[1]. Durant la guerre, la politique des Deux-Siciles, exclusivement commerciale, se régla sur celle du roi d'Espagne, chef de la seconde branche de la maison de Bourbon.

Avec l'empire turc, le cours des affaires américaines amena des rapports considérables, d'abord au début de la guerre, ensuite vers la fin. La lutte des puissances maritimes de l'Europe occidentale semblait laisser le champ libre aux rivalités qui agitaient l'Orient; parmi les hommes d'État anglais, il s'en trouvait qui souhaitaient la paix avec l'Amérique afin que leur pays pût parler avec autorité sur le Bosphore et dans le bassin de la mer Noire.

Des trois puissances du Nord, la Russie était, pour les États-Unis, de beaucoup celle qui importait davantage. La Grande-Bretagne, en recherchant son alliance, poussait l'empressement jusqu'à l'importunité ; mais Catherine II repoussa constamment la demande qui lui était faite d'intervenir dans la guerre entre l'Angleterre et ses colonies, et y répondit par le conseil, plusieurs fois répété, de mettre fin à la lutte en accordant l'indépendance. Le cœur de l'impératrice était tout dans l'Orient. Elle aurait voulu établir sur le Bosphore un empire chrétien, et s'étonnait des dispositions que les gouvernements de l'Europe occidentale témoignaient hautement en faveur de la domination des Ottomans sur Constantinople. Elle avait pour la nation anglaise de l'estime et de l'affection, mais des sentiments tout contraires envers la

[1] Gaetano Filangieri, né à Naples en 1752, mort à la fleur de l'âge, en 1788, au moment où il achevait la composition de son grand ouvrage : *La Science de la législation*. Il fut père du prince de Satriano, si distingué comme homme de guerre et homme d'État pendant les derniers temps de la monarchie sicilienne.



personne de George III et envers ses ministres : elle apercevait clairement leurs fautes, et prédit nettement leur chute. Vergennes, aux yeux de Catherine, était un ministre habile et sage ; mais elle n'avait aucun penchant pour la nation française. (Ce point résulte surtout des correspondances des souverains de l'Autriche, publiées par M. d'Arneth ; *voir* surtout vol. III, p. 208.)

Dans le roi de Suède, Gustave III, neveu de Frédéric le Grand, la France pouvait s'attendre à trouver un ami. La révolution de 1771, qui avait affranchi et augmenté la prérogative royale, était en partie l'œuvre du cabinet de Versailles, qui l'avait aidée par des subsides et dirigée par les conseils de Vergennes, nommé dans ce but ministre à Stockholm. On se rappelait que l'état actuel de Delaware avait reçu de la Suède ses premiers colons, dont les descendants gardaient une affection naturelle pour le pays de leurs ancêtres. Le roi, d'un caractère aventureux, souhaitait la possession d'une colonie, et la France inclinait à satisfaire ce désir[1]. Les Suédois eux-mêmes construisaient et possédaient beaucoup de navires ; leur intérêt était en faveur de l'interprétation la plus large du droit des neutres dans le Code international des mers. Aussi verrons-nous ce prince, dont le courage impétueux n'était pas accompagné de persévérance, paraître, d'intervalle en intervalle, comme le champion résolu de la liberté des mers.

Le Danemark, troisième monarchie du Nord, était lui-même une puissance coloniale, à raison de ses possessions, il est vrai peu considérables, dans les Indes orientales et occidentales, et sur la Côte-d'Or. Le roi de Danemark avait, comme duc de Holstein, siége et voix à la Diète de l'Empire. Son peuple est de noble race : entre les nations de l'Europe, le

[1] En effet, la France lui céda, dans les Petites-Antilles, l'île de Saint-Barthélemy, que la Suède possède encore.



Danemark fut le premier à faire cesser la traite des nègres ; avant la fin du XVIIIe siècle, les derniers vestiges de la servitude personnelle avaient disparu du Danemark. Cette couronne était, en 1778, portée par un roi privé de presque toutes ses facultés, et qui, s'affaiblissant chaque jour, ne gardait plus guère que le titre de l'autorité suprême. L'héritier du sceptre était un enfant de dix ans dont la mère, condamnée pour infidélité, avait achevé, jeune encore, sa vie dans l'exil. Le conseil d'État, dont le frère du roi était membre, se trouvait partagé en deux fractions presque égales. La reine douairière, charitable jusqu'à l'imprudence, cherchait à se mêler dans les affaires de l'État ; rien de suivi ni de solide dans l'administration. Le comte de Bernstorf, ministre des affaires étrangères, Hanovrien de naissance, affichait la croyance que le repos, la force, la prospérité de la société politique reposent sur ce principe qu'aucun peuple ne peut avec justice renoncer à la fidélité et à l'obéissance dues au souverain légitime, et par conséquent se déclarer indépendant. Bernstorf, en conséquence, veillait à ce que son pays ne fît rien qui favorisât, ou seulement parût favoriser la cause américaine. Complaisant pour les suggestions de la cour d'Angleterre, il défendit aux sujets danois d'envoyer des armes et des munitions, même dans les îles du golfe du Mexique appartenant à cette couronne [1], dans la crainte que des armateurs des États-Unis n'allassent les y chercher. Les ports du Danemark et ceux de la Norwége furent en même temps fermés aux croiseurs américains. Et néanmoins, l'intérêt de son commerce forçait le Danemark à pratiquer et réclamer les droits de la neutralité dans les affaires maritimes.

C'est au sein des montagnes et aux bords de la mer que

[1] Les îles de Sainte-Croix, Saint-Jean et Saint-Thomas, la dernière considérable par son port et sa situation au centre de l'archipel des Petites-Antilles, avaient été cédées par la France à la couronne de Danemark, en 1733.



la liberté politique avait ses demeures favorites. Deux puissantes républiques, entre celles qui subsistaient au siècle dernier, avaient leur siége, l'une autour des sources du Rhin, et l'autre auprès de ses embouchures. L'Amérique, en organisant sa confédération, s'appuyait sur l'exemple de la Suisse. La date de la Ligue helvétique remontait à l'époque où les monarchies les plus considérables s'étaient établies ; le bon ordre, l'industrie laborieuse, la moralité et la législation donnaient, en Suisse, la stabilité à un gouvernement républicain pratiqué par les deux races teutonique et romane. L'existence même de la Suisse mettait hors de doute ce point que la civilisation moderne est compatible avec la durée de confédérations populaires sur une grande échelle [1]. Un des officiers généraux les plus considérés au service britannique, Haldimand, était Suisse de naissance ; mais jusqu'alors l'Angleterre n'avait point obtenu de régiment suisse *capitulé*, et ne recrutait pas ses troupes dans les cantons. L'Amérique n'attendait de la Suisse aucune assistance directe ; mais elle vénérait dans ce pays le précurseur de ses propres destinées. Si la cause des États-Unis eût été perdue, le projet d'Alexandre Hamilton était de se retirer avec sa fiancée à Genève, « le pays, » disait-il, « où » la nature et la société sont dans leur plus grande perfec- » tion. »

L'intérêt le plus profond et le plus douloureux s'adresse à la République des Provinces-Unies des Pays-Bas : car la guerre entre l'Angleterre et l'Amérique prépara le tombeau de ses institutions et marqua l'époque de son déclin. De toutes les branches de la famille germanique, celle qui avait

[1] Les treize cantons et leurs alliés composaient, en 1776, une Confédération de vingt-deux États souverains auxquels appartenaient des provinces sujettes dans des pays allemands, français et italiens de langage. La population de cet ensemble n'était pas beaucoup inférieure à celle des provinces anglaises sur le continent américain.



commencé par racheter d'une mer dangereuse les alluvions de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin, transformant en terres fertiles leurs sables mouvants et leur limon stérile, celle-là fut, sans comparaison, celle qui embrassa les plus durs sacrifices et fit les plus heureux efforts pour la cause de la liberté de la conscience, de la liberté du commerce, de la liberté sous la loi. La République fondée dans ces provinces fut une fille de la réformation. Pendant trois générations, les intérêts les plus élevés de l'humanité furent confiés à sa garde. Pour défendre les objets les plus sacrés de la vie intellectuelle et morale, les matelots, les possesseurs du sol, les marchands de la Hollande devinrent une pépinière de héros et de martyrs. Ils triomphèrent de la force matérielle, de l'oppression, des désastres même ; et du sein d'une guerre cruelle firent sortir les semences de l'espérance et de la vie pour les générations à venir. Leur existence fut toujours une lutte vigilante contre l'Océan qui bat leurs digues, contre les rivières qui débordent sur leur sol, contre des voisins qui convoitaient leur territoire, enfin contre l'Angleterre, leur inexorable rivale dans les bénéfices du commerce. En proportion de leur nombre, les peuples des provinces amies étaient au premier rang pour les produits de l'agriculture et ceux du trafic. Ils furent également les premiers dans la fondation du crédit, qui résulte de la probité et de la ponctualité à tenir ses engagements; les premiers encore à reconnaître clairement que les grands intérêts matériels prospèrent à l'ombre de la liberté. Leur pays demeurait l'asile des idées qui devaient renouveler l'intelligence politique en Europe, en même temps que le refuge des esprits sur qui ces idées attiraient la persécution. En matière de liberté de conscience, la Hollande était la lumière du monde. Du cœur de ces populations discrètes, lentes et sérieuses, disposées à la réflexion dans la solitude, sortirent les publi-

cistes qui, dans l'esprit de la justice, reconstruisirent le code des « lois de la nature et des gens. »

En 1674, après que, pendant un quart de siècle, l'Angleterre eut travaillé à ruiner par la guerre et par sa législation [1] le commerce des Provinces-Unies, les deux puissances consolidèrent la paix qu'elles venaient de conclure au moyen d'un traité de commerce dans lequel les droits des neutres furent garantis en termes les plus formels et les plus intelligibles. Non-seulement on reconnut le principe que le pavillon couvre la marchandise, mais encore, par des clauses affirmatives et négatives, il fut stipulé que les bois de construction, les agrès et le reste des objets servant à l'équipement des navires seraient exclus de la liste des objets regardés comme contrebande de guerre.

En 1688, l'Angleterre avait contracté envers les Provinces-Unies l'obligation la plus haute qu'une nation puisse devoir à une autre. Elle se sentait impuissante à recouvrer par elle-même ses libertés politiques; des hommes de guerre et d'État venus des Provinces-Unies l'en remirent en possession. Locke rapporta de son exil en Hollande la théorie du gouvernement que des penseurs presbytériens avaient élaborée dans cette partie du continent, et produisit ce livre qui, pendant un siècle, fut le texte du dogme politique chez les amis des institutions libres.

Pendant les longues guerres pour l'affermissement de la dynastie protestante en Angleterre, et pour la succession de la monarchie espagnole, la République, bien qu'elle n'eût dans ces deux questions qu'un intérêt médiocre, se montra l'alliée fidèle et zélée de la nation anglaise. Les soldats et les vaisseaux de la Hollande n'eurent pas une part moindre que ceux de la Grande-Bretagne dans la conquête de Gi-

[1] Il s'agit, ici surtout, de l'*acte de navigation*, l'une des œuvres principales du protectorat d'Olivier Cromwel.

braltar ; mais des deux alliés , le plus fort , à la paix, s'appropria les avantages de la victoire, tandis que les Provinces-Unies , épuisées par la guerre et pliant sous le faix d'une dette publique disproportionnée à leurs ressources, demeuraient affaiblies dans leurs moyens de défense pour l'avenir.

Pour des services si éclatants, si fidèles et non payés de retour, la République aurait pu du moins s'attendre à trouver dans l'Angleterre un boulevard protecteur. Cependant, durant la guerre de Sept-Ans , et malgré des obligations stipulées par des traités, des bâtiments hollandais furent saisis et condamnés pour des contraventions aux principes arbitrairement établis par les amirautés anglaises à l'égard des neutres, en matière de blocus et de contrebande. Les pertes subies par le commerce hollandais sur ce chapitre étaient, en 1758, évaluées à plus de douze millions de florins. En 1762 , quatre bâtiments de commerce , escortés par une frégate , furent pris après un engagement ; la frégate fut , à la vérité , rendue ; mais Grenville , secrétaire d'État en exercice , annonça par une dépêche à l'envoyé britannique à la Haye que l'Angleterre entendait maintenir le droit d'arrêter tout vaisseau hollandais qui serait rencontré porteur de munitions navales.

De telles violences ne pouvaient que détacher à la longue le peuple des Provinces-Unies de sa liaison avec l'Angleterre. Des prises adjugées contre le bon droit compensaient-elles par leurs profits, pour l'Angleterre, l'affection d'un allié qui se recommandait par un siècle de dévouement ? Ce ne fut pas le pis encore : le gouvernement anglais voulut prendre avantage des imperfections existant dans la constitution fédérale pour fomenter les divisions des partis , et celui du Stathouder fut gagné à sa cause par des influences auxquelles contribua la corruption.

D'autre part , beaucoup de considérations rendaient chère

au peuple des États-Unis la République de Hollande. Ce pays avait été l'asile des *Pèlerins*, ces patriarches de la Nouvelle-Angleterre, et leur premier séjour alors que la rigidité de leurs principes de conscience les avait éloignés de leur terre natale [1]. C'est de Hollande que ces généreux émigrants avaient emporté le principe de la tolérance religieuse, mise en pratique pour la première fois dans la province de Rhode-Island. La colonisation de la vallée du fleuve Hudson avait été l'œuvre des Hollandais, et, dans les nouveaux États de New-York et New-Jersey, les descendants de ceux-ci conservaient encore le langage, les coutumes et l'organisation ecclésiastique de leur mère-patrie. Dans la lutte que les colonies anglaises soutenaient contre l'Angleterre, les Hollandais croyaient voir une répétition de leur propre histoire, tandis que les Américains puisaient dans l'exemple des Provinces-Unies la certitude qu'un peuple faible mais résolu peut finalement triompher des efforts et des ressources des plus puissants et opulents empires.

[1] Voir l'*Histoire de la Nouvelle-Angleterre*, sur les documents authentiques tirés des archives de Boston et de New-Plymouth, par M. Robert C. Winthrop et ses collaborateurs. Les Pèlerins arrivèrent en Amérique au commencement du règne de Charles Ier, entre les années 1625 et 1630.

CHAPITRE II.

L'ALLEMAGNE ET LES ÉTATS-UNIS.

1773. — Les nations qui vivaient entre les Alpes et la mer du Nord, entre la monarchie française et les domaines de la race slave, ne possédaient point de colonies en Amérique ; cependant elles contribuèrent à donner au peuple qui se développait dans cette partie du monde ses conditions d'existence, ses lois sociales. Essayons de remonter à leur origine. Nous n'irons pas puiser dans les annales de l'Allemagne, mais nous distinguerons dans le caractère allemand les intérêts universels que l'éternelle Providence a confiés spécialement à la garde de cette portion de l'humanité. Suivant la poétique expression de George Eliot, « nous remontons aux sources éloignées de notre génération pour avoir la conscience plus complète de la vie qui nous est propre. »

Le plus antique monument de la race germanique est son idiome. Dans le cours de siècles que nous ne pouvons compter, il fut le compagnon de leurs migrations depuis l'Asie centrale : c'est un langage copieux, élastique, invitant aux libres développements et aux combinaisons logiques qui portent en elles leur explication ; il se prête également aux usages de la vie journalière et aux images de la pensée, aux descriptions de la nature et aux abstractions de la métaphysique.

Les Germains avaient une classe de nobles héréditaires ; mais leur langue ne possédait pas de nom pour exprimer

l'idée de l'esclavage. Les observateurs étrangers qui, les premiers, ont décrit leurs coutumes constatèrent que leurs chefs de guerre, leurs juges et, dans des limites plus resserrées, leurs rois (dans plusieurs nations on ne connaissait pas cet office) étaient les produits de l'élection et pouvaient être révoqués. Le pouvoir monarchique était toujours tempéré, chez les Germains, par l'action d'assemblées délibérantes et par la liberté qui faisait l'essence des institutions. Au premier conquérant qui porta dans le cœur de leur pays les armes romaines, une apparition féminine signifia l'ordre du retour, et la tradition des camps était que Drusus obéit à cette voix ; les légions ne purent ensuite dépasser. les districts frontières de la Germanie, vers l'ouest et le midi.

Les Teutons devinrent alors la race la plus belliqueuse et la plus solide de l'Europe. Pendant plus de quatre siècles, leurs branches occidentales demeurèrent sur la défensive, gardant contre les progrès de la domination romaine l'indépendance du Nord ; ensuite, comprenant leur force et possédés par un esprit d'émigration guerrière, les Germains renversèrent l'empire d'Occident. Leurs flottes dominèrent la Méditerranée et prirent Carthage [1] ; d'autres Teutons changèrent le nom de la Gaule en celui de France ; les Saxons firent l'Angleterre, et s'emparèrent des basses terres de l'Écosse.

Les territoires occupés d'une manière plus permanente et depuis un temps plus ancien par la race germanique étaient hérissés de forêts, semés de marécages, entrecoupés par des chaînes de montagnes que les connaissances des habitants de ce pays ne leur donnaient pas le moyen de percer par des routes. Séparés, en conséquence, dans ce pays sauvage, en tribus qui communiquaient difficilement entre elles, les

[1] Les expéditions maritimes et la domination de la Méditerranée furent spécialement l'œuvre des Goths et le triomphe des Vandales.

Germains, portés dans différentes régions par leurs émigrations conquérantes, perdirent la tradition de leur origine commune, et n'eurent plus le sentiment de leur fraternité. Du ve siècle jusqu'au xiie, les hommes libres qui formaient le corps des nations germaniques changèrent à leur volonté d'habitations, acquérant par leur travail la propriété de terres sans maîtres et, pour ainsi dire, écrivant par la charrue leurs titres de possession dans les domaines de leur race.

Avant que le christianisme, religion de guerre, mais contre les transgressions du monde, fût devenu le culte officiel de l'empire romain, il trouva dans l'âme des peuples goths des instincts de sympathie. Le plus ancien document écrit des langues teutoniques est un fragment considérable d'une traduction des Saintes Écritures[1]. La religion du Christ eut plus de peine et de lenteur à s'établir chez les Germains du Nord. Le grand missionnaire anglo-saxon Boniface[2] gagna dans la Hesse et la France orientale des tribus entières à la foi que leur prêchait un homme de leur race; mais l'organisation des nouvelles Églises fut l'œuvre d'un pouvoir fondé sur la centralisation ; les évêchés et les abbayes, fondations de Boniface, furent, dès leur origine, rattachés au siége de Rome par les liens de l'obédience.

Au viiie siècle, une lutte où il ne s'agissait de rien moins que de l'existence, fut, dans l'Europe occidentale, engagée entre l'islam et le christianisme, c'est-à-dire entre un culte qui n'a pas élevé ses adhérents au-dessus du monde matériel et une foi qui sanctifie les intuitions de la raison. Ce fut un héros de la race teutonique, Charles Martel, qui conduisit au combat les populations devenues chrétiennes de la Gaule et de la

[1] L'unique exemplaire de cette traduction partielle des deux Testaments, par Ulphilas, apôtre des Ostrogoths, est conservée à Upsal, dans le *Codex argenteus*.

[2] Son nom saxon était Winfrid.

Germanie, et qui remporta pour elles et pour le monde la victoire dont les conséquences assurèrent la suprématie à la doctrine de la vérité révélée par une lumière supérieure, toujours présente dans l'humanité.

Pendant beaucoup de siècles, l'absence de sécurité dans les conditions de l'existence avait réduit le monde au désespoir. Dans l'ouest et le centre de l'Europe, on ne connaissait que deux forces qui pussent rétablir le règne de la loi, et préserver les progrès de la civilisation renaissante : c'était la monarchie suprême et la religion universelle, Empire et Catholicité. Leurs traditions communes, leurs points d'appui se réunissaient dans Rome, dans son nom et ses souvenirs. L'humanité ne gardait la mémoire d'aucun établissement dans lequel les droits civils des peuples les plus divers eussent été protégés par une puissante unité de législation, si ce n'était l'empire romain ; de même, l'Église chrétienne proclamait la fraternité de tous les hommes devenus membres d'un seul corps spirituel. La société aspirait à la régénération par l'établissement d'un ordre solide ; en même temps, il lui fallait un prince qui éprouvât de la sympathie pour les classes inférieures, et doué d'un génie inventif, d'un orgueil bien fondé, d'une volonté inflexible, capable, à l'aide de ces qualités, de parvenir, aux acclamations du monde, aussi près que possible du but où ces deux grandes idées auraient trouvé leur réalisation. Comme sa récompense de la victoire qu'il avait remportée à Poitiers sur l'armée des Sarrasins, le prince germain Charles Martel assura le titre et la dignité de roi, si ce ne fut à lui-même, du moins à son fils, couronné avec le concours du Pape, sacré même par sa main.

Le petit-fils de Charles Martel, Charles le Grand, porta le christianisme, par la force des armes, juqu'à la mer du Nord, imposant aux Saxons de la Germanie inférieure tout ensemble son allégeance et sa religion ; il divisa cette con-

quête en diocèses, assignant à chaque évêché une dotation en biens-fonds et une juridiction définie. Après avoir de la sorte achevé la consolidation territoriale de la Germanie, il voulut asseoir les bases de sa puissance sur l'organisation des familles libres germaniques. Il s'efforça d'empêcher que leur nombre se réduisît ni qu'on empiétât sur leurs droits. Il franchit les Alpes, s'empara de la Lombardie, reconduisit le chef de l'Église, alors fugitif, à sa ville épiscopale, la cité de Rome. Ce fut là que, la veille de la fête de la Nativité de l'année 800, premier jour d'un nouveau siècle (et même alors de la nouvelle année), dans la basilique de Saint-Pierre, aux acclamations d'une assistance qui représentait réellement le monde occidental, Charles le Grand reçut la couronne impériale des mains du Pape, placé sous sa protection. Cette couronne était, dans la croyance des Romains, celle du monde, celle de l'Italie immédiatement, et le gage de l'autorité suprême sur les nations chrétiennes.

Le Pape, de ce jour, était l'obligé de Charles; il s'inclina solennellement devant lui. La dignité de Souverain Pontife avait été inséparable, dans les temps antérieurs, de celle d'empereur des Romains [1]; avec la charge de la monarchie universelle, Charlemagne, gardien des clefs du tombeau de saint Pierre, prit sur lui la direction suprême de l'Église [2].

La chrétienté orthodoxe crut voir dans la réformation de l'empire romain l'accomplissement d'une ordonnance divine destinée à durer jusqu'à la fin des temps, et à préparer, par l'accomplissement des prophéties, le règne du Christ sur tout l'univers. Léon III proclamait la suzeraineté de Charles sur toutes les puissances temporelles; mais Rome ne se résolut

[1] Ce fut Gratien qui, le premier entre les empereurs chrétiens, fit ôter de la liste de ses titres celui de *Pontifex maximus* de l'ancienne religion. Son règne dura de l'an 379 à l'an 383.

[2] Döllinger, *Der Kaiserthum Karls des Grossen;* Sybel, *Die Welsche Nation und das Kaiserreich;* Villemain, *Histoire de Grégoire VII.*



point à reconnaître dans la succession des empereurs un droit certain et permanent qui leur aurait assuré dans le gouvernement de l'Église une prérogative souveraine. Il n'aurait point été dans l'intérêt de l'humanité, ni même pour l'avantage de l'Empire, que les papes eussent de cette manière abdiqué leur indépendance. En effet, si le conflit qui s'éleva pendant le moyen âge entre la Papauté et l'Empire fut cause de grands désastres pour bien des générations, son issue préserva l'humanité de calamités pires encore. L'Allemagne, suivant la belle expression de Leibniz, avait reçu de la destinée la mission d'éclairer les nations ; mais ce n'était pas à la façon dont le comprenait le moyen âge qu'elle devait répandre la lumière et la liberté. Si Charlemagne, rénovateur du césarisme romain, était parvenu à joindre la domination sur la conscience individuelle et collective des hommes à la plénitude du pouvoir militaire, législatif, administratif, qui était déjà dans sa main, qu'en serait-il résulté ? Une stagnation de la pensée, un niveau infime des facultés, un sommeil du génie créateur, durant, peut-être, des milliers d'années ; mais dans tous les temps, pour toutes les intelligences, justice et vérité demeurent ce qu'elles sont. Leur donner dans l'empereur un gardien unique, investi d'une autorité illimitée d'interprétation et d'application de leurs règles, aurait abouti à renverser les droits de la raison, à établir un despotisme sans contrepoids ni barrière, à ruiner les meilleurs attributs de l'ordre moral et politique dans ce monde, quelque chose de semblable à ce que de soi-disant philosophes de la nature rêvent dans l'avenir pour les cieux et pour la terre, à la condition que rien n'existe en dehors de ce que les sens peuvent percevoir.

Des deux grandes conceptions que Charlemagne avait unies dans son système, celle d'une monarchie universelle appartenait à un passé qui ne pouvait ressusciter. Ce que le

grand empereur put accomplir fut, bientôt après sa mort, réduit en fragments par les ambitions égoïstes de ses descendants, par l'opposition des nationalités et par la force naturelle des divisions géographiques.

L'autre pensée, le christianisme, devait vivre d'une vie qui lui fût propre. C'est malgré la résistance obstinée du pouvoir impérial dans l'ancienne Rome que l'Église s'était élevée à une vie puissante, à laquelle l'Empire, en se convertissant à la foi, ne put jamais s'approprier et se subordonner entièrement. Après un siècle d'une confusion qui semblait sans remède des deux côtés des Alpes, la maison de Saxe rétablit l'union et l'ordre au sein de la nation teutonique, par le ministère d'Henri l'Oiseleur, le roi, dit un sage historien (Waitz), le plus énergique et le plus digne que l'Allemagne eût jamais[1]. Son fils Otton, premier du nom, pendant vingt-cinq ans de règne, resserra encore les liens qui unissaient les différentes nations de la Germanie, affermit leur frontière en refoulant hors d'elle les tribus étrangères à qui les papes avaient eu recours afin de pacifier l'Italie[2]; lui-même passa les Alpes, et, cent quarante-huit ans après la mort de Charlemagne, s'étant engagé par un traité formel à respecter l'indépendance du Pape, Otton fut couronné à Rome premier « empereur romain de la nation germanique. » Appelé comme libérateur de l'Italie déchirée par ses discordes et les ravages de nations *infidèles*[3], Otton fit comme Charle-

[1] Henri, de la maison de Billung, duc de Saxe, élu roi de Germanie en 919, régna jusqu'en 936. Otton, son fils, surnommé le Grand, n'eut point de compétiteur à la couronne royale, ensuite impériale, qu'il porta jusqu'en 973.

[2] C'étaient des Hongrois, à l'invasion de qui Otton fut le premier à imposer des limites certaines. Renfermés dans le territoire qui leur était abandonné, ils ne tardèrent point à entrer dans la grande famille chrétienne.

[3] Les mêmes Hongrois et les Arabes ou Sarrasins, alors dominateurs de la Méditerranée.

magne : il voulut être maître de l'État et de l'Église ; mais, pour renouveler l'autorité que Charles avait possédée, il manquait à Otton de représenter, ce qu'il ne put faire jamais, l'idée de la monarchie universelle. Des royaumes dont l'ensemble était beaucoup plus considérable que le « saint-empire romain, » et qui forment aujourd'hui les États de France, Grande-Bretagne, Espagne, Hongrie, d'autres encore, ne pouvaient reconnaître à l'empereur aucune suprématie dans l'Église, dont la catholicité est le caractère essentiel. Et pourtant, agissant comme si le pouvoir double dont il s'était emparé eût été permanent, Otton imagina de balancer par l'autorité des évêques celle des princes séculiers de son empire; ainsi, les évêques, devenus grands vassaux, eurent l'obligation d'envoyer, si ce n'était de conduire, les contingents militaires de leurs domaines à l'*host* du suzerain. L'union de la couronne royale d'Italie à celle de la Germanie (mais à un titre inférieur) ouvrit bien à l'Allemagne diverses sources de culture intellectuelle, mais fut la cause d'infinies calamités. Les deux puissances, Pape et Empereur, devenaient solidaires, non dans une balance bien définie d'autorité, ni dans une alliance dont l'un et l'autre auraient recueilli les bénéfices, mais dans une confusion de prétentions opposées qui rendait inévitable un conflit prolongé dont il était impossible que l'empereur sortît victorieux.

Un autre débat devait s'établir entre l'empereur et les princes séculiers ses vassaux; le résultat de celui-ci n'était pas douteux non plus. En effet, les vassaux étaient pourvus de leurs fiefs en vertu d'un droit établi de succession, tandis que la couronne impériale était élective. Or, les électeurs tenaient le roi dans leur dépendance, parce qu'il était en leur pouvoir de mettre leurs votes au prix de concessions stipulées par des *capitulations* expresses.

L'antagonisme entre les papes et les empereurs une fois établi d'une manière chronique, l'issue en était certaine comme celle du conflit noté plus haut. Le Pape réduisait son antagoniste à l'impuissance en gagnant les princes ses vassaux : il lui suffisait pour cela d'appuyer leurs prétentions à l'agrandissement et à l'indépendance ; quant aux prélats et au reste de la hiérarchie sacerdotale, le Souverain Pontife en disposait en vertu de liens dont eux-mêmes ne contestaient pas la force supérieure. En outre, c'était du côté du Pape que se trouvait l'idée de l'universalité. Sans doute, l'Empereur se regardait comme le successeur de César Auguste ; mais les rapports qu'il était forcé d'entretenir avec les États du reste du monde démontraient que cet héritage n'était qu'une illusion ; le Pape, au contraire, représentait la royauté du Christ, et dans la chrétienté entière on reconnaissait cette royauté comme n'ayant pas de bornes. La résidence de l'Empereur semblait être essentiellement fixée au milieu des épaisses forêts du Nord, froides et lointaines, tandis que le fait de gouverner Rome investissait le Pape d'un prestige de suprématie sur un monde qui avait obéi à la Ville éternelle. Un autre point était plus décisif encore. Sous l'organisation féodale, la couronne n'avait aucun moyen de s'adresser directement au peuple, de réclamer son appui ; le Pape, au contraire, avait, par le moyen du clergé, accès à toutes les consciences, dans les châteaux et dans les plus humbles demeures ; il était puissant auprès du peuple et par le peuple. L'Empereur avait droit au serment de ses vassaux : le Pape recevait l'hommage de toute l'Église militante. L'Empereur ne pouvait gouverner que par l'office de lieutenants qui souvent désobéissaient à ses ordres : le Pape était servi par les prélats et les ecclésiastiques inférieurs, lesquels recevaient sa parole comme la voix d'une infaillible autorité. Deux cent soixante-trois ans

après le couronnement de Charlemagne, Grégoire VII, voyant l'affaiblissement du pouvoir central de l'Empire, et s'étant, par l'imposition du célibat au clergé, rendu maître plus exclusif de ce grand corps, déclara que seul il donnerait désormais l'investiture aux prélats du monde chrétien. L'empereur Henri IV était alors très-jeune et d'un esprit léger; Grégoire le contraignit, de défaite en défaite, à la pénitence de Canossa et à la reconnaissance formelle des prétentions pontificales : le siége de Rome, souverain des consciences, dominait ainsi sur les rois. Un peu plus d'un siècle après ce triomphe gagné sur un prince dissolu et sans énergie, un souverain bien différent, Frédéric Barberousse, le sage et puissant empereur, reconnut la nécessité d'abandonner une résistance aussi stérile que longue ; et ce fut dans la maturité de l'âge qu'à Venise, Frédéric Ier concéda virtuellement au Pape ce que prétendait Alexandre III.

De semblables victoires sur les empereurs les plus puissants de la nation allemande ne pouvaient échoir aux pontifes de Rome à moins que, dans quelque mesure, le droit ne fût de leur côté. En disputant au prince séculier la domination absolue des consciences, les papes défendaient les droits sacrés de l'humanité, sous la garde de la Providence. Mais ce despotisme dont, à bon droit, ils empêchaient les empereurs de s'emparer, les papes, à leur tour, cherchèrent à le tenir en réserve pour leur propre avantage. Lorsque le César eut été privé du gouvernement des consciences, l'œuvre n'était faite qu'à moitié si le Pape n'y renonçait au profit du commun des hommes et n'accédait à l'émancipation complète des intelligences.

N'y avait-il alors dans la chrétienté aucun peuple qui fût capable, ne comptant que sur lui-même, de revendiquer les droits de tous? Durant le conflit entre l'Empire et le sacerdoce, il se trouvait bien en Allemagne une population rurale

et libre, en possession d'une civilisation dont les éléments lui appartenaient depuis le berceau de sa race ; mais elle était dépourvue de toute protection ; de génération en génération, sa force numérique diminuait, la propriété du sol lui échappait, ses libertés personnelles étaient disputées. La noblesse féodale appesantissait son joug sur elle, et graduellement la transformation en classe sujette la réduisit à l'état du *villenage*. N'ayant plus d'ensemble et point d'armes, elle ne pouvait rien pour sa propre défense ; il fallait qu'elle attendît qu'un appui lui fût présenté, à l'aide duquel sa condition serait relevée.

Il est vrai que dans la Suisse, qu'une ceinture de montagnes [1] séparait également de l'Italie et du reste des contrées germaniques, des peuplades libres surent préserver leurs droits d'origine contre toute usurpation ; mais elles furent les seules. Graduellement autour d'elles, s'organisa cette confédération républicaine qui maintenant est de date plus ancienne que les constitutions des États qui l'environnent, un État libre, debout comme les Alpes qui l'appuient. Dans tout le reste des pays teutoniques, la noblesse profita de l'époque de confusion pendant laquelle les lois se taisaient pour agrandir ses biens propres, accroître les charges de ses tenanciers, et finir par attacher à la glèbe les cultivateurs qui jusqu'alors avaient joui de la liberté personnelle [2].

Les marchands et ceux qui s'adonnaient aux professions mécaniques eurent un sort meilleur. Pour eux, dans un siècle où tout était troubles et violences, il ne pouvait y avoir de sûreté que dans leur union et dans leur courage. Aussi

[1] Il s'agit ici de la Suisse primitive, celle des quatre cantons.

[2] Il y eut pourtant d'autres exceptions, notamment dans la Frise orientale et chez la peuplade héroïque des Ditmarses, dans le Holstein occidental. En leur ôtant, par une guerre acharnée (de 1474 à 1559), l'indépendance politique, les rois de Danemark leur laissèrent au moins la liberté de leurs personnes.



de libres communes furent établies dans les vallées du Rhin et du Danube, en nombre tel que le mouvement bruyant de leur activité était perceptible d'une cité à l'autre. Le long et dans la proximité des deux mers qui baignent l'Allemagne, la Hanse, ou ligue des villes libres, étendit une chaîne depuis les ports de la Flandre jusqu'au fond des golfes de Finlande et de Livonie ; elle transforma, dans la ville allemande de Dantzig, le vieux marché de Godiscanzia ; Elbing, Kœnigsberg, Memel, Reval et Riga furent ses membres ou ses associées; elle eut, dans l'intérieur des terres, des comptoirs à Gœttingen, Erfurt, Magdebourg, Breslau, et même Cracovie, avec de grands établissements d'une part à Londres, de l'autre à Novgorod. Les constitutions de ces communautés florissantes prenaient pour modèle le droit de Lübeck ; leur union, tant qu'elle fut solide, maintint à l'alliance, composée de près de quatre-vingts cités, le premier rang dans le monde commercial, comme pouvoir maritime.

De même que, par la résolution hardie de Simon de Montfort, le Parlement d'Angleterre fit une place à la représentation des *Bourgs* (c'est-à-dire des communes) [1], ainsi, dans la Diète des États d'Allemagne, un *banc* fut accordé aux représentants des villes libres. C'étaient de véritables républiques ; dans leur enceinte, et dans celle de villes dont les priviléges étaient moins étendus [2], se trouvaient réunis les meilleurs principes qui fussent alors reconnus par le monde occidental en fait d'administration libre pour chaque communauté, et d'arrangements financiers ; c'est encore là que les arts et les sciences étaient cultivés, que florissait l'industrie, que l'habitude de voir et comparer des contrées

[1] Sous le règne de Henri III, en 1065.

[2] Telles que Trèves, Mayence, Brunswick, et quelques autres villes, nominalement sujettes de princes ecclésiastiques et séculiers, mais jouissant, en fait, d'une entière autonomie.

différentes et des religions non moins diverses disposait à la tolérance, et que l'activité de l'esprit conduisait aux recherches expérimentales.

Nous avons vu les empereurs prétendre à réunir dans leurs mains les prérogatives spirituelles d'un pontificat suprême et le pouvoir absolu d'un chef militaire. L'Empire était, par sa nature, en contact obligé avec toutes les nations qui gardaient l'héritage de la civilisation romaine ; il avait également, soit en paix, soit en guerre, des rapports avec les Musulmans d'Afrique et d'Asie, surtout ceux des États arabes en Syrie et en Égypte ; ces relations multiplièrent en Allemagne les germes féconds d'une culture destinée à produire bientôt les fruits les plus variés. Cependant, la victoire absolue du Pape sur l'Empereur fit, en Allemagne, succéder à une domination qui aspirait à tout posséder, non point un état de liberté politique, mais une véritable anarchie ; plusieurs centaines de juridictions séparées : princes, comtes, seigneurs, évêques, abbés, abbesses même, et prévôts, villes autonomes, loin d'organiser entre elles une vie politique libre, maintenaient le pays en état de dissolution permanente. Le triomphe de la hiérarchie avait détruit la grandeur de la nation, créée par l'énergie féconde de la dynastie saxonne [1] ; l'empire des Henri et des Otton put durer aussi longtemps que l'idée de l'unité fondamentale de la nation germanique subsista dans les convictions et les plus intimes affections du peuple. Mais, au bout de quatre siècles, il ne restait plus que le fantôme de l'empire romain renouvelé. Sa couronne n'était plus qu'un joyau ; la dignité impériale était renfermée dans de vaines préséances ; le prince chargé de ce grand titre n'employait la fiction qui en remplaçait la réalité à rien de plus qu'à l'agrandissement de

[1] Sous cinq rois et empereurs, depuis l'an 919 jusqu'à l'an 1024.



sa maison particulière. Il ne pouvait songer à prendre l'initiative de réformes qui eussent rajeuni la nation, dont il avait cessé d'être le protecteur. Il ne restait de l'empire d'Otton le Grand que ce qui, avant Otton, restait de l'empire de Charlemagne : un nom et une ombre. Or c'est de sources vives que doit découler la guérison des peuples et le renouvellement de leur existence.

Si l'on accepte la théorie des avocats officieux du siége de Rome, la Sagesse éternelle a sur terre pour représentant infaillible le Pontife romain. Il en résulte qu'à lui doit appartenir la décision sur toutes les questions qui, dans la vie publique et dans la vie privée, se rattachent à l'ordre moral. « Je suis, » écrivait Grégoire VII à Guillaume le Conquérant, « responsable des actions de chaque roi. » Dès lors, il devait revendiquer le droit de déposer tel souverain qu'il jugerait indigne du trône, et cette sentence obligeait la conscience des sujets qui avaient accepté le dogme de l'infaillibilité. Il fallait que le Pape prétendît au droit d'ôter et de donner la couronne impériale et toutes les autres, de disposer même des possessions de tous les hommes. Ce principe fut déclaré dans la bulle d'excommunication fulminée contre Henri IV par ce même Grégoire VII. Le Pape se croyait le droit de relever les sujets de leur serment d'allégeance, de dispenser les princes des engagements les plus solennels, d'imposer à ceux d'Allemagne le choix unanime d'un nouvel empereur désigné par lui, ou bien encore de se passer de ce simulacre d'élection, et de procéder lui-même, avec le Conseil des cardinaux, à donner un chef à l'Empire. Seul oracle de la vérité, il entendait assujettir l'histoire elle-même à fortifier les théories romaines par l'admission de documents apocryphes (Plato, *de Republica*, liv. II, ch. VII). Pour lui, le passé n'était point clos par une barrière indestructible. Tout exercice du raisonnement sur un dogme imposé étant

proscrit, l'Inquisition romaine pénétrait de droit dans les pensées les plus secrètes de tous les esprits, et contre les désobéissants elle était armée des moyens les plus redoutables : amendes, emprisonnement et, comme conséquences de l'excommunication, le bûcher et le glaive. Un interprète reconnu infaillible dispose des lois mêmes de la morale, sans être contenu par aucune réciprocité de prérogative, sans avoir à rendre aucun compte de ses actions.

Platon nous enseigne qu'en Grèce des mendiants audacieux assiégeaient les portes des riches, cherchant à leur persuader qu'ils avaient le pouvoir d'absoudre des conséquences de fautes commises même par leurs ancêtres : « Ils disaient que, pour les vivants et pour les morts, il y a » des cérémonies expiatoires qui délivrent des peines en- » courues dans la vie future, tandis que d'affreux tourments » menacent ceux qui dédaignent d'accomplir ces rites » (Plato, *de Republica*, liv. II, ch. VII). La méthode pratiquée sur une petite échelle par des gens sans aveu, dans l'État athénien, devint, sous la direction de la curie romaine, un système étendu à tout l'univers. Le trafic des indulgences régulièrement organisé fournit un revenu considérable au Trésor pontifical. Encore en 1518, par une décrétale du 9 novembre, Léon X affirmait qu'en vertu de sa prérogative, comme vicaire du Christ, successeur de Pierre, « il avait le » pouvoir de remettre leurs péchés aux morts et aux vivants » de la même manière. »

Le pouvoir absolu, quelle qu'en soit la nature, conduit tôt ou tard à leur perte ceux qui en font usage. Ce pouvoir absolu sur les intelligences, après avoir triomphé de la résistance des empereurs, et s'être maintenu pendant des siècles, finit par ruiner, et cet événement était inévitable, les facultés intellectuelles et le sens moral de ses dépositaires.

La terre sentait le poids des ténèbres qui la couvraient, et soupirait après le retour de l'aurore.

Cette lumière qui s'éleva sur l'univers fut allumée par le fils d'un paysan de la Thuringe, travaillant dans les mines d'Eisleben. Élevé à l'école de Paul de Tarse et d'Augustin d'Hippone, Luther enseigna que l'autorit de Dieu ne peut être personnifiée dans un homme ; que le Pape est en droit de refuser le caractère divin à l'autorité de l'Empereur, mais qu'il ne saurait sans blasphémer s'arroger à lui-même une autorité divine. Les prêtres, disait-il, n'ont aucun pouvoir spécial sur les âmes ; tout fidèle, membre de l'Église, a pour la rémission des péchés les mêmes droits que le prêtre ; laïques et clercs sont d'une même condition ; tout chrétien porte en lui le caractère du sacerdoce ; l'ordination épiscopale n'est qu'une élection qui ne change pas la nature de l'être ; le prêtre, en un mot, est un fonctionnaire, un ministre. « Le Pape, » écrivait Luther à la noblesse chrétienne de la nation allemande, « n'est dans l'Église » que notre condisciple : nous n'avons qu'un seul maître, » et celui-là est Jésus-Christ dans le ciel. » Alors, rassemblant ses principes dans une formule supérieure d'affranchissement, il déclara que « la justification s'opère par la » foi, et par la foi seule ; que chaque homme est chargé de » l'œuvre de son salut ; qu'aucun pape, évêque ou prêtre, » qu'aucun prophète même, fussent-ils tous au milieu de » nous, » ne peut opérer la connexion directe de la raison intelligente de l'individu avec l'intelligence éternelle, qui est infinie.

Le principe de la justification par la foi semble résoudre tous les problèmes, en opposant le libre examen à l'autorité, l'activité individuelle à la confiance qui se repose de tout sur autrui. La proclamation de ce principe annonçait la fin du pouvoir d'un souverain étranger sur la conscience des

peuples du monde. Il renfermait en lui beaucoup plus qu'une trêve dans la lutte engagée depuis sept siècles entre le Pape et l'Empereur. Le principe soutenu par Luther, s'appliquant au Pontife, le réduisait à la réalité de la condition humaine, sujette au péché et à l'erreur ; il le présentait comme le titulaire d'un grand office, conféré par des électeurs faillibles comme tous les hommes, et n'ayant de pouvoirs que ce que des hommes capables d'erreur peuvent en créer et conférer. Dépouiller le Pape de ses attributs suprêmes, en laissant aux évêques et aux prêtres, comme conséquence de leur ordination, une autorité surhumaine, n'aurait été que déplacer l'exercice d'une domination que Luther voulait abolir tout entière. Ce que les papes avaient enlevé aux empereurs, la Réformation le reprit aux papes et à toutes les classes du clergé. Son enseignement déchira le voile qui sépare la civilisation du passé de celle de l'avenir ; il revendiqua pour l'humanité entière les droits de la raison.

L'idée de la justification par la Foi seule a été censurée comme conduisant au fatalisme ; mais entendue sainement, elle est le plus puissant secours à l'activité autonome de l'âme ; ce principe subsistera tant que l'union entre l'homme et la vérité éternelle sera vivante. C'est avec raison que, parlant de Luther, Leibniz écrit : « Il est l'homme qui, dans les » derniers temps, a enseigné à la race humaine l'espérance » et la liberté de l'esprit. »

Dans un certain sens, au moyen âge, l'Église avait été la protectrice du monde. Luther proclama, dans son traité *De l'office du magistrat civil*, que la raison « est la source » de la loi, la règle pour réformer les codes des nations. »

C'est à la raison seule qu'il demandait la diffusion de la vérité sur la terre. « Si, » disait-il, « le feu est le remède » approprié à l'hérésie, les bûcherons seront les docteurs su- » prêmes ; n'étudions plus : celui qui a la force matérielle à

» sa disposition peut faire monter son adversaire sur le
» bûcher. Pour moi, je veux prêcher la vérité, écrire la vé-
» rité, mais je ne veux imposer la vérité à personne; la foi
» n'est active qu'autant qu'elle est adoptée sincèrement et
» sans aucune contrainte. »

Ce même droit de la raison, Luther demandait qu'il fût employé à restreindre l'arbitraire dans le pouvoir. « Un souverain, » dit-il, « qui se complaît dans la pensée qu'il est
» prince, non pour faire le bien de ses sujets, mais pour sa
» vanité personnelle, n'est qu'un païen sur le trône.» « Un
» prince vraiment chrétien ne vit point pour soi, mais se
» considère comme le serviteur du public. Il doit se dire :
» j'appartiens au pays et à la nation ; je dois, par mon
» office, m'appliquer à les servir. »

Sur les droits du jugement personnel, Luther s'exprimait ainsi : « Dussent l'empereur et les princes me commander de
» croire de telle et telle manière, je leur dirais : Chers sei-
» gneurs, vos prétentions vont trop haut. Ils répliqueraient :
» Obéissez, car nous sommes souverains. Et je dirais : Sou-
» verains des choses de la vie temporelle, mais non pas de la
» vie éternelle. Ils insisteraient : Mais la paix doit être main-
» tenue par l'unité ; par conséquent, il faut que vous croyiez
» ce que croient l'empereur et les princes. Et moi : Qu'en-
» tends-je ici? Le Grand-Turc pourrait aussi bien dire :
» Je veux que vous croyiez ce que les Turcs croient ; car la
» règle bonne pour les uns est bonne aussi pour les autres,
» pour le sultan et pour le seigneur d'un village. Non, cher
» empereur, chers princes, il ne vous appartient pas de
» faire une demande semblable. » Ailleurs, il prêchait que tout évêque qui voudrait ôter à son troupeau le droit de jugement en matière de doctrine devenait un loup ravissant, un apostat de la foi chrétienne. « Le Christ a donné le droit de
» jugement personnel aux brebis aussi bien qu'aux pasteurs.

» Saint Paul n'admet de doctrine et de proposition obliga-
» toire que celles qui ont été reconnues pour bonnes et ap-
» prouvées par la congrégation qui les entend. Chaque
» chrétien a reçu la parole divine; Dieu, en l'instruisant,
» lui donne l'onction sacerdotale. »

La conséquence était que, dans la règle, d'une extrémité de la chrétienté à l'autre, le « ministre de la parole » fût élu par la congrégation elle-même. Ce plan est celui que Luther proposa, en 1520, à l'empereur (Charles-Quint nouvellement élu) et aux États de l'Empire. Trois ans plus tard, il publia un nouvel écrit destiné à fonder sur des textes de l'Écriture le droit inhérent à chaque congrégation chrétienne de choisir, installer et déposer, au besoin, les ministres chargés de l'enseignement; et, ferme dans ce principe, lorsqu'en 1525, il prit sur lui la périlleuse mission de chercher à étouffer par la persuasion l'insurrection des paysans en Souabe et en Franconie, il leur écrivit : « La congréga-
» tion doit avoir et peut exercer le droit de choisir et dé-
» poser son pasteur; ce point de vos demandes est juste;
» les princes et seigneurs ne sont aucunement fondés à
» en contester la validité, appuyée sur la sainte Écriture. »

Néanmoins, dans la condition où l'Europe se trouvait alors, il était impossible de reconstruire l'Église sur la base d'un abandon total de la tradition, d'une séparation absolue d'avec l'État. Luther le sentit; il semble que le Monde alors récemment découvert s'offrit à sa pensée comme pouvant ouvrir à sa doctrine un asile assuré. Il s'occupa d'un projet d'émigration, dont même il indiqua les règles. « De même, » dit-il, « qu'à l'époque où la grande révélation fut donnée aux
» hommes, une étoile parut dans le ciel, dirigeant les pre-
» miers pèlerins vers la crèche du Sauveur, ainsi les op-
» primés de nos campagnes, prenant avec eux le pasteur
» de leur choix, et la Bible ouverte, pourraient suivre

» l'étoile du salut dans des contrées où la conscience serait » libre. »

En octobre de l'année suivante, le synode, réuni à Homberg sous la protection du landgrave de Hesse, Philippe le Magnanime, accepta les propositions de Luther : Que tout chrétien a sa part du caractère sacerdotal ; que la réalité des églises consiste dans l'union des croyants organisée et gouvernée par eux-mêmes ; que ces libres communautés peuvent s'associer pour se donner une direction commune par le moyen d'une réunion annuelle de ministres et de délégués.

L'enseignement de la Réforme se répandit joyeusement par toute l'Allemagne, éveillant chez les pauvres, les faibles et les opprimés l'espérance d'un âge plus heureux. Luther était né dans cette classe et ne perdit jamais de vue l'obscurité de son origine ; il fut, en Allemagne, le prophète tout à la fois de l'unité et de la liberté. Personne dans sa génération ne sut écrire dans sa langue natale avec autant de force à l'usage de tous. Ses paroles couraient dans toute la contrée, touchant les cœurs, éveillant les réflexions et laissant après elles une trace de méditations passionnées. Homme du peuple, il écrivait, en 1521, de lui-même : « Jusqu'à ce moment, je m'étais » imposé la règle de m'informer avant toute autre chose des » dispositions des cours. Eh bien, si j'avais suivi timidement » leurs conflits, je n'aurais pas fait la moitié de la tâche que » j'ai maintenant accomplie. » C'est par cette résolution et ce courage que Luther fut en état de transformer sa nation, dont les fibres résonnaient à sa parole comme les cordes d'un instrument de musique. Les principes pour lesquels il demandait la coopération individuelle de chacun poussèrent des racines profondes ; cependant, si l'on avait voulu en faire sur-le-champ l'application universelle, la conséquence de cette tentative prématurée aurait été la guerre civile au lieu d'une réforme salutaire. Il fallait qu'une race nouvelle, déta-

chée des traditions du moyen âge, grandît pour recevoir et conserver le système nouveau. Quant à Luther, il fallait qu'il demeurât dans le pays de sa naissance et de son affection même alors que, dans les années qui suivirent les Diètes de Worms et de Spire (1521-1526), les relations que le réformateur avait avec les princes lui firent une nécessité d'accepter des compromis dangereux avec le passé, et l'entraînèrent même à de fâcheuses complaisances envers les puissants de cette époque.

Dans le ressort de l'Empire, chaque chef d'État devint chez lui le surintendant absolu des églises réformées. En France, où ces églises n'arrivaient à l'existence que par une lutte incessante avec l'épiscopat soutenu par la couronne, leur organisation s'établit d'elle-même, conformément aux doctrines de Luther, mais telles qu'il les avait consignées dans ses premiers temps. Tel est le principe commun sur lequel s'appuyèrent d'abord les Huguenots français, premiers colons de la Nouvelle-Écosse et de ce qu'on appelait alors la Caroline, au nord de la Floride, ensuite les Anglais et les Hollandais qui fondèrent les États actuels conquis entre le Canada et la baie de Chesapeake. Ce même principe, sans être adopté exclusivement dans les établissements de l'Angleterre au sud de cette ligne, y fut, du moins, fortement représenté. C'est ainsi que l'Allemagne, quoiqu'elle ne s'appropriât aucun territoire dans le Nouveau-Monde, a donné aux colonies de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Néerlande [1] la loi fondamentale de leur existence morale.

Le saint-empire romain, lequel avait été, dans les commencements, une imitation du césarisme ancien, était, au sortir du moyen âge, devenu une ombre dans la sphère temporelle, et dans la sphère spirituelle un sujet. Si Charles-Quint avait

[1] Cette colonie des Hollandais comprenait les États actuels de New-York et de New-Jersey.

accepté simplement la Réformation, l'Allemagne, depuis la Meuse jusqu'à la Vistule, suivant son exemple dans l'affranchissement de son intelligence, aurait reconstitué sa monarchie sur des bases plus solides et meilleures. Mais l'empereur déserta sa propre bannière ; étranger lui-même en Allemagne [1], il s'unit à une puissance étrangère comme lui ; et depuis ce temps, l'autorité du chef de l'Empire ne fut plus employée qu'à l'agrandissement d'une dynastie particulière.

Alors, la Réformation se retrancha dans les murs des villes libres ; les alliances qu'elle gagna bientôt en Suisse et dans les Pays-Bas l'aidèrent à défendre son existence ; néanmoins, si les princes temporels de l'Empire avaient engagé résolûment la lutte avec les villes, la destruction de la doctrine réformée aurait été certaine. Bien que doué dans son essence d'une vie impérissable, le peuple allemand ne possédait pas les moyens de s'organiser soi-même en un corps solide ; il n'avait pas l'éducation politique nécessaire pour donner une vie saine à un pouvoir régulier. Il aurait fallu, pour ramener l'Allemagne à l'union, un prince qui acceptât la réforme dans la religion et qui reconnût le principe que son pouvoir est créé, non pour son propre intérêt, mais pour celui du pays.

Ce fut sur la Saxe que d'abord reposèrent les espérances des réformateurs. Mais des princes de ce pays, l'un, l'électeur Frédéric, avait, dit-on, refusé la couronne impériale ; un autre, craignant que le mouvement commencé prît une direction dangereuse, crut devoir l'abandonner ; un troisième [2], en faisant d'abord des concessions aux exigences de

[1] Charles, bien que sorti de la maison allemande de Habsbourg, appartenait, par sa mère, à la nation espagnole, et, par son aïeule, à celle de Bourgogne. Lui-même, né à Gand, élevé en Flandre, avait pour langue de famille le français et non l'allemand.

[2] Jean-Frédéric, le Persévérant, électeur de 1532 à 1548, vaincu et fait

l'empereur et en perdant le temps dans une indécision qui trahissait la confusion de ses idées, fut atteint par la catastrophe qui le priva de son État, de son armée, de sa liberté même, et après laquelle l'électorat de Saxe cessa d'être en Allemagne une puissance influente.

De meilleures promesses étaient acquises à la maison qu'un burgrave de Nuremberg[1], l'un des plus sages, des plus droits et des plus populaires parmi les princes et les hommes d'État du moyen âge, avait transplantée dans le Brandebourg, où ce fondateur d'une dynastie nouvelle eut, pendant une longue vie, les moyens d'affermir son gouvernement.

En 1613, lorsque la congrégation des *Pèlerins* retirés en Hollande se grossissait par l'arrivée successive d'adhérents anglais, l'électeur de Brandebourg, Jean Sigismond, après huit années de réflexion, adopta la foi religieuse des hommes qui allaient fonder la colonie de Massachusetts ; ce prince passa formellement, d'une communion où les préceptes de Luther n'étaient observés que dans la mesure que les princes voulaient bien permettre, dans l'église plus libérale organisée par Calvin sous des auspices républicains. En 1619, tandis que les Pèlerins négociaient pour obtenir, avec la permission d'émigrer en Amérique, une charte de libertés dans le pays de leur choix, libertés annoncées dans le plan de Luther, l'électeur de Brandebourg donnait à la Réformation un nouveau gage en unissant à son État le duché de

prisonnier par Charles-Quint à la bataille de Mühlberg, en 1547, dépouillé de l'électorat et réduit à la possession de la Thuringe. De lui descendent les princes de la ligne Ernestine, qui règnent à Weimar, Meiningen, Altenburg et Coburg.

[1] Frédéric Ier, margrave d'Ansbach et burgrave de Nuremberg, investi par l'empereur Sigismond de l'électorat de Brandebourg, l'an 1415, régna jusqu'en 1441.

Prusse, ancien domaine de l'Église, sécularisé par un autre membre de la maison de Brandebourg [1].

Entre tous les hommes, peuples ou États, qu'un même principe de rénovation pénètre et guide, il se forme une alliance qui résulte de l'harmonie des sentiments et non point de conventions formelles; elle n'est pas enregistrée dans les archives publiques, mais aux moments de crise elle devient manifeste. Le principe de la réforme protestante combattait pour l'existence en Allemagne et dans la Nouvelle-Angleterre, non pas toujours avec un égal succès. La même année, le même mois, le virent triompher dans la constitution de Plymouth, librement votée en Amérique, et succomber à la bataille de la Montagne-Blanche, devant Prague (1620). Dans le cours d'une même année, la réaction catholique écrasa dans la Rochelle les libertés municipales avec l'organisation protestante; la réformation en Allemagne fut relevée par un succès devant Stralsund; et la création d'un gouvernement régulier dans la province de Massachusetts affermit, en l'étendant, son domaine en Amérique (1630). Le jour où Winthrop entra dans le port de Boston, Gustave-Adolphe débarqua quinze mille Suédois sur la plage de Poméranie. Les pensées de l'Allemagne et celles de la nation qui naissait en Amérique se rencontrèrent, animées par un même esprit. Les congrégations du Massachusetts, trop faibles pour envoyer des secours à leurs frères d'Europe, faisaient pour eux des prières ardentes et solennelles. Trois semaines avant sa mort glorieuse sur le champ de victoire à Lützen, Gustave-Adolphe datait de la ville libre de Nu-

[1] Albert de Brandebourg, de la branche franconienne de Culmbach, grand maître de l'ordre Teutonique, fut le premier prince d'Allemagne qui embrassa ouvertement la Réforme. Ce fut en suite de cette révolution religieuse qu'en 1525 il sécularisa son État, ecclésiastique jusqu'alors, et en fit une principauté héréditaire.



remberg un appel aux Allemands pour fonder en Amérique une colonie « qui serait une bénédiction pour le monde pro-» testant. » Ce fut en exécution des projets du roi de Suède que le chancelier Oxenstjerna, en avril 1633, voulut organiser dans les pays allemands une émigration régulière vers l'Amérique. Au mois de décembre de cette année, les quatre « cercles supérieurs » de l'Empire confirmèrent la charte dressée par le chancelier, directeur de l'union protestante; et le résultat fut l'établissement d'une colonie protestante sur la Delaware. Wallenstein n'a pas laissé de sa carrière un monument comparable à celui de cette création d'un État libre sous les auspices de Gustave-Adolphe.

La guerre de Trente-Ans ne fut nullement une guerre civile ; car si, à l'époque où elle commença (1618), on eût laissé les populations allemandes à elles-mêmes, le protestantisme aurait été embrassé sans violence par les neuf dizièmes de la nation. Ce furent par des troupes d'autres races et d'autres langages que combattit en Allemagne la réaction dirigée par l'ordre des Jésuites. En effet, aussi longtemps que la France avait été déchirée par la guerre intestine qui la désola depuis l'an 1560, les contrées allemandes avaient joui d'une paix prospère, qui dura pendant plus d'un demi-siècle (1555 à 1609). Considérée comme formant un ensemble avec les populations également teutoniques de la Suisse et des Pays-Bas, la nation germanique tenait dans le monde le premier rang. Ses universités, qui avaient secoué le joug des méthodes scolastiques, ne se bornaient plus à enseigner la théologie ; elles joignaient aux anciens cours la culture du raisonnement philosophique et celle des sciences, dont la civilisation moderne tire un si grand parti. Kepler, un fils de la petite république de Weil [1], fut le continuateur de

[1] *Weil die Stadt,* ville impériale du cercle de Souabe, enclavée dans les possessions de Wurtemberg.

Copernic et le précurseur de Newton ; il révéla la loi qui règle le mouvement des planètes. Aucune autre région de l'Europe ne possédait un aussi grand nombre de cités industrieuses, libres et prospères que l'Empire, et sa constitution avait du moins cet avantage que les formes et le langage d'un gouvernement constitutionnel y étaient en continuel usage.

L'épouvantable lutte qui dura trente ans, et qui visait au rétablissement de l'ancien état de choses dans l'ordre religieux, eut pour résultats la destruction de la classe moyenne, de toutes alors la plus éclairée, la ruine et la dissolution de la confédération hanséatique [1], l'anéantissement des manufactures et la perte du commerce extérieur, forcé de se choisir d'autres routes. Le sentiment national fit place aux oppositions de culte à culte, de province à province ; les arts suspendirent leurs progrès ; une moitié, quelques-uns pensent les deux tiers, de la population périt, et de florissants districts furent changés en déserts ; l'unité politique ne fut plus qu'une ombre, et la vie elle-même de la nation ne fut préservée que par l'inépuisable énergie de sa race.

Pendant plus de deux siècles à partir de 1630, l'Allemagne n'eut pas de pavillon de guerre, et n'établit de colonie sur aucun sol étranger [2] ; l'Allemagne, prise dans son ensemble, ne put avoir de politique étrangère, ni d'influence au dehors, comme nation. Elle avait cessé d'être une grande puissance. Ruine majestueuse, comme à Rome le Colisée, morcelée en un nombre excessif de gouvernements, elle offrait aux souverains des nations voisines une proie toujours tentante et souvent aisée.

[1] La Hanse fut réduite à un petit nombre de villes ; la ligue de Souabe cessa totalement d'exister.

[2] A l'exception de l'escadre autrichienne dans l'Adriatique, montée principalement par des Dalmates et des Italiens.

Les protestants de l'Allemagne pouvaient reconnaître des lueurs d'espérance du côté du Brandebourg et du côté de l'Amérique. Chassés de leurs foyers par la ruine et le chagrin, le retour désastreux des invasions et le régime arbitraire de leurs maîtres, des émigrants nombreux, partant surtout de la région rhénane, se dirigèrent sur l'Amérique, en nombre tel que, dans le cours d'un siècle, ces colons, qui conservaient leur prédilection pour la vie rurale, mirent en valeur une bonne partie des terres fertiles qui s'étendent de la vallée du Mohawk [1] à celle de la Shenandoah [2].

Quand les traités d'Osnabruck et de Munster mirent, en 1648, fin à la guerre de Trente-Ans, le Brandebourg avait pour électeur, et la Prusse pour duc, un jeune homme appartenant par sa naissance et attaché par son éducation, qu'il avait reçue dans les provinces unies, à la branche du protestantisme qui prend plus spécialement le titre de *réformée*. Quand il reçut l'hommage de ses États, il dit à leurs députés : « Ma règle sera de toujours me souvenir » qu'en régnant je dois faire les affaires de mon peuple, et » non pas les miennes. » Ailleurs, il s'énonça de la sorte : « Les consciences sont à Dieu : il n'appartient à aucune » puissance temporelle de leur imposer la loi. » Aussi, quand la révocation de l'édit de Nantes, en octobre 1685, priva la France d'un demi-million de ses meilleurs citoyens, cette noble compagnie d'exilés se partagea entre deux grandes directions, l'une vers l'asile que lui offrit le grand Électeur [3], l'autre vers les colonies protestantes d'Amérique.

La révolution de 1688 fit descendre du trône d'Angleterre la branche catholique des Stuarts, et ses conséquences immédiates furent, pour les colonies, le rétablissement des

[1] Dans la partie occidentale de l'État de New-York.
[2] Dans l'intérieur de la Virginie.
[3] Frédéric-Guillaume Ier régna de 1640 à 1688.

anciennes libertés, pour l'Allemagne l'élévation au rang royal du fils du grand Électeur[1], qui prit à Kœnigsberg, en 1701, la couronne, symbole de l'indépendance de la Prusse. Pendant ce temps, la maison électorale de Saxe avait abjuré le protestantisme, pour lutter pendant soixante-sept ans contre les tempêtes de l'anarchie polonaise[2]. Leibniz put dire avec vérité : « Voilà l'électeur de Brandebourg chef des » protestants de l'Empire ! » Le Pape alors régnant, anticipant sur la politique de Kaunitz, dénonça le couronnement de Frédéric comme un acte funeste et perfide[3], et s'éleva d'avance contre tout accroissement qui pourrait être donné au royaume nouveau.

La paix d'Utrecht, conclue en 1713, éveilla l'indignation de Leibniz, et donna la preuve que la maison de Habsbourg n'était pas une gardienne suffisante des intérêts de l'Allemagne. Néanmoins, ce traité fut rempli d'espérances pour l'avenir ; c'est de lui qu'en Europe et en Amérique date l'ère de la reconnaissance, plus ou moins contrainte, des droits de la civilisation dans la phase nouvelle de son existence. Pour l'Angleterre, il contenait la reconnaissance par les puissances catholiques d'un ordre de succession établi par le Parlement dans une branche exclusivement protestante, en dérogation au principe de la stricte légitimité. Pour l'Italie, le traité d'Utrecht conférait une couronne royale au duc de Savoie, créant de la sorte dans le nord de cette péninsule un État indépendant, réservé à de hautes destinées[4]. Pour la Prusse et pour l'Amérique, ce fut l'aurore

[1] Frédéric II (comme électeur de Brandebourg) régna de 1688 à 1713.

[2] L'électeur palatin et l'électeur de Saxe étaient officiellement, depuis l'an 1555, reconnus comme « directeurs du corps évangélique dans l'Empire. » En embrassant le catholicisme, ces deux princes, l'un après l'autre, renoncèrent à cette qualité et à l'influence qu'elle avait procurée à leurs prédécesseurs. La maison de Saxe porta le sceptre de la Pologne, de 1698 à 1764.

[3] Clément XI, de la maison Albani.

[4] Victor-Amédée, duc de Savoie depuis l'an 1675, reçut en 1713 le trône

d'un jour nouveau. Dans le Nouveau-Monde, la société protestante donna l'impulsion la plus forte aux progrès de la colonisation, et se répandit sur des terres plus vastes. En Allemagne, un royaume né la veille, et fondé sur un principe de liberté civile, prit place entre les puissances établies; dès le jour où l'électeur de Brandebourg put traiter avec les rois comme ses pairs, la maison de Habsbourg dut reconnaître qu'en Allemagne le pouvoir rival du sien était désormais trouvé.

Quand, dans le second quart du XVIII[e] siècle, les protestants de l'État ecclésiastique de Salzbourg furent chassés de leur patrie, ces exilés se partagèrent entre l'Amérique, qui les accueillit avec bonté, et les provinces de ce Prince étrange et rude [1] qui, néanmoins, par la simplicité de sa vie, la régularité de ses mœurs, son économie stricte, son application à organiser son gouvernement, son attachement pour le peuple, le soin qu'il prit de son éducation, enfin la discipline parfaite qu'il établit dans son armée, prépara pour son successeur les éléments du pouvoir le plus énergique qu'il y eût en Allemagne.

Ce successeur fut Frédéric II, souverain éminent à la fois dans l'art de la guerre et celui de l'administration, infatigable dans l'étude de la philosophie et l'exercice des lettres. Il peut sembler incroyable, mais il est certain qu'au moment où les puissances catholiques étaient liguées contre le protestantisme [2], l'Angleterre, sous le sceptre de George II et la direction d'un ministère frivole, essaya de déterminer par des subsides la Russie à employer ses forces contre la

de Sicile, qu'il fut obligé, en 1719, d'échanger contre celui de Sardaigne.

[1] Frédéric Guillaume, second comme électeur, premier comme roi. Il gouverna de l'année 1713 à l'année 1740.

[2] Les maisons d'Autriche et de Bourbon firent, de 1756 à 1763, à la Prusse et à l'Angleterre la guerre célèbre de *Sept-Ans*.

puissance la plus considérable qui représentât le protestantisme sur le continent. Dans cette direction, l'Angleterre s'éloignait si prodigieusement de sa véritable ligne, que Newcastle fut contraint de céder la place à William Pitt [1]; et dès lors l'Angleterre, qui renfermait alors tous les éléments dont le développement fit l'Amérique, et la Russie, son alliée, travaillèrent de concert pour la cause commune de l'humanité et de la liberté. La guerre de Sept-Ans donna le Canada aux Anglais, dont le domaine fut étendu jusqu'au Mississipi. « C'est en Allemagne que nous avons conquis l'Amérique, » écrivait le premier des Pitt à Frédéric, auquel il rapportait le mérite de l'extension de la race teutonique dans le Nouveau-Monde. Et de la même manière Frédéric, dans ses mémoires historiques, envisage le progrès des Anglais en Amérique et les vicissitudes de la guerre soutenue en Allemagne par ses propres armes comme appartenant à un seul objet, aussi longtemps que Pitt demeura chef du cabinet d'Angleterre.

Quel eût été le résultat final si Pitt fût jusqu'au bout demeuré premier ministre, et s'il lui eût été donné de resserrer les liens de l'union entre l'Angleterre et la Prusse jusqu'à la conclusion d'une paix concertée entre elles? Ici, comme dans toutes les questions semblables, c'est un jeu inutile de l'esprit que demander ce qui serait arrivé si la Providence avait, pour un instant, suspendu l'application de ses règles éternelles. Les colonies du continent américain étaient alors en discussion avec ces mêmes ministres, ou leurs pareils, qui, en 1762, avaient traité Frédéric avec injustice. Entre des peuples germaniques vivant des deux côtés de l'Océan, à qui s'adresseraient les sympathies de l'Allemagne? C'est vers l'Angleterre que penchaient les préfé-

[1] Créé plus tard comte de Chatham.

rences de l'Autriche. Et ceux qui formaient la grande élite de la nation allemande, les maîtres de sa pensée et de son éloquence[1], les princes investis d'un pouvoir souverain, et Frédéric l'*Incomparable*, de quel côté pencheraient leurs affections ?

Dans la partie de l'Allemagne la plus avancée vers le Nord et l'Orient[2], vivait un homme qui, seul avec Leibniz parmi les penseurs de sa race, peut tenir son rang à côté d'Aristote et de Platon, et qui réforma l'étude de la philosophie sur le principe appliqué par Luther à la profession de la religion : celui du travail personnel de l'intelligence libre.

Ainsi que Luther n'avait accepté le Pape et les évêques que comme des compagnons d'étude sur les textes sacrés, de même Kant ne reconnut ni Leibniz, ni Hume pour son maître, et, passant entre le dogmatisme et le doute, inaugura la philosophie de la « raison pure. » Sa méthode fut « la critique de la raison, » c'est-à-dire le travail de l'intelligence seule, mais guidée et encouragée, modérée et restreinte, par la connaissance de ses attributs actifs. Le scepticisme, disait-il, ne fait que jeter la barque de l'esprit sur l'écueil où la conception vient le saisir ; l'inventaire fidèle des facultés de l'homme est la carte au moyen de laquelle le pilote peut guider le navire dans toutes les directions. La *critique* était pour lui l'examen que le voyageur, avant de se mettre en route, fait des ressources qu'il possède, ou bien encore la revue que le général fait de son armée avant d'arrêter le plan d'une campagne. L'analyse des actes de la pensée enseigne la foi dans l'intelligence elle-même, comme interprète de la nature. L'esprit humain, quand il est informé des bornes qu'ont ses facultés, et quand il est résolu à en faire usage sans indolence

[1] Maestrie duci di color che sanno.
[2] Emmanuel Kant, né en 1724, à Kœnigsberg, d'où il ne sortit jamais.

ni fausse timidité, marche librement en interrogeant le monde matériel et le monde moral, sachant qu'il possède les moyens d'obtenir des réponses de l'un et de l'autre. « Les formes de » l'enseignement philosophique de Kant, » disait Schiller, « pourront changer; mais sa méthode durera aussi long- » temps que la raison elle-même. » Rosenkrantz ajoute : « Il a été le héraut, le prophète des lois de la raison, lois » auxquelles obéit la nature, et doit obéir l'esprit. »

La méthode de Kant étant l'emploi des facultés de l'esprit dans sa liberté, l'attachement de son école aux intérêts de la liberté politique ne put être jamais mis en question. Elle accepte le monde tel qu'il est, avec l'obligation de travailler à le rendre meilleur. Appliquée à la politique, cette philosophie commande un effort perpétuel pour élever la société hors de l'état actuel, rempli d'imperfections naturelles, vers un état plus élevé, meilleur; dès lors, cette école décide les questions, à mesure qu'elles se produisent, dans le sens d'une réforme progressive, laissant toujours ouverte la route vers l'élimination des maux qui restent dans la société.

Accoutumé à considérer la nature, dans l'infinité de son étendue, comme formant un système gouverné dans son ensemble et ses parties par une même loi, Kant tirait de la vérité élémentaire ses opinions sur les questions de liberté politique, et les énonçait avec la confiance que leur vérité est applicable à toute la création. Il condamnait l'esclavage; il blâmait l'emploi des troupes d'un État au service d'un autre pouvoir quand il n'y avait pas entre les deux une communauté de cause. « Les droits de l'homme, » disait-il, « sont chers à Dieu; ils sont ce que Dieu aime sur la terre. » Aussi désirait-il que, dans le cours des études, une heure chaque jour fût mise à part pour enseigner ces droits aux enfants, et les inculquer dans leur mémoire. Par suite, la sympathie qu'il éprouvait pour l'Amérique, tenant au fond de

sa nature, ne varia jamais. Il fut en Allemagne un des premiers, le premier peut-être, qui défendit, même au risque de sacrifier des amitiés, la cause des États-Unis d'Amérique.

Lessing[1] contemplait l'éducation de la race humaine comme prouvant, par une révélation continue de la vérité, les pensées de Dieu, présentes dans l'homme, créant l'harmonie et l'unité, conduisant les sociétés à des civilisations de plus en plus hautes. Dans le système de ce philosophe, une classe de nobles héréditaires devenait superflue; les guides de l'humanité devaient être ceux qui donnent aux idées divines la plus lumineuse expression. Il lui semblait déraisonnable aux citoyens d'une république de souhaiter d'avoir un roi; à ses yeux, le premier magistrat d'une république, désigné par le choix libre d'un peuple libre, est investi d'une majesté plus que royale. Quoique Lessing fût attaché au service de l'État de Brunswick, il condamnait avec énergie l'emploi de troupes étrangères dans une guerre qui ne regarde pas leur pays ; il blâmait même les engagements volontaires de cette nature. « Othello, » demanda-t-il un jour, « comment était-il le soldat de Venise ? Le *Maure* n'avait-il » donc point de patrie ? Pourquoi prêter son bras et vendre » son sang à des États étrangers ? »

Il publia son opinion, adressée à l'Allemagne, « que les » Américains construisaient dans le Nouveau-Monde le ta- » bernacle de l'humanité. » — « J'écrirais davantage, » ajoutait-il, « car le peuple est affamé de la parole : mais le » souverain que je sers commande le silence. »

A Weimar, en 1779, Herder[2], le premier écrivain qui ait

[1] Lessing, né en 1729, ne vit pas la conclusion de la guerre d'Amérique. Bibliothécaire de Wolfenbüttel, il mourut dans cette résidence en 1782.

[2] Gottfried Herder, enfant, comme Kant, de la Prusse orientale, était né en 1744, et vécut jusqu'en 1803. Ses idées sur l'*Histoire de l'humanité*,

revendiqué pour la poésie populaire, trésor de chaque nation, la place qui lui est due dans les annales de la civilisation, s'exprimait de la manière suivante : « Les pensées les plus » hardies, les plus divines, les œuvres les plus parfaites et » les plus grandes, appartiennent à des républiques, et cela » non-seulement dans l'antiquité, mais dans le moyen âge » encore, et même dans les temps modernes. Les meilleures » histoires, les systèmes philosophiques les plus vrais, les » meilleurs principes de gouvernement, ont le même ca- » ractère. L'influence de l'État républicain s'exerce non » par une intervention directe, mais par l'effet propre de » son existence. » Aux yeux de Herder, les États-Unis, avec leurs chaînes de montagnes, leurs amples vallées, et les lacs si vastes qui se rattachent l'un à l'autre dans sa partie septentrionale, cette partie du Nouveau-Monde jouissant des avantages de la zone tempérée, étaient préparés par la nature pour être le siége d'une nouvelle civilisation.

Klopstock [1] était, dès lors, le doyen d'âge des poëtes de l'Allemagne. Il voyait dans la Révolution de l'Amérique une inspiration de la Divinité et l'aurore d'un grand jour prêt à luire. Il aimait ce redoutable esprit qui donne à un peuple l'audace de comprendre sa propre puissance. Avec un mélange de joie et de fierté, il nota que, parmi les citoyens de la jeune République, se trouvaient beaucoup d'Allemands faisant honorablement leur devoir dans la guerre pour l'indépendance. Dans son *Ode aux fleuves de l'Amérique*, il s'écrie qu'aux bords de ces belles rivières, une lumière surgit pour

œuvre capitale de son âge mûr, appartiennent par leur date à l'époque de la guerre d'Amérique.

[1] Gottlieb Klopstock était né en 1724, dans la petite principauté ecclésiastique de Quedlinburg. La publication de sa célèbre *Messiade* était achevée en 1769.

les nations, et que la sienne, l'Allemagne, a sa part dans cette gloire.

Gœthe avait moins d'enthousiasme, mais il marchait avec persévérance dans cette même direction. Sa naissance en faisait un républicain patricien et non gentilhomme ; comme Luther, c'est au cœur de l'Allemagne qu'il avait vu le jour [1]. Comme Leibniz, il avait été élevé à l'université centrale des pays saxons, Leipzig. Il avait sept ans quand il vit son père se réjouir des victoires gagnées par Frédéric, et ce fut une de ses joies d'enfance. Un peu plus tard il prit, ainsi que tout ce qui l'entourait, un intérêt de sympathie aux luttes des Corses pour leur liberté ; *Vive Paoli !* criait-il, et le patriote italien emporta dans son exil les sympathies du jeune poëte [2].

Les idées de liberté populaire qui fermentaient dans son esprit l'amenèrent, peu après qu'il eut accompli sa vingt-deuxième année, à choisir pour sujet de sa première tragédie un fait de l'histoire des Pays-Bas, époque que l'insurrection de l'Amérique semblait faire renaître [3]. Il prit dès lors l'intérêt le plus vif à ce qui se passait dans l'autre hémisphère, où un peuple entier manifestait une si ferme résolution de vivre en liberté. Aussi Gœthe rangeait-il l'émeute de Boston, en 1773, prélude de l'indépendance, parmi les événements qui font date dans l'histoire du monde, et qui se gravent d'une façon indélébile dans la mémoire des jeunes gens. Autour de lui, chacun souhaitait le succès des Américains, écrit-il dans son autobiographie ; les noms de Washington et de Franklin brillaient pour lui au sommet de l'Olympe politique et guer-

[1] Wolfgang Gœthe, né à Francfort-sur-le-Mein, en 1749. Dès l'année 1774, la publication de Gœtz de Berlichingen et celle de Werther lui avaient donné une popularité éclatante.

[2] Pascal Paoli était né en 1726 ; de l'année 1755 à 1769, il avait commandé l'armée des Patriotes de la Corse, son pays. En 1769, il avait été forcé de chercher un asile en Angleterre.

[3] La tragédie d'*Egmont*.

rier. Qu'à ce premier mouvement vienne se joindre une réforme en France, alors, pensait Gœthe, organe de la jeunesse de son pays, le monde peut s'attendre à un autre avenir de prospérité et même de gloire. La pensée même de s'établir en Amérique effleura l'imagination de Gœthe; elle n'y laissa pas plus de trace que ne fait un nuage d'été sur un jardin de fleurs que son ombre touche en fuyant. Il s'exprima d'une manière méprisante sur le marché conclu par le landgrave de Hesse pour la vente de ses soldats à l'Angleterre; mais, en apprenant que plusieurs jeunes Allemands qui s'étaient offerts comme volontaires pour aider les Américains avaient timidement renoncé à leur projet, Gœthe se borna dédaigneusement à mettre en opposition le langage et les actions de ses compatriotes. Il félicita les États-Unis de n'avoir pas à compter avec les traditions de l'époque féodale, et, dans ses lettres, dans ses conversations, il ne parla jamais de l'Amérique sinon en termes affectueux et comme d'un noble pays. Pendant cette vie longue et glorieuse qui le mit en contact avec les événements par qui, plus d'une fois, la face du monde était renouvelée, il réussit à les réunir sur le miroir de sa pensée dans leur ordre et leurs véritables relations. Immédiatement avant la révolution de la France en 1830, il rendit publique son opinion que le désir des peuples pour un gouvernement exercé par le pays sur lui-même [1], gouvernement dont l'essai avait réussi complétement dans les colonies de l'Amérique du Nord, continuerait, dans le vieux monde, la lutte commencée et ne se refroidirait pas. Vingt ans avant les mouvements qui agitèrent l'Allemagne en 1848, il prédit avec sa sérénité exempte de toute passion que, de même qu'à Boston, les Américains avaient jeté dans la mer les caisses

[1] Cette périphrase est nécessaire pour exprimer clairement ce que la langue anglaise entend par *Self Government*.

de thé, emblèmes de la dépendance coloniale, ainsi l'Allemagne passerait par des convulsions sociales si l'on ne trouvait un moyen pour réconcilier le principe monarchique avec la liberté.

Schiller était né dans la partie de l'Allemagne où la tendance à l'idéalisme est le plus prononcée [1]; pendant le moyen âge, la Souabe avait été la citadelle des libertés germaniques ; elle renfermait le nombre le plus considérable de villes impériales ; une grande portion de la terre appartenait à de petits propriétaires; l'ancienne chevalerie était éteinte en grande partie ; les grands domaines ne se trouvaient plus que dans les maisons souveraines et autour des églises épiscopales ou abbatiales échappées à la Réformation. Dans ses heures de réflexion aussi bien que dans celles où il était visité par l'inspiration, Schiller avait les sentiments naturels au poëte de la nation allemande, éclairé par l'enseignement de Kant. La victoire que ses compatriotes avaient, au XVI[e] siècle, remportée sur l'erreur pour l'indépendance de la raison, est, écrivait Schiller, un triomphe de l'humanité entière pour l'éternité des temps. Les sympathies de Schiller, toujours éveillées, embrassaient toute sa nation et s'étendaient au reste du monde; les contrats que, pour entretenir le luxe de leurs établissements et suffire aux désordres de leur vie, plusieurs princes de l'Allemagne faisaient avec l'Angleterre, en lui prêtant leurs troupes pour combattre le bon droit, excitaient dans Schiller une indignation généreuse [2].

Les écrits de Niebuhr [3] nous font connaître que les idées

[1] Frédéric Schiller, né à Marbach dans le duché de Wurtemberg, dix ans après Gœthe, en 1759.

[2] Il l'exprime avec énergie dans son drame : *Intrigue et Amour*.

[3] Berthold Niebuhr, fils du célèbre voyageur, était né à Copenhague en 1776. Sa carrière littéraire en Allemagne ne commença qu'en 1810. Mais il appartint d'esprit et de cœur à la culture germanique dès l'époque de ses premiers essais.

qui, dans sa jeunesse, dominaient l'esprit du peuple allemand étaient intimement liées avec une sympathie générale pour les Américains qui défendaient leur indépendance. On voit que les plus véritables et meilleurs représentants de l'intelligence allemande élevaient à l'unisson leurs cœurs et leurs voix pour souhaiter aux peuples des États-Unis leur bienvenue parmi les nations libres de la terre.

CHAPITRE III.

LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PUISSANCES NOUVELLES.

1778. — Dans une autre partie de cet ouvrage, les négociations de la Grande-Bretagne avec les princes inférieurs de l'Allemagne qui consentaient à lui transférer, contre des subsides, le service de leurs troupes ont été rapportées. Le duc Ernest de Saxe, prince chez qui des voyages en Angleterre, en France, en Hollande, avaient grandi les vues et cultivé l'esprit, gouvernait avec sagesse et justice son État de Gotha et Altenburg. La simplicité de sa vie et la stricte économie dans l'administration de ses domaines l'avaient mis en mesure de réparer le désordre des finances de son prédécesseur ; il lui restait des sommes à employer à des travaux publics et à l'encouragement de la science. Quoique le roi de la Grande-Bretagne fût son proche parent, il refusa de mettre ses troupes au service de ce potentat, malgré l'offre de sommes très-considérables. Dix ans plus tard, il se montra disposé à risquer sa vie et son État ; mais alors c'était pour la cause de l'unité et des libertés de l'Allemagne. Voici dans quels termes il exhortait le plus cher de ses amis à prêter son aide pour arrêter l'ambition de l'Autriche : « Tout espoir pour la pré-
» servation de notre liberté et de la constitution de l'Empire
» n'est pas encore perdu. L'équité, le droit positif, sont de
» notre côté ; j'ai la conviction qu'une sage providence ne
» saurait approuver et ne voudra pas appuyer le parjure, la
» suppression des droits qui appartiennent aux citoyens et

» aux États. De ce principe, la preuve éloquente se trouve » dans les événements de l'Amérique. L'Angleterre a eu le » sort qu'elle méritait. Il fallait que son orgueil fût abaissé, » que le bon droit, d'abord opprimé, finît par remporter la » victoire. Le temps ne saurait prescrire contre les droits de » l'humanité. » (Lettre du 21 février 1785, adressée au duc de Saxe-Weimar.)

L'ami auquel cette lettre généreuse était adressée est Charles-Auguste, le brave et spirituel duc de Saxe-Weimar. En 1776, âgé seulement de dix-neuf ans, et récemment arrivé au gouvernement de son État, il repoussa la demande qui lui était faite par l'Angleterre de recruter pour la guerre d'Amérique dans ses bailliages d'Iéna et d'Ilmenau, consentant seulement à ce que les vagabonds et les repris de justice fussent conduits hors de ses terres. En novembre 1777, le prince de Schaumburg-Lippe, négociateur attitré de l'Angleterre, fit à Charles-Auguste des offres presque illimitées pour qu'il voulût prêter le service de ses bataillons ; le prince vraiment patriote réunit ses conseillers, et, de leur avis unanime, répondit le 3 décembre : « Il y a des raisons générales » et décisives qui m'empêchent de consentir à faire passer » mes troupes au service et à la solde d'un pouvoir étran- » ger. » Lui-même ajoute sur la minute de cette dépêche : « S. A. Sérénissime de Lippe prend soin elle-même d'expé- » dier cette lettre. »

La signature de Gœthe manque à cette minute. Ministre dès lors, et le plus jeune entre tous, du souverain de Weimar, il était alors absent pour ce voyage d'hiver dans le Harz qu'il a célébré par un poëme ; mais son cœur était avec ses collègues, car il écrivait, le 4 décembre, de Goslar : « Combien je m'attache à cette classe d'hommes qu'on » appelle l'inférieure, et qui assurément, aux yeux de la » Divinité, tient le plus haut rang ! Chez eux, modération,

» contentement dans l'état de chacun, droiture, patience et
» résignation, toutes ces vertus se trouvent rassemblées. »

De la même manière, lorsqu'en 1775, des ouvertures semblables avaient été faites au jeune électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, par la cour d'Angleterre, le comte Sacken répondit promptement, en communiquant la décision de son souverain : « La pensée d'envoyer une partie de son armée dans
» les contrées éloignées du Nouveau-Monde touche de trop
» près le cœur paternel de Son Altesse, et lui semble
» trop en opposition avec les règles d'une sage politique. »
Frédéric fut informé de la demande et de la réponse, dont il fait mention dans sa correspondance avec Maltzan [1], le 17 décembre 1775.

L'avenir réservait-il des honneurs aux princes dont les maisons refusèrent de combattre l'Amérique ? en réservait-il à ceux qui vendirent le sang de leurs sujets pour détruire la liberté du Nouveau-Monde ? L'histoire a prononcé : toutes les dynasties qui ont fourni des auxiliaires à l'Angleterre ont cessé de régner, à l'exception d'une seule, dont le représentant unique, prince avancé en âge, n'a point d'héritiers de son sang. Du côté opposé, les trois branches de la maison de Saxe sont demeurées souveraines ; dans leurs États, le gouvernement constitutionnel a reçu de continuels développements, le bon sens et la droiture des habitants sont consultés, respectés ; la collision que Gœthe prévoyait entre le pouvoir monarchique et la liberté populaire a été heureusement écartée à Dresde, à Weimar, à Gotha. Et n'attribuons pas à des accidents cette opposition entre les destinées des différentes maisons souveraines. Cette même absence de respect envers le devoir qui conduisait les uns à réparer par des marchés coupables les conséquences finan-

[1] Son ministre à la cour de Saint-James.

cières de leurs fautes fut ce qui détermina le cours de leur carrière, et finit par les mettre en conflit avec les lois de l'éternelle Providence, c'est-à-dire par les conduire à leur ruine.

Après l'empereur Joseph II, chef de la maison d'Autriche, le souverain qui comptait le nombre le plus considérable de sujets parlant la langue allemande, le seul aussi, en Allemagne, qui portât le titre de roi [1], était Frédéric II ; il unissait en sa personne tout ce qui est essentiel à former un monarque vraiment grand. Au-dessus des vues étroites que la naissance et l'habitude communiquent à d'autres princes, Frédéric vivait pour son peuple et avec lui. Supérieur aux préjugés, il voyait les choses telles qu'elles sont. Sa prudence prenait avec exactitude la mesure de ses ressources, et ce ne fut jamais sans une nécessité évidente et pour un grand objet qu'il encourut des périls extrêmes. Il possédait cette puissance d'invention qui crée les moyens d'agir ; il avait la vigueur de volonté qui exécute au temps opportun, avec décision et promptitude ; enfin, il avait ce qui est le caractéristique le plus sûr de la grandeur : la modération.

La manière dont il distribuait les emplois ne lui attirait aucun reproche de la nation : car il ne céda jamais à l'ordre de la noblesse aucune portion du pouvoir politique ; il employait les gentilshommes, en leur assignant les rémunérations strictement obligées, et il exigeait d'eux dans le service l'accomplissement de leur devoir avec la même rigueur qu'il l'exigeait de lui-même. Une lacune malheureuse dans son éducation le laissait imparfaitement versé dans la connaissance et l'usage de sa langue maternelle ; il en résultait

[1] Le roi de Prusse était, entre les princes de l'Empire, le seul dont le titre royal fût dérivé d'un État allemand. Le duché de Holstein était au roi de Danemark, l'électorat de Hanovre au roi d'Angleterre, mais l'un et l'autre de ces princes étaient *rois hors de l'Allemagne*.



qu'il ne pouvait apprécier les hommes de lettres allemands ; mais aussi, avec une magnanimité honorable, ils lui pardonnèrent ses dédains, agirent comme ses alliés, et proclamèrent sa grandeur qu'ils furent les premiers à reconnaître.

Les fatigues avaient usé la santé de Frédéric [1]. Agé et affaibli, il survivait à beaucoup d'amis dont les plus chers avaient, à ses côtés, été moissonnés sur les champs de bataille ; la musique, les arts de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, avaient perdu pour lui leur attrait ; il ne vivait plus que pour le devoir, dont il sentait l'aiguillon plus vif que jamais. Le souvenir de ses campagnes ne lui causait point de plaisir ; leurs merveilleux triomphes ne lui inspiraient aucun orgueil ; les souffrances par qui l'humanité les avait achetés remplissaient l'âme de Frédéric d'une tristesse voisine de l'horreur ; il repassait les phases de sa vie comme fait un navigateur dont la carrière a été une lutte continuelle contre les orages au milieu de l'Océan, sans secours au moment d'un naufrage. Parmi toutes les puissances de l'Europe, il ne comptait pas un seul allié qui fût sincère. La Russie allait le quitter pour se rapprocher de l'Autriche. Les grands exploits qui l'honoraient étaient pour lui autant de causes d'anxiété : il doutait de la durée de son système, qu'il voyait en butte à une hostilité si persévérante et si furieuse. Il aurait eu besoin de repos ; et des antagonismes aussi puissants qu'inévitables provoquaient ses forces épuisées à de nouveaux assauts. Sans enfants, sa maison est solitaire ; son neveu, qui doit lui succéder, le néglige et s'abandonne à d'autres conseils ; son propre frère exprime le vœu que les jours du roi ne se prolongent pas davantage. (Correspondance de Joseph II avec Kaunitz.) Lassé par un travail sans exemple et par l'action du temps, il s'épuise à lutter contre tous les obstacles qui

[1] Frédéric, en 1778, était dans la trente-huitième année de son règne et la soixante-septième de son âge.

contrarient ses efforts pour donner à son État une vie bien assurée ; sa prudence consommée lui fait reconnaître qu'il faut, en dépit de tout, oser, souffrir, combattre. Sa tâche est de maintenir l'intérêt protestant et la liberté intellectuelle, en même temps que les libertés de l'Empire contre la maison d'Autriche, qui emploie la prérogative impériale pour faire prévaloir ses intérêts étrangers à l'Allemagne, et surtout pour travailler avec une persévérance acharnée à la destruction de la monarchie de Frédéric.

L'esprit d'impartialité s'étendait chez ce grand prince jusqu'aux jugements qu'il portait sur les formes diverses du gouvernement. Une monarchie bien administrée lui paraissait être de toutes la préférable. « Mais, » ajoutait-il, « les États » monarchiques dépendent des volontés personnelles d'un » homme seul, dont les successeurs n'auront pas une conti- » nuité de caractère ; à un souverain ambitieux, un prince » indolent succède ; un dévot peut venir ensuite ; puis un » homme passionné pour la guerre ; puis un lettré, un éru- » dit, auquel un voluptueux succède ; de la sorte, le génie » de la nation, dissipé par une variété d'objets, ne prend au- » cun caractère fixe. Les républiques peuvent remplir plus » promptement l'objet pour qui les États sont institués, et » tenir plus énergiquement à cet objet, puisque la mort » enlève les rois les meilleurs, tandis que les lois sages » peuvent être immortelles. Il y a de l'unité dans les buts » que les républiques se proposent et dans les moyens » qu'elles emploient ; aussi les voit-on rarement manquer » leur objet[1]. » On comprend que, dans l'esprit de Frédéric, l'État qui s'élevait en Amérique ne rencontrait, en raison de son caractère républicain, aucune prévention défavorable.

[1] Extrait du traité *Des Mœurs et des Coutumes sous la dynastie de Hohenzollern*. Frédéric, en écrivant ce passage, avait certainement sa pensée fixée sur la République de Venise et sur celle de Hollande.

Les relations du roi de Prusse avec la France et l'Angleterre éprouvèrent des changements par suite de ceux qui eurent lieu dans le caractère des gouvernements de ces deux pays. L'Angleterre était une puissance protestante, et le chef de l'État protestant le plus considérable du continent devait nécessairement pencher vers cette alliance. En France, un roi dissolu continuait à persécuter la religion réformée ; et pendant sept années, Frédéric avait soutenu le poids des armées de Louis XV; mais la France prenait la défense des États-Unis : c'était avec Frédéric un lien de sympathie. Les hommes d'État qui, en Angleterre, professaient des sentiments libéraux avaient l'estime de Frédéric; mais la politique de lord Bute et de lord North était l'objet de son aversion ; de la sorte, la Prusse et les États-Unis rencontraient en Angleterre les mêmes adversaires et les mêmes amis.

En novembre 1774, Frédéric exprimait sa conviction que les colonies anglaises s'enseveliraient sous les ruines de leurs établissements plutôt que de se soumettre au pouvoir arbitraire de la Métropole. Maltzan, le ministre du roi à Londres, cédant aux influences dont il était entouré, souhaitait qu'une alliance pût se former entre les deux monarchies, et, dans ce but, il écrivait (en février 1775) : « La moindre attention » flatterait au-delà de toute expression le ministère britan- » nique. » — « Quel motif, » répondit Frédéric, « aurais-je de » flatter lord North? Je n'en vois aucun ; l'amour que j'ai » pour mon peuple ne me commande point de rechercher » une alliance avec l'Angleterre. » Le roi de Prusse était frappé de l'apathie et du silence sombre que la nation anglaise laissait observer au moment où elle s'engageait dans une guerre qui semblait à Frédéric pleine de hasards et dépourvue de sagesse : « Il me paraît, » écrivait-il en septembre 1775, « que le traitement fait aux colonies est un » premier pas vers l'établissement du despotisme. Si le roi

» d'Angleterre réussit en ce point, il ne tardera pas à vouloir
» imposer de même sa volonté propre à ses États euro-
» péens. » (Correspondance de Frédéric et de Maltzan.)

Au mois d'octobre de la même année, le ministre d'Angleterre à Berlin écrivait à sa cour : « La mauvaise santé du » roi le menace d'une mort prochaine. » Frédéric connaissait son état quand il jugeait la proclamation que George III venait, au mois d'août précédent, de publier au sujet des colonies insurgées. Voici les termes du roi de Prusse : « Il » me semble bien dur que l'on proclame rebelles des sujets, » hommes libres, qui seulement défendent leurs priviléges » contre les entreprises despotiques des ministres. » N'étant encore qu'à moitié rétabli d'une complication douloureuse de maladies, Frédéric, au moment où les étrangers le croyaient mourant, exposait de la sorte à son envoyé les pensées qui avaient mûri dans son intelligence : « Plus je réfléchis aux » mesures du gouvernement britannique, plus elles me » paraissent arbitraires et despotiques. La constitution de » l'État anglais me semble autoriser elle-même la résistance. » Que cette résistance ait été inspirée aux colonies par les » agressions de la cour, personne n'en saurait douter. La » cour invente des taxes nouvelles ; par un acte d'autorité, » elle les impose aux colonies en violation manifeste de leurs » priviléges. Ces colonies ne se refusent pas à supporter » leurs charges anciennes ; elles veulent seulement être, en » matière de contributions nouvelles, placées sur le même » pied que l'Angleterre ; mais le gouvernement leur refuse » le droit de se taxer elles-mêmes. Telle, en deux mots, » est l'histoire de ces troubles. Durant la maladie, où j'ai » été forcé de passer bien des heures sans travailler, les » idées que je viens d'exprimer occupaient mon esprit ; il » me semble qu'elles ne peuvent échapper aux Anglais rai- » sonnables, naturellement intéressés dans cette question

» beaucoup plus que je ne suis. Ce qui se passe en Amérique
» peut m'être indifférent au fond ; je n'ai aucun motif pour
» m'embarrasser de la forme du gouvernement qui pourra
» être établie dans ce pays, non plus que du degré de
» l'influence que lord Bute peut exercer dans la Grande-
» Bretagne. Mais tout Anglais ami de son pays doit dé-
» plorer la tournure que les affaires de sa nation prennent
» sous l'administration du ministère actuel, et la perspective
» odieuse que ces mesures ouvrent devant le pays. » (Lettres
de Frédéric à Maltzan, en date des 9 octobre et 13 no-
vembre 1775.)

Un peu plus tard, le roi ajoute dans ses dépêches à son
ministre : « La cour d'Angleterre pousse sa pointe contre
» tous les principes du véritable patriotisme, et foule aux
» pieds les règles de toute bonne politique. Si j'avais voix
» dans le cabinet britannique, je chercherais à tirer avan-
» tage des bonnes dispositions des colonies pour effectuer une
» réconciliation. Afin d'intéresser la nation à cette guerre,
» la cour fera sans doute la démonstration d'offrir des
» conditions de réconciliation, mais les fera telles et si oné-
» reuses que les colonies ne pourront manquer de les
» repousser. L'issue d'un semblable débat fera certaine-
» ment époque dans les annales de l'Angleterre. La grande
» question est toujours de savoir si les colonies trouveront
» moyen de se séparer entièrement de leur mère-patrie
» et de former une République libre. Les exemples des
» cantons de la Suisse et des Provinces-Unies des Pays-Bas
» me font présumer au moins que la chose n'est pas impos-
» sible. Il est très-certain que l'Europe presque entière
» prend le parti des colonies et défend leur cause, tandis
» que celle de la cour d'Angleterre ne trouve ni aide ni
» faveur. Des personnes qui ont visité récemment l'Angle-
» terre, et avec qui je me suis entretenu, ne m'ont fait nul

» mystère que, dans cette nation, les hautes classes n'ont » plus autant d'enthousiasme pour leurs libertés. De tout ce » que j'ai pu apprendre, il résulterait que l'ancien esprit » public, en Angleterre, est presque totalement éclipsé. » (Lettre de Frédéric à Maltzan, du 13 décembre 1775.)

Quand le ministère anglais confessa qu'il ne pouvait, sans employer des troupes étrangères, réduire les colonies à l'obéissance, Frédéric écrivit : « L'imprudence de lord North se » montre au plus grand jour ; assurément il ne doit pas se » sentir à l'aise quand il considère que c'est lui qui a plongé » son pays dans cet abîme d'embarras et de difficultés. » (Lettre de Frédéric à Maltzan, du 4 janvier 1776.)

Au reste, aucun prince n'était plus que Frédéric étranger à la tentation « romantique » de faire sortir d'oppression des colonies étrangères qu'il n'avait aucun moyen d'atteindre, la monarchie prussienne étant alors, comme elle demeura longtemps après, totalement dépourvue de marine militaire. En examinant les papiers d'État de son règne, dans une masse de documents se rapportant à la France, à l'Angleterre, à la Russie, aux Pays-Bas et à d'autres puissances européennes, je n'ai trouvé aucune lettre, aucun paragraphe où il fût possible de discerner la moindre disposition à faire souffrir les intérêts de son État par une passion, par une irritation personnelle, ou par des influences liées à des affections dynastiques : Frédéric n'a de souci que du bien de sa nation, dont il est le serviteur plus que le maître. Il voit, il mesure avec exactitude les côtés faibles de sa position aussi bien que ses côtés forts ; ses soins s'étendent à toutes les portions éparses d'un territoire sans connexion entre les provinces de l'Est et celles de l'Ouest [1] ; chacune d'elles est sous la protection de sa vigilance ; mais sa politique générale

[1] A la mort de Fréderic le Grand, et avant que son successeur eût recueilli l'héritage des Margraviats de Franconie, le nombre des États dé-

suit toujours le mouvement du monde vers la lumière et la raison ; il poursuit sans cesse l'amélioration des lois internationales et du Code particulier de ses États.

En mai 1776, le ministre de Prusse à Londres offrit au roi de lui soumettre un projet pour ouvrir un commerce direct avec l'Amérique, où les manufactures de drap en Silésie pouvaient trouver un débouché, tandis que les produits des États-Unis seraient arrivés en Prusse à meilleur marché. Frédéric répondit : « Le plan me semble d'un avantage très-
» problématique : car sans une flotte, comment pourrais-je
» faire respecter un commerce pareil ? et je ne serai jamais
» en état d'avoir assez de bâtiments de guerre pour faire
» respecter mon pavillon. »

Au mois de septembre suivant, le roi reçut de son ministre Maltzan la traduction en français de la déclaration d'indépendance faite par le Congrès des États-Unis. Cette révolution, il l'avait prédite dès le jour où il avait appris que, pour réduire ses colonies, la mère-patrie avait recours à l'emploi de soldats étrangers[1]; et en 1776, du moment que les troupes de la Couronne n'avaient pu obtenir par les armes un succès décisif, cette déclaration, aux yeux de Frédéric, était l'indication certaine que les colonies ne rentreraient jamais sous l'obéissance de l'Angleterre. Il savait que, sur son lit de mort, Hume[2] avait déclaré que le succès de la Couronne en Amérique serait pour l'Angleterre une cause de la perte de ses libertés. Là-dessus, le roi écrivait à son ministre (10 octobre 1776) : « Si, dans de telles circonstances, la

tachés de la masse principale dans les cercles de Westphalie et de basse Saxe, était de douze ; Ost-Frise, Clèves, La Mark, Minden et Ravensberg étaient les plus considérables.

[1] Frédéric appuie sur ce fait dans une lettre à Maltzan, en date du 23 octobre 1775.

[2] David Hume, célèbre comme philosophe publiciste, et comme historien, était né en 1711 à Édimbourg ; il mourut en 1776, sept ans après avoir quitté la charge de sous-secrétaire d'État.

» nation permet aux tories et à la faction de lord Bute d'en-
» freindre avec impunité les lois de son gouvernement, les
» Anglais assurément cesseront de mériter le titre de *Bre-*
» *tons libres.* » Au mois suivant (novembre 1776), un agent commercial, envoyé de Paris par Silas Deane pour le compte du Congrès, parut à Berlin. Frédéric ne voulut pas traiter avec lui, parce qu'il voyait des difficultés sans fin dans l'essai d'établir un commerce direct entre les États-Unis et la Prusse ; mais il consentit à un échange de marchandises qui s'effectuerait par l'intermédiaire des ports de la Bretagne française.

Frédéric avait, dès le premier moment, prévu et prédit que la France, ainsi que l'Espagne, s'engageraient dans la guerre ; en même temps il devina quelles conséquences cette résolution pouvait entraîner pour ces puissances elles-mêmes : « La France, » écrivait Frédéric le jour même où le Congrès proclamait l'indépendance des colonies, « ressemble à un
» convalescent qui, sorti à peine d'une grande maladie,
» prend des airs de vigueur et de santé. Ses finances sont
» dans un état si fâcheux, qu'une guerre nouvelle devrait
» inévitablement les conduire à une banqueroute. »

Mais, pendant ce temps, les libertés de l'Allemagne ne couraient pas un danger moindre que celles de l'Amérique : des questions de la plus haute importance se présentaient dans le monde politique. L'électeur de Bavière allait mourir ; ce prince, sans enfants, était le dernier, non de sa maison, mais de sa branche ; et l'empereur Joseph se préparait ouvertement, sous un prétexte mal fondé d'héritage, à se mettre en possession du duché de Bavière [1]. Afin de prévenir l'effet

[1] L'Empereur offrait, il est vrai, à l'électeur palatin, seul véritable héritier du duché de Bavière, de l'indemniser par la cession des Pays-Bas autrichiens, *sauf Namur et le duché de Luxembourg*. Cette réserve détruisait toute la valeur de la proposition.

d'une mesure qui aurait été si fatale au reste l'Allemagne, Frédéric, vers la fin de 1776, fit quelques avances à la France, puissance intéressée dans la question, et d'abord, comme étant un des garants du traité de Westphalie. Le désir que le roi de Prusse témoignait d'établir une bonne intelligence avec la cour de Versailles trouva dans Vergennes un ministre disposé à y correspondre. Frédéric fit savoir à Londres que, dans le cas d'une rupture avec la France, l'Angleterre ne devrait pas compter sur l'aide de la Prusse; de son côté, Vergennes fit entendre que la France, si elle était entraînée dans le conflit, bornerait son action à des opérations par mer [1].

L'année 1777 s'ouvrit par un progrès dans le rapprochement entre les cours de Potsdam et de Versailles. Frédéric, tout en demeurant, comme il l'écrivait, de tous les côtés sur ses gardes, et se tenant préparé à tout événement, donna, le 7 janvier, à son ministre l'instruction positive de déclarer que si la France commençait la guerre, le roi de Prusse ferait tout au monde afin de maintenir la paix sur le continent. « Inspirez, » ajoutait-il dans sa dépêche à M. de Goltz, « au ministère de Versailles la conviction que la France ne » me trouvera pas sur sa route, et n'aura aucun motif pour » se plaindre de ma politique. » Maurepas fit répondre : « Je vous garantis la réciprocité de la part de Sa Majesté » très-chrétienne. »

Le 14 février 1777, les commissaires américains résidant à Paris transmirent à Frédéric une copie de la déclaration d'indépendance et des articles de la Confédération américaine; cette communication était accompagnée par l'expres-

[1] Par conséquent, que l'électorat de Hanovre n'aurait pas à craindre une invasion, laquelle, en portant les armes de la France dans l'Allemagne du Nord, aurait amené des complications qu'en bon droit, Frédéric voulait faire éviter à son pays.

sion formelle du vif désir que les États-Unis avaient d'obtenir l'amitié du roi, et d'établir, à l'avantage commun des deux parties, un commerce libre entre des pays séparés par de si grandes distances. Ce fut avec une satisfaction sans mélange que le grand roi reçut de Franklin le manifeste de la République et le premier essai de sa constitution. Les avantages remportés à Trenton et à Princeton par le général Washington avaient dès lors porté dans l'esprit de Frédéric la conviction que, dans ces colonies, une nation se trouvait formée. Il défendit les droits des neutres dans les occasions de conflits sur mer, et les soutint dans leur plénitude; lorsque l'Angleterre délivra des lettres de marque, il stigmatisa les corsaires du nom de « pirates de l'Océan. » Quant à l'établissement de relations directes de commerce, il ne put encore répondre autrement qu'il avait fait dans l'occasion précédente: « Je n'ai point de marine; un commerce direct ne serait possible à mes armateurs que sous le pavillon de la Hollande, » et ce pavillon, l'Angleterre a cessé de le respecter. L'île » de Saint-Eustache [1] est surveillée par au moins quatre » vingt-dix croiseurs anglais. Dans des circonstances plus » favorables, nos toiles, nos draps de Silésie, d'autres articles » encore, pourraient trouver de ce côté un marché avanta» geux. » Mais tandis qu'il remettait les négociations à une autre temps, lui qui avait l'habitude de donner ses commandements de la manière la plus nette et de ne pas répéter ses paroles, eut soin, dans cette même dépêche, d'enjoindre à son ministre de ne dire et ne faire rien qui pût offenser ou indisposer le peuple d'Amérique.

Durant le reste des années de la guerre, tantôt l'un, tantôt

[1] L'île hollandaise de Saint-Eustache, de même que l'île danoise de Saint-Thomas, situées toutes deux au milieu du groupe des Petites Antilles, se prêtait avantageusement à l'office de dépôts de marchandises et de relâche pour des navires engagés dans un commerce périlleux.

l'autre des agents américains renouvela ses démarches pour faire admettre la proposition dont nous venons de parler. Frédéric, employant des paroles courtoises, éluda toujours une requête à laquelle il ne pouvait consentir sans manquer à son devoir, de tous le plus proche, envers l'État prussien. J'ai déjà fait mention de la visite d'Arthur Lee à Berlin. Un homme violent était alors Envoyé de l'Angleterre en Prusse. Il essaya de jeter sur l'intrigue d'un serviteur le blâme d'avoir dérobé des papiers venus d'Amérique, documents graves et lus par lui-même. (Lettres de John Quincy Adams sur la Silésie.) Contre les règles admises à la Cour, il courut à Potsdam ; Frédéric refusa de le voir, et un ordre du cabinet, écrit de la main du roi, fait foi de la sévérité avec laquelle Frédéric jugeait Elliott : « Cet acte est un vol qualifié ; on » pourrait lui interdire de reparaître à la Cour ; cependant » je ne veux pas traiter cette affaire à la rigueur. » En même temps, il écrivait à son ministre en Angleterre : « Voilà bien un digne élève de Bute ! En vérité, les Anglais » devraient rougir d'envoyer de semblables ministres aux » cours étrangères ! » (Lettre de Frédéric à Maltzan, du 30 juin 1777).

Pour bien comprendre la sagacité pénétrante des hommes d'État français du XVIIIe siècle, il faut étudier les documents diplomatiques rédigés par eux. De même, c'est dans les débats du parlement que la vigueur de l'intelligence politique chez les Anglais de cette époque a laissé ses monuments, tandis que les administrations qui se succédaient en Angleterre semblent n'avoir pas senti la nécessité de choisir des hommes capables pour représenter leur pays auprès des cours étrangères.

La nation anglaise avait alors pour la gloire de Frédéric une admiration affectueuse, parce qu'elle la considérait comme appartenant, dans une certaine mesure, à l'Angleterre

elle-même, confédérée avec le roi de Prusse dans la guerre de Sept-Ans. Le public ne savait pas de quelle manière inexcusable Lord Bath avait trahi les intérêts de ce roi, et le renouvellement de l'alliance était désiré par tous; le cabinet entreprit enfin d'ouvrir les voies pour cet effet en s'adressant au ministre que Frédéric entretenait à Londres. Dans ses réponses, le roi fit l'exposé le plus franc de sa politique. « Aucun prince, écrivait-il, le 3 mars 1777, n'est plus éloi- » gné que moi de vouloir se lier étroitement avec l'Angle- » terre. Restons avec elle sur le pied où nous sommes au- » jourd'hui. Mon indifférence, au sujet de cette puissance, » ne peut surprendre personne : chat échaudé, dit le pro » verbe, craint l'eau; et, dans le fait, que pourrait produire » l'union que je contracterais avec une couronne qui m'a » donné des preuves signalées de sa duplicité? M'offrît-elle » des millions, je ne voudrais pas lui prêter une compagnie » de mes troupes pour servir contre ses colonies. Je ne sau- » rais davantage lui donner ma garantie pour l'Électorat de » Hanovre. Je sais trop par l'expérience du passé ce que » m'ont coûté des garanties de ce genre; je n'ai aucun désir » de recommencer. J'étais son allié à cette époque : eh bien! » sa conduite envers moi a été celle d'un véritable ennemi. » La France sait très-bien que, dans le cas où elle ferait la » guerre à l'Angleterre, elle n'a rien absolument à craindre » de moi. »

Quelques semaines plus tard (lettre de Frédéric à Maltzan, du 13 octobre 1777), Frédéric écrivait encore : « Jamais la » situation de l'Angleterre n'a été si critique. Il me semble » que la nation elle-même a dégénéré [1]. Autrefois si fière,

[1] Dans cette occasion, le génie perçant de Frédéric était en défaut; il prenait pour une extinction ce qui n'était qu'une éclipse passagère. Plusieurs fois ensuite, notamment en 1801 et en 1836, le même jugement a été porté, et les événements subséquents ont montré qu'il n'était pas juste.

» si jalouse de sa liberté, elle abandonne aujourd'hui le
» vaisseau de l'État aux caprices d'un ministère dans lequel il n'y a pas un homme de talent. Une réconciliation
» avec ses colonies serait pour l'Angleterre la plus sage des
» politiques; et précisément parce qu'elle serait la plus
» sage, elle ne voudra pas l'adopter. L'Angleterre fera dans
» une seule campagne le sacrifice de trente-six millions de
» couronnes[1]. Il est vrai qu'un ministère en Angleterre peut
» trouver ces trente-six millions plus facilement que je ne
» trouverais un florin. Mais les sommes les plus énormes ne
» suffisent pas à lui procurer les matelots et les recrues qui
» lui seraient nécessaires; l'orage qui s'amasse entre les
» cours de France et d'Angleterre ne peut tarder à éclater
» au-delà du printemps prochain. Un coup d'œil sur la situation montre que si la Grande-Bretagne continue à
» employer les mêmes généraux, quatre campagnes suffiront à peine pour réduire ses colonies. Tous les bons juges
» sont avec moi d'accord pour conclure que si les colonies
» demeurent unies, il ne sera jamais possible à la mère-patrie d'en venir à bout. »

Pendant ce temps, Frédéric faisait savoir au ministère britannique qu'il avait refusé aux émissaires américains l'usage du port d'Embden [2], dont ils auraient voulu faire une station pour leurs bâtiments armés en course contre le pavillon anglais : « Déclarez simplement aux ministres, écrivait
» le roi à son envoyé à Londres, que ma marine est uniquement mercantile; je connais trop bien les limites imposées
» par cette condition des choses pour penser à les enfreindre. Naturellement, si les colonies établissent leur
» indépendance, nous établirons avec elles un commerce
» direct. »

[1] *Crowns;* cette somme équivaut à 216 millions de francs.
[2] Port de la principauté d'Ost-Frise, sur l'Océan germanique.

Après avoir qualifié de cette manière sa position vis-à-vis de l'Angleterre, Frédéric s'occupa de s'assurer l'appui de la France et celui de la Russie afin d'empêcher l'annexion de la Bavière aux États héréditaires de l'Autriche. Dans l'esprit du vieux Maurepas, d'après son expérience des affaires publiques depuis la guerre de Sept-Ans, il restait assez d'attachement aux anciennes traditions de la politique française pour que ce ministre fût jaloux d'un agrandissement si considérable qu'aurait gagné l'ancienne rivale de son pays. L'importance vitale de cette question était sentie à Potsdam aussi vivement qu'à Vienne. Kaunitz, dont la politique avait pour objet suprême l'abaissement de la monarchie prussienne, regardait l'acquisition de la Bavière comme le préliminaire de cette grande œuvre et le précurseur de son succès. L'empereur se rendit à Versailles dans le but de gagner la cour de France par l'influence de la reine, sa sœur; le ministre de Prusse eut l'ordre d'être vigilant, mais de garder le silence. Joseph II n'eut pas plutôt quitté Paris que Frédéric, sachant que Maurepas avait résisté aux prières de sa souveraine, renouvella ses efforts pour établir une intelligence avec la France; ce fut par l'intermédiaire d'un agent confidentiel envoyé de Versailles, sous couleur d'assister aux manœuvres de l'été autour de Magdebourg, que les deux royaumes mirent d'accord leur politique au sujet des deux objets suprêmes, l'empire d'Allemagne et les États-Unis.

La France, si elle voulait s'engager dans une guerre avec l'Angleterre, avait besoin de Frédéric pour être en sûreté du côté de l'Allemagne, et pour mettre un terme aux enrôlements dans ce pays de troupes pour le service britannique. Les ouvertures du cabinet de Versailles furent reçues joyeusement par Frédéric; vers la fin de juillet 1777, il écrivit de sa main : « Non, sûrement, nous n'éprouvons au-
» cune jalousie des agrandissements de la France; nous

» prierons même pour sa prospérité, à la condition que ses
» armées ne se montreront pas aux environs de Wesel ou de
» Halberstadt [1]. Vous pouvez assurer M. de Maurepas
» (lettres des mois d'août et septembre 1777) que je
» n'ai aucun engagement avec l'Angleterre, et que je
» n'envierai à la France aucun des avantages que pourrait
» lui procurer une guerre qu'elle ferait de concert avec les
» colonies américaines. L'intérêt principal de la France est
» l'affaiblissement de la Grande-Bretagne, et pour y par-
» venir, le meilleur moyen c'est de lui faire perdre ses colo-
» nies en Amérique. L'occasion actuelle est la plus favorable
» qui ait existé jamais, et qui probablement pourra se pré-
» senter dans le cours de trois siècles. L'indépendance des
» colonies doit rapporter à la France des avantages équi-
» valant à tout ce que la guerre peut lui coûter. » (Lettre
de Frédéric à Goltz, du 31 août 1777.)

Comme l'unique moyen de tenir en bride l'ambition de l'Autriche, de défendre l'existence de son propre royaume ; et de maintenir les libertés du corps germanique, Frédéric proposait avec instance au ministère français une alliance de la France, de la Prusse et de la Russie. « La Bavière » et l'Italie, » disait le roi, « suivraient cette impulsion, et » nulle alliance, à moins que ce ne soit celle de l'Angle- » terre, ne resterait à la maison d'Autriche. Si l'on n'agit » pas de la sorte, une querelle qui ne pourra être décidée » que par l'épée est à la veille d'éclater. » Agé et infirme, Frédéric ne sentait plus ses forces égales au renouvellement du conflit terrible qu'il avait essuyé et surmonté ; il ne voyait de chances pour lui-même d'empêcher la Bavière et, par suite, le reste de l'Allemagne d'être absorbées par la puis-

[1] C'est-à-dire sur le Rhin et sur le Weser. Frédéric fut toujours fidèle au principe fondamental de sa politique, celui de maintenir, vis-à-vis des étrangers, l'indépendance de l'Allemagne et l'intégrité de ses territoires.

sance autrichienne que dans le concours sincère de la France et de la Russie.

Tandis que Frédéric pressait la France de frapper un coup décisif en faveur des États-Unis, la cause de ceux-ci trouvait dans la reine Marie-Antoinette un puissant auxiliaire. Elle remit au roi, son époux, un mémoire dressé par le marquis de Maillebois[1] et le comte d'Estaing[2], et dans lequel la timidité de la conduite tenue par le ministère français depuis le commencement des troubles d'Amérique était sévèrement censurée. On y lisait : « Les États de l'Europe jugeront le règne de Louis XVI d'après la manière dont ce prince saura se conduire dans l'occasion qui s'offre pour lui d'abaisser l'orgueil et l'audace d'une puissance rivale. » Cependant le conseil du roi différait, de jour en jour, la décision qu'il faudrait prendre. Jusqu'au 23 novembre dernier, les ministres, à l'exception de celui de la marine et de M. de Vergennes, chargé du portefeuille des affaires étrangères, s'obstinaient à éviter un conflit.

Informé par M. de Goltz de la remise de ce mémoire, Frédéric ne cessait d'insister, par l'organe de son ministre, sur les considérations qui devaient faire pencher la balance en faveur des Américains. « La France, » écrivait-il à Goltz, « a maintenant une occasion qu'elle devrait regarder comme » unique ; l'Angleterre ne trouve nulle part à lever les » troupes dont elle aurait besoin ; c'est en vain qu'elle sol- » licite le Danemark de lui prêter des vaisseaux et des » équipages ; lui, Frédéric, en refusant d'autoriser le pas- » sage par ses États, dans toute partie de l'Allemagne,

[1] Desmarets, marquis de Maillebois, fils du maréchal de France qui avait joué un rôle considérable dans les guerres de Corse et de la succession d'Autriche.

[2] Hector, comte d'Estaing, né en 1720, l'un des amiraux qui ont le plus illustré le pavillon français. Il monta sur l'échafaud en 1794, malgré les services qu'il venait de rendre à la cause de la Révolution.

» des recrues faites pour le service anglais, avait fourni la » preuve publique de sa sympathie pour les Américains; » enfin, la France, si elle s'engageait dans une guerre avec » l'Angleterre, avait la certitude de n'avoir rien à craindre » du côté de la Prusse et de la Russie. » (Dépêches de Frédéric à Goltz, et de Goltz à Frédéric, écrites entre le 8 septembre et le 7 décembre 1777.)

Aussi, quand la nouvelle de la capitulation de Burgoyne à Saratoga[1] fut connue à Paris, quand les signes de la joie éclatèrent sur tous les visages, et celui même du roi, Maurepas se prépara enfin à céder ; il désira pourtant encore que le grand guerrier, si capable d'apprécier avec une juste mesure les forces relatives de la maison de Bourbon et de l'Angleterre, voulût exprimer son jugement sur les effets probables d'une guerre. Frédéric, en renouvelant l'assurance de sa bonne volonté et de celle de la Russie, répondit : « Les » chances sont, cent contre une, en faveur de la France; » elle peut attendre de grands avantages de ce conflit, car » les colonies sont en mesure, désormais, de soutenir leur » indépendance. » (Dépêches de Frédéric à Goltz, du 25 décembre 1777, conformes à une lettre du roi écrite trois jours auparavant à Maltzan.)

Balançant le désastre éprouvé par Burgoyne avec le succés remporté par Howe[2], Frédéric écrivait : « Ces » triomphes de Howe sont éphémères. Les ministres pour» raient en tirer parti si les Anglais n'avaient dégénéré de » leur antique valeur. Ce contre-coup leur profitera peu :

[1] Burgoyne, à la tête d'un corps expéditionnaire parti de Montréal, avait été enveloppé à Saratoga par le général américain Gates, et forcé à capituler. (*Voir* l'Introduction à cet ouvrage.)

[2] Richard Scrope, lord Howe, avait pris New-York en 1776, et Philadelphie l'année suivante (*vide suprà*). Quand Frédéric écrivait ces lignes si remarquables, il ne prévoyait ni la Révolution française de 1789, ni le réveil héroïque de l'Angleterre en 1793, ni le *Reform Bill* de 1832.



» car où, pour eux, trouver les vingt mille combattants qu'il
» leur faudrait pour suivre cette veine favorable? Ni la
» Suède, ni le Danemark ne veulent les fournir. L'Angleterre
» est en discorde avec la Hollande; elle ne trouvera donc
» aucune assistance de ce côté. S'adressera-t-elle aux petits
» princes de l'Empire? Ce qu'ils ont de troupes à fournir est
» déjà employé. Je ne vois aucune porte à laquelle les Anglais
» puissent frapper pour obtenir des auxiliaires; il ne reste
» au roi que son électorat de Hanovre, lequel serait exposé
» à une invasion française dès le moment où on le laisserait
» dégarni de troupes. Dès le début, ce fut, de la part de
» l'Angleterre, une faute énorme qu'entrer en guerre avec
» ses colonies. Vint ensuite l'illusion qu'elle en viendrait à
» bout avec un corps de sept mille hommes. Enfin, elle est
» tombée dans l'erreur de disperser ses forces en détache-
» ments, ce qui a causé la ruine de tout ce qu'ils ont entre-
» pris séparément. Je suis de l'avis de Chatham : Les mal-
» heurs de l'Angleterre résultent de l'ignorance, de l'inca-
» pacité et de la précipitation de ses ministres. Lors même
» qu'il y aurait maintenant un changement dans le cabinet,
» les Tories n'y conserveraient pas moins l'ascendant qu'ils
» y possèdent aujourd'hui. La cause première du déclin de
» la Grande-Bretagne doit être cherchée dans l'abandon
» que le pouvoir actuel a fait, au plus haut point, des prin-
» cipes de gouvernement consacrés par l'histoire de ce pays.
» Tous les efforts de S. M. Britannique tendent à l'éta-
» blissement d'une sorte de despotisme. La guerre avec les
» colonies ne doit être attribuée qu'aux opinions des Tories.
» Les renforts que ces mêmes ministres pourront envoyer
» en Amérique ne changeront point la face des affaires;
» l'indépendance pour les provinces demeurera la condition
» indispensable de tout arrangement. Il n'y a rien qu'on ne
» puisse attendre du fait d'un ministère aussi corrompu que

» celui qui est aux affaires en Angleterre. Il est dans la
» dépendance absolue du roi : celui-ci lui fait exécuter toutes
» ses volontés. Dépourvus de patriotisme, les ministres ne
» prennent que des mesures fausses, diamétralement oppo-
» sées aux véritables intérêts de leur pays ; ce qui se passe
» sera le premier pas vers la décadence qui menaçe la
» constitution britannique. »

Dans le temps où il écrivait ces lignes, Frédéric exprimait avec plus de liberté ses sympathies envers les États-Unis. La port d'Embden, le seul de la monarchie prussienne qui fût alors sur l'Océan, ne pouvait recevoir les croiseurs américains, parce qu'il n'avait ni forts, ni stationnaires armés qui les eussent mis à l'abri d'insultes. Mais le roi leur offrit un asile dans la Baltique, à Dantzig[1]. Il essaya quoique en vain, de dissuader le margrave d'Anspach de fournir des auxiliaires à l'Angleterre ; il défendit, du moins, à ces troupes, de même qu'à celles du landgrave de Hesse, de passer sur ses terres en se dirigeant vers un port d'embarquement. Cette défense, faite de la manière la plus solennellement publique, et précisément après la nouvelle reçue du désastre de Burgoyne, eut en Europe du retentissement ; les Américains apprirent par elle « qu'on l'avait faite pour » témoigner de la bonne volonté du roi pour leur nation. » (Lettre de Schulenburg à William Lee, en date du 3 février 1778.) Les commissaires américains eurent toute facilité pour acheter des armes en Prusse et les expédier par un port prussien. Avant la fin de 1777, Frédéric avait promis de ne pas être le dernier souverain qui reconnût l'indépendauce des États-Unis ; et au mois de janvier 1778, son ministre, Schulenburg, écrivait officiellement à l'un de leurs

[1] Ce ne fut qu'en 1793 que la ville hanséatique de Dantzig fut incorporée au royaume de Prusse; mais depuis le premier partage de la Pologne, l'influence de Frédéric était toute-puissante sur cet État.



commissaires établis à Paris : « Le roi désire que vos géné-
» reux efforts soient couronnés par un succès complet. Il
» n'hésitera pas à reconnaître votre indépendance, quand la
» France, plus directement intéressée à l'événement de la
» lutte, aura donné l'exemple de cette reconnaissance. »
(Dépêche du 16 janvier 1778.)

CHAPITRE IV.

LES TROUPES BRITANNIQUES SE RETIRENT DE LA PENSYLVANIE.
(Mai et juin).

1778. — La déclaration faite officiellement par le gouvernement français à celui de la Grande-Bretagne que la France reconnaissait l'indépendance des Etats-Unis proclamait, comme un principe du droit public, qu'une nation peut se constituer en État souverain par le fait même qu'elle se déclare tel. Les anciens systèmes établis en France et en Angleterre se trouvaient placés vis-à-vis l'un de l'autre de dans des positions absolument nouvelles, et directement opposées soit l'un à l'autre, soit à ce que chacun avait été jusqu'alors. La monarchie britannique, laquelle, depuis les jours de Guillaume d'Orange, avait été le représentant des idées de la tolérance et des intérêts de la liberté, employait désormais sa force au profit d'une autorité injuste, tandis que la France devenait le défenseur d'une Confédération fondée sur la base des principes républicains. Il y avait un point de vue sous lequel la France était plus que l'Angleterre en mesure de conduire les peuples de l'Europe sur les voies de la liberté. Depuis que la population rurale de la France avait été dégagée du servage, une grande portion du sol était devenue la propriété des cultivateurs. Cette classe nombreuse de petits propriétaires pouvait souffrir de l'imperfection des lois et de l'excès des charges publiques ; mais elle avait des droits certains sur la terre, et ne pouvait être arbi-

trairement évincée de ses habitations. Ce qui manquait davantage à la vie publique en Angleterre était précisément cette classe de petits propriétaires vivant sur leurs patrimoines, cette classe qui constituait la principale force de la France, des portions les plus éclairées de l'Allemagne, et des États que la Grande-Bretagne elle-même avait, dans le Nouveau-Monde, fait naître par son travail de colonisation. En Angleterre, en Écosse et en Irlande, la propriété, suivant la règle stricte du droit féodal, appartenait aux tenanciers [1] ; mais les seigneurs et les chefs des clans ou *Septs* [2] s'étaient mis graduellement en possession directe et privée de la presque totalité du sol ; le peuple n'en conservait à peu près rien ; par conséquent, dans les districts ruraux, son existence, qui dépendait des accords faits avec les seigneurs des terres, n'avait pas de sécurité pour le lendemain ; le gouvernement politique était passé aux mains d'une aristocratie qui n'avait de contrepoids que le pouvoir de la couronne.

Le 4 mai 1778, les traités d'alliance avec Louis XVI et de commerce avec la France furent, à l'unanimité des votes, ratifiés par le congrès des États-Unis. Ce corps exprima sa reconnaissance pour la conduite magnanime et désintéressée du roi de France, et son désir que l'amitié si heureusement fondée entre les deux pays fût perpétuelle. Les inimitiés, les oppositions d'intérêts qui, pendant plusieurs siècles, avaient subsisté entre la France et les colonies américaines par suite de la dépendance où celles-ci étaient de l'Angleterre, se trouvaient effacées et conciliées pour toujours ; les Français

[1] Ce point est établi par Hallam, dans son tableau du moyen âge. Le droit primitif du seigneur était à des services et des redevances, et le tenancier à titre héréditaire ne devait subir l'éviction que s'il négligeait de s'en acquitter. Cette manière imparfaite de propriété dura jusque bien avant dans le XVI[e] siècle.

[2] Chez les populations de race celtique, *Sept* en Irlande, *Clan* en Écosse, signifient lignage, tribu.



étaient désormais amis de l'Amérique, et celle-ci proclamait le roi de France « protecteur des droits du genre hu- » main. »

Dans le camp de Washington, Lafayette sourit en lisant dans le document officiel que sa nation faisait dater l'indépendance de l'Amérique du jour où celle-ci l'avait proclamée ; il dit ces paroles prophétiques : « Il y a dans cette » pièce un principe de souveraineté nationale qui sera, » quelque jour, rappelé au gouvernement de mon pays. » Le 6 mai, la conclusion de l'alliance fut célébrée à Valley-Forge, quartier-général de Washington. Une salve d'artillerie, une décharge de mousqueterie ouvrirent la solennité ; l'armée, rangée en deux lignes, cria : *Vive le roi de France !* et ensuite : Vivent les États d'Europe nos amis ! Vie et prospérité aux États-Unis de l'Amérique !

Dans une adresse aux habitants des treize États confédérés, le Congrès déclara que l'indépendance se trouvait assurée, et proclama l'existence d'une nation nouvelle, quoiqu'il fût impossible de nier qu'elle n'eût encore aucun gouvernement [1]. Dans cette adresse, le Congrès exposait, à bon droit, que de toutes les contrées du monde, les États-Unis possédaient le territoire le plus vaste et le plus riche en productions variées ; en même temps, il confessait l'embarras où le plongeait l'absence de revenus fixes, aucune taxe n'étant votée pour les besoins de la guerre. Il invitait les États à mettre en campagne leurs gens de guerre, tandis que d'autres citoyens s'emploieraient à recueillir les ressources financières pour les besoins publics. En retour des sacrifices demandés, le Congrès faisait envisager les avantages qui

[1] Ce manque d'un gouvernement défini, d'une constitution précise, devait se continuer pendant dix ans encore; et pendant cet espace de temps, la nation n'en accomplit pas moins de grandes choses qui assurèrent son existence.

résulteraient du commerce, désormais libre, avec toutes les parties de la terre.

Le 18 mai, dans le camp britannique, à Philadelphie, le général Howe reçut une fête de trente officiers de son armée, la plupart appartenant à son état-major. La compagnie s'embarqua au-dessus de la ville, sur la Delaware, et, au son de nombreux instruments, descendit deux milles sur des esquifs ornés de pavillons et de banderoles. Passant devant les vaisseaux de transport au nombre de deux cents, elle prit terre au milieu d'une foule curieuse. L'air de *God save the king* fut joué et suivi d'un salut des vaisseaux de guerre pavoisés pour la fête. Entre deux lignes d'infanterie et de cavalerie, le général et ses compagnons gagnèrent une prairie où des siéges élevés étaient dressés pour les dames, devant qui des officiers, vêtus en chevaliers et en écuyers des temps chevaleresques, donnèrent le spectacle d'un tournoi. Le bal fut donné dans une salle richement meublée où l'on entrait par un arceau très-orné ; deux mille guinées furent jetées par la Banque sur la table de jeu. Les billets d'invitation étaient « au nom du chevalier du soleil couchant, étincelant dans sa gloire qui serait encore éclipsée par l'éclat du lendemain ; » les pièces du feu d'artifice simulaient des trophées. A minuit, un souper de cent trente couverts fut servi à la clarté de douze cents bougies et au son d'un orchestre de cent musiciens. On dansa jusqu'à une heure du jour. Jamais général, au moment de quitter une armée [1], n'avait reçu des officiers dont il se séparait un témoignage si brillant d'affection ; il fut doublement cher à Howe, parce qu'il montrait que ses compagnons d'armes le considéraient comme étant traité avec injustice par le ministère, et le croyaient réservé néanmoins

[1] Sir Henry Clinton venait d'être promu à la place de Howe, au commandement supérieur des forces britanniques en Amérique. Cet officier distingué acheva sa carrière en 1795, à Gibraltar, dont il était gouverneur.

à faire reconnaître son mérite dans l'exercice d'un autre commandement.

La fête était à peine finie quand Howe fut informé que Lafayette, à la tête de deux mille cinq cents hommes, avec huit pièces d'artillerie, avait passé la Schuylkill, et pris, à douze milles de Valley-Forge, un poste d'observation sur le sommet découvert des collines appelées Barren-Hill. Animé par l'espoir de clore son expédition en Amérique par un succès marqué, Howe résolut d'envelopper par une manœuvre rapide ce détachement si exposé. Le 19 mai, à dix heures de la nuit, il fit partir Grant à la tête de cinq mille trois cents hommes choisis, et avec de bons guides pour lui faire gagner par des chemins détournés une position en arrière de Lafayette. Le lendemain 20, cette colonne fut appuyée par un gros de cinq mille sept cents hommes, commandés par Howe en personne, assisté par Clinton et Knyphausen, lord Howe, l'amiral, étant présent avec l'espoir d'assister à la défaite du jeune Français qu'il se flattait d'avoir à conduire prisonnier en Angleterre. Ils comptaient qu'à Chestnut-Hill le détachement américain serait poussé sur leurs baïonnettes; mais ce fut en vain qu'ils attendirent le bruit du canon; à midi Grant parut, mais ne trouva personne devant lui. Lafayette avait bien été surpris, et sa communication directe avec son quartier-général avait été coupée; mais le gué de Matson, sur la Schuylkill, plus rapproché de la position américaine, n'avait été ni observé ni occupé par Grant. Lafayette envoya de petits détachements dans les bois pour tromper l'ennemi en lui offrant l'apparence de colonnes d'attaque; puis il se déroba à son antagoniste, en repassant la rivière tandis que celui-ci s'apprêtait à lui offrir le combat. Fatigué et désappointé, Howe rentra dans Philadelphie. Le 24 mai, il remit à sir Henry Clinton le commandement d'une armée saine, vigoureuse et disciplinée. Ses

officiers l'accompagnèrent au lieu de son embarquement, les plus généreux versant des larmes ; l'émotion de Knyphausen ne lui permit pas d'achever la lecture de l'adresse qu'il avait préparée au nom de l'état-major général.

Howe avait de la bravoure et de l'instruction en matière militaire ; il avait, néanmoins, échoué dans la conduite des opérations de la guerre, par lenteur d'esprit, négligence dans l'exécution de ses plans, faiblesse de résolution, amour immodéré des plaisirs. A l'affaire de Bunker-Hill [1], il avait assez de troupes pour tourner la position des Américains ; mais il laissa la victoire lui échapper avec l'occasion favorable, et ses adversaires eurent le temps de préparer la belle résistance qui rend ce jour immortel. L'évacuation de Boston fut imposée au commandant de la garnison anglaise par l'impardonnable négligence qui lui avait fait omettre d'occuper les hauteurs de Dorchester, qui dominent la position. Une fois embarquées, ses troupes, qu'il aurait fallu conduire à Rhode-Island, furent dirigées par Howe sur la plage glaciale et alors presque déserte de Halifax, et de la sorte éloignées sans avantage du théâtre des opérations. Il aurait dû même établir dès le premier moment ses troupes dans Long-Island [2]; elles y auraient trouvé un meilleur climat, des ressources plus abondantes, et de précieuses facilités pour rentrer en campagne, puisque l'objectif de l'armée active était désormais New-York. Pendant l'été de 1776, la marche de nuit pour attaquer le général Putnam dans ses lignes de Brooklyn promettait un succès, qui fut perdu par suite d'une halte inutile. Les officiers de Howe le pressèrent néanmoins de persister, affirmant qu'il leur serait facile d'enlever les

[1] En 1775 : premier combat entre les troupes de la couronne et les milices provinciales. (*Voyez* l'Introduction.)

[2] Ile étroite et longue, dont l'extrémité orientale touche au havre de New-York, et dont l'extension vers l'Orient couvre la côte de la Nouvelle-Angleterre.

retranchements de l'ennemi. Howe refusa de courir ce risque. Son défaut de vigilance fut tel qu'il laissa Washington réunir des bâtiments de transport et faire passer à ses troupes un bras de mer, sans que ces opérations, qui durèrent un jour, une nuit et les premières heures du lendemain, fussent troublées par le général anglais, qui ne s'aperçut de rien jusqu'à son réveil, quand déjà le soleil était levé.

Plus tard, si Howe avait réuni toutes ses troupes dans sa main, il lui aurait été aisé d'occuper sur-le-champ la ville du congrès, Philadelphie ; mais il crut devoir détacher du corps principal quatre brigades d'infanterie, qui portées par onze bâtiments de guerre, allèrent occuper, sans profit, Newport, dans Rhode-Island, où ces troupes demeurèrent complètement oisives durant trois années [1]. Ensuite, au lieu de passer la Delaware, il entreprit l'occupation du New-Jersey avec des détachements isolés que Washington put attaquer et détruire en détail. En 1777, quand il aurait dû entrer de bonne heure en campagne et pousser vivement son ennemi, il perdit le printemps et la moitié de l'été à New-York, négligeant en même temps de préparer sa jonction avec Burgoyne, lequel, faute de cette aide, fut réduit à se rendre. L'hiver suivant, passé à Philadelphie, fut une saison d'oisiveté pour Howe, et de corruption pour son état-major, ruiné par le jeu et la vie licencieuse dont le général donnait l'exemple. Pendant ce temps, l'armée anglaise ne fit pas même une démonstration contre le camp de Valley-Forge, où Washington avait à lutter contre d'extrêmes difficultés. Enfin la manière dont Howe agit en renonçant à son commandement était un défi porté au gouvernement qu'il servait, et fut interprétée dans

[1] L'État de Rhode-Island se compose de l'île renfermant la ville de New Port, et du district continental de Providence. L'occupation anglaise ne s'étendit pas à cette partie du pays, et l'État fut constamment représenté au congrès.



l'Europe comme un aveu que les efforts de l'Angleterre pour réduire les colonies n'auraient aucun succès. L'affection qu'un tel chef inspirait à ses officiers était le fruit de son indulgence excessive ; en se séparant de lui, il leur semblait perdre un commandant de mérite ; mais en Angleterre, on porta sur Howe un jugement différent, et ce qui le sauva de l'improbation générale fut qu'après lui, lord George Germain commit des fautes plus graves encore que les siennes.

Pendant ce temps, lord Howe, l'amiral, et sir Henry Clinton, nouveau commandant de l'armée, en vertu de leurs instructions respectives, communiquèrent au Congrès les trois actes [1] votés par le Parlement dans un but de conciliation. Cette démarche, faite le 6 juin, amena dès le lendemain, de la part du Congrès, la réponse suivante : « Au mois d'avril dernier, nous avons exprimé nos sentiments au sujet de Bills, » dont ceux qu'on nous présente ne diffèrent en rien d'essentiel. Lorsque le roi de la Grande-Bretagne sera disposé » sérieusement à mettre fin à une guerre que les États-Unis » n'avaient nullement provoquée, le Congrès entendra volontiers à tels termes de paix qui pourront s'accorder avec » l'honneur de nations indépendantes et l'exactitude religieuse que les Américains mettront toujours à l'exécution » des traités. »

Le jour même où les offres de lord North étaient rejetées pour la seconde fois, les trois commissaires envoyés par l'Angleterre débarquaient à Philadelphie. En remontant la Delaware, le spectacle qu'ils avaient sous les yeux leur fit regretter mille fois, écrivirent-ils, que les maîtres de leur nation n'eussent pas, au lieu d'un voyage dans les vieux pays de l'Europe, achevé leur éducation en visitant les côtes et les rivières d'un continent si vaste et si beau. En compa-

[1] Voyez l'Introduction, au sujet de cet essai de pacification, dont le Parlement anglais avait pris l'initiative.



raison des fleuves de l'Amérique, les cours d'eau de la Grande-Bretagne leur semblaient des ruisseaux ; ils prédirent qu'en peu d'années le riche *village* de Philadelphie, qu'il leur devint si pénible d'abandonner, deviendrait une métropole magnifique.

Le résultat de cette mission était attendu avec un intérêt passionné dans toute l'Europe, et surtout à la Haye et à Versailles ; mais son office et son envoi n'étaient, de la part de lord North, qu'un expédient pour se concilier la Chambre des Communes et obtenir de la nation anglaise qu'elle consentît à continuer les hostilités. Le premier de ces commissaires, lord Carlisle, avait, dans la Chambre haute, parlé de « l'insolence des rebelles qui refusaient de traiter avec lord Howe et son frère ; » il avait appelé les Américains « des enfants dénaturés et dégénérés de l'Angleterre. » Le second des commissaires était un sous-secrétaire d'État dont le chef venait de qualifier le Congrès américain de bande de vagabonds. Bien différent de ses collègues, Johnston avait récemment, dans le Parlement, exposé la justification des Américains, et taxé d'hypocrisie la conduite de George III.

Sans doute, il n'y eut jamais, de la part des ministres, la moindre croyance au succès de cette commission ; autrement, elle aurait été composée d'une manière toute différente. Convaincu d'avance qu'elle n'aurait aucun résultat, lord George Germain avait donné ses ordres pour la continuation de la guerre sur un plan différent ; et ces instructions, libellées comme *très-secrètes*, étaient ce que la connaissance de la faiblesse de ses ressources pouvait inspirer à une âme dure et vindicative. Clinton avait l'ordre d'évacuer Philadelphie, de maintenir l'occupation de New-York et de Rhode-Island ; de menacer vers le sud et vers le nord-est les territoires des provinces ; de dévaster, au moyen des bâtiments de guerre, le littoral virginien ; d'attaquer Providence, Boston, tous

les ports accessibles entre la Nouvelle-Écosse et New-York, et d'y détruire les navires, les chantiers, les magasins, les matériaux des constructions maritimes. En même temps, les tribus indiennes, depuis les Grands Lacs jusqu'à la Floride, devaient être invitées à porter sur toute la frontière intérieure leur épouvantable méthode d'hostilités. Du côté du nord, les opérations actives devaient se borner à la dévastation des villes de la côte et aux ravages des Indiens dans l'intérieur. Un ordre du roi disposait en outre de cinq mille hommes que Clinton devait détacher de son armée pour attaquer, dans l'archipel des Antilles, la colonie française de Sainte-Lucie.

Les commissaires, qui se préparaient, en débarquant, à recevoir la soumission des provinces et à leur accorder un pardon, exprimèrent une surprise égale à leur chagrin quand ils apprirent que des ordres pour l'évacuation de Philadelphie les avaient précédés en Amérique, et qu'on allait les exécuter. Trois mille personnes des classes aisées quittaient leur ville et prenaient passage sur les navires de l'escadre. On répétait que la commission arrivait trop tard pour faire aucun bien ; que Philadelphie allait retomber au pouvoir des rebelles, et que c'était reconnaître virtuellement l'indépendance, en sorte que l'Amérique serait, par cet acte, perdue pour l'Angleterre. Dans les rues qui, récemment encore, étalaient l'animation d'un marché toujours ouvert, le silence n'était interrompu que par les ventes hâtées et forcées de meubles entassés hors des maisons que leurs maîtres allaient quitter. Ceux qui se décidaient à demeurer dans leurs foyers passaient lugubrement d'une confiance imprudente dans la force étrangère à une anxiété sans trêve ni espoir. Dans cette pénible conjecture, les commissaires qui représentaient la Grande-Bretagne adressèrent au Congrès une représentation dans laquelle, empruntant l'image de la mère

qui ouvre ses bras à ses enfants, ils offraient de reconnaître le Congrès comme une assemblée d'États, les pressant d'accepter une liberté entière de législation et de gouvernement intérieur, avec une part de représentation dans le Parlement de la Grande-Bretagne, et l'exemption de recevoir des forces européennes, si ce n'était avec leur consentement, « en un mot la satisfaction de tous les vœux que l'Amérique » avait exprimés. » Ils insinuaient, en même temps, que l'ennemi commun était la France.

Or ces offres étaient faites sans que les commissaires y fussent autorisés ; ils n'étaient donc pas de bonne foi : cela résulte d'une lettre de George III à lord North, en date du 13 septembre 1780. Elles étaient datées du quartier-général d'une armée en retraite, et leurs auteurs, avant qu'aucune réponse pût leur être faite, avaient descendu la Delaware. Cette contrée ornée de magnifiques forêts, et qui leur semblait la plus riche du monde, ce fleuve couvert de navires chargés de nombreux fugitifs, ces exilés laissant derrière eux dans leur ville natale tout ce qu'ils possédaient, et fuyant des adversaires parmi lesquels ils avaient une partie de leurs amis, de leurs familles, tout cet ensemble formait le spectacle le plus intéressant, le plus douloureux qu'il y eût sur la terre.

Le Congrès traita la lettre des commissaires comme dérogatoire à l'honneur de l'Amérique et à celui de son alliée. La nation pensait que ses guerres précédentes avec la France avaient eu pour cause la dépendance où les Provinces étaient, jusqu'alors, de la Métropole ; elle jugeait qu'avec l'indépendance la paix serait assurée. Aussi, par une résolution unanime, fut-il répondu aux commissaires, le 17 juin : « Nous ne pouvons que le répéter : l'idée de la » dépendance est inadmissible. Le Congrès est tout disposé » à discuter un traité de paix et de commerce sitôt que le

» roi de la Grande-Bretagne fera clairement voir une dis-
» position correspondante, en reconnaissant explicitement
» l'indépendance des États-Unis, en retirant ses troupes de
» leur territoire, et ses flottes de leurs rivages. »

Les officiers de l'armée américaine approuvèrent ce langage, à la réserve de Lee, dont le cœur n'était pas avec la cause qu'il servait, et de Gates, lequel, supposant que tout ce qui avait été demandé se trouvait accordé, opina pour une conférence avec les commissaires. Pour Washington, il se plaignit à Johnstone de ce que celui-ci lui eût adressé une lettre en particulier, et l'assura « que la voix du Con-
» grès était la voix universelle du peuple. »

Les Américains regardaient la convention de Saratoga comme ayant été violée, parce que la caisse militaire et d'autres objets qui devaient appartenir au vainqueur avaient été retenus par les troupes qui avaient capitulé. De son côté, Burgoyne avait, au mois de novembre 1777, élevé contre les Américains une plainte mal fondée sur l'exécution de cette même capitulation, et prétendait que, par suite de cette violation imaginaire, lui-même et son gouvernement se trouvaient dégagés des obligations de l'accord. Le Congrès, au mois de janvier 1778, suspendit l'embarcation du corps de Burgoyne jusqu'à ce que la capitulation fût expressément confirmée par la cour britannique. En même temps, le Congrès demandait des listes nominatives de toutes les personnes comprises dans l'accord ; cette réquisition, juste et même nécessaire, avait été repoussée. Les commissaires anglais jugèrent à propos d'intervenir, et voulurent négocier pour que le corps prisonnier pût retourner en Europe. Mais les pouvoirs des commissaires ne s'étendaient pas expressément à cet objet, et leur gouvernement aurait pu prétendre qu'à cet égard ce qu'ils auraient stipulé demeurait sans valeur. On objectait, en outre, qu'ils avaient perdu, en essayant

d'employer la corruption, le droit d'être crus sur leur parole. Le Congrès, en conséquence, par un vote unanime du 4 septembre 1778, résolut que le corps de Burgoyne resterait prisonnier jusqu'à ce que l'on eût reçu la ratification formelle et irrévocable de la capitulation de la part de l'autorité suprême de la puissance ennemie. A cette déclaration les Anglais opposèrent la plainte qu'une condition essentielle de la capitulation demeurait sans être exécutée.

Dans la nuit du 17 au 18 juin (1778), sir Henry Clinton repassa la Delaware à la tête de plus de dix-sept mille combattants. Les loyalistes [1] envisagèrent ce mouvement rétrograde comme une violation des engagements que le roi d'Angleterre avait pris envers eux. Les fêtes qui avaient rendu l'hiver si brillant étaient finies ; honneurs, emplois, s'en allaient tristement en fumée ; les lettres de protection accordées aux habitants de la province devenaient pour eux un péril et un opprobre aux yeux de leurs concitoyens. L'armée entraînait dans sa retraite ces malheureux réfugiés, chargés de tout ce qu'ils avaient pu enlever de leurs demeures. Sous un ciel étincelant d'étoiles, pendant une nuit d'été molle et silencieuse, les exilés, n'ayant devant eux que la ruine, quittaient, le cœur brisé, l'unique séjour où leurs intérêts et leurs affections pussent s'attacher.

Si les différents États avaient obéi aux réquisitions du Congrès et fourni les contingents qui leur étaient assignés, l'armée de Washington se serait trouvée maîtresse du New-Jersey ; mais, tandis que le général souffrait des retards et des négligences, le second officier de son armée, Lee, travaillait à la ruine commune. Le langage altier qu'il tenait en blâmant toutes choses lui attira les reproches de son chef : La

[1] Cette expression qui reviendra souvent dans le cours de l'ouvrage, désignait en Amérique les provinciaux qui demeuraient attachés à l'obéissance du roi et au pouvoir de la mère-patrie.



tendance de ces paroles, dit Washington, est des plus dangereuses. Pour assurer la retraite de l'armée anglaise sur du *velours*, selon l'expression pittoresque de Clinton, Lee n'hésita pas à soutenir qu'en abandonnant Philadelphie, cette armée marchait vers le sud. Mais il ne réussit pas à mettre Washington sur la mauvaise voie. Dans un conseil tenu le 17, Lee soutint qu'il serait dangereux d'attaquer, et parvint à gagner à son opinion tous les officiers, excepté Greene, Lafayette, Wayne et Cadwallader. La mollesse de tant de ses lieutenants ne découragea point Washington : il passa la Delaware seize milles au-dessus de Trenton, et, détachant la brigade de Maxwell, forte de neuf cents hommes, pour assister un corps de la milice de Jersey, fort lui-même de mille combattants, à détruire les chemins qui auraient pu servir à l'ennemi, il envoya Morgan, avec six cents hommes, pour harceler les Anglais sur leur flanc droit; lui-même, avec le gros de ses forces, marcha sur Hopewell. Dans un conseil, tenu le 24, Lee insista sur le danger de livrer bataille à une armée si bien disciplinée, et sur l'avantage qu'il y aurait « à lui bâtir un pont d'or »; Lafayette soutint qu'il serait honteux de permettre aux Anglais de traverser sans obstacle le New-Jersey; il ajouta qu'il n'y aurait pas un extrême péril à engager le combat avec leur arrière-garde si l'on prenait avantage des circonstances qui pourraient s'offrir. Néanmoins, lord Stirling et la plupart des brigadiers furent de l'avis de Lee.

Le général anglais, quittant Allentown, et craignant d'être embarrassé au passage du Raritan, prit le parti de marcher sur Sandy-Hook par Monmouth : Washington le suivit, marchant lui-même sur une ligne parallèle à celle des Anglais, qu'il se préparait à couper par une attaque à angle droit. L'avant-garde des Américains, renforcée par Scott avec quatorze cent quarante hommes, et Wayne avec un

millier d'autres, composait un tiers de l'armée, force assez respectable pour que le plus ancien des majors généraux en prît le commandement. Lee refusa de s'en charger, déclarant qu'il prévoyait avec certitude l'échec que les plans du général devaient essuyer. Le commandement fut alors déféré par Washington à Lafayette, qui marcha résolûment à l'ennemi. Lee se plaignit amèrement du tort qu'on faisait à lord Stirling et à lui-même : Washington l'écouta sans vaciller dans sa résolution ; il écrivit à Lafayette : « Ma fortune et » mon honneur sont entre vos mains ; vous êtes trop généreux pour vouloir ruiner l'une et l'autre. » Ce noble appel eut un plein succès.

Le 26 juin, Lee fut détaché avec deux brigades pour prendre le commandement de toute l'avant-garde, et charger l'arrière-garde de l'ennemi. Une chaleur excessive et des pluies violentes imposèrent aux deux armées un jour de repos ; mais le 27, à midi, Washington, rassemblant les généraux à son quartier, fixa pour l'attaque la journée du lendemain ; Lee eut l'ordre de concerter sa manœuvre avec ses collègues. Mais, lorsque Lafayette, Wayne et Maxwell vinrent, à l'heure fixée, conférer avec Lee, celui-ci refusa de former un plan d'attaque, et, de la sorte, il n'y en eut aucun d'arrêté. Lee ne fit non plus aucune reconnaissance du terrain sur lequel il était convenu qu'on engagerait le combat. Dans la soirée, Washington prescrivit à Lee de détacher six ou huit cents éclaireurs pour serrer de près l'ennemi, et cet ordre encore demeura sans effet parce qu'il fut exécuté trop tard.

Le 28, à cinq heures du matin, Lee reçut l'information que l'armée anglaise avait commencé sa marche au-delà de Monmouth. Lee ne bougea pas jusqu'à ce que Washington, qui fut le premier à se mettre en mouvement, lui intimât l'ordre d'attaquer l'arrière-garde de l'ennemi, à moins qu'il

ne vît des raisons décisives pour s'abstenir ; le général en chef promettait de se porter lui-même rapidement au secours de son lieutenant. Lee obéit en se mettant en marche, mais d'une manière languissante, n'ayant ni plan ni liaison avec ses subordonnés, et ceux-ci pareillement sans concert l'un avec l'autre. Pressé par Lafayette d'agir, Lee lui répondit : « Vous ne connaissez pas les soldats anglais : contre » eux, nous ne pouvons pas tenir. » Là-dessus, Lafayette écrivit à Washington : « Votre présence sur le terrain est » nécessaire ». Deux messages furent, dans le même but, envoyés par Laurens. Les ordres de Lafayette lui prescrivaient l'attaque par le flanc gauche de l'ennemi ; un contre-ordre parvint quand les troupes avaient fait un quart du chemin. Wayne, d'un autre côté, était au moment d'ouvrir un engagement sérieux quand il reçut l'ordre de s'en tenir à une attaque feinte. Marches et contre-marches, pont à passer et à repasser, halte pendant une heure. Un officier français exprimait à Lee sa surprise de cette étrange conduite : celui-ci répondit : « J'ai du Congrès et du comman- » dant en chef l'ordre de ne pas engager mes troupes. » Cependant, afin de garder les apparences de faire quelque chose, il dit que son objet était d'envelopper un détachement peu considérable qui était séparé du gros de l'ennemi.

Sir Henry Clinton, de la sorte, put gagner un jour pour faire ses dispositions. Ses bagages, qui occupaient une ligne de plus de huit milles de longueur, furent envoyés en avant, sous la protection d'une grosse escorte commandée par Knyphausen. En arrière, demeurèrent la division de Cornwallis, une brigade et un régiment de dragons de la division de Knyphausen. A huit heures du matin, Clinton envoya contre Lee deux régiments de cavalerie, les grenadiers, les gardes et les écossais highlanders. Il fallait alors que Lee ordonnât la retraite ; mais il laissa la plus grande partie de

ses gens agir à leur volonté, et se plaignit ensuite qu'ils eussent fait retraite, tout en confessant que cette manœuvre seule les avait sauvés de la destruction. En réalité, il n'y eut, dans cette occasion, ni charge, ni mêlée, ni simple engagement; ainsi, rien ne fut fait pour arrêter l'ennemi, qui suivit les Américains jusqu'au bout d'un étroit défilé. Lee n'envoya aucun ordre à ses corps dispersés pour leur indiquer un point de ralliement, et n'envoya pas davantage un rapport au commandant en chef.

Washington rencontra ces colonnes fugitives, et d'une voix altérée demanda : « Général Lee, que signifie cela ? » Lee, confondu, ne put que répondre : « Monsieur, Monsieur... » et à la demande réitérée de son chef, dit enfin : « Vous savez » qu'attaquer était contre mon sentiment et mon opinion. » Washington répliqua : « Vous n'auriez pas dû entreprendre » ce commandement puisque vous n'étiez pas disposé à » l'exercer. » La retraite précipitée de Lee, qu'elle fût le résultat de la nécessité, de son incapacité ou d'un désir de faire échouer l'opération, produisit une influence funeste. La fleur de l'armée anglaise, six à huit mille combattants conduits par Clinton et Cornwallis, chassait devant elle un adversaire découragé, quand Washington, ses facultés exaltées par la gravité de la situation et par « une confiance » sereine dans cette Providence qui jamais n'avait manqué » de secourir son pays dans ses heures de détresse », prit des mesures pour arrêter la retraite. Le chemin étroit par où s'avançait l'ennemi était, des deux côtés, bordé par un marais; Washington forma rapidement les régiments[1] de Stewart et de Ramsay (de la brigade de Wayne) en une colonne serrée qui soutint le feu de l'ennemi et donna le loisir au commandant en chef de poster sur un terrain solide

[1] Le terme *régiment*, dans les deux armées belligérantes, correspondait alors à ce qui, dans l'armée française, était un *bataillon*.

les troupes qu'il avait sous la main. Le général revint vers Lee, qui, se jugeant alors sans commandement, n'avait pris aucune disposition ; et, voyant qu'il n'était nullement disposé à racheter sa faute des heures précédentes, il le fit passer à l'arrière-garde.

Lee obéit, prévoyant la défaite de son monde, Laurens lui-même n'avait d'espoir que dans une retraite qui se ferait en bon ordre; Hamilton se préparait à mourir sur le champ de bataille. Mais Washington, calme et maître de lui-même, le visage serein et inspirant la confiance, s'exposant au danger, et donnant les ordres les plus clairement judicieux, ralluma l'ardeur des officiers et des soldats, tandis que Lee répétait à ce qui l'entourait qu'une tentative si dépourvue de raison n'aboutirait qu'à un désastre. La cavalerie anglaise fut aisément mise à l'écart pour le reste du jour. L'infanterie ne put réussir à tourner le flanc gauche des Américains où commandait Stirling, et, dans cette manœuvre, exposa son flanc droit aux décharges de l'artillerie ennemie. Greene commandait la droite; ses batteries repoussèrent la colonne anglaise ; les gardes et les grenadiers lâchèrent pied, mais ils revinrent à la charge. Wayne leur fit tête avec son corps d'infanterie, parvint à les rompre, et les repoussa en leur infligeant une perte considérable, le lieutenant-colonel Monckton fut tué à la tête de ses grenadiers. La chaleur était intolérable (96 degrés Fahrenheit au milieu du jour), et, des deux côtés, des hommes harassés de fatigue périrent sans avoir reçu de blessure.

Les Anglais firent leur retraite par la route qu'ils avaient suivie pour l'attaque, et se formèrent dans une position accessible de front par le défilé seul que nous avons mentionné; les deux flancs étaient protégés par des marais et des bois qu'il ne fallait pas songer à tourner avant la nuit. Les Américains campèrent en face de l'ennemi, un tiers des forces

sur leur gauche, et plantèrent leurs drapeaux sur le champ de bataille, où ils bivouaquèrent, prêts à renouveler l'action au lever du jour. Mais avant minuit, Clinton, abandonnant ses morts et même les blessés incapables d'être transportés, reprit sa marche de retraite ; au soleil levé, il avait gagné les hauteurs de Middleburgh. Washington se dirigea vers le fleuve Hudson (North River), et son antagoniste regagna New-York par le chemin de Sandy-Hook.

En recevant la nouvelle de cette action par les bulletins anglais, Frédéric écrivit : « Le seul avantage que Clinton » ait remporté est de rentrer dans New-York avec ce qui » reste de son armée ; probablement aujourd'hui, l'Amé- » rique est perdue pour les Anglais. »

La perte des Américains, dans l'engagement que nous venons de décrire, fut de deux cents vingt-neuf morts et blessés ; les Anglais eurent plus de quatre cents hommes hors de combat, et plus de huit cents des leurs, pendant la marche à travers le New-Jersey, désertèrent leurs drapeaux. La bataille prit son nom du village de *Monmouth;* à l'exception de Lee, tous les généraux américains se conduisirent bien ; Wayne, en particulier, établit ce jour-là sa réputation militaire. L'armée et le pays tout entier célébrèrent les louanges de Washington ; le Congrès, d'une seule voix, le remercia « pour sa belle » conduite couronnée par la victoire. » L'histoire ne doit pas omettre ce point, qu'au nombre des Américains armés pour l'indépendance de leur patrie, il y eut, dans l'engagement de Monmouth, plus de sept cents nègres qui firent leur devoir à côté des milices blanches.

Lee, après le combat, trouva au quartier-général une grande indulgence. Mais dans deux lettres adressées au commandant en chef, il exprima l'opinion que la guerre devait finir avec la campagne, et que les termes offerts par les com-

missaires du gouvernement anglais devaient servir de base pour un accord; en même temps, il demandait satisfaction pour l'injustice dont il se prétendait victime. Une cour martiale le déclara convaincu de désobéissance, conduite irrégulière devant l'ennemi, et manque de respect envers son chef. La sentence, douce à l'excès, le suspendait pour douze mois de son commandement. Après un long délai, le Congrès confirma cette sentence, et, l'année suivante, y ajouta une censure pour avoir tiré des fonds de New-York par l'entremise d'officiers anglais; enfin, en janvier 1780, à la suite d'une lettre violente de Lee, le Congrès le renvoya du service. Depuis ce moment, Lee ne dissimula plus le désir qu'il éprouvait de voir l'Amérique revenir à son ancienne allégeance, et ses relations favorites étaient avec les partisans de l'Angleterre. Il persistait à soutenir que les commandements devraient être exercés par voie de rotation, en sorte que Washington eût un successeur. Pour les États-Unis, il prédisait l'avénement d'une anarchie de deux années, à laquelle, après 1782, succéderait une tyrannie absolue. Les apparences trompeuses de quelque génie pour la guerre soutenu par l'expérience des choses militaires lui avaient valu un commandement; mais, après l'avoir obtenu, il n'avait pu dompter sa nature altière et mécontente; sa carrière en fut perdue; il mourut, en octobre 1782, à Philadelphie, dans un misérable asile, sans confiance en Dieu et sans affection pour ses compatriotes.

L'année 1778 est mémorable par les prédictions d'un homme de la nouvelle Angleterre, méconnu de ses contemporains, mais soutenu dans son isolement par la fermeté de son esprit. Jonathan Carver, du Connecticut, avait servi dans la guerre où l'Angleterre enleva le Canada aux Français; ensuite, avec une rare intrépidité, Carver avait pénétré dans les solitudes qui enveloppaient alors les bords du lac Michigan et le bassin du Wisconsin, jusqu'à l'ouest du

territoire actuel de Minnesota, peut-être même du Dahcota. Au milieu de la confusion causée par la guerre, Carver, en Angleterre, publia ses voyages, avec une préface pleine de sentiments généreux et de prédictions dont l'accomplissement a lieu sous nos yeux. Il voyait de puissants États sortir du sein de ces déserts, des temples chrétiens remplacer les huttes où la superstition indienne suspendait les trophées hideux de la guerre. Carver ajoutait que, pour ceux qui oseraient l'entreprendre, un établissement sur l'océan Pacifique serait la source de bénéfices inespérés ; que le commerce y fonderait des branches nouvelles, et que, pour l'avantage commun des deux continents, cette route deviendrait la ligne la plus courte et la plus profitable pour les communications entre l'Europe et l'Empire chinois.

CHAPITRE V.

DANS QUELLE MESURE L'AMÉRIQUE AVAIT AVANCÉ L'ŒUVRE DE SON INDÉPENDANCE AU MOMENT OU LA FRANCE VINT A SON SECOURS. (Juillet à septembre 1778.)

1778. — Confinée entre deux chaînes de montagnes que séparent un intervalle de trois milles, la Susquehanna, sur une étendue de vingt milles, serpente dans la vallée de Wyoming. A l'orient, se dressent des rochers abrupts au travers desquels des ruisseaux tributaires du fleuve s'ouvrent d'étroits passages ; les pentes opposées étalent une brillante fécondité. La province de Connecticut, dont la charte, octroyée par Charles II, est plus ancienne que celle de Pensylvanie, faisant usage de son droit à la possession des districts situés au nord de la rivière Mamaroneck, avait colonisé cette belle contrée et la désignait sous le nom de comté de Westmoreland. Les établissements, commencés en 1754, grandirent en population et en ressources au point que leur contribution au trésor de l'État de Connecticut montait à deux mille livres sterling, valeur coloniale.

Dans la campagne d'hiver en 1776, la vallée de Wyoming fournit à Washington deux compagnies d'infanterie, quoique la protection du district réclamât la présence de tous ses défenseurs. Sachant l'alliance des Anglais avec les *Six-Nations* [1], les gens de Wyoming avaient construit une ligne de dix fortins pour la défense de leurs limites.

[1] Les six tribus des Sénékas, Onéidas, Cayouyas, Onondagas, Mohawks et Tuscaroras, formaient la confédération des Iroquois, qui occupait la partie occidentale de l'État actuel de New-York.

La tribu des Sénékas conservait la mémoire des chefs et des braves de leur race qui étaient tombés au combat d'Oriskany contre les milices rurales de New-York [1]. Le principal Sachem, Sucingerachton, passait pour être, à la guerre et au conseil, le premier homme des Six-Nations. Comparé avec ce chef, celui des Mohawks, appelé par les Anglais Brandt, n'était qu'un novice « sur le sentier de la guerre. » L'attachement héréditaire des Sénékas pour l'Angleterre s'accrut de leur aversion traditionnelle pour les Français, qui allaient reparaître sur le théâtre de la guerre comme alliés des Américains. Par l'influence du Sachem, par des présents et la promesse d'une solde, le colonel John Butler décida les guerriers de la tribu à franchir la frontière Pensylvanienne sous le drapeau britannique.

La colonne d'Indiens et de tirailleurs, forte de cinq à sept cents combattants, descendit la vallée de la Tioga dans la nuit du dernier jour de juin, et s'embusqua dans les bois de Wyoming. Le 1er juillet, les deux fortins du nord capitulèrent. Les gens de Wyoming, jeunes et vieux, soutenus par une seule compagnie d'infanterie de ligne, trois cents hommes au plus, se consultèrent, et ne virent de salut pour leurs familles, pour eux-mêmes, que dans l'issue favorable d'un combat où toutes les chances étaient pour un ennemi supérieur en nombre, et mieux exercé à la guerre dans les bois.

Le 3 juillet, la bande courageuse et dévouée se mit, sous la conduite du colonel Zebulon Butler (revenu récemment du quartier-général de l'armée) en marche vers le haut de la rivière. L'ennemi, feignant une retraite, se coucha dans une clairière où il attendit les Américains. Ceux-ci ouvrirent leur feu dès qu'ils se virent près, et à la troisième décharge arrivèrent à cinquante toises de la clairière; les Sénékas ri-

[1] Dans la campagne de 1777, sur les confins du Canada.

postèrent alors et furent suivis par les tirailleurs. Les Indiens ne faisaient pas de quartier; en moins d'une demi-heure ils eurent enlevé plus de deux cents vingt-cinq chevelures; parmi les victimes étaient deux officiers supérieurs et sept capitaines. Cinq prisonniers seulement, tombés entre les mains des Anglais, eurent la vie sauve. Les vainqueurs eurent deux morts et huit blessés, ceux-ci tous Indiens. Le lendemain, les forts qui restaient capitulèrent : il ne s'y trouvait guère que des enfants et des femmes. La longue et lugubre procession des survivants, qui abandonnaient aux flammes leurs demeures, leurs belles moissons et les dépouilles de leurs défenseurs, gagna par un col de la montagne les établissements de l'Est. Il ne resta debout ni un fort, ni une maison. Les Sénékas se répandirent, avides de meurtre et de pillage, sur tous les districts limitrophes de Wyoming. Le commandant de l'expédition affirme dans son rapport qu'il a détruit mille habitations et tous les moulins de la contrée; dans sa réponse, adressée à sir George Clinton, lord George Germain loue le courage des hommes de la colonne anglaise, et, chose étrange, leur humanité. Ce succès l'encourageait à ordonner une succession d'expéditions semblables, afin de ruiner la frontière et même d'inquiéter les établissements de l'intérieur. Mais de tels exploits n'aboutissaient qu'à la destruction; ni conquête, ni occupation durable n'en peuvent être la suite. Enfin le chef de l'expédition chercha d'autres districts à désoler, et la Pensylvanie redevint tranquille.

Après la retraite des Anglais, le gouvernement de cet État et celui de New-Jersey usèrent de leur droit en soumettant à une procédure criminelle ceux des citoyens qui avaient manqué à leur allégeance. Dix-sept furent condamnés dans les Jerseys; Livingstone, gouverneur de l'État, leur accorda leur grâce. Il intercéda pour qu'à Philadelphie on

agît ainsi à l'égard de deux hommes sur qui la sentence capitale était prononcée. Ils furent exécutés néanmoins, et cette mesure causa des regrets presque universels.

Avant de recevoir la coopération des armes françaises, l'Amérique avait virtuellement établi son indépendance. En effet, les traités d'alliance entre les deux nations n'étaient point encore signés lorsque Vergennes écrivait : « Il est » presque impossible, matériellement que l'Angleterre réus- » sisse à dépouiller les Américains de l'indépendance dont » ils sont en possession ; tous ces efforts, fussent-ils grands, » de la mère-patrie, ne suffiraient pas à subjuguer un peuple » si résolûment décidé à refuser de se soumettre. » Le long de l'Atlantique, entre la nouvelle Écosse et la Floride, les Anglais ne tenaient aucun poste, sauf l'île de Rhode-Island, la ville de New-York et un rayon étroit autour de la baie. Sur le continent de la Nouvelle-Angleterre ils n'avaient plus un soldat. Au sud du Saint-Laurent et des Grands-Lacs, les forces britanniques occupèrent Ogdensburgh, le fort Niagara et Détroit ; mais les Américains étaient maîtres du territoire compris entre le bassin de l'Ontario et les montagnes de l'État de New-York. Sur le Mississipi et ses tributaires, du côté de l'Est [1] le drapeau anglais avait disparu.

Dans le conflit, qui durait depuis trois années, les Américains avaient acquis de la vigueur ; et si l'exercice de la liberté individuelle retardait l'organisation d'un gouvernement énergique, de l'autre côté il fortifiait la passion de l'indépendance. Qu'était la perspective du soldat enrôlé sous la bannière de l'Angleterre ? C'était d'être transporté d'une province à l'autre d'un Empire dispersé sur toutes les parties du globe, d'être envoyé peut-être dans l'Inde, peut-être aux Antilles. Il accomplissait son devoir avec la préci-

[1] La Louisiane, à l'ouest du Mississipi, avait, par les traités de 1763, passé sous la domination de la couronne espagnole.

sion d'un vétéran rompu aux exercices militaires ; mais il n'avait pas l'espoir de retrouver un foyer ; son patriotisme manquait d'élévation et d'ardeur ; et s'il n'était pas anglais, la cause pour laquelle il combattait lui restait étrangère. L'Américain, son adversaire, envisageait au delà du danger présent, les bénédictions de la paix et de la vie de famille dans un pays libre. Le service qu'il faisait dans les camps anoblissait son caractère ; il souffrait et combattait pour les buts les plus élevés de l'existence ; la liberté qu'il contribuait à fonder devait servir non-seulement au bien-être de l'Amérique, mais à celui du monde entier.

Les sentiments intimes du peuple américain avaient, dans le même temps, subi un changement essentiel. La conscience d'une vie nationale avait fait disparaître l'ancien attachement à la couronne d'Angleterre, affection de ses aïeux. Plus de trois ans s'étaient écoulés déjà depuis qu'à Lexington [1] le premier sang avait coulé dans la guerre pour l'indépendance : ces trois années avaient fait l'œuvre d'une génération.

En Angleterre même, une révolution semblable s'était effectuée dans les esprits. Les *insurgents*, d'abord nommés *rebelles*, commençaient à être appelés *les Américains*. Des officiers, de retour du théâtre de la guerre, disaient ouvertement qu'aucune personne de sens ne gardait le moindre espoir que les colonies pussent être réduites par la force. Quelques hommes d'État se flattaient encore qu'on pourrait maintenir entre la Grande-Bretagne et les colonies une sorte de lien politique ; d'autres se bornaient à vouloir un traité de commerce avantageux à la mère-patrie ; beaucoup étaient disposés à céder sans conditions. Avant même que Bur-

[1] Village au nord de Boston, où le premier conflit entre les milices américaines et les troupes anglaises eut lieu, en 1775.

goyne eût capitulé, Gibbon[1], alors membre du bureau de commerce, confessait que bien que l'Angleterre eût envoyé en Amérique la force la plus considérable que jamais puissance européenne eût réussi à transporter sur ce continent, néanmoins elle n'était pas assez forte pour subjuguer son ennemi, ni pour l'empêcher de recevoir assistance de la part des nations étrangères. Gibbon écrivait, le 13 août 1777 : « Les mesures prises pour la guerre sont tellement opposées » aux vrais principes de la politique, qu'elles ont cessé d'être » justes. » Après la capitulation de Burgoyne, ce même esprit pénétrant et judicieux pensait que « puisqu'on avait » perdu la substance du pouvoir, le mieux était d'accorder » aux Américains le titre de leur indépendance. » Après s'être retiré du service actif, le général Howe déclara que les ressources dont son pays disposait ne pouvaient produire aucun résultat décisif. « Les choses vont mal et n'iront pas mieux, » écrivait le principal membre de la commission envoyée pour négocier la paix. Le successeur donné à Howe dans le commandement en chef déclarait qu'il n'avait point assez de troupes pour essayer de rétablir l'autorité du roi. Lord George Germain n'avait formé pour la campagne suivante d'autre plan que celui de dévaster le territoire qu'on ne pouvait subjuguer. Le premier ministre[2], qui était aux affaires depuis l'année 1770, avouait avec angoisse que son système avait échoué et qu'il déplorait la nécessité de le soutenir encore. Lord Amherst, dont les conseils guidaient le ministère dans ce qui concernait les opérations militaires,

[1] Edward Gibbon, né en 1737, le célèbre historien du déclin et de la chute de l'empire romain. Cet ouvrage, qui est le fondement de la réputation de son auteur, ne fut donné complet au public qu'en 1787. Avant cette époque, Gibbon avait siégé dans la Chambre des communes. Il vécut habituellement à Lausanne jusqu'en 1794.

[2] Frédéric lord North, comte Guildford, était né en 1732. Il fut obligé de quitter les affaires l'année qui précéda la conclusion de la guerre d'Amérique, et mourut en 1792, sans s'être relevé de sa chute.

opinait que si les Américains ratifiaient le traité d'alliance avec la France, il conviendrait d'évacuer New-York et Rhode-Island pour employer toutes les forces disponibles à la conquête des possessions françaises dans les Indes Occidentales.

En 1847, l'archevêque d'York (lord Beresford, dont les souvenirs remontaient à cette époque), dit à l'auteur que beaucoup de personnes, après l'affaire de Bunker-Hill devant Boston (en 1775) et presque tout le monde, après la capitulation de Burgoyne, avaient renoncé à l'espoir que l'Angleterre parvînt à rétablir son autorité sur les colonies. L'archevêque d'York avait accompagné, en 1782, Thomas Grenville à Paris lorsqu'il alla traiter de la paix.

Mais ce furent les votes du Parlement qui démontrèrent clairement à quel point l'opinion publique avait changé en Angleterre. Au mois de février 1774, la Chambre des Communes, dans un élan de passion irritée, avait, à la majorité de trois contre un, adopté des mesures pour faire prévaloir la maxime traditionnelle du pouvoir absolu que le Parlement possédait sur les colonies. En février 1777, des majorités égales dans le sens opposé renversèrent les votes précédents, rappelèrent les actes qui portaient des clauses sévères, et accédèrent à toutes les demandes que les colonies avaient présentées avant de se séparer formellement de la Métropole.

De toutes parts on demandait la paix. Au mois de janvier 1778, le roi confessait à lord North que le temps pourrait venir où il serait sage d'abandonner le continent de l'Amérique du Nord, à la réserve du Canada, de la Nouvelle-Écosse et de la Floride; « mais, » ajoutait-il, « il » faudrait d'abord que la généralité de la nation fût disposée » à voir les choses sous ce jour-là. » Lord Rockingham [1]

[1] Charles Watson Wentworth, marquis de Rockingham, né en 1730, avait été premier lord de la trésorerie dans le cabinet de 1765. Il demeura

lui-même était convaincu, et désirait convaincre le public, qu'il « était impossible de continuer cette guerre. » Le 20 février, Fox, dans un discours à la Chambre des Communes, examinant tous les côtés de l'affaire d'Amérique, parla contre la continuation des hostilités, et fut entendu avec faveur. Les ministres ne répondirent pas, et, quand on vint aux voix, plusieurs tories votèrent dans le sens de Fox [1]. L'opinion publique s'était, dès lors, résignée à la conviction que les États-Unis ne pourraient être subjugués.

Mais il faut beaucoup de temps pour qu'un bassin gigantesque se remplisse par l'action d'un courant; ainsi, dans le Parlement, les nouvelles convictions arrivaient lentement au degré d'énergie qui pouvait les rendre efficaces. Si les hommes d'État de la Grande-Bretagne méritent un blâme pour ne pas avoir consenti que les colonies de ce pays pussent acquérir sans guerre leur indépendance, on doit, de l'autre côté, avouer que la guerre était née d'une sorte de nécessité, celle-ci résultant d'une lutte séculaire avec la Couronne pour l'affermissement du boulevard de la liberté, c'est-à-dire l'autorité souveraine du Parlement.

Fox aurait voulu que l'Angleterre prononçât sur-le-champ l'indépendance des colonies. Pownall, qui précédemment avait défendu l'acte du timbre [2], pressait alors le gouvernement dans le même sens que Fox, à qui vint un autre auxiliaire dans la personne de Conway. Celui-ci, sortant de sa réserve accoutumée, dit au Parlement: « Il est prouvé jus-» qu'à l'évidence qu'il n'y a maintenant d'autre moyen pour

jusqu'en 1782, année de sa mort, l'un des chefs du parti Whig, et des adversaires constants de lord North.

[1] Charles Fox, né en 1749, siégeait depuis 1768 à la Chambre des Communes. Il avait, dès le commencement des troubles d'Amérique, acquis une grande influence dans le parti Whig.

[2] Acte passé pour imposer aux colonies l'usage d'un papier timbré, afin de procurer au trésor de la Métropole un revenu tiré des provinces américaines (*voir* l'Introduction).

» avoir la paix avec les Américains que de les reconnaître
» pour ce qu'ils sont de fait et bien déterminés à rester. »
Le sentiment secret de la Chambre des Communes sembla d'accord avec ces paroles. Dans les rangs des Tories, des votes commençaient à être donnés contre les ministres. Lord Barrington, secrétaire d'État pour la guerre, dit au roi : « Le désarroi général dans tous les rangs, toutes les
» opinions, semble provenir de la croyance que l'adminis-
» tration ne suffit pas aux nécessités des circonstances pré-
» sentes. Ce sentiment est tellement universel qu'il prévaut
» même chez les hommes qui dépendent davantage des mi-
» nistres, et qui leur sont le plus attachés ; bien plus, il a ga-
» gné les ministres eux-mêmes. » Lord North ne doutait plus du mauvais succès de ses mesures ; il professait un désir ardent d'être débarrassé de son office ; mais il se bornait à le dire. Lord Mansfield déplorait les dangers d'une guerre dans laquelle l'Angleterre aurait à combattre les deux branches de la maison de Bourbon. La classe des propriétaires fonciers se fatiguait du conflit dont elle-même était cause, conflit qui, par sa durée, entraînait un accroissement des taxes publiques et la diminution visible de la dignité de la nation, de son poids dans le monde. Toutefois, aussi longtemps qu'une espérance de réduire l'Amérique put subsister, le Parlement soutint les ministres, seuls engagés fatalement dans cette voie. Le désir de les voir remplacés par des hommes d'État, dignes d'un grand peuple impliquait l'acceptation des bases sur lesquelles les Américains consentaient à traiter, c'est-à-dire l'indépendance des États-Unis. Tous les éléments de la politique s'unissaient à conduire vers ce but ; l'impétuosité première de l'attaque avait expiré ; le reste des opérations, de la part des Anglais, ne devait être que le ricochet d'un boulet qui perd sa force avant de toucher le point de mire.

Le comte Russell, qui a dirigé pendant beaucoup d'années le gouvernement de la Grande-Bretagne, et tenu le portefeuille des affaires étrangères, écrit dans ses notes sur la correspondance de Charles Fox : « Les événements des années 1777 et 1778 auraient dû mettre un terme à la guerre d'Amérique ; une simple suspension d'armes ne pouvait manquer d'amener promptement la conclusion d'un traité de paix avec la nouvelle puissance. »

Le 2 juillet 1778, le président du Congrès et plusieurs de ses membres rentrèrent à Philadelphie. Le 9, les articles de la Confédération, dressés sur parchemin, furent signés par les plénipotentiaires de huit États. Le 10, le Congrès émit une circulaire aux cinq États restants, les pressant de « conclure le pacte glorieux qui devait unir la force, les » ressources et les conseils de l'ensemble du pays. » Le 21, la Caroline du Nord envoya son adhésion ; celle de la Géorgie suivit le 24 ; New-Jersey demanda que l'autorité fédérale eût dans ses attributions la législation sur le commerce avec l'étranger et la disposition des terres vacantes dans le Nord-Ouest du territoire. Mais, se voyant sans appui dans cette tentative d'établir l'union sur une base plus efficacement solide, cet État, le 24 novembre, accéda sans condition au plan proposé par la majorité ; ce ne fut que le 5 mai 1779, que les délégués du Delaware suivirent cet exemple. La charte du Maryland définissait de tous les côtés les frontières de son territoire. Il en était différemment du Massachusetts, du Connecticut, de New-York, de la Virginie et de l'une des deux Carolines ; les chartes royales sur lesquelles se fondait l'existence première de ces États semblaient leur donner des prétentions à une extension illimitée de terres vers le Nord et vers le couchant. Le Maryland, désintéressé pour lui même, insistait pour que tout l'immense district au-delà de l'Ohio, vers le Nord et l'Ouest, fût reconnu comme

propriété commune de tous les États, et conservé comme une ressource également commune sur laquelle serait un jour payées les dettes que le Congrès contractait actuellement afin de payer la guerre. Cette opposition prolongée du Maryland fut la seule cause du retard apporté à la conclusion définitive de la Confédération, telle que la majorité des États la comprenait dans le principe.

Le 8 juillet 1778, la flotte française, après un voyage pénible de quatre-vingt-dix jours, après qu'elle eut levé l'ancre du port de Toulon, entra dans la baie de Delaware: elle était forte de douze vaisseaux de ligne et de trois frégates; elle arriva dix jours seulement trop tard pour intercepter l'escadre moins puissante de lord Howe, et la multitude des transports qui venaient de quitter Philadelphie. Le comte d'Estaing, major général dans l'armée, celui-là même qui avait plaidé si chaudement auprès de la reine la cause de l'alliance américaine, commandait la flotte de sa nation. Le 11 juillet, le Congrès reçut la lettre par laquelle d'Estaing annonçait « qu'il était prêt à donner aux États sa coopéra-» tion pour réduire l'armée et la flotte des Anglais. » Cette première invitation à concerter des mesures mit au jour l'impuissance où, par le défaut d'une organisation intérieure, le peuple américain se trouvait de remplir ses engagements. Tout ce que le Congrès put faire fut d'expédier à Washington l'autorisation d'appeler les milices des six États au nord de la Delaware [1], et d'ouvrir, par voie de souscriptions volontaires, un emprunt destiné à combler le vide du Trésor.

D'Estaing, marchant à l'ennemi qu'il suivit dans le Nord, jeta l'ancre en face de Sandy-Hook, où il captura des bâtiments anglais qui se dirigeaient vers New-York, ignorant

[1] C'est-à-dire Massachusetts, Rhode-Island, New-Hampshire, Connecticut, New-York et New-Jersey. La Pensylvanie est à l'ouest de cette démarcation.

la présence de forces françaises dans les eaux de l'Amérique. La flotte de lord Howe n'avait pas complété ses équipages ; mais la grande réputation de cet amiral attira des volontaires qui, fournis par les vaisseaux de commerce ou détachés des transports, donnèrent un nombre suffisant d'hommes de mer. Néanmoins les Français auraient remonté la baie au fond de laquelle se jette le fleuve Hudson, et offert le combat, si leur chef était parvenu à trouver des pilotes capables de le guider avec ses lourds navires dans les passes du canal.

Il n'était donc pas alors praticable d'atteindre New-York. D'Estaing, qui ne savait rien des engagements secrets de la France avec l'Espagne, conçut le projet fantastique de s'emparer des établissements anglais sur l'île de Térre-Neuve, et d'annexer, comme un quatorzième État, ce grand pays à la Confédération américaine, avec représentation dans le Congrès. Washington proposait, au contraire, que l'on profitât de la supériorité actuelle sur mer pour attaquer Rhode-Island, où les alliés auraient pu faire prisonnière une garnison anglaise de six mille combattants. Le général américain avait, par avance, appelé sous les armes les contingents des États de Massachusetts, de Rhode-Island et de Connecticut ; le conseil de guerre de Providence (Rhode-Island continental) fit plus qu'il n'était demandé, et mit sur pied, à dater du 1er août, une moitié de la force effective du pays, commandant au reste de se tenir prêt à marcher au premier signal. De sa faible armée, le commandant en chef détacha une brigade du Massachusetts, une autre de Rhode-Island, fortes de mille hommes chacune ; un troisième détachement suivit de près. Sullivan était chargé du district militaire de Rhode-Island : il reçut l'ordre de faire de ses gens deux divisions, dont l'une serait placée sous les ordres de Greene, et l'autre sous ceux de Lafayette. Le jeune Lau-

rens servait à celui-ci d'aide de camp et d'interprète. Le 29 juillet, tandis que Clinton écrivait à lord G. Germain qu'il se trouverait peut-être obligé d'évacuer New-York et de se retirer avec ses forces dans Halifax, la flotte française, ayant à bord trois mille cinq cents hommes de troupes de débarquement, parut devant New-Port, où les Anglais, ne pouvant défendre dix bâtiments de guerre ou de transport portant cent douze canons, furent contraints de les couler bas.

L'alliance française faisait palpiter de joie l'Amérique. Le 6 août, le Congrès, avec des formes étudiées de cérémonie, donna son audience de réception à M. Gérard de Rayneval, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il entendit de sa bouche les assurances de l'amitié du roi pour les États-Unis et pour chacun d'eux à part, et il y répondit en reconnaissant « les bienfaits de la gracieuse Provi» dence qui leur suscitait un si puissant ami. » Au quartier-général, on calculait qu'il y avait cent chances contre une que Rhode-Island serait prise et que la guerre se terminerait de ce seul coup, par l'abandon des prétentions de la Grande-Bretagne à la souveraineté des États-Unis. Robert Livingstone exprima l'espoir que le Congrès, en traitant de la paix, insisterait pour que le Canada, la baie de Hudson, les Florides, le continent tout entier, appartinssent à l'Amérique indépendante.

Le 8 août, la flotte française, qu'un caprice de Sullivan avait retenue pendant dix jours à l'entrée de la baie, poussa au-delà des batteries anglaises dans le havre de Newport. Le débarquement avait été concerté pour le 10. Mais Sullivan, informé que les avant-postes de l'ennemi avaient été retirés du nord de l'île, passa, sans en avertir d'Estaing, avec ses troupes, du côté de Tiverton. A peine ce mouvement était exécuté quand lord Howe, dont la flotte venait de recevoir

d'Angleterre quelques renforts, jeta l'ancre vis-à-vis de la pointe Judith. Le 10, une forte brise du nord-est s'étant levée, d'Estaing, de l'avis de ses officiers, entre lesquels se trouvaient les baillis de Suffren [1] et le comte de Grasse [2] passa sous le feu des batteries anglaises, et en ordre de bataille, s'avança contre l'ennemi. Lord Howe tourna vers le midi, cherchant à se faire suivre, et, pendant deux jours, d'Estaing fit des tentatives inutiles pour amener un engagement. Cependant le vent, soufflant en tempête, dispersa les deux flottes et leur fit éprouver de grands dommages. Le *Languedoc*, vaisseau de ligne, perdit son gouvernail et ses mâts; l'*Apollon*, sur qui l'amiral anglais avait mis son pavillon, ne put tenir plus longtemps la mer.

Cet ouragan inonda l'île et, dans tous les postes de l'armée nationale, noya les munitions de guerre; renversant les tentes, il laissa les hommes sans autre abri que les arbres; beaucoup de chevaux furent suffoqués, quelques hommes même périrent. Les Anglais, établis dans les maisons de Newport, eurent moins à souffrir; et quand le ciel se fut éclairci, leur général, Pigott, aurait, s'il eût été moins indolent, pu tomber avec avantage sur un ennemi en désarroi.

L'escadre de lord Howe mit le cap sur le promontoire de Sandy-Hook. Trois des vaisseaux de d'Estaing avaient séparément été engagés avec un nombre égal de bâtiments anglais. L'amiral parut le 20 août, en vue de Newport; mais il ne put que mettre en évidence l'état fâcheux de sa flotte; il

[1] M. de Suffren Saint-Tropez, bailli de l'ordre de Malte, né en 1726, s'était acquis pendant la guerre de la succession d'Autriche et la guerre de Sept-Ans, une réputation d'excellent officier de mer. Il l'accrut par les combats qu'il livra, surtout dans les mers de l'Inde, durant la guerre de 1778 à 1783. Il mourut en 1788.

[2] Paul, comte de Grasse, né en 1723, lieutenant général des armées navales du roi de France, aussi distingué par sa bravoure et ses connaissances qu'il fut malheureux dans sa dernière campagne, celle de 1782. Il mourut six ans plus tard.

avait épuisé ses provisions et son eau ; depuis cinq mois, il tenait la mer ; ses instructions lui prescrivaient d'entrer au port de Boston. Un ordre du jour de Sullivan blâma la conduite de d'Estaing ; ce document qui insinuait l'inutilité pour l'Amérique de l'alliance française , fut désavoué sur les représentations de Lafayette, et un nouvel ordre du jour contint des réparations. Sullivan aurait dû, ne fût-ce qu'en exécution des ordres réitérés de Washington, quitter l'île sur-le-champ ; il n'en fit rien , et se fatigua sans résultat en dressant sur la colline de Honyman des batteries hors de portée, faciles d'ailleurs à tourner. En outre, plus de la moitié de son corps se composait de milices ; les hommes, voyant l'expédition manquée, retournaient en foule chez eux. Il ne restait pas six mille soldats dans le camp américain ; et maintenant, il leur fallait faire leur retraite en face de troupes régulières en nombre supérieur. Ce mouvement fut commencé dans la nuit du 28 Le lendemain, les Anglais essayèrent de tourner l'aile droite de leurs adversaires, ce qui aurait enlevé à ceux-ci toute chance de salut. Le commandement de cette aile était confié à Greene [1] qui, combattait en vue du lieu de sa naissance. Soutenu par le jeune Laurens, il changea la défensive en offensive, et rejeta l'ennemi, en désordre, sur ses retranchements de Quaker-Hill. Dans cet engagement, la perte des Anglais fut de douze cent soixante hommes ; celle des Américains n'excéda pas deux cent onze. Le 31, pendant la nuit, Sullivan effectua l'évacuation de l'île, mollement contrarié par l'ennemi. Clinton débarqua le lendemain, avec un renfort de quatre mille combattants. Il retourna ensuite à New-York, sans autres exploits que la destruction par le détachement de Grey, des bâ-

[1] Nathaniel Greene, né en 1742, à Warwick, dans la province de Rhode-Island, fils d'un prédicateur de l'Église des *Amis*, vulgairement appelés *Quakers*.

timents de commerce trouvés à New-Bedford, et quelques contributions en bétail et argent imposées aux colons de l'île de Martha's-Vineyard. Lord Howe remit alors à l'amiral Byron le commandement de sa flotte, et ne servit plus en Amérique.

Il n'avait fallu aux États de la Nouvelle-Angleterre que vingt jours pour élever à dix mille hommes l'effectif de l'armée commandée par Sullivan ; le désappointement qui suivit l'échec total de cette entreprise excita des méfiances et des récriminations. A Boston, un officier français perdit la vie en essayant d'apaiser une querelle entre des matelots des deux nations ; mais rien ne dérangea la courtoisie et le calme de d'Estaing, dont l'attachement à la cause de l'Amérique était très-sincère.

Les premières opérations des forces françaises avaient abouti à un échec ; néanmoins, toutes les mesures du gouvernement britannique pour réduire par la force des armes le continent américain n'avaient servi qu'à rendre plus solide sa résolution de soutenir son indépendance. En 1775, l'Angleterre avait voulu annihiler la rébellion en l'étouffant à sa source, et peu de mois s'étaient écoulés quand il leur fallut évacuer Boston. En 1776, les Anglais avaient cru que l'occupation de New-York leur ouvrait les chemins pour une campagne qui écraserait toute résistance. En 1777, Philadelphie avait été prise ; mais il fallut, au bout d'un an, l'évacuer en 1778. Au mois d'août de cette année, Washington écrivait, de son camp sur les White-Plains, à un ami en Virginie : « Voilà qu'après deux ans de manœuvres et de » vicissitudes singulières, les deux armées se trouvent ra- » menées à leur point de départ ; l'ennemi est réduit à se » mettre en défense derrière les ouvrages de terre qu'il » s'occupe à construire. Dans tout ce qui s'est passé, la » main de la Providence est tellement visible, qu'il faudrait

» être plus dépourvu de foi qu'un infidèle, et plus ingrat
» qu'un homme sans cœur, pour ne pas reconnaître ce que
» nous lui avons d'obligations. » Le gouverneur de l'État de Connecticut écrivait dans le même temps : « Les événe-
» ments journaliers laissent à nos yeux, dans l'obscurité les
» desseins du Maître suprême des choses ; les hommes ont
» peine à reconnaître la main qui les guide ; mais dans l'en-
» chaînement des actes surprenants de cette guerre, un
» aveugle seul, une raison dérangée peuvent méconnaître
» l'action de la Divinité qni les produit. » Ces paroles exprimaient le sentiment véritable d'un peuple. Et cette foi que la nation américaine reposait dans le gouvernement divin de ce monde n'était point le résultat de traditions sans raisonnement ni de superstitions déraisonnables ; elle naissait d'un sentiment profond de l'harmonie existant entre le patriotisme dévoué du peuple et l'amour céleste qui a fondé toutes choses, entre ce même dévouement et la justice infinie qui, dans une progression soutenue, conduit les sociétés humaines à leur destination. Cette conviction profonde, bien loin d'endormir le peuple dans une attente négligente de quelque intervention d'en haut, l'attachait à l'accomplissement rigoureux du devoir qui se présentait et à la confiance en soi-même pour y suffire. Les Américains avaient ainsi la sécurité joyeuse d'ouvriers travaillant en commun avec la volonté divine pour les biens supérieurs de l'humanité.

Le 3 octobre 1778, les commissaires envoyés pour rétablir la paix avec les colonies adressèrent un Message d'adieux au Congrès, aux assemblées des provinces, à tous les habitants du continent américain. « Ils leur déclarèrent que leur
» obstination à se séparer de la Grande-Bretagne amène-
» rait un changement dans toute la nature de la guerre et la
» manière dont elle serait conduite à l'avenir; que les extré-
» mités auxquelles les belligérants se porteraient désormais

» auraient pour résultat de désoler le pays, de réduire ses » peuples à la misère, et de leur rendre de la sorte le se- » cours de la France un objet de peu de fruit. » Le Congrès publia cette déclaration dans les gazettes officielles pour convaincre le peuple que les commissaires n'avaient jamais agi de bonne foi dans leur œuvre de conciliation. Dans la Chambre des Communes, Coke, membre pour Norfolk, proposa une adresse au roi pour désavouer la déclaration. Lord George Germain la défendit, insistant sur ce fait que, par leur alliance avec la France, les Américains avaient pris le caractère de Français, et devaient être traités en conséquence. Burke remontra que ces terribles mesures étaient prononcées contre des gens qui, dans la conscience de leur bon droit, s'étaient levés pour la défense de leur pays et de leur liberté. Johnson, celui des commissaires qui n'avait, en changeant de parti, rien perdu de la violence de son caractère, déclara qu'aucun quartier ne devait être accordé aux membres du Congrès ; « et si, » dit-il, les puis- » sances de l'enfer pouvaient être armées contre ces hommes, » je donnerais à cette mesure mon approbation. Oui, sans » doute, la proclamation signifie une guerre de désolation : » elle ne pouvait signifier aucune autre chose. » Pour Gibbon, sans prendre la parole, il vota du côté des amis de l'Amérique; et l'on peut dire que ceux-ci eurent le sentiment, quoiqu'ils n'obtinssent pas le vote de la Chambre. Trois jours plus tard, Rockingham, dans la Chambre des Lords, dénonça le manifeste en le qualifiant de maudit, et « ajouta que depuis l'avénement du Christ, jamais la guerre » n'avait été conduite d'après des idées si inhumaines. » En lui répondant, lord Suffolk fit appel à l'opinion du banc des évêques : celui de Peterborough montra l'analogie entre les paroles des commissaires et les actes commis par Butler dans la vallée de Wyoming. Il ajoute : « Je trouve dans les fourni-

» tures de l'armée un article pour les *couteaux à scalper* » destiné aux Indiens. Si la Grande-Bretagne défend sa » cause par de pareils moyens, elle abandonne tout droit à » la présenter comme juste. » Le débat se termina dans un esprit amical envers l'Amérique, sauf que lord Shelburne, provoqué par la discussion, déclara qu'il ne consentirait pas à servir à côté d'aucun homme disposé à reconnaître l'indépendance de l'Amérique; il parlait ainsi quand cette reconnaissance était l'unique voie encore ouverte au rétablissement de la paix.

Les menaces violentes contenues dans la proclamation n'étaient qu'une confession de faiblesse. L'armée anglaise, sous les ordres de Clinton, n'était plus en mesure d'occuper aucune portion du territoire insurgé; elle ne pouvait que promener la dévastation et le pillage dans de courtes expéditions. Vers la fin de septembre 1778, Cornwallis conduisit dans le New-Jersey une attaque de ce genre; le major général Grey, à la tête d'un détachement d'infanterie, surprit les chevaux-légers de Taylor, et ne leur accorda pas de quartier. En octobre, un petit corps sous les ordres du capitaine Patrick Fergusson détruisit les bâtiments de pêche et de commerce dans le port de Little-Egg, et mit, dans le rayon de cette bourgade, le feu aux habitations des patriotes. Le 15 du même mois, ce détachement surprit l'infanterie légère de Pulaski [1], et, ne voulant pas s'embarrasser de prisonniers, passa tout ce qu'il put saisir au fil de l'épée. En novembre, des bandes considérables d'Indiens et de Tories, appuyées par des compagnies de troupes de ligne, entrèrent, par un passage mal gardé, dans le district de Cherry-Valley. Le fort

[1] Pulaski avait été en Pologne, sa patrie, un des chefs de la confédération de Barr, dirigée contre la personne du roi Stanislas-Auguste, et les réformes qu'il voulait introduire. Après la conclusion du premier partage, Pulaski se réfugia en Amérique, et devint un des majors généraux de l'armée des Etats-Unis.

résistant à leur attaque, ils scalpèrent plus de trente victimes prises dans le voisinage, et, parmi elles, des femmes et des enfants. Le récit de semblables massacres, en se répandant de village en village, ne faisait qu'y rendre plus vif le sentiment qu'il fallait résister à toute extrémité.

Durant l'année 1778, la Caroline du Sud où, depuis deux campagnes, aucun ennemi ne s'était montré, établit, après de longues délibérations, la forme permanente de son gouvernement. Immédiatement après la déclaration générale de l'Indépendance, les citoyens, d'un commun accord, déférèrent à leurs représentants le droit de rédiger la constitution. Le bill qui devait lui donner sa forme nouvelle fut présenté en 1777. Jusqu'à cette date, le conseil législatif avait été choisi par l'assemblée générale. Un effort vigoureux fut fait pour que l'élection du Sénat appartînt également à l'assemblée ; car, de cette façon, la ville de Charleston, qui nommait le plus grand nombre des députés, aurait été maîtresse des choix ; mais, sur ce point, les représentants des districts ruraux ne cédèrent point. On n'introduisit, néanmoins, aucun changement dans la distribution des siéges à l'assemblée. Pendant plus d'une année, le projet de bill, qui avait été imprimé, demeura soumis à l'examen du peuple. Certaine désormais de l'approbation de celui-ci, la législature, en mars 1778, prononça la sanction finale à cet acte, et le présenta, suivant la loi, au président de l'État pour qu'il lui donnât sa confirmation. On s'attendait à ce que la promulgation serait l'affaire de peu d'heures ; mais Rutledge, le président, réunissant dans la chambre du conseil le conseil lui-même et l'assemblée, tint un discours terminé par le refus de sanctionner un acte dont la conséquence serait, d'abord, de changer le mode d'élection d'une branche de la législature, ensuite d'enlever au chef du pouvoir exécutif le droit de veto, l'une de ses attributions les plus essentielles. La

majorité de l'assemblée, promptement revenue de la consternation où ce refus l'avait jetée, résolut de ne voter aucune taxe jusqu'à ce que le président retirât son veto. On s'ajourna, selon le règlement, à trois jours ; la cause fut alors reprise, et le bill pouvant alors être présenté de nouveau, Rawlins Lowndes, qui venait d'être élu à la présidence, donna sa sanction à la mesure, qui dès lors devint loi de l'État. Elle pouvait être amendée par l'autorité législative après un terme de quatre-vingt-dix jours depuis la présentation d'un amendement. Il fallait être propriétaire foncier pour remplir un office quelconque ; pour les charges principales, la possession d'un cens élevé en terres libres (freehold) était requise. Dans la distribution des siéges de l'assemblée représentative, le nombre des habitants de race blanche et la valeur des biens soumis aux taxes étaient pris en considération. Le droit de veto n'était plus accordé au président. Jusqu'à cette époque, l'Église d'Angleterre avait dans la Caroline du Sud, été l'Église *établie* (reconnue par l'État et en connexion officielle avec lui). Mais alors les principes de Locke et de Shaftesbury, apôtres de la tolérance, s'étaient emparé de l'esprit du peuple avec autant de force que les croyances religieuses. On déclara que la religion établie serait désormais non plus l'église épiscopalienne d'Angleterre, mais l'église chrétienne, protestante, et que les protestants seraient seules éligibles aux fonctions supérieures du pouvoir exécutif, l'Assemblée législative devant être composée seulement par des hommes de cette confession.

Le droit de suffrage fut conféré exclusivement à tout habitant blanc qui, possédant les conditions d'âge et de propriété, reconnaîtrait l'existence de Dieu et d'un avenir de peines et récompenses futures. Toutes les personnes ayant cette foi, et professant l'opinion qu'un culte public doit être rendu à la Divinité, étaient autorisées à former des sociétés

religieuses. Les églises devaient subsister par des contributions volontaires; mais la loi garantissait pour toujours à l'Église d'Angleterre et aux autres sociétés religieuses déjà formées les propriétés dont elles étaient en possession. Au peuple appartiendrait désormais le choix de ses pasteurs, des membres de son clergé; mais l'État aurait le droit d'exiger des garanties à fournir par les personnes élues aux fonctions ecclésiastiques. Des esclaves et de l'esclavage, la constitution ne faisait mention que par implication [1].

Cet acte, adopté le 19 mars 1778, entrait en vigueur le 29 novembre suivant. En vertu d'une de ses clauses, tout homme blanc résidant en Caroline, au-dessus de l'âge de seize ans, était requis de prêter serment de maintenir la loi de l'État contre le roi de la Grande-Bretagne et tout autre ennemi; le refus entraînait la peine de l'exil. On accordait aux non-acceptants un délai de douze mois pour disposer de leurs propriétés. Au mois d'octobre, lorsque l'intention des Anglais d'envoyer une expédition pour réduire les Carolines fut connue dans le pays, une loi prononça la mort contre tout homme qui refuserait, s'il y était condamné, de quitter l'État, ou qui, sans la permission des autorités, chercherait à y rentrer après une sentence d'exil.

Jusqu'alors, les planteurs de la Caroline du Sud n'avaient rien changé à leurs habitudes d'occupation et de plaisir. Le ministère britannique abandonnait l'espoir de conquérir les colonies du Nord, et caressait l'illusion qu'il lui serait possible de subjuguer toute la contrée située au sud de la Susquehanna [2]. Dans ce but, le commandant en chef reçut l'ordre de détacher du gros des forces, établies à New-York,

[1] La constitution n'accordant aucun droit et aucune garantie aux noirs, ceux-ci demeuraient virtuellement dans leur condition antérieure, qui était celle de servitude.

[2] C'est-à-dire les États de Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie.

un corps de mille hommes pour renforcer Pensacola, et, s'il se pouvait, avant octobre, d'envoyer trois mille hommes à Savannah, qu'on devait attaquer, tandis que deux mille seraient postés à Saint-Augustin, place où le pavillon britannique n'avait pas cessé de flotter. On espérait qu'avec ces moyens, le général Prevost serait en mesure d'exécuter une marche triomphale, de la Floride orientale à travers la Géorgie. Ces ordres, donnés par lord George Germain, portent la date du 8 mars 1778.

La politique nouvelle du ministère fut inaugurée par une discussion entre le secrétaire d'État pour l'Amérique et les officiers généraux commandant les forces anglaises destinées à exécuter son plan. De part et d'autre, les plaintes étaient sans fin. Lord Carlisle et les autres membres de la commission, envoyés sur le continent, protestaient contre cet envoi de détachements qui laisserait le corps principal impuissant à New-York, en allant chercher au loin différents objets d'une importance moindre. « Notre cause, » écrivaient les commissaires, « paraîtra très-affaiblie; elle décline déjà » dans l'opinion. » Sir Henry Clinton menaça même d'évacuer New-York et de se retirer à Halifax. Il déclara qu'on le réduisait à une misérable défensive, et se plaignit d'être maintenu dans un commandement où il était témoin de la triste débilité de son armée, ajoutant que s'il ne se trouvait pas lié par ses instructions, il pourrait rendre d'importants services. De la sorte, ce ne fut qu'à regret et après des remontrances qu'il exécuta l'ordre de faire des détachements pour une campagne dans le Midi, et cette opposition indirecte irrita contre lui l'esprit vindicatif du ministre de la couronne.

CHAPITRE VI.

L'ESPAGNE VIS-A-VIS DES ÉTATS-UNIS.

1778. — Au commencement de cette année, D. Juan de Mirales, émissaire de l'Espagne, avait paru à Philadelphie. Il n'était pas accrédité auprès du Congrès ; car la cour d'Espagne ne voulait pas reconnaître ce corps, regardant une république naissante comme l'ennemi naturel de la puissance espagnole dans le Nouveau-Monde. Par l'influence du ministre de la France, avec lequel il n'avait encore aucune relation autorisée, Mirales cherchait à mettre de tous les côtés des obstacles au développement des institutions populaires. (Ces points résultent de dépêches de M. de la Luzerne, chargé d'affaires de France à Madrid, en date du 17 décembre 1779, et de M. Gérard de Rayneval, ministre de France en Amérique, en date du 29 juillet 1778.) Mirales n'était, au fond, qu'un observateur malveillant, ce qui n'empêcha pas le Congrès, dans sa confiance candide, de l'accueillir comme le représentant d'une puissance qui bientôt serait alliée.

De toutes les grandes nations de l'Europe, l'Espagne était celle dont les principes et l'esprit s'opposaient avec le plus de consistance et de décision au principe et à l'intérêt des États-Unis. Un instinct très-juste lui faisait reconnaître dans le succès de leurs efforts l'exemple encourageant qui devait briser les barrières du système colonial de l'Empire espagnol ; et durant toute la guerre, cette crainte fut le ressort principal qui fit agir le cabinet de Madrid. Celui-ci

souhaitait que l'Amérique reçût assez d'encouragements pour qu'elle achevât, dans une nouvelle campagne, d'épuiser les ressources de la Grande-Bretagne ; mais il était résolu à détourner autant qu'il le pourrait la France de former une alliance positive avec les États-Unis, jusqu'à ce qu'il eût obtenu des agents américains résidant à Paris toutes les concessions qu'il jugeait nécessaires à la sécurité des possessions espagnoles au-delà de l'Atlantique, et du roi de France tous les avantages que l'Espagne pouvait espérer de la guerre. Le ministère espagnol s'excusait de ses importunités, en faisant valoir la nécessité de lui donner du temps pour qu'il pût mettre ses colonies en état de défense ; il remontrait les dangers auxquels seraient exposés son commerce et ses soldats revenant d'Amérique en Europe. Il faisait valoir pour obtenir un délai, les complications de la politique européenne, les projets nouveaux de la Russie pour démembrer l'empire turc, la querelle élevée au sujet de la succession de Bavière ; il insistait afin qu'avant tout, on prît des assurances du côté des Provinces-Unies des Pays-Bas, déjà tourmentées par l'Angleterre, et de celui du roi de Prusse, dont les dispositions connues étaient favorables à l'Amérique. (Dépêche, jusqu'à présent inédite, du comte de Florida Blanca à M. d'Aranda, en date du 13 janvier 1778).

Le comte de Montmorin [1] succédait à M. d'Ossun comme ambassadeur de France à la cour de Charles III. Élevé avec Louis XVI, il avait conservé son amitié ; de la sorte, sa position avait de l'indépendance et de la dignité. Homme d'honneur, il désirait agir loyalement envers les États-Unis, et il était un observateur impartial de la politique de la cour d'Espagne. En recevant communication de la dépêche

[1] Armand de Saint-Hérem, comte de Montmorin, fut un des membres les plus distingués de l'Assemblée constituante et des ministres les plus sages de Louis XVI, après l'adoption de la Constitution de 1791. Il périt dans le massacre du 2 septembre 1792.

qui annonçait la résolution prise par la France, sans concert avec l'Espagne, de reconnaître et de secourir les États-Unis, Florida Blanca, écrit Montmorin, le 28 janvier 1778, trembla de tous ses membres et put à peine prononcer une réponse. Le caractère de ce ministre et celui de tout son gouvernement était le soupçon ; possesseurs d'un immense domaine au-delà des mers, ils voyaient partout le spectre du commerce interlope et du démembrement territorial. L'exemple que les Américains donnaient comme insurgents, leur ambition comme représentants du principe républicain, la grandeur colossale à laquelle ils semblaient destinés dès qu'ils auraient acquis l'indépendance, tout concourait à terrifier les ministres espagnols. Florida Blanca ne pouvait envisager de sang froid des rapports d'égal à égal avec cette nouvelle puissance ; il aurait toléré, tout au plus, une alliance à titre de protecteur et surveillant de la République. A ces appréhensions se joignait dans son esprit une méfiance secrète de la bonne foi des Français. Comme puissance coloniale, leur monarchie se trouvait réduite au dernier rang parmi les États de l'Occident européen, et ce n'était qu'en effectuant la destruction du système de monopole commercial qu'elle pouvait ressaisir son ancienne importance dans le trafic de l'univers.

Aussi, lorsqu'en avril 1778, l'ambassadeur de France pressa Florida Blanca de déclarer à quelle époque l'Espagne prendrait part à la guerre, le ministre, transporté de colère, répondit : « Je demanderai l'avis et prendrai les ordres du roi. Depuis » le mois d'avril de l'année passée, la France a continuel» lement agi contre nos conseils. Il semble que vous regardez » le roi d'Espagne comme une sorte de vice-roi ou de gou» verneur de province : vous commencez par lui faire des » questions sur sa manière de voir, et c'est ensuite un ordre » que vous lui envoyez. Les députés de l'Amérique sont » traités comme ces consuls de Rome, à qui les rois de

» l'Orient se présentaient pour implorer des secours. La » déclaration de votre traité avec eux est conçue en style » de don Quichotte. » Le ministre appuyait sur le reproche que la France s'était engagée dans une guerre qui ne pouvait alléguer un principe pour son commencement, ni produire un plan en vue de son terme.

Trompée par la France dans sa politique au sujet de l'Amérique, l'Espagne songea d'abord à employer la Grande-Bretagne comme son instrument pour réprimer l'élan des États-Unis. Sa première pensée fut d'empêcher l'indépendance de ceux-ci, d'agir comme médiateur, de dicter les termes d'un accord entre les colonies et la mère-patrie. Cela cessait d'être possible dès que la France se décidait à intervenir ; mais l'Espagne espérait encore parvenir, lorsque la paix serait conclue, à concerter avec l'Angleterre les moyens de rétrécir les domaines du nouvel État, et de s'assurer les meilleures chances d'une dissolution prochaine de l'union, jusqu'alors si mal cimentée.

Mais dès que Louis XVI et son conseil eurent pris la résolution de braver l'Angleterre, le système qui avait produit la conclusion du pacte de famille [1] recouvra son influence naturelle ; l'objet était de la plus haute importance : car ce n'était que par la coopération de l'alliance espagnole que la France se flattait de conduire à un brillant succès la guerre désormais engagée. Dirigé par les avis de d'Ossun, le cabinet de Versailles fit son objet capital de réconcilier le roi d'Espagne avec les mesures que la France voulait prendre. Voilà comment le doute avait arrêté l'action de celle-ci au moment où il fallait commencer les hostilités. En effet, si la France devait agir seule, la prudence conseillait de tout risquer en

[1] Accord conclu, le 15 août 1761, par les soins de M. de Choiseul, entre les souverains de la maison de Bourbon, pour la défense mutuelle de leurs États.

se hâtant pour prendre, dans une première campagne, tous ses avantages avant que l'Angleterre eût le temps de rassembler et d'employer ses forces. Au contraire, si l'Espagne se résolvait à concourir à une œuvre commune, il convenait, jusqu'à ce qu'elle fût prête, de donner le moins possible au hasard. Cette déférence soutenue pour les désirs de la branche espagnole de la maison de Bourbon présageait des contrariétés sans fin quand il faudrait convenir du rôle assigné à l'Amérique dans la conduite de la guerre, et plus encore quand on aurait à formuler les conditions d'une paix.

Dans ce conflit entre ses désirs et ses craintes, le roi d'Espagne était paralysé par l'indécision. L'alliance précipitamment conclue entre la France et les États-Unis, sans le consentement de l'Espagne, blessait l'orgueil de Charles III et mettait ses possessions en danger. Du côté opposé, il sentait le besoin d'un appui ; il avait du respect pour la branche aînée de sa maison ; il lui restait, de la guerre précédente, un ressentiment contre l'Angleterre. Le pacte entre les couronnes lui tenait à cœur, quoique son directeur de conscience lui remontrât que ce serait manquer à la probité et donner un mauvais exemple que prendre parti pour des hérétiques en révolte contre leur légitime souverain.

Voulant éviter d'avoir à faire immédiatement un choix entre la paix et la guerre, Florida Blanca écarta la proposition d'une alliance de l'Espagne avec les États-Unis, et demanda que, dans les eaux des mers de l'Europe, les hostilités fussent différées. Les établissements de la Grande-Bretagne, dans toutes les parties du monde, n'avaient que de faibles garnisons ; les navires marchands, voguant vers les ports anglais, ne pouvaient attendre qu'une protection imparfaite ; la marine de guerre n'était point préparée au combat. Au contraire, la flotte française se trouvait prête pour une action immédiate ; la France consentit, néanmoins, à tout suspendre

jusqu'à ce que la coopération de l'Espagne lui fût accordée. Après s'être laissé entraîner à faire la guerre pour l'indépendance de l'Amérique, le cabinet de Versailles soumettait la conduite de cette guerre au jugement de la puissance, entre toutes, la plus contraire au principe de cette indépendance. De la sorte, la France renonçait aux chances favorables qui se présentaient pour elle au début du conflit ; la flotte de la Manche resta oisive dans le port de Brest ; des vaisseaux anglais, portant de riches cargaisons prises dans tous les comptoirs du monde, rentrèrent sans dommage dans leurs ports ; et l'amirauté britannique, souvent en retard, gagna, par la faute de son adversaire, le temps qu'il lui fallait pour achever ses préparatifs. Et pendant ce temps, les navires armés en course par l'Angleterre désolaient le commerce de la France.

Pour s'assurer de la force réelle de l'ennemi, l'amiral Keppel, à qui le pinceau de Reynolds et l'éloquence de Burke ont assuré auprès de la postérité une mémoire si vivante, mit à la voile à la tête d'une flotte de vingt vaisseaux de ligne. Le 17 juin 1778, deux frégates françaises furent signalées au large de l'île d'Ouessant. Sommées par Keppel, elles voulurent résister. L'une des deux, après avoir reçu le feu de l'ennemi, riposta, et puis amena son pavillon. L'autre, la *Belle-Poule*, attaquée par l'*Aréthuse*, parvint à repousser l'ennemi et à rentrer au port.

Alors, le gouvernement français ne put davantage rester inactif ; il autorisa la course sur le pavillon anglais, et, dans les premiers jours de juillet, la flotte principale leva l'ancre du port de Brest. Keppel, rentré d'abord à Portsmouth, reprit aussitôt la mer. Le 27 juillet, les deux amiraux, ayant chacun trente vaisseaux de guerre en trois divisions, et montrant chacun la résolution d'en venir à une action décisive, se rencontrèrent devant Ouessant. L'amiral

français, M. d'Orvilliers, aurait été mieux fait pour l'étude que pour la guerre ; son antagoniste n'avait pas non plus la capacité requise pour un si grand commandement. Après un engagement insignifiant dans lequel, d'un côté ni de l'autre, un seul bâtiment ne fut perdu, les deux flottes retournèrent à Brest et à Portsmouth. Le Français jeta la responsabilité de son échec sur la désobéissance du jeune duc de Chartres, auquel il avait commis la faute grave de donner le commandement de l'une de ses divisions. Keppel, après réflexion, s'en prit à son second, Palliser, et aux instructions de l'Amirauté ; il déclara qu'il ne servirait plus si le ministère n'était changé. Il ne fut pas mis en jugement pour cet acte d'insubordination ; lui-même, Howe et Burgoyne, tous trois membres du Parlement, défendirent leur incapacité en combattant vigoureusement sur les bancs de la Chambre des Communes : tant, dans le service militaire, l'esprit de faction avait ruiné la discipline ! Cependant la nation française s'enorgueillissait à bon droit de voir que, quinze ans à peine après la conclusion de la guerre de Sept-Ans, où sa marine avait été presque anéantie, une flotte nouvelle avait pu soutenir sans désavantage l'effort de la rivale la plus formidable, et, par l'habileté de ses évolutions, contraindre son ennemi à lui rendre un tribut d'admiration.

Pour le reste, le rôle de la flotte française durant l'année 1778 consista dans une démonstration qui menaçait d'un débarquement les côtes de l'Angleterre. La saison fut perdue au milieu de projets contradictoires et de cabales, dans un camp indiscipliné, où les chefs étalaient une profusion ruineuse. Dans l'Inde, le comptoir de Chandernagor, sur le Houghly[1], se rendit aux Anglais sans coup férir ; le gou-

[1] Bras du Gange, sur lequel est aussi l'ancien comptoir hollandais de Tchintsura. Chandernagor avait été le théâtre des premiers travaux de Dupleix.

verneur de Pondichéry, à la tête d'une faible garnison, défendit de mauvaises fortifications durant soixante-dix jours, sans recevoir les secours qu'on lui avait fait espérer. La bannière de France disparut des plages du Bengale et de la côte du Malabar. Cette campagne, perdue par frivolité, entraîna d'énormes dépenses ; pour y suffire, il fallut faire un pas de plus vers la banqueroute : car, sans accroître par des taxes correspondantes les ressources du Trésor, on fit du crédit public un emploi exagéré.

La diplomatie espagnole, durant le reste de cette année, produisit encore moins de résultats. Florida Blanca affecta d'abord, vis-à-vis du ministre d'Angleterre à Madrid, une ignorance absolue des mesures prises par la France ; il assura le ministre « que Sa Majesté Catholique ne voulait ni » condamner ni justifier les actes du cabinet de Versailles ; » mais que ces mesures ayant été prises sans le moindre con- » cert avec la cour de Madrid, le roi d'Espagne se croyait » parfaitement libre de tout engagement concernant cette » question. » Ces assertions étaient faites d'une manière si solennelle et si directe, qu'elles trouvèrent créance ; Florida Blanca y ajouta la déclaration que l'indépendance des États-Unis pourrait renverser la balance des pouvoirs sur le continent de l'Amérique, et proposa la médiation de sa cour, afin d'arriver, par la cessation des hostilités, à l'établissement d'un équilibre permanent (dépêche du 10 avril 1778). Une offre de médiation fut faite sur ces bases : son but équivalait, de la part de la maison de Bourbon, à garantir à la Grande-Bretagne la possession du bassin du fleuve Saint-Laurent, avec tout le territoire du Nord-Ouest, limité au sud par l'Ohio, tandis qu'au-delà de cette rivière, le bassin du Missisipi demeurant ou revenant à la Louisiane, les États-Unis seraient restreints à la possession du territoire compris entre l'Atlantique et la chaîne des monts Alleghanys. Mais

lord Weymouth jugea qu'il serait au-dessous de la dignité de sa nation d'accepter des destructeurs de son empire au-delà de l'Océan telle portion qu'ils condescendraient à rendre ou laisser. Il répondit au ministre espagnol (20 mai 1778) : « qu'aussi longtemps que la France soutiendrait les colonies » dans leur rébellion, aucune négociation ne pourrait être » entamée. » Mais comme l'intérêt commun de la Grande-Bretagne et de l'Espagne était de maintenir les colonies dans la dépendance de leurs métropoles respectives, lord Weymouth invitait l'Espagne à concerter ses mesures avec celles de l'Angleterre; il alla même jusqu'à proposer une alliance.

A ce point de la négociation, Florida Blanca, dévoré par la passion de faire retentir son nom dans le monde, se tourna du côté de M. de Vergennes. Néanmoins, comme il craignait, et Charles III pensait comme lui, que la France, quand elle voudrait traiter de la paix, prît soin de ses intérêts seuls et laissât l'Espagne mettre les siens à l'abri du mieux qu'elle pourrait, Florida Blanca prit la résolution de s'assurer, avant de conclure un arrangement irrévocable, des objets que son alliée se proposerait de gagner. En réalité, pour une lutte, l'Espagne était mal préparée; la flotte de guerre était imparfaitement équipée; les officiers de mer comptaient peu d'hommes inspirant la confiance par leur capacité. Pourtant, le ministre fit entendre qu'au mois d'octobre il serait prêt, si la France voulait essayer alors une descente en Angleterre. (Dépêche de M. de Montmorin, 7 septembre 1778.)

Vergennes, alors mieux assuré d'une coopération espagnole, répondit : « L'idée de faire à l'Angleterre une guerre » semblable à celle que les Romains firent à Carthage fait » honneur à l'âme élevée du ministre. Mais, pour la mettre » à exécution, il faudrait disposer d'une flotte de soixante-» dix vaisseaux de ligne, et d'au moins soixante-dix mille

» hommes effectifs, desquels dix mille seraient de cavalerie,
» sans parler des bâtiments de transport et d'une artillerie
» proportionnée, avec les munitions de guerre et de bouche.
(Réponse de M. de Vergennes, en date du 21 septembre.)

Quant au plan d'une alliance qui lui était proposée par les Anglais, Florida Blanca répondit par une offre plus formelle de médiation entre les États belligérants. Il s'excusa sur le fait de se mêler dans la querelle de l'Angleterre avec ses colonies insurgées en déclarant que son désir était que l'ambition des provinces confédérées fût contenue dans de justes bornes par l'union des trois nations, qui fixeraient leurs limites. De la sorte, sous le prétexte de chercher à se guider dans la rédaction d'un plan de pacification, Florida Blanca invitait artificieusement les deux cours belligérantes à remettre à son propre souverain la décision des points sur lesquels leur intention serait d'insister. En même temps, il avouait au ministre d'Angleterre que le roi d'Espagne serait forcé de prendre un parti si la guerre devait se prolonger encore (note verbale à lord Weymouth, transmise le 25 septembre 1778 à lord Grantham). Cette menace indirecte n'ébranla point lord Weymouth. Par une note du mois d'octobre, il avertit le ministre de Charles III des conséquences fatales que l'indépendance des colonies anglaises produirait pour la monarchie espagnole. Sans doute, il suivait les conseils d'une politique sage en refusant de concerter dans aucun cas, les relations entre son pays et ses colonies avec le gouvernement d'un peuple étranger. Pendant ce temps, Florida Blanca répétait aux cours de l'Europe que jamais son souverain ne reconnaîtrait l'indépendance des États-Unis jusqu'à ce que le roi de la Grande-Bretagne eût renoncé à leur souveraineté.

Tandis qu'entre les trois puissances de l'Europe occidentale les relations présentaient la confusion que nous venons

de décrire, les Américains s'avisèrent d'une mesure sage. Franklin, dès le commencement, avait détourné son pays de la pensée de solliciter l'appui de l'Espagne ; mais la confiance que le cabinet français avait dans cet agent ne souffrit pas de l'extrême précaution dont il faisait preuve. C'est avec lui seul que les ministres de Louis XVI traitaient les affaires d'Amérique. Le Congrès, fatigué des dissentiments qui s'élevaient entre des commissaires qui agissaient en rivaux, prit, le 14 septembre 1778, la décision de révoquer la commission collective dont Franklin n'était qu'un simple membre, et le nomma ministre plénipotentiaire auprès de la cour de France. John Adams donna dans cette occasion une preuve honorable de son patriotisme ; car bien que lui-même fût un des agents frappés par cette révocation, il approuva tout à la fois cette mesure et l'élévation de Franklin à un poste éminent Dans ce ministre, désormais libre de ses actions, les États-Unis trouvèrent un représentant calme et vigilant de leurs intérêts. Franklin sut pénétrer la politique tortueuse du cabinet espagnol et unir la fidélité la plus entière à l'alliance française avec la fermeté nécessaire pour revendiquer en temps utile les droits de son propre pays.

CHAPITRE VII.

UN PEUPLE SANS GOUVERNEMENT.

1778. — Dès les premiers mois de cette année, lord Amherst avait donné à George III le conseil de faire évacuer Philadelphie, et même d'abandonner Rhode-Island et New-York, dans le cas où se vérifierait la coopération de la France avec les États-Unis. Mais l'espoir de subjuguer ce pays revint avec la connaissance de la condition dans laquelle l'absence d'un gouvernement fédéral retenait la contrée ; la dépréciation du papier-monnaie était le symptôme le plus alarmant de ce mal. La campagne de 1778 fut close par les Américains avant même le commencement de l'automne, parce que leurs ressources pécuniaires se trouvaient épuisées. Durant la première période de la guerre, en 1777, l'armée avait vécu sur les bons du Trésor émis par le Congrès et garantis par les différents États, chacun pour sa part. Les désastres qui atteignirent alors les armes américaines hâtèrent le discrédit de cette sorte d'effets ; leur dépréciation se précipita davantage par suite des manœuvres coupables du cabinet anglais, avec l'approbation de qui lord Dunmore [1] et d'autres agents introduisirent en Virginie et dans d'autres États de grandes masses de faux papiers de ce genre fabriqués en Angleterre. (Dépêche de M. de Maltzan au roi de Prusse, 2 avril 1774.)

[1] Dernier gouverneur royal de l'État de Virginie, qui s'était maintenu dans les derniers temps, à bord d'un navire de guerre, à l'embouchure du fleuve James.

En octobre 1776, le Congrès, dépourvu toujours de ressources directes, et n'ayant aucune base à offrir à des négociations de crédit, ouvrit cependant des bureaux d'emprunt dans chaque État à part, et autorisa la création d'une loterie. En décembre, il émit cinq nouveaux millions de dollars en billets continentaux [1]. Dès le mois de janvier suivant, ces papiers étaient tombés à la moitié de leur valeur nominale. Le Congrès fit alors une loi assimilant à un ennemi public toute personne qui refuserait de les prendre au pair, et prononçant contre elle la perte de l'objet qu'elle aurait offert de vendre ; en même temps, il requérait les législatures des États de déclarer ces billets monnaie légale et garantie. L'État de Massachusetts avait, un mois auparavant, sanctionné déjà cette mesure qui fut imitée dans tout le reste de l'Union.

Les États reçurent en même temps l'invitation d'annuler leurs contingents respectifs de billets continentaux et de se rendre créanciers du Trésor commun pour telles sommes qu'ils jugeraient à propos d'avancer. Chacun d'eux avait en propre un papier-monnaie qui ne pouvait être converti ; et comme c'était aux États que les pouvoirs du gouvernement appartenaient en réalité, leur papier laissait moins d'insécurité que les valeurs continentales. Il était donc indispensable que le droit de créer un papier-monnaie appartînt exclusivement au Congrès, et ce corps finit par recommander aux États de retirer leurs billets et de n'en plus émettre à l'avenir. Cette requête, souvent renouvelée, ne trouva jamais d'obéissance, et, de la sorte, les papiers divers des treize États demeurèrent dans la circulation, rivaux de ceux qui émanaient du pouvoir central.

Tandis que la loi naturelle s'accomplissait avec son in-

[1] C'est-à-dire garanti par les territoires du continent américain, dénomination dont l'origine remontait au régime colonial.

flexible rigueur, le Congrès cherchait à étourdir la nation sur le déclin de son crédit en élevant une clameur sur la hausse des prix ; en février 1777, il proposa d'y chercher des remèdes au moyen de conventions entre les États du Nord d'une part, ceux du Centre de l'autre, enfin les trois plus méridionaux [1]. Le Congrès des États de la Nouvelle-Angleterre s'assembla pour cet objet à Hartford, dans le Connecticut ; mais tandis que le développement des institutions du pays gagnait par la preuve de la facilité avec laquelle les citoyens d'un groupe d'États pouvaient entrer en conférence dans un but de réforme, la hausse des prix et le discrédit du papier continental ne firent que croître avec une rapidité plus grande.

Les bureaux d'emprunt échangeaient le papier-monnaie au pair contre des certificats de la dette des États-Unis, portant intérêt de six pour cent. Quinze jours avant que le général Howe prît possession de Philadelphie, le Congrès, agissant d'après une suggestion d'Arthur Lee, résolut de solder l'intérêt annuel dû sur les certificats de la dette, en tirant sur les commissaires américains à Paris des lettres de change qui seraient payées en argent. On ignorait quel serait l'état des choses quand arriverait l'échéance de ces valeurs. Elles étaient à très-longue date, et avant qu'aucune pût être remboursée, le dollar en métal valait en Amérique six dollars en papier ; de la sorte, l'intérêt à payer chaque année à Paris sur un certificat de la dette américaine se montait à trente-six pour cent du capital d'émission.

Les délibérations pénibles de la commission nommée par le Congrès, et qui siégea pendant plus de deux mois à

[1] *Nord :* New-Hampshire, Rhode-Island, Connecticut, Massachusetts.
Centre : Pensylvanie, New-York, Delaware, New-Jersey, Maryland, Virginie.
Sud : Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie.

Yorktown, en Virginie, ne produisit autre chose qu'une recommandation, adoptée le 22 novembre 1777, et adressée aux États. On les invitait à devenir créanciers des États-Unis en levant pour le trésor continental une somme de cinq millions de dollars, à verser en quatre paiements: le premier au jour de l'an, alors prochain ; le tout porterait un intérêt de six pour cent qui courrait jusqu'à l'apurement définitif des comptes, lorsque l'acte de la confédération aurait été ratifié. Massachusets fut taxé à 820,000 dollars; Virginie, à 800,000 ; Pensylvanie, à 620,000; Connecticut à 600,000 ; New-York, eu égard aux ravages que la guerre venait d'y faire, n'eut à fournir que 200,000 dollars; Delaware et Géorgie, chacun 60,000. Cette recommandation trouva la généralité des esprits disposée à l'accueillir bien ; mais la plupart des États, après avoir levé les sommes qui leur étaient assignées, les gardèrent dans leurs caisses respectives, afin de se rembourser de ce qui leur était dû pour leurs avances ; chacun d'eux, en outre, se sentait obéré par les prestations de toutes sortes et les autres dépenses, relativement énormes, de la guerre.

De vagues et trompeuses visions d'emprunts à l'étranger passaient devant le Congrès. En décembre 1777, les commissaires envoyés en France et en Espagne furent invités à cueillir les premiers fruits des traités de commerce et d'alliance sous la forme d'un emprunt de deux millions de livres sterling, remboursables en dix ans. Le commissaire envoyé en Toscane fut, au mois de février 1778, chargé d'emprunter un autre million. Mais le grand-duc[1] ne voulut avoir aucune relation avec les États-Unis, et l'Espagne ne leur témoignait point alors de dispositions meilleures.

Au mois de mai 1778, le Congrès, s'adressant au peuple

[1] Pierre-Léopold, second fils de l'empereur François I[er], parvint lui-même, en 1790, à la couronne impériale.



des États, lui exposa « que la raison véritable de la dépré» ciation du papier-monnaie était que pour soutenir la » guerre, on n'avait imposé aucune taxe; » mais, après cette franche déclaration, le Congrès n'eut point encore le courage de demander le pouvoir de lever des contributions. Seulement, lorsque l'alliance française eût été scellée, les commissaires de l'Amérique à Paris furent avertis que le Congrès tirerait sur eux pour 31,500,000 livres, à 5 livres le dollar, contre des certificats du bureau des emprunts en Amérique; c'était à Franklin et à ses collègues de faire, comme ils pourraient, honneur à ces lettres de change. Cinq millions de dollars furent encore émis en billets continentaux dans le courant de mai, cinq autres en juin, cinq encore en juillet. Le Congrès décida qu'en août, deux jours par semaine seraient consacrés à considérer les mesures financières; mais il ne fit rien de mieux que de créer cinq millions de dollars en papier dans la première quinzaine de septembre, et dix de plus dans la dernière. Les États, chacun pour ses propres affaires, usèrent aussi de la ressource des certificats d'emprunt, la Pensylvanie en particulier pour des sommes très-considérables.

En donnant au papier-monnaie le cours forcé, on courait au-devant des désastres que cette mesure ne manque jamais d'infliger. Le commerce devint un jeu de hasard. Les débiteurs de mauvaise foi se débarrassèrent d'anciennes obligations en donnant pour remboursement un papier qui ne représentait souvent qu'un vingtième de leur valeur nominale. Les imprudents s'endettaient, et les créanciers habiles retardaient la demande en paiement des sommes qui leur étaient dues jusqu'au moment où les billets continentaux cesseraient de jouir du cours forcé.

Richard Price était un nom cher à tous les amis des libertés politiques. Il appuyait sa théorie morale sur des principes

immuables, parce qu'ils sont éternels. Son *Essai sur la liberté* avait des lecteurs en Angleterre, en Amérique, et même en Allemagne, au moyen d'une traduction. La vérité et la justice sont les bases sur lesquelles il appuyait les droits de l'humanité. Il s'était occupé de projets relatifs au remboursement (on y songeait encore alors!) de la dette contractée par l'Angleterre. Par une lettre du 6 octobre 1778, le Congrès invita cet écrivain distingué à venir prendre, comme citoyen des États-Unis, la direction des finances américaines. Price déclina cette offre, mais joignit à ses excuses l'assurance « qu'il considérait l'Amérique comme » étant, dès alors, l'espérance, et devant être bientôt le » refuge des meilleurs trésors de l'humanité. »

Après toutes ces tentatives, le Congrès ne vit plus de ressources pour ses finances que dans les subsides qu'il obtiendrait d'Europe et les emprunts qu'il parviendrait à y conclure pour des sommes très-considérables. L'aide d'un allié puissant pouvait seule lui procurer de semblables avantages.

Avant la fin d'octobre 1778, le Congrès prescrivit à Franklin « d'assurer Sa Majesté Très-Chrétienne que l'Amérique » attendait sa protection de la puissance et de la magnani» mité du roi. » Il y eut dans le Congrès des voix contre l'emploi du mot *protection ;* mais huit États le maintinrent contre le vote de Rhode-Island et de Maryland. Samuel Adams et Lowell, représentants de Massachusetts, donnèrent leurs voix pour cette résolution ; ces voix furent balancées par celles de Gerry et de Holten. Sherman, du Connecticut, vota pour, et sa voix fut neutralisée par celle de son collègue Ellsworth. Le peuple des États-Unis possédait, dans la mesure de sa force numérique, plus de ressources que celui de la France ; mais ces ressources n'étaient pas encore disponibles, faute d'organisation ; et tandis que l'orgueil provincial s'opposait encore à ce que l'union devînt

efficace, il se résignait, dans plus d'un État, à solliciter la protection de Louis XVI (octobre 1778).

L'Amérique se tournait aussi, pour obtenir des secours, vers les Provinces-Unies, le plus considérable des États républicains de l'Europe [1]. Laurens, au mois de décembre 1778, quitta l'office de président du Congrès, dans l'espoir d'être envoyé en Hollande pour y négocier un emprunt. Jusqu'à ce que ce vœu pût être réalisé, le papier-monnaie demeurait la ressource unique, et les besoins des deux derniers mois de l'année exigeaient une émission de plus de vingt millions de dollars. A ce moment, la dette des États-Unis, en certificats et billets, montait à cent quarante millions de dollars. Sur cette somme, les billets continentaux représentaient cent six millions; ils étaient tombés à vingt en papier pour un en argent; cela n'empêchait pas le Congrès d'affirmer la certitude de leur rachat éventuel. Une résolution, contre laquelle Samuel Adams et six de ses collègues seuls à voter déclara l'opinion contraire « fausse et » dérogatoire à l'honneur national. » Pour justifier cette promesse, les États furent invités à retirer de la circulation en remboursant leur valeur nominale, six millions de dollars par chaque année à partir de 1780. Cette mesure passa par les votes de la Pensylvanie et des États au nord de la Susquehanna, contre l'opposition des États méridionaux; mais les événements des années subséquentes changèrent l'opinion du Nord, et firent ajourner l'amortissement décrété en 1778.

Les dépenses de cette année, en tant qu'elles tombaient à

[1] Dans le système européen de l'*ancien régime*, les républiques occupaient une place considérable. Outre les États importants : la Hollande, la Suisse, Venise et Gênes, il y avait dans l'*Empire* plus de cinquante *villes libres*, entre lesquelles Cologne, Francfort, Augsbourg, Ulm, Nuremberg, Ratisbonne, Hambourg, Brême, Lübeck et Dantzig, avaient de l'importance.



la charge de la Confédération, se montèrent à soixante-deux millions deux cent mille dollars en papier-monnaie, et plus de quatre-vingt quatre mille dollars en argent. Il fallait pourvoir aux dépenses communes de l'année suivante, et l'on ne prit à cet effet d'autre mesure que d'inviter les États à réaliser une contribution de quinze millions de dollars en papier, ce qui équivalait à la somme insignifiante de sept cent mille dollars en argent. En outre, comme les paiements dépendaient de la bonne volonté de chaque État particulier, le Trésor commun ne reçut qu'une part assez faible de cette petite contribution ; on ne trouva, dès lors, d'autre ressources que de revenir aux émissions de billets et de certificats d'emprunt.

Cependant des Américains réfugiés en Angleterre, où ils sollicitaient la faveur du gouvernement, réussirent à persuader lord George Germain qu'aux États-Unis la ruine de l'établissement politique était aussi avancée que celle des finances nationales. Mais le ministre n'entendait rien aux mesures de conciliation qui auraient pu ramener à la mère-patrie des provinces fatiguées de la guerre. Il ne pouvait apprécier ce qu'il y avait de force passive dans la ténacité avec laquelle la population américaine s'attachait à l'indépendance. Par système, lord G. Germain s'en tenait aux mesures violentes par lesquelles il voulait réprimer et punir la rébellion. De leur côté, les réfugiés, à qui l'impuissance du Congrès rendait la confiance, et qui se voyaient menacés par plusieurs États de la confiscation de leurs biens, assiégeaient les abords du ministre, et enflammaient ses passions vindicatives par les suggestions de leurs propres griefs. Dans la ville de New-York, une autre coterie de conseillers de la même espèce envisageait l'état des choses sous un aspect différent. Clinton opposait aux projets du secrétaire d'État des rapports fidèles sur l'insuffisance des forces dont ce général pouvait disposer en Amérique. D'un autre côté, William Franklin,

le dernier gouverneur pour le roi de la province de New-Jersey, aspirait à l'importance et au profit qui pourraient lui revenir s'il était mis à la tête d'un corps spécial des *loyalistes* de cette contrée. Il proposait, en conséquence, et présentait comme étant d'une exécution facile la réduction et l'occupation de l'une des provinces du centre. Il suffirait, disait-il, de se défaire, par la corde ou le bannissement de tous les rebelles, dont les biens seraient distribués aux amis du gouvernement anglais. Mais il y avait des partisans plus humains et plus éclairés de l'ancien régime; ceux là réprouvaient le désir de continuer la « guerre pour la » guerre », et prédisaient que si l'on adoptait ce système de dévastation proposé par les esprits violents, « les amis du » pouvoir royal n'auraient qu'à dire adieu à tout espoir de » vivre désormais en Amérique. »

Il devenait impossible aux Américains de maintenir plus longtemps leurs armées par le moyen des enrôlements volontaires, tandis que les Anglais gagnaient continuellement des recrues en grand nombre par l'arrivée dans leurs lignes d'émigrés loyalistes. C'est de la sorte qu'à Philadelphie Howe put former un régiment de catholiques romains. Auprès des Irlandais, Clinton réussit mieux encore. Ils avaient quitté leur pays, où les maîtres du sol les traitaient avec une rigueur inexorable, et trouvé en Amérique des terres libres à cultiver. En flattant leur sentiment de nationalité et celui de confiance en eux-mêmes que leur nombre leur inspirait, Clinton parvint à les entraîner dans une cause qui, pourtant, était directement contraire à leur intérêt; et il leva de la sorte un régiment considérable dont les officiers, aussi bien que les hommes, étaient tous Irlandais : lord Rawdon en prit le commandement. Il y entra près de cinq cents déserteurs de l'armée américaine.

Néanmoins, Clinton demeurait fort en arrière de ce que

lord G. Germain voulait exiger de lui. Le ministre avait compté sur dix mille recrues levées en Amérique; il demandait que la guerre fût conduite à l'avenir d'une manière mieux faite pour en dégoûter les populations rebelles. Le roi s'imaginait que, « d'heure en heure, l'insurrection penchait vers » sa ruine; que bientôt les colonies imploreraient le pardon » de la Métropole. » Clinton connaissait beaucoup mieux la force des insurgés et l'insuffisance de ses propres ressources; néanmoins, il lui fallait obéir à des injonctions péremptoires, en sorte qu'avant la fin de l'année, et malgré son extrême répugnance, il détacha trois mille hommes pour entreprendre la réduction de la Géorgie; il s'affaiblit, en outre, de dix régiments [1] pour les envoyer au service du roi dans les îles des Indes Occidentales.

L'armée anglaise, à New-York, recevait d'Europe ses munitions de bouche, et sa position, sous ce rapport, était précaire. La caisse militaire de Clinton était épuisée, et les citoyens de la ville, prévoyant que le gouverneur l'évacuerait quelque jour, refusaient de l'aider par des prêts d'argent. « Je ne me plains pas, » écrivait Clinton en décembre, au secrétaire d'État; « mais, Mylord, n'attendez rien d'un » homme placé dans la situation où je suis. »

Mais le peuple américain, quoique n'ayant pas un gouvernement collectif, était loin de renfermer ses aspirations dans une sphère étroite. D'Estaing, de son poste à Boston, exhortait les Canadiens à secouer le joug de l'Angleterre, et Lafayette, dans le même esprit, s'adressant aux Indiens qu'il appelait *ses enfants* [2], leur représentait les Anglais comme

[1] Il ne faut pas oublier que, dans le style de ces temps, un *régiment* de l'armée anglaise ne répondait guère qu'à un *bataillon* des forces françaises. Les *Indes occidentales*, suivant la nomenclature anglaise, sont les possessions insulaires dans le golfe du Mexique, la Guyane et le Honduras.

[2] C'était le style usité par les gouvernants de cette grande colonie fran-

leurs ennemis naturels. Encouragé par ces démonstrations, le Congrès, sans consulter un seul homme de profession militaire, fit un plan pour l'*émancipation* du Canada, comptant sur sa coopération. Suivant ce plan, un détachement américain devait, en partant de Pittsburg, s'emparer de Détroit [1]; un autre, partant de Wyoming, prendre Niagara; un troisième, d'Albany, se rendre maître d'Oswego [2]; un corps formé dans la Nouvelle-Angleterre, aurait la tâche d'occuper Montréal, en descendant la rivière Saint-François; Québec serait observé par un cinquième corps, et le siége de cette ville resterait, avec la capture d'Halifax, à la charge des Français. Lafayette se serait empressé d'user de son crédit à Versailles pour réaliser cette entreprise; mais Washington fit voir combien la part qui était assignée à son armée dépassait ses ressources, et ce projet ambitieux fut abandonné.

Toutefois, l'esprit d'indépendance grandissait et se fortifiait. La presque totalité des États demeurait exemptée des ravages de la guerre; et c'était en parfaite sûreté que leurs habitants continuaient leurs occupations profitables dans les campagnes et dans les villes. Sur les plantations de la Virginie, les travaux n'éprouvaient aucune interruption, et leur produits s'entassaient pour être exportés le long des cours d'eau navigables de cette vaste province. Dans toute la Nouvelle-Angleterre, les récoltes se succédaient avec abondance, et les ports du Massachusetts, exempts de toute molestation de la part de l'ennemi, s'enrichissaient par le commerce

çaise. Ils présentaient aux indigènes le roi de France comme «leur grand-père au-delà des eaux,» et ceux-ci nommaient *Onondio* (le gouverneur), leur « père de Québec ».

[1] Poste important du « territoire du nord-ouest, » entre le lac Saint-Clair et le lac Érié, maintenant capitale de l'État de Michigan.

[2] Postes établis, l'un sur la rive sud du cours d'eau qui unit le lac Érié au lac Ontario; l'autre, sur la rive méridionale de ce même lac; tous deux sont dans l'État actuel de New-York.

maritime. Samuel Adams exprimait le sentiment populaire quand il écrivait de Philadelphie : « J'espère que, par la » voie des armes ou celle des traités, nous assurerons aux » États-Unis le Canada, la Nouvelle-Écosse et la Floride. » Jamais nous n'existerons, comme peuple indépendant, sur » une base solide jusqu'à ce que la Grande-Bretagne nous » ait cédé ou que nous lui ayons arraché ce que la nature » destine à être possédé par nous [1]. »

Mais l'absence d'un gouvernement unissant les treize États dans une confédération énergique condamnait les aspirations de la jeune nation à demeurer vaines, faute de forces régulières et suffisamment nombreuses. Le quartier-général de l'armée était à Midlebrook, et les campements d'hiver formaient une ligne d'observation et de défense depuis la côte du Connecticut, vis-à-vis le détroit de Long-Island, jusqu'au bord oriental de la Delaware, cette ligne passant par West-Point. Les quatre régiments qui formaient la cavalerie de l'armée étaient, pour la commodité du fourrage, stationnés dans les États intermédiaires entre le Connecticut et la Virginie. Les hommes demeuraient, comme à Valley-Forge pendant l'hiver précédent, logés sous des huttes où ils souffraient cruellement par la rareté des subsistances. Du moins, grâce aux envois de France, leur habillement était moins défectueux ; mais la misère forçait un grand nombre d'officiers, réduits à l'extrémité, de quitter le service; ceux qui persévéraient voyaient s'avancer leur ruine pécuniaire; le soldat, ne recevant aucune solde, murmurait contre les privations auxquelles il demeurait assujetti. On prévoyait d'une façon positive que la nouvelle campagne se

[1] Curieux exemple de l'erreur où les esprits les plus sains peuvent tomber, quand ils ont la présomption d'annoncer l'avenir. Après un siècle depuis qu'Adams parlait de la sorte, le Canada et la Nouvelle-Écosse appartiennent à l'empire britannique, sans que la grande République leur voisine en souffre dans sa prospérité ni sa solidité.

passerait sans action importante ; ainsi le mécontentement aurait tout loisir d'aigrir les esprits et de s'échauffer par la discussion d'injustices apparentes.

Malgré tant de désavantages, il était impossible que l'Amérique fût subjuguée, et les Anglais ne faisaient aucun progrès dans l'œuvre de conquête qui leur était confiée. Un capital incalculable d'énergie demeurait en réserve dans les familles qui, dans chaque État, formaient la masse de la population. A défaut de troupes régulières dont le Congrès ne pouvait grossir les rangs de l'armée, la ressource d'appeler la milice des comtés, et la milice était la nation en armes, restait aux représentants de la nation. Si, dans les circonstances ordinaires, l'ardeur du patriotisme semblait sommeiller, elle ne manquait jamais de se réveiller à chaque retour d'une crise dangereuse, ainsi que la lumière du soleil se montre dès qu'un objet s'offre à ses rayons. Jamais le peuple américain, tant que dura la lutte, ne cessa de compter joyeusement sur lui-même, et de se tenir prêt à faire toute sorte de sacrifices pour le bien de tous.

La cause principale de la faiblesse du pays était qu'aucun pouvoir n'appartenait au Congrès pour forcer les États à l'obéissance lorsqu'une résolution commune émanait de ce corps. Et néanmoins, il ne se trouvait pas un seul membre qui voulût proposer la création d'une autorité dont la nécessité se montrait avec évidence. Une Assemblée qui représentait la nation renonçait à s'attribuer la force exécutive, et de propos délibéré, renvoyait aux États, pris à part, l'accomplissement de ses décisions les plus importantes. Aux assemblées des États appartenait la tâche de mettre l'enbargo sur l'exportation des provisions de bouche, celle de requérir à des prix fixés les fournitures de grains et de farines pour l'armée, celle de lever les contingents respectifs pour l'armée en campagne et d'assurer leur subsistance, enfin celle

de faire rentrer au Trésor commun les contributions non volontaires. C'est que les citoyens avaient beaucoup plus d'attachement à leurs gouvernements d'États qu'ils n'en éprouvaient pour un pouvoir central de création si récente. Les gouvernements séparés étaient reconnus pour bons par une ancienne expérience, tandis que le pouvoir central n'était encore qu'une ébauche essayée de la veille. Les souvenirs, l'attachement héréditaire de plusieurs générations parlaient avec une force religieuse en faveur des premiers; l'autre n'avait aucune association avec le passé, aucune tradition : il ne parlait pas au cœur des peuples. Dans chaque État se trouvait une autorité qui pouvait recevoir des serments, imposer des taxes, maintenir l'ordre, faire rendre la justice par des magistrats intègres et compétents, protéger la liberté, la propriété, tout ce qui fait la sainteté et la beauté de la vie sociale. Quant au Congrès, il ne pouvait guère qu'émettre les recommandations et faire des promesses. Partout, les États agissaient au moyen d'officiers civils attachés aux différents emplois; le Congrès n'avait ni magistrats, ni cours, ni agents d'exécution qui lui appartînssent en propre. Aussi le gouvernement général tombait graduellement dans l'impuissance, en sorte que bien que personne n'eût l'intention de le décrier, l'esprit et les habitudes de la séparation grandissaient d'année en année, par la force elle-même des institutions et des circonstances.

Au mois de juillet 1776, les États-Unis déclaraient qu'ils venaient d'appeler *un peuple* à l'existence indépendante; à la fin de 1778, le Congrès ne s'adressait plus au *peuple* des Treize-États : il n'y connaissait plus que des *habitants*. La désignation d'États-*Unis* commençait à faire place à celle d'États *confédérés*, et cela bien avant que cette appellation pût alléguer un titre historique à sa validité. Toute tentative pour former des régiments par l'autorité directe de

l'Union demeura vaine ; chaque État maintint son système particulier d'enrôlements. Il y avait, en réalité, treize armées de même que treize souverainetés et, sauf dans les charges suprêmes du gouvernement, aucun symbole de l'unité nationale ne se laissait apercevoir.

Washington fut le premier qui, du haut de sa position, sentit vivement et déclara franchement qu'il était indispensable d'investir le gouvernement général d'attributions efficientes. Au mois de décembre 1778, il écrivait au président (Speaker), de la Chambre des délégués (Chambre des députés de Virginie) : « Si le grand ensemble est mal » gouverné et conduit, chaque État séparément doit par- » ticiper à la ruine générale. Pour mener à bon terme » une si grande Révolution, il est nécessaire d'employer » ce que notre monde américain a d'esprits les plus ha- » biles et de caractères les plus droits. » Washington croyait voir l'Amérique au bord de l'abîme, et ses intérêts les plus précieux prêts à périr dans une ruine irréparable, si l'on n'appliquait promptement à de si grands maux les remèdes indispensables. Washington plaidait pour les affaires capitales d'un *Empire;* il parlait des grands intérêts d'une *nation.* Il osait dire que les États, chacun pour lui-même, accordaient trop d'importance à leurs affaires locales. Au commencement de sa carrière, Washington aimait à nommer la Virginie : *mon pays;* mais dès 1778, et toujours depuis ce temps, il tourna tous ses efforts, dans sa correspondance et ses conversations, vers le but d'accoutumer les hommes d'État de l'Amérique, et surtout ceux de sa république natale, toujours chérie par lui, à travailler de toutes leurs forces pour consolider l'*union.*

CHAPITRE VIII.

LES PRÉTENTIONS DE L'ESPAGNE ET LES PIONNIERS DE LA VIRGINIE.

1778-1779. — Tandis qu'à regret, le Congrès abandonnait l'espérance d'exclure la domination anglaise des régions septentrionales de l'Amérique, les négociations entre les deux branches, aînée et cadette, de la maison de Bourbon, changeaient l'attitude des puissances belligérantes.

A plusieurs reprises, durant le mois d'octobre 1778, M. de Montmorin écrivait à M. de Vergennes : « J'observe avec » peine, que le gouvernement de Madrid éprouve une crainte » singulière des progrès et des succès que font et remportent » les Américains. Cette crainte est la cause, au moins en » partie, de la mauvaise humeur, poussée à l'excès, que » causent aux ministres nos engagements avec cette nation. » Cela peut souvent faire tourner la balance du côté des » Anglais. L'Espagne sera très-disposée à stipuler telle » forme de l'indépendance américaine qui laisserait subsister » des germes de division entre la Grande-Bretagne et ses » colonies ».

C'était afin de mutiler l'empire britannique qu'on s'était, en France, jeté dans la guerre. Mais, en Espagne, on voulait s'enquérir des conséquences politiques dont l'indépendance de l'Amérique pourrait être l'origine. Des lettres arrivant des États-Unis parlaient de l'attachement indestructible de cette nation pour la mère-patrie, attachement qui ne man-

querait pas de se faire sentir dans les guerres de l'avenir en Europe. On ne pouvait avoir oublié le raisonnement calme de Turgot, que la communauté de race et d'habitudes ramènerait vraisemblablement, après la lutte, le commerce de l'Amérique dans ses anciens canaux ; des doutes sur la fermeté des États-Unis et leur fidélité dans l'alliance s'élevèrent graduellement dans l'esprit de Vergennes. De son côté, Florida Blanca persistait à proposer qu'on bridât au moins l'ambition redoutable des États-Unis, au moyen d'un partage de territoire, lequel, en maintenant sur le continent américain un équilibre de pouvoir, assignerait à l'Angleterre le poste du danger, c'est-à-dire la région la plus difficile à défendre, le Canada et la Nouvelle-Écosse ; car un tel état de possession entretiendrait une source perpétuelle de querelles entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. « De notre côté, » écrivait Vergennes au même moment, « nous ne ferons aucune » difficulté de garantir à l'Angleterre le Canada et toute » autre possession dont elle se trouverait maîtresse au mo» ment où la paix se fera » (dépêches des 2, 17 octobre et 3 novembre 1778). Mais quand l'Espagne exprima le désir qu'à la pacification générale, l'Angleterre pût garder Rhode-Island, New-York, et d'autres places du littoral, Vergennes fut inflexible dans son refus. « Le roi, » écrivait-il le 30 octobre 1778, « ne saurait consentir à cette clause sans violer » l'engagement qu'il a pris avec les Treize-Provinces, re» connues par lui comme États libres et indépendants. C'est » pour eux seulement qu'en conséquence nous demandons » l'indépendance, sans comprendre dans cette demande » aucune autre des possessions de l'Angleterre ; car nous » sommes bien loin de souhaiter que la république naissante » demeure exclusivement maîtresse de tout cet immense » continent. »

Dans le même esprit que le secrétaire d'État de Louis XVI,

le ministre de France, résidant à Philadelphie, pressait vivement les membres du Congrès de renoncer à toute ambition d'étendre leur territoire au-delà des provinces déjà confédérées. Un esprit de modération se faisait reconnaître dans le sein de cette assemblée, de la part surtout des délégués de l'État de New-York [1]. Gouverneur Morris [2] était disposé à laisser aux Espagnols le règlement de la navigation du Missisipi [3] ; il est vrai que le même homme d'État souhaitait pour son pays l'acquisition du Canada et de la Nouvelle-Écosse ; il ne soutenait pas moins qu'il serait nécessaire de fixer par une loi les limites du domaine de l'Amérique. Jay, alors président du Congrès, alla plus loin en disant : « Notre Empire » est déjà trop vaste pour être bien gouverné, et l'essence » de sa constitution ne peut s'accorder avec la passion des » conquêtes. » Jay ne soupçonnait pas l'obstination avec laquelle l'Espagne demeurait hostile à l'indépendance de l'Amérique ; dans ses conversations familières au foyer de Gérard, il s'étendait en louanges sur l'accord des trois pays : la France, l'Espagne et l'Amérique.

Vergennes avait étudié la nature des gouvernements établis dans les colonies anglaises du continent ; il en concluait, et cherchait à inculquer cette idée au ministre espagnol, « qu'il n'y avait pas le moindre motif pour voir dans

[1] Jusqu'à la conclusion de la paix, la ville de New-York devait demeurer entre les mains des Anglais, et le magnifique territoire annexé à cet État vers le nord-ouest, n'avait encore presque aucune population blanche. La situation seule de cette province, au centre du littoral américain, lui donnait, en 1778, quelque importance. *Quantum mutatus ab illo !*

[2] Gouverneur Morris remplit ensuite le poste de ministre des États-Unis en France ; il s'y trouvait à l'époque de la Révolution, sur laquelle il a laissé des mémoires qui font le plus grand honneur à son habileté et à sa droiture.

[3] Le traité de 1763 établissait le cours du Mississipi pour limite entre les possessions de l'Angleterre et celles de l'Espagne, depuis les sources de ce fleuve jusqu'à la pointe nord du Delta, qui demeurait à cette dernière puissance, comme étant le rayon de la cité de Nouvelle-Orléans.

» ce nouveau peuple une race de conquérants ; » en outre, Vergennes n'estimait point à leur juste valeur le patriotisme des Américains et leur fermeté. Voulant rassurer la cour d'Espagne, il écrivit de nouveau (en novembre 1778) : « Examinez attentivement dans leur ensemble et dans leurs » détails les constitutions que les États-Unis ont adoptées, » et vous conclurez que cette république, à moins que les » États ne corrigent leurs défauts (ce qui, d'après la diver- » sité et l'antagonisme même de leurs intérêts, me paraît » très-difficile), ne sera jamais autre chose qu'un corps » faible et peu capable d'activité. »

Ces réflexions ne suffisaient pas à calmer les craintes de Florida Blanca. Il ne voyait de sécurité que dans le résultat de négociations nouvelles qu'il se flattait de conduire ; il était persuadé que jamais les États-Unis ne pourraient conclure la paix, si ce n'était sous les auspices de la France et de l'Espagne ; en sorte que, de nécessité, ils se soumettraient aux termes que les deux puissances jugeraient à propos de dicter. Avant tout, il voulait connaître quels avantages la France se proposait de réclamer pour elle-même à la conclusion de la paix générale. Montmorin, pendant quelque temps, essaya de tenir Florida Blanca en suspens par de vagues promesses. Mais l'Espagnol répliqua : « Dans une » question comme celle-ci, les probabilités ne peuvent suf- » fire ; il faut absolument être en état de parler avec certi- » tude. » Alors, et sans demander à l'Espagne une confidence pareille, Vergennes (au mois d'octobre 1778) énuméra, dans une dépêche à Montmorin, les conditions auxquelles la France bornerait ses demandes. C'étaient les suivantes : Ou bien le traité d'Utrecht [1] serait maintenu dans toutes ses

[1] Conclu, en 1713, entre la France, l'Espagne, l'Empire, la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, pour régler la succession à la couronne d'Espagne et le partage des États laissés par Charles II.

parties, ou bien on conviendrait de son entière abrogation ; la France recouvrerait le droit de fortifier le port de Dunkerque , le droit exclusif de pêcher le long de la côte occidentale de Terre-Neuve et la possession de la côte de cette même île entre lès caps Bonavista et Saint-Jean. Il avait été question de stipuler que Chandernagor pourrait être fortifié ; mais ce comptoir ayant été pris par les troupes anglaises au Bengale, il n'en fut plus question ; et quand on insinua que la France avait le désir de recouvrer le Canada, Vergennes repoussa cette imputation comme une calomnie, sans jamais varier sur ce point.

Aux yeux de Florida Blanca, l'horizon semblait s'éclaircir ; il se croyait certain de son ascendant sur les conseils du roi de France, et ne pouvait contenir l'expression de sa joie. Les doutes que l'ambassadeur d'Espagne à Paris exprimait ironiquement dans ses dépêches avaient blessé le vieux ministre, qui s'écria : « Vraiment, je me soumets de bon cœur » à la satire d'Aranda : je n'en gagnerai pas moins pour » moi-même une réputation qui ne mourra jamais. » Dès ce moment, Florida Blanca fut sincère dans son désir d'engager l'Espagne dans les opérations de la guerre. Mais les demandes qu'il mettait en avant étaient si déraisonnables, vis-à-vis surtout de l'extrême modération des prétentions françaises, que l'Espagnol n'osa pas d'abord les énoncer lui-même : par une dépêche du 20 novembre 1778, il pria Vergennes de lui indiquer quels seraient les avantages que la France s'engagerait à garantir à l'Espagne avant d'entendre à une proposition de paix. Cette lettre était accompagnée par une déclaration confidentielle qui laissait voir que la cour de Madrid était disposée à mettre des restrictions à sa reconnaissance de l'indépendance américaine. Afin de mettre sa coopération à un prix plus élevé, Charles III écrivit à Louis XVI que, personnellement, il dé-

sirait éviter de prendre aucune part à la guerre, tandis qu'au même moment son ministre annonçait à l'ambassadeur de France que de grands avantages en perspective pourraient seuls entraîner l'Espagne à des hostilités. « Vous connaissez, » écrivit Montmorin à Vergennes, « les projets du » ministre : paraître les adopter est l'unique moyen de » l'amener à prendre une décision. » L'option était fort embarrassante.

Vergennes exposait au roi que, six mois auparavant, l'Angleterre n'était point préparée, qu'elle aurait alors pu condescendre, pour acheter la paix, aux conditions imposées par les cours de la maison de Bourbon. « Maintenant, elle » s'est fortifiée sur tous les points, et Dieu seul sait ce que » l'on peut encore obtenir. » Cependant, plutôt que voir la France demeurer isolée, Vergennes, le 24 décembre 1778, offrit au roi d'Espagne carte blanche pour rédiger un traité que l'ambassadeur de France à Madrid aurait de pleins pouvoirs pour signer. Mais Florida Blanca, convaincu que la France se sentirait mieux liée par des articles qui émaneraient de son initiative, répondit : « Le roi catholique n'en» tend pas demeurer, vis-à-vis de son neveu, en arrière de » confiance. Le comte de Vergennes peut dresser la con» vention telle que bon lui semblera, et sitôt qu'elle arri» vera ici, elle sera certainement signée (dépêche de Mont» morin à Vergennes, du 12 janvier 1779). Le cœur du roi, » mon maître, sait répondre aux bons procédés. » Ce fut verbalement que le ministre de Charles III exposa au comte de Montmorin ce qu'il demandait dans les deux hémisphères. En ce qui concernait l'Europe : « Jamais, » dit Florida Blanca, « je ne consentirai à la paix, si Gibraltar ne nous » est rendu. » Montmorin répondit : « Il faudra que les » Anglais soient réduits bien bas pour qu'ils abandonnent » Gibraltar, à moins que déjà les Espagnols s'en soient

» emparés. » — « Mais si nos opérations réussissent, ré- » pliqua Florida Blanca, les Anglais seront, en effet, réduits » à souscrire à telles lois que nous voudrons leur dicter. » Il déclarait, en même temps, avec franchise que, pour une invasion à opérer dans la Grande-Bretagne, l'Espagne ne pourrait fournir aucune troupe ; il faudrait que la France fût chargée seule de cette entreprise ; et même une jonction des deux flottes, celle de Brest et celle de Cadix, ne pourrait être longtemps maintenue.

Vergennes, connaissant les conditions excessives dont on lui demandait de prendre lui-même l'initiative, pouvait hésiter ; mais toute réflexion se perdit dans la joie que causait la perspective d'une coopération des Espagnols, bien que ceux-ci fussent encore opposés au principe de l'indépendance des nouveaux alliés de la France, et qu'ils voulussent obliger son gouvernement à aider l'Espagne contre les Américains pour déloger ceux-ci du bassin du Mississipi.

Il restait néanmoins dans le monde du zèle désintéressé pour la cause de la liberté. Au commencement de février 1779, Lafayette, après un passage, court malgré la saison, de Boston à Brest, vint revoir sa famille et ses amis. C'était contre la défense du roi que, l'année précédente, il était allé en Amérique ; il expia cette faute par l'ordre de rester une semaine à Paris, et de ne se montrer que chez son beau-père, M. de Noailles ; au bout de cette douce réclusion, le roi vit Lafayette à Versailles et lui dit quelques mots de réprimande affectueuse. La reine le reçut avec une curiosité empressée. « Dites-moi, » telles furent ses paroles, « de bonnes » nouvelles de nos bons Américains, de nos chers républi- » cains » (cette anecdote a été donnée de bouche à l'auteur, par Augustin Thierry, qui la tenait directement de Lafayette). Le nom du jeune général, ses alliances, sa popularité, tout fut mis en œuvre pour l'avantage des États-Unis.

Accoutumé à voir les plus grands intérêts soutenus par les plus faibles ressources, il regrettait hautement la prodigalité qui dépensait pour une seule fête à la cour des sommes dont l'armée américaine aurait eu suffisamment pour s'équiper. Et Maurepas lui répondait : « Sincèrement, pour vêtir » vos soldats, je voudrais déshabiller Versailles ! » Mais ce n'était que des paroles. Les ministres négligeaient l'essentiel quand à la question de l'indépendance ; ils faisaient d'immenses préparatifs pour des buts sans importance véritable ; ils semblaient quelquefois ne pas s'apercevoir que le pays était en guerre. Déjà même, en France, l'opinion populaire obéissait à une autre impulsion ; de tous les côtés, on demandait à grands cris la paix ; et l'on espérait que la conclusion en serait hâtée par l'alliance offensive autant que défensive de l'Espagne.

Pendant ce temps, la cour de Madrid poursuivait imperturbablement, dans ses rapports avec l'Angleterre, ses offres de médiation. Mais, se méfiant de l'ambassadeur de son roi à Londres, Florida Blanca laissait ce personnage dans l'ignorance et sur une fausse voie. Lord Grantham, qui occupait à Madrid le poste correspondant, n'était pas moins aveuglé par les artifices d'une si profonde dissimulation. Il écrivait à sa cour (en janvier 1779) qu'il croyait à la sincérité réelle des Espagnols quand ils professaient le désir d'une pacification. Jusqu'à la fin de mars, George III ne cessa de compter sur la neutralité de la cour de Madrid. Dans la Cité, on parlait de paix prochaine par une médiation espagnole. Le membre le plus habile de cette administration, lord Weymouth, repoussait l'emploi de cette médiation si, dans le même temps, la France ne retirait sa protection aux colonies insurgées. (Lettre de George III à lord North ; dépêche de lord Weymouth à lord Grantham, du 16 mars 1779.)

L'Espagne voulait agir dans sa pleine liberté, et n'avoir

égard qu'à ses intérêts propres. Elle éluda, en conséquence, la question de l'indépendance, et proposa finalement à l'Angleterre sa médiation sur la base d'une trêve de vingt-cinq ou de trente ans, trêve que le roi d'Angleterre accorderait aux provinces américaines, avec le concours de la France et celui de l'Espagne (dépêche de Florida Blanca au marquis d'Almodovar, ambassadeur d'Espagne à Londres, 20 janvier 1779).

Cette offre, faite sans le concours de Vergennes, excita les réclamations les plus fortes de la part de ce ministre, et cela bien avec raison : car si le gouvernement anglais avait accepté cette offre, la France n'aurait eu que le choix entre une rupture avec l'Espagne et la violation des engagements pris au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne avec les États-Unis. Mais lord Weymouth était un homme supérieur à l'emploi de moyens d'intrigue et de chicane. Avec autant de résolution que de franchise, il mit de côté la proposition espagnole, déclarant « que l'accepter serait renoncer absolument, sinon » formellement, à tous les droits que la couronne britan- » nique possédait sur les treize colonies, et subir en outre » le désavantage d'une concession faite aux Français beau- » coup plus qu'aux Américains eux-mêmes (dépêche de lord Weymouth à lord Grantham, 16 mars 1779). S'il fallait finir par accorder l'indépendance à la nouvelle République, lord Weymouth estimait que le parti le plus sage serait de faire cette concession directement au Congrès, « afin qu'elle » devînt le moyen de procurer à la Grande-Bretagne tous » les avantages qu'un objet si désirable persuaderait aux » Américains d'accorder de leur côté. » De la sorte, l'Angleterre, n'ayant pas à subir la contrainte d'engagements avec l'étranger, se réservait une entière liberté d'établir ses relations avec les provinces d'Amérique, soit comme *dépendances*, soit comme *États*. Cette politique était tellement

fondée en raison, qu'elle est demeurée, pour plus de quatre-vingts ans, la règle de la conduite de la Grande-Bretagne vis-à-vis des États-Unis [1].

Sur ces entrefaites, M. de Vergennes, le 12 février 1779, faisait expédier à Madrid le projet d'une convention qui accordait à l'Espagne tout ce que cette puissance avait demandé, sauf que le quatrième article stipulait l'indépendance des États-Unis. « Sur ce point, » écrivait le ministre français, « nos engagements sont précis, et il ne nous est » pas possible de les rétracter. Il faut que l'Espagne y » adhère, si elle veut faire cause commune avec nous. »

Néanmoins, cet article fut encore l'objet de chicanes obstinées, comme s'il eût été inutile en soi et déplacé dans un traité de l'Espagne avec la France. Le ministre de Charles III fit, avec humeur, observer « que le traité parlait avec précision, quand il s'agissait de stipuler que l'on ne déposerait pas les armes jusqu'à ce que l'indépendance des États-Unis fût reconnue par l'Angleterre, tandis qu'on se bornait à promettre vaguement que l'on ferait tous les efforts pour procurer à l'Espagne les objets qui intéressaient cette puissance. » — « Effacez donc cette différence, » dit Montmorin, « et que les mêmes expressions soient employées » pour l'une et l'autre stipulation. » Aussitôt, le ministre espagnol profita d'une offre qui n'était pas suffisamment réfléchie, et, de la sorte, il fut convenu que la paix ne pourrait être conclue sans la restitution de Gibraltar. Enflammé par la perspective qui s'ouvrait alors devant lui, le souverain espagnol se peignait à lui-même le tableau d'une armée française établie au cœur de l'île ennemie, et Florida Blanca, dans le même esprit, dit à Montmorin : « Il faut

[1] C'est-à-dire, dans la pensée de l'auteur, jusqu'à l'année 1861, époque où la guerre de la Sécession parut produire en Angleterre, même chez les hommes d'État, des dispositions favorables à l'adoption d'autres maximes.

» que ce soit par une descente en Angleterre que la nouvelle » de notre rupture avec ce pays soit donnée à l'univers. » Avec l'union entre nous, le secret et la persévérance, nous » serons en état de mettre nos ennemis sous nos pieds ; mais » ce n'est qu'en Angleterre qu'un coup décisif peut être » porté aux Anglais. » (Dépêche de Montmorin à Vergennes, en date du 18 mars 1779.)

Malgré la décision de son langage, le ministre espagnol évitait encore de fixer une époque pour faire commencer l'action commune des deux puissances. Vers la fin de mars 1779, Vergennes, cédant à l'impatience, écrivit : « Comment Flo- » rida Blanca peut-il nous demander de nous lier à toutes » les clauses qui flattent l'ambition de l'Espagne, tandis » qu'en secret il semble se réserver de ne prendre aucune » part à la guerre, si ce n'est que d'une façon qui éloigne- » rait d'elle le danger et lui donnerait la certitude de recueil- » lir le profit ? En un mot, ce ministre voudrait moissonner » sans avoir semé. Cette difficulté à conclure ne peut être » exercée que si on l'attribue à l'esprit de chicane procédu- » rière qui formait l'essence de sa première profession, et » dont il nous a fait éprouver tant de marques. Je me plain- » drais moins de sa répugnance à garantir l'indépendance » de l'Amérique. L'Espagne ne fait rien gratuitement. Nous » savons par elle-même qu'elle attend des Américains cer- » taines concessions avantageuses, et à cela nous ne ferons » assurément aucune sorte d'opposition. »

De son côté, Florida Blanca discutait en détail avec Montmorin l'article relatif aux États-Unis : « Jamais, » dit-il, « le roi mon maître ne reconnaîtra leur indépendance, » jusqu'à ce que les Anglais soient eux-mêmes forcés de la » reconnaître par un traité de paix. Il craint l'exemple » qu'une autre conduite donnerait à nos propres posses- » sions. » — « Mais, » reprit Montmorin, « autant vaut re-

» connaître l'indépendance des Américains que leur accorder » notre secours. » — « Rien, » interrompit l'Espagnol, » ne peut résulter de votre insistance sur ce point. » Ayant ainsi fait voir que rien de plus ne pouvait être gagné sur lui, Florida Blanca dressa lui-même la minute d'une convention et la présenta soudainement à Montmorin. Quelques changements dans les termes furent discutés et convenus ensuite, et le traité fut signé dans la soirée du 12 avril 1779.

Par les termes de cet accord, la France s'engageait à entreprendre l'invasion de la Grande-Bretagne ou celle de l'Irlande. Elle promettait, pour le cas où elle réussirait à expulser les Anglais de Terre-Neuve, un partage des pêcheries de cette île avec les Espagnols seuls. La France se réservait quelques avantages, mais de la plus mince valeur, en échange desquels tous ses efforts devaient être employés pour remettre l'Espagne en possession de Minorque, des Florides, des bouches de la Mobile, de la baie de Honduras et de la côte de Campêche [1]; les deux cours prenaient l'une envers l'autre l'engagement de ne faire ni paix, ni trêve, de n'accorder même aucune suspension d'hostilités jusqu'à la restitution de Gibraltar. Du côté des États-Unis, l'Espagne conservait la faculté d'en exiger, comme le prix de son amitié, la renonciation à toutes les contrées situées dans le bassin des Grands-Lacs et du Saint-Laurent, à la navigation du Mississipi, et à la souveraineté de toutes les terres comprises entre le cours de ce fleuve et la chaîne des Alleghanies [2].

[1] Les établissements fondés par les Anglais pour l'exploitation surtout des bois de teinture et d'ébénisterie étaient alors dispersés le long de la côte orientale de la Nouvelle-Espagne, entre Tabasco et Chagres. Les traités maintenant (1875) en vigueur les ont restreints au seul district de Balise, sur la côte nord de Honduras.

[2] Par cette clause, l'Espagne entendait faire renaître, en se les appropriant, et mettre en vigueur les prétentions les plus étendues que la couronne de France avait énoncées et soutenues avant le traité de 1763. Le littoral continental du golfe du Mexique aurait, de la sorte, eu l'Espagne pour seul maître.

Cette convention avec l'Espagne apportait des modifications aux engagements du traité conclu par la France avec les États-Unis. Ceux-ci ne s'étaient point obligés à demeurer en guerre jusqu'à ce que l'on eût pris Gibraltar, et bien moins encore jusqu'à ce que l'Espagne, en se rendant maîtresse de la vallée du Mississipi, eût réalisé des vues hostiles aux intérêts américains. A cet accord fait sans leur participation, les États-Unis gagnaient le droit de conclure la paix pour leur compte aussitôt que la Grande-Bretagne voudrait reconnaître leur indépendance.

La vallée du Mississipi est le gardien et le gage de l'union entre les États de l'Amérique. Si la Confédération avait été confinée à la région maritime située sur la pente orientale des Alleghanies, il n'aurait pas existé entre eux une véritable unité, sous le point de vue de la géographie, et les États rangés du nord au sud, le long de l'Atlantique, auraient été disposés à rompre bientôt leur confédération. « Le père des eaux » recueille dans son ample sein tous les tributs des contrées situées entre les Alleghanies et la chaîne la plus occidentale du système des Montagnes-Rocheuses. La chaîne orientale [1] se courbe à ses deux extrémités dans la direction de l'Océan, en sorte que longtemps avant que la science eût, sur ce continent, prêté ses lumières à l'humanité, la nature avait enseigné aux races primitives les *portages* courts et faciles qui relient les affluents du Mississipi aux cours d'eaux tributaires de l'Atlantique. Dans la direction opposée, le Missouri, branche la plus considérable du grand fleuve, est le centre d'un bassin qui pénètre, fort à l'ouest, entre ceux de l'Orégon et du Colorado ; en sorte que, des sources du Missouri, la conformation du globe indique et facilite les routes de l'océan

[1] Elle porte au nord le nom de White-Mountains, au centre celui d'Alleghanies, au sud celui d'Apalaches.

Pacifique. L'unité de l'énorme bassin du Mississipi est une loi naturelle ; et à mesure que, grossissant dans sa course, il recueille, pour les porter au golfe du Mexique, les tributs de cent rivières, il semble exiger que les myriades de pavillons qui flottent sur leur sein appartiennent tous à une nation seule. Des États plus vastes que des royaumes de l'ancien monde florissent sur toute l'extension de ses rives ; à ses côtés, des cités auxquelles il a donné la vie dépassent, par la réalité de leurs progrès et de leur prospérité, ce que l'imagination des anciens avait créé dans les régions de l'enchantement. Ce magnifique bassin est situé dans la meilleure partie de la zône tempérée ; il jouit d'un air salubre et d'une fertilité extraordinaire ; il réunit à un degré plus élevé que toute autre contrée les productions dont l'industrie humaine enrichit l'univers ; toutes les nations civilisées concourent à lui fournir une population dont les éléments divers sont cimentés par les institutions libres et la puissance attractive de leur organisation républicaine.

Actuellement, la science est devenue la compagne familière du commerce et de l'industrie ; la nature accorde à l'intelligence et au capital créé par elle l'usage des forces permanentes de la création. Les montagnes, qui étaient autrefois des murs de division, sont percées par des avenues qui font disparaître leurs obstacles ; les deux Océans, entre qui la grande République de l'ouest demeure retranchée contre toute attaque du reste du monde, sont réunis, à travers tout un continent, par les liens pacifiques d'une route sans égale.

Ces magnifiques destinées assignées au peuple américain lui auraient été ravies si la possession du Mississipi et de tout son bassin oriental aussi bien qu'occidental avait été assigné à la couronne d'Espagne, qui, pour s'en assurer, osait compter sur le concours de la Grande-Bretagne aussi bien que

sur celui de la France ; ce dernier venait de lui être promis. Mais au moment où le maître absolu de la monarchie espagnole et son ministre songeaient à exclure les Américains de la vallée du Mississipi, cette politique, faible dans son astuce, allait être déjouée par une puissance nouvelle, sortie tout à coup des forêts de ce désert. Nous avons à raconter une entreprise qui, par la valeur de ses agents, leur fidélité aux engagements communs, la faiblesse apparente des moyens dont ils disposaient, et la grandeur des résultats obtenus par leur persévérance, doit demeurer mémorable à jamais dans l'histoire de l'univers.

Il faut remonter, dans ce récit, à l'année 1776. Le 6 juin, les émigrants qui avaient passé à l'ouest de la rivière Louisa (dans l'état actuel de Kentucky), tinrent une assemblée générale au village de Harrodston, élurent pour leurs représentants, George Rogers Clark et un autre des leurs, et les envoyèrent à l'Assemblée législative de la Virginie, avec la demande que leurs plantations fussent érigées en un comté à part. Avant que ces délégués eussent passé de l'autre côté des Alleghanies, la législature de Virginie avait déclaré l'indépendance, établi un gouvernement républicain, et s'était ensuite ajournée. Quand la session fut reprise, on n'admit point les délégués à siéger dans l'Assemblée ; mais, le 6 décembre 1776, l'extrémité occidentale de l'État reçut une charte d'incorporation en un comté nouveau, sous le nom de *Kentucky*[1]. A leur retour dans leurs foyers, les députés descendirent l'Ohio, et Clark conçut dès lors la pensée de conquérir la région (alors occupée par les Anglais), qui s'étend au nord de cette rivière. Pendant l'été de 1777, il

[1] Ce nom, dans un des idiomes indiens, signifie *terre de sang*. C'était un parc de chasse dont les six nations iroquoises prétendaient avoir seules la possession, que les Catawbas, les Cherokees et les Shawnees leur disputaient avec acharnement.



envoya, pour faire une première reconnaissance, deux jeunes chasseurs qui visitèrent les villages fondés par des colons français dans l'Illinois et sur la rivière Wabash; mais ni ces explorateurs, ni aucune autre personne ne reçurent la confidence des projets du futur conquérant.

Durant tout l'été, le commandant du fort Détroit fut en alarmes au sujet des établissements sur l'Illinois, non qu'il prévît une agression des Virginiens, mais il craignait une attaque du côté de la rive espagnole du Mississipi. Le 1er octobre 1777, Clark prit congé des pionniers du Kentucky qui, redoutant de ne plus le revoir s'il entrait dans l'armée, regrettèrent son départ. Le 10 décembre, Clark fit à Patrick Henry[1] la confidence de ses projets pour l'acquisition du territoire situé au nord-ouest de l'Ohio. La capitulation de Burgoyne faisait entrer la confiance dans les cœurs américains; néanmoins Patrick Henry était hésitant; le succès ne pouvait résulter que du secret; il était hors de question que la législature de Virginie fût consultée; on se borna donc à prendre l'avis de quelques hommes considérables, George Whyte, George Mason, Thomas Jefferson; conformément à leurs conseils, l'expédition fut résolue. Le 2 janvier 1778, Clark reçut ses instructions et 1,200 livres sterling en papier-monnaie. Le lendemain, les trois citoyens que nous venons de nommer, engagèrent leur influence, afin que, plus tard, un don de trois cents acres de terre fût accordé à chaque homme qui prendrait part à l'expédition. Le 4, Clark quitta Williamsburgh, en possession de toute l'autorité qu'il pouvait désirer. A

[1] L'un des citoyens les plus considérables de la Virginie et le père de l'indépendance américaine. L'expédition ici racontée est remarquable, parce qu'elle présente un caractère tout à fait distinct des procédés employés jusqu'à ce temps en Amérique, par la race anglaise, et qu'elle rappelle les méthodes aventureuses dont les premiers *conquistadores* et les fondateurs des colonies françaises avaient donné, sur ce continent, des exemples si brillants, quoique souvent sans résultats durables.



Redstone Old Fort, il se pourvut de bateaux, d'artillerie légère et de munitions. Quant aux hommes, Clark comptait uniquement sur les pionniers[1] du sud-ouest de la Pensylvanie, sur ceux du Kentucky, et ceux du district qui forme aujourd'hui le Tennessee occidental. Le 24 juin 1778, jour marqué par une éclipse de soleil, la flottille passa les chutes de l'Ohio. Un petit détachement fut placé, comme garnison, sur une île voisine de ce point; il ne restait sous les ordres immédiats de Clark que quatre compagnies seulement, mais entièrement composées de propriétaires fonciers : chacun de ces hommes était gouverné par deux sentiments : le respect de soi-même et la confiance dans ses compagnons. Les capitaines étaient John Montgomery, Léonard Helm, Joseph Bowman et William Harrod. Une attaque sur Vincennes[2] était l'objet que Clark se proposait d'effectuer d'abord; mais il apprit que la garnison de cette place surpassait en nombre la force des Américains.

Le point central sur lequel l'autorité britannique s'appuyait dans la région du nord-ouest était le fort de Détroit.

Son lieutenant-gouverneur, Hamilton, avait réuni autour de ce poste plusieurs tribus indiennes, et formé de leurs guerriers différents détachements qui portaient la dévastation le long des frontières américaines; on voit par une lettre d'Abbot, autre lieutenant-gouverneur (celui-ci à Vincennes) que les cruautés exercées par les sauvages leur étaient comptées pour des preuves de dévouement à la cause de la Grande-Bretagne. Sûr de leur coopération, Hamilton avait en vue l'attaque des forts construits sur l'Ohio par les *rebelles*; il comptait sur les Indiens des prairies et les mi-

[1] *Backwoodmen*, « hommes des forêts de l'intérieur, » dénomination caractéristique de ces gens et de leurs pays.

[2] Alors chef-lieu des établissements dans l'Illinois, peuplés presque exclusivement par des Français canadiens.

lices blanches de l'Illinois. Les rapports adressés au secrétaire d'État (lord George Germain) lui peignaient les habitants du Nord-Ouest comme « une bonne et pauvre population, laquelle, bien qu'il lui semblât être abandonnée à ses » propres ressources, et trop éloignée de toute protection » de la part de Sa Majesté, demeurait ferme dans son allégeance, résolue à défendre le fort Sackville contre tout » ennemi. » Cette lettre, du 3 avril 1778, ajoutait qu'à Pittsburgh[1] des centaines d'habitants vivaient dans des sentiments semblables d'attachement à la couronne.

Lorsque les Américains avaient, en 1775, envahi le Canada, le gouverneur Carleton, afin d'assurer la défense des forts de Niagara et de Détroit, avait retiré la petite garnison de Kaskakia, dans l'Illinois ; le commandement de cet établissement était demeuré à un colon français, Rocheblave, dépourvu tout à la fois d'hommes et d'argent. « Je » voudrais, » écrivait cet officier en 1778, « que la nation » tournât son attention sur l'une de ses possessions les plus » précieuses, et consentît à nous donner quelque encouragement. » (Dépêche du 28 février 1778.) En conséquence, il priait lord George Germain d'envoyer pour la garde du pays des Illinois un lieutenant-gouverneur avec une compagnie d'infanterie régulière.

Ce fut au moment où il allait descendre le cours de l'Ohio que Clark fut informé de l'alliance conclue avec la France. Une bande de chasseurs lui apprit que l'établissement de Kaskakia demeurait sans défense ; il se tourna de ce côté, et fit débarquer sa troupe à trois lieues au-dessous du confluent du Tennessee avec l'Ohio. Traversant alors à pied le pays, il tomba sur Kaskakia dans la nuit du 4 juillet, surprit la ville

[1] L'ancien fort Duquesne de la *Nouvelle-France*. Pris par les Anglais, en 1755, et devenu ville de quelque importance dans l'État de Pensylvanie, Pittsburgh était la clef de la vallée de l'Ohio.

et, sans répandre de sang, se saisit du commandant Rocheblave. Les habitants prirent avec empressement l'engagement de fidélité aux États-Unis. Bowman, à la tête d'un détachement, reçut la soumission du bourg de Kahokia. Les colons de ce district, faibles en nombre, et de race française, n'aimaient point le gouvernement des Anglais ; cette désaffection agit avec plus de force quand ils surent que leur pays d'origine était devenu l'allié des Américains.

Clark eut une longue conférence avec un prêtre catholique, Giboult, qui le dissuada de marcher sur Vincennes. Mais il offrait d'agir comme médiateur ; son offre fut acceptée. Escorté par un petit détachement, il se rendit à ce poste ; les habitants entendirent le rapport qu'il fit sur l'état des affaires, et rassemblés dans leur église, prêtèrent le serment d'allégeance aux États-Unis. Ce passage de la condition de sujets d'un monarque étranger à celui de citoyens d'un État libre, participant pleinement à ses droits, fit de ces colons des hommes nouveaux. L'acquisition du territoire du Nord-Ouest ne leur parut pas au-delà des bornes raisonnables de leur ambition. Ils envoyèrent aux Indiens vivant sur le Wabash cinq colliers de whampum [1], un blanc de la part des Français, un rouge au nom des Espagnols, un bleu au nom des Américains ; enfin, pour les Indiens, un collier vert, comme invitation à la paix, et un autre couleur de sang, comme menace de guerre s'ils préféraient lever la hache. Le message qui accompagnait cet envoi était ainsi conçu :

« Le roi de France est ressuscité. Nous demandons à tra-
» verser votre pays pour aller à Détroit. Nous vous prions
» de laisser un large sentier ouvert pour notre marche, car

[1] Colliers de coquillages ou d'imitations de coquillages en porcelaine de diverses couleurs. Ces objets se conservaient dans les tribus comme des emblèmes de leurs relations avec les étrangers, et des monuments des conventions conclues par la peuplade.

» nous sommes nombreux, et nous aimons à nous mouvoir
» à l'aise; autrement, nous pourrions, en brandissant nos
» armes, blesser quelques-uns de vos jeunes gens. »

Mais le lieutenant-gouverneur de Détroit, Hamilton, voulait de son côté déposséder les Américains de Vincennes et de tout l'Illinois. Le 7 octobre, il se mit en marche à la tête de trois cent cinquante guerriers d'élite que les chefs de treize *nations* diverses mettaient à sa disposition. Il n'arriva que le 17 décembre devant Vincennes, et n'éprouva aucune opposition pour reprendre le fort. Les habitants du bourg revinrent à leur précédent état de sujets. Hamilton, après cet exploit, se borna pendant l'hiver à l'envoi de détachements pour battre la contrée; mais il fit connaître aux officiers espagnols de la Louisiane son intention de rentrer en campagne aux premiers jours du printemps, pour soumettre le reste de l'Illinois. Il déclarait que si les autorités espagnoles donnaient sur leurs terres asile à des rebelles en armes contre leur souverain légitime, lui-même passerait le fleuve et se mettrait par la force en possession des fugitifs.

Hamilton observait une méthode régulière dans l'emploi qu'il faisait des Indiens. Il leur accordait une prime fixe pour chaque chevelure, mais aucune récompense pour les prisonniers qu'ils pouvaient amener. Les détachements de volontaires qu'il tenait continuellement en haleine n'épargnaient ni hommes, ni femmes, ni enfants. Il promettait à son gouvernement que dès le commencement de l'année suivante, il saurait unir toutes les nations aborigènes, depuis les Chicasaws et les Cherokees, au midi, jusqu'aux Hurons et aux cinq peuplades Iroquoises, dans le Nord, et les dirigerait sur plusieurs points de la Virginie, réservant aux Indiens riverains du lac Michigan et à ses propres milices blanches la tâche de détruire le peu de rebelles qui restaient

dans l'Illinois. Pour se préparer à la tâche sanglante de la saison prochaine, il forma quelques détachements qui devaient observer Kaskakia et les chutes de l'Ohio, afin d'intercepter tous les bateaux qui viendraient par cette route chargés de recrues ou de vivres destinés aux rebelles. Il ne doutait pas qu'il lui fut possible d'enlever les forts du Kentucky et de la rivière Kanawha, de remonter l'Ohio jusqu'à Pittsburgh, et de réduire de la sorte la Virginie entière à l'ouest des Alleghanies.

Clark et sa troupe, établie sur l'Illinois, étaient menacés de tous les côtés par un péril manifeste. Depuis près de douze mois, il ne lui était point parvenu une seule ligne du gouvernement de Virginie. Trop éloigné de sa base d'opérations pour recevoir aucune assistance, il se trouvait trop faible pour soutenir un siége. Bowman eut ordre d'évacuer Kahokia et de joindre son chef à Kaskakia. Dans ce moment un Piémontais, Vigo, établi comme traitant [1] à Saint-Louis et arrivant de Vincennes, avertit Clark que Hamilton s'était beaucoup affaibli en faisant des détachements de plusieurs côtés; qu'il ne lui restait présentement, à Vincennes, que quatre-vingts soldats sous la main, avec trois canons et quelques pierriers montés; mais qu'il comptait rassembler, au printemps, assez de monde pour nettoyer d'Américains toute la contrée de l'Ouest, avant le retour de l'hiver. Avec un courage aussi résolu que sa situation était désespérée, Clark prit aussitôt le parti d'attaquer Hamilton avant que celui-ci eût le temps de rassembler ses milices indiennes. Le 4 février 1779, le chef américain fit partir une petite galère montée par la compagnie du capitaine Rogers, pourvue de munitions et de six pièces, dont les plus fortes étaient de quatre livres de balle; l'ordre était de remonter le Wabash,

[1] Terme consacré pour désigner les blancs qui achetaient aux Indiens l'unique article d'exportation qu'eussent ceux-ci, les fourrures.

de se poster à quelques milles au-dessous de Vincennes, de ne laisser passer personne, et d'attendre des instructions ultérieures. Parmi les jeunes gens de la colonie sur l'Illinois, trente volontaires s'offrirent à Clark pour l'accompagner dans l'expédition qu'il méditait; le reste fut incorporé dans la garnison de Kaskakia, fournissant elle-même à différents postes. Le 7 février, Clark se mit en mouvement par la route de terre, à la tête de cent trente combattants. L'inclémence de la saison et la hauteur des rivières qu'ils avaient à franchir les menaçaient à chaque instant de destruction. Ce ne fut qu'au bout de onze jours qu'ils parvinrent à trois lieues de Vincennes, au bord des marais que traversait alors le cours du Wabash. Les Américains les passèrent en cinq jours, ayant, pendant un trajet de deux lieues, de l'eau fréquemment jusqu'à la ceinture. Sans un adoucissement survenu dans la température, leur perte était certaine; mais le courage et la confiance du chef et des soldats ne fléchirent pas un instant.

Hamilton, durant cette marche de ses adversaires, dressait des plans de nouvelles expéditions qu'il voulait rendre aussi meurtrières que les précédentes. « L'année prochaine, » écrivait-il au commandant du fort de Natchez, « il y aura » sur la frontière un nombre d'Indiens plus considérable » qu'on n'a jamais vu ; les six nations [1] ont envoyé des » ceintures de whampum à leurs alliés qui, encouragés de » la sorte, vont former une grande confédération. » Le 23 février, un parti revenant à Vincennes avec trois prisonniers avertit le gouverneur que, sur son passage, il avait observé la place de quinze feux de bivouac. Dès le même jour, Hamilton, qui croyait avoir à faire à une escouade venant de

[1] On désignait la Ligue iroquoise par les noms des *cinq*, des *six* ou même des *sept* nations, suivant qu'on faisait entrer dans leur compte les tribus plus récemment admises, les Tuscaroras et les Mississagues.

Pittsburgh, envoyait contre cette troupe un capitaine et vingt hommes. Deux heures après qu'ils avaient quitté le fort, Clark et ses gens gagnaient le terrain solide, et, tambour battant, précédés par un drapeau blanc (couleur des anciens maîtres de la contrée), ils entrèrent à Vincennes par l'extrémité inférieure du bourg. Les habitants, loin de faire aucune résistance, aidèrent eux-mêmes à l'investissement du fort. Un capitaine anglais, qui s'était trouvé hors des remparts avec deux chefs Ottawas et le principal sachem des Hurons, se jeta dans la forêt, où cette petite bande fut grossie par un chef Miami et trois de ses guerriers. La lune était à son premier quartier, et l'obscurité facilita le travail de Clark qui fit creuser une tranchée à portée de mousquet du fort. Protégés par cet ouvrage, les carabiniers américains réduisirent au silence deux des pièces de leurs adversaires. Le feu dura quatorze heures, sans que Clark mît obstacle à la rentrée dans le fort de La Motte avec ses vingt compagnons. Reconnaissant la supériorité des tireurs ennemis, Hamilton, dans la matinée du 24 février, se résolut à parlementer. Clark voulut d'abord exiger qu'il se rendît à discrétion. Hamilton répondit que lui et ses gens périraient plutôt jusqu'au dernier homme, et proposa de rendre le fort à la condition que la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre et retournerait à Détroit. « C'est là, répondit Clark, » ce que je ne puis accorder. Je ne saurais laisser en votre » pouvoir d'exciter les nations indiennes à scalper hommes, » femmes et enfants. » Le feu reprit aussitôt ; mais avant la fin du jour Hamilton et les siens, n'ayant pas de provisions et ne pouvant espérer aucun secours, se rendirent prisonniers de guerre.

A cette heure, un convoi très-considérable était dirigé de Détroit sur Vincennes. Soixante hommes, dépêchés par Clark sur des barques armées de pierriers, opérèrent, à

quarante lieues au-dessus de Vincennes, la capture de tout ce convoi et de son escorte qui était de quarante hommes. La joie des vainqueurs fut complète quand leur messager revint de Virginie, porteur d'une résolution de l'Assemblée législative qui votait des remerciements « au colonel Clark, » aux braves officiers et soldats sous ses ordres, pour leur » résolution et leur persévérance par lesquelles ils avaient » rendu à la patrie un service important. » Cet acte était du 23 novembre de l'année précédente, 1778. Et depuis que ce vote avait été passé, Clark avait accompli une entreprise plus grande encore. Grâce à ses efforts, sa nation avait acquis la possession permanente de tous les postes et des établissements, déjà considérables, sur l'Illinois et le Wabash, soustrait leurs habitants à la domination britannique et fondé leur nouvelle organisation civile sur des bases républicaines.

La Confédération des tribus indiennes liguées contre les colonies embrassait les nations du Sud. De bonne heure dans l'année 1779, les Cherokees et leurs auxiliaires de races diverses, au midi de l'Ohio, s'assemblèrent, au nombre d'un millier de guerriers, à Chikamauga (dans l'État actuel de Tennessee). Afin d'arrêter leurs ravages qui désolaient toute la frontière, depuis la Pensylvanie jusqu'à la Géorgie, les gouvernements de la Caroline du Nord et de la Virginie mirent sous le commandement d'Evan Shelby une force de mille hommes, levés principalement parmi les pionniers, au-delà des Alleghanies. A cette force on joignit un régiment de volontaires enrôlés pour douze mois, et destinés, dans le principe, à soutenir Clark dans l'Illinois. Le zèle infatigable et désintéressé d'Isaac Shelby pourvut à l'entretien de cette troupe et aux moyens nécessaires pour la transporter. Au milieu d'avril 1779, s'embarquant sur des pirogues et des canots à la bouche du Big-Creck, les Américains descendirent la rivière si rapidement, que les sauvages furent surpris et

cherchèrent leur salut dans la fuite au milieu des bois. On les poursuivit, et quarante des leurs tombèrent. Les villages des Cherokees furent brûlés, leurs cultures de maïs détruites, et leur bétail pris. De cette manière échouèrent les plans formés par les agents du gouvernement britannique pour effectuer une grande diversion en jetant sur la frontière intérieure des États-Unis, depuis la province de New-York jusqu'à la Géorgie, une nuée d'Indiens hostiles du nord et du sud.

Pendant le reste de l'année, les districts de l'Ouest demeurèrent en paix. Un flot continuel d'émigrants qui se dirigeaient par les montagnes du Kentucky sur la vallée du Holston fortifia tellement les avant-postes, qu'ils ne se virent plus jamais en danger d'être rompus et repoussés par aucun effet de l'alliance entre les Indiens et les Anglais. La bravoure du peuple établi à l'ouest des Alleghanies assurait la défense d'un pays où l'esclavage était encore inconnu, où chaque homme se sentait en pleine possession d'une liberté contenue par les commandements de sa conscience. La fraîcheur des sensations que donne la jeunesse d'une société pleine d'espérances imprimait aux hommes de la colonie du Holston l'élan nécessaire au progrès matériel et politique ; l'année n'était pas encore passée quand Robertson, avec une bande de chasseurs, prit possession de la contrée, fertile entre toutes, qu'arrose la rivière Cumberland [1].

Pour Clark, il ne lui fut pas donné de poursuivre sa carrière victorieuse, puisque le régiment destiné d'abord à le renforcer avait été envoyé sur un autre point du théâtre de la guerre, et que les Anglais avaient gagné le temps nécessaire pour ravitailler et renforcer leur garnison à Détroit. Mais Jefferson, gouverneur, cette année, de l'État de Virginie, donna l'ordre d'occuper une station sur le Mississipi,

[1] Dans le Tennessee oriental.

entre le confluent de l'Ohio et le parallèle de 36 degrés 30 minutes. Alors, au printemps de 1780, Clark, choisissant une position forte et qui commande le cours du grand fleuve, à neuf milles au-dessous du confluent de l'Ohio, y construisit le fort Jefferson, sentinelle avancée dans le domaine « du père des rivières. » Ce fut ainsi que les volontés de Charles III et la politique tortueuse de Florida Blanca vinrent échouer devant la prévoyance de Jefferson [1] et le progrès irrésistible vers l'ouest des pionniers de la race saxonne.

[1] Thomas Jefferson, né en 1743, jouait, depuis l'année 1774, un des rôles les plus considérables dans le mouvement qui menait les colonies à l'indépendance; plus tard, il contribua beaucoup, comme Président des États-Unis (de 1801 à 1809), à faire prévaloir dans les conseils de la nation et les Constitutions des différents États les principes et les intérêts de la démocratie sans contrepoids. Jefferson mourut en 1826, à Monticello, dans la Virginie orientale.

CHAPITRE IX.

PLANS POUR CONCLURE LA PAIX.

1779. — Pour la campagne qui devait s'ouvrir dans le Nord, deux objets s'offraient aux Américains : l'un était la prise du fort Niagara, laquelle aurait été suivie de celle du fort Détroit, et l'une avec l'autre auraient assuré aux États-Unis la possession de la contrée au sud des grands lacs ; la seconde entreprise devait être dirigée contre New-York, quartier général des forces britanniques. Mais, pour atteindre l'un ou l'autre objet, il aurait fallu disposer d'une armée de trente mille combattants : or, le discrédit où le papier-monnaie était tombé, les divisions et l'opposition des partis, enfin, le manque d'un pouvoir central paralysaient tout effort pour arriver à une organisation efficiente des ressources possédées par les États. Washington passa plus d'un mois à Philadelphie, en consultation avec le Congrès ; et il fut résolu des deux parts que la prochaine campagne demeurerait purement défensive.

Les mesures qu'il fallait prendre pour relever le crédit et remplir le trésor national étaient de jour en jour renvoyées par le Congrès à une délibération ultérieure : par irréflexion, en apparence, mais, en réalité, parce que chacun sentait l'impuissance de cette assemblée à trouver un remède aux maux publics ; en attendant, le temps se perdait à des mesures dictées par les intérêts des personnes ou des partis. Gates était plus que jamais occupé à médire de Washington.

L'opinion que la guerre tendait à sa fin devenait générale; les spéculateurs intelligents gagnaient à la fluctuation des prix, et, par l'ostentation de leur dépense, blessaient les sentiments d'un peuple encore frugal autant que laborieux. L'emploi d'une valeur fiduciaire sans garantie métallique dérangeait toutes les relations de la vie privée, et affectait sérieusement les contrats, les emprunts, les dépôts et les héritages. En outre, les Anglais avaient réussi à jeter dans la circulation des papiers contrefaits en quantité si considérables, que l'État de New-Jersey fut obligé d'annuler successivement deux émissions de deux millions de dollars chacune.

Même pour demeurer sur la défensive, la campagne prochaine offrait ses difficultés. Si les officiers devaient, par la dépréciation du papier avec lequel on payait leur solde, demeurer privés des moyens de subsister, l'armée pouvait être réduite à une ombre. Il n'y avait guère d'hommes qui fussent disposés à conserver leurs commissions à des conditions semblables, et le Congrès ne témoignait aucune disposition à voter soit des pensions de retraite, soit des secours aux veuves des officiers morts au service du pays.

Les soldats diminuaient de nombre chaque jour, et cela non pas seulement en raison des accidents de la guerre. Beaucoup d'hommes attendaient leur congé à l'entrée de l'été; un beaucoup plus grand nombre y aurait droit au terme de l'année. On avait promis à quiconque demeurerait dans les rangs jusqu'à la fin de la guerre une gratification de deux cents dollars, un lót de terre à cultiver, et un équipement, tandis que les volontaires des années précédentes n'avaient eu rien qu'une promesse de cent dollars. Mais les nouvelles offres du Congrès seraient demeurées sans effet si le caractère de la population n'eût été généreux et capable de dévouement. Cependant quelques émigrants étaient poussés

par la misère et l'esprit d'aventure dans les rangs de l'armée anglaise, et les autres, par conviction sérieuse, se joignaient à la masse des colons nés sur le sol de l'Amérique, et formaient avec ceux-ci un corps d'hommes résolus, comptant sur eux-mêmes, ressource indestructible de l'indépendance. Si Washington était hors d'état de reprendre New-York sur les forces britanniques, celles-ci, de leur côté, ne pouvaient rendre à la juridiction anglaise un pied de terrain au-delà des lignes de leurs garnisons.

Vers la fin de mars 1779, le Congrès décréta que l'infanterie de l'armée active serait portée à quatre-vingts bataillons, sur lesquels l'État de Massachusetts devait fournir quinze, la Pennsylvanie et la Virginie onze chacune; mais aucun État ne satisfit entièrement à cette réquisition. Massachusetts fut celui qui demeura le moins en arrière. New-Jersey paya, en outre de la gratification allouée par le Congrès, une somme de 250 dollars à chaque recrue de son État. On fut réduit quelquefois en Virginie, souvent dans le Massachusetts, à faire usage de la conscription pour compléter les compagnies requises.

Quatre années de service pénible et de réflexion avaient mûri dans l'esprit de Washington la conviction qu'un gouvernement pour l'ensemble de la nation était absolument nécessaire. Il fit appel à des États autres que sa république natale, afin d'obtenir que tout intérêt local fût subordonné au bien commun, les adjurant d'agir en sorte qu'en attendant la création d'un gouvernement central, chaque contrée fît tout son possible pour le salut de ce qu'il appelait « notre » commune patrie, l'Amérique, de cette noble cause, la cause » de l'humanité. » Avec les Virginiens, Washington se montrait moins réservé : il possédait cette éloquence qui appartient aux esprits sincères, droits et graves; ses paroles, inspirées par l'amour de la vérité et l'intensité des convictions,

allaient au cœur de ses compatriotes. Il écrivait à un homme d'État de Virginie : « Nos affaires sont arrivées maintenant » à une crise. L'unanimité des volontés, le désintéressement, » la persévérance dans l'accomplissement de notre devoir » envers la nation, sont les seuls moyens d'échapper aux » catastrophes. » Dans une autre lettre confiée à un messager sûr, il appelait les pensées sérieuses de George Mason sur la ruine imminente du pays par suite des dissidences provinciales et des compétitions égoïstes des particuliers. Il disait : « J'envisage les choses bien différemment de ceux qui » semblent croire que la guerre va finir, de ceux, en si grand » nombre, qui s'imaginent qu'il ne reste plus pour eux rien » à faire qu'à se procurer des places et gagner de l'argent. » J'ai laissé passer, sans me décourager un seul instant, ce » qu'en Amérique on a l'usage d'appeler les heures les plus » sombres ; mais, à mon sens, il n'y pas eu, depuis le commencement des hostilités, un seul jour où les libertés du » pays fussent en un danger aussi considérable qu'à cette » heure. Amis et ennemis semblent aujourd'hui s'entendre » pour renverser le noble édifice que nous avons élevé au » prix de tant de fatigues, de dépenses et de sang. A moins » que les corps politiques s'appliquent à ramener les choses » aux premiers principes, à redresser les abus, à réprimer » l'ennemi du dedans, notre ruine est inévitable. Oui, nous » marchons à la destruction si rapidement, que des pensées » étrangères jusqu'à présent à mon âme la remplissent depuis » trois mois. Nos adversaires contemplent avec une joie » triomphante ce que nous faisons avec tant d'aveuglement » pour leur succès. Ils avaient été dans une condition désespérée, et sur le point d'évacuer l'Amérique ; les voilà » maintenant alertes, dans la prévision d'avantages ; rien, à » mon jugement, ne peut nous sauver qu'une réforme totale » de notre propre conduite, ou bien un changement décisif

» dans la situation de l'Europe. Il faut le dire à notre honte, » hélas ! la seconde de ces éventualités est plus probable » que la première. »

« Si je m'abandonnais aux sentiments qu'à présent » j'éprouve, si je donnais carrière à cette liberté d'expres- » sion que mon amitié sans réserve m'engagerait à employer » avec vous, j'aurais infiniment à dire sur cet objet. Je » ne puis toutefois m'abstenir de gémir, en employant les » paroles les plus pathétiques, sur la politique fatale qui » prévaut dans la plupart des États, lesquels retiennent » chez eux les hommes éminents qu'ils possèdent, leur » donnant les postes d'honneur et de profit dans leurs » foyers mêmes, tandis que les grands intérêts de la nation » ne reposent point encore sur une base solide. Il me semble » que l'on peut comparer avec raison un tel état de choses » à ce que ferait un horloger qui s'occuperait avec soin et » succès de perfectionner chaque pièce inférieure du méca- » nisme d'une montre, sans penser à l'inutilité de son tra- » vail aussi longtemps que la grande roue ou le ressort qui » doit mettre le tout en mouvement n'est pas en état de » remplir son office : n'en est-il pas ainsi de nos États sépa- » rés ? Chacun sait, et que gagnerait-on à le cacher ? que le » Congrès est déchiré par la lutte des partis dans son sein ; » eh bien, quel homme dévoué aux libertés de son pays, et » souhaitant voir ses droits mis au-dessus de toute atteinte, » pourrait s'empêcher de s'écrier : Où sont nos hommes » supérieurs ? Pourquoi ne viennent-ils pas travailler au » salut de leur pays ? C'est à vous, à Jefferson, à quelques » autres, que cette voix parle aujourd'hui. Qu'une fausse » conception de votre devoir ne vous fasse pas laisser une » lutte si bien commencée finir dans l'ignominie ! Le danger » est là, croyez-moi. Je suis bien trompé si, par suite de la » dépréciation de notre papier-monnaie, par suite de nos

» dissensions, et par d'autres fautes, l'administration du
» pays ne laisse pas les malheurs arriver au comble. Je ne
» vois rien qui puisse prévenir ce désastre, si ce n'est l'in-
» tervention de l'Espagne, et le refus que la Russie oppose
» aux demandes des Anglais, qui espéraient de ce côté
» recevoir des renforts. » (Lettre, inédite jusqu'à ce jour, de Washington à Mason, datée de Middlebrook, 27 mars 1779.)

Le 18 mai, Washington, écrivant à un autre de ses amis, s'exprimait en ces termes : « Jamais je n'ai craint, et moins
» que jamais aujourd'hui je crains les armes de notre en-
» nemi; mais je ne me fais aucun scrupule de vous décla-
» rer que je n'ai encore vu aucun moment où, suivant mon
» opinion, nos affaires fussent dans une position aussi mau-
» vaise qu'aujourd'hui. S'il ne survient bientôt un change-
» ment complet dans la conduite des affaires, il nous sera
» impossible de requérir et de mettre en œuvre les ressources
» du pays. »

Washington raisonnait sur la conviction, existant dans son esprit, que les ministres de l'Angleterre avaient l'intention de continuer la guerre sur le continent américain, et spécialement d'effectuer la réduction permanente des provinces méridionales. Pendant ce temps, le Congrès, effrayé par la dépense, retardait les mesures indispensables pour renforcer l'armée, et s'endormait dans la confiance qu'une prompte terminaison de la guerre ne manquerait pas d'arriver. Dans cette fausse sécurité, le Congrès fut consterné par une démarche du ministre de France qui avait reçu l'ordre exprès de s'assurer quelles seraient les prétentions définitives des États-Unis, et de tâcher de les rendre compatibles avec les demandes de l'Espagne, que la France tenait à satisfaire. Le Congrès, en 1778, répondant aux commissaires envoyés par le gouvernement anglais, s'était montré disposé

à traiter avec la Grande-Bretagne sur la base de la reconnaissance de l'indépendance américaine par la couronne britannique. Avant que le traité entre la France et l'Espagne fût signé, Vergennes écrivait que le Congrès ne pouvait honorablement suivre d'autre conduite que de faire savoir, en termes nets et décidés, que l'Amérique n'entendrait à aucune proposition si elle n'avait point pour base une pacification commune, avec la France aussi bien qu'avec l'Amérique. Un comité dont Samuel Adams et John Jay faisaient partie présenta sur cet objet, au Congrès un rapport habilement conçu, et sur lequel l'assemblée, par un vote du 14 janvier 1779, déclara que, « la France et les États-Unis étant liés » par une convention qui ne leur permettrait point d'agir » l'un sans l'autre, aucune paix, aucune trêve ne pourrait » être conclue avec l'ennemi commun sans que le consente» ment de l'une et l'autre des puissances alliées eût été, au » préalable, obtenu. »

Les conditions sur lesquelles il était le plus difficile de tomber d'accord étaient, du côté des Américains, celles qui se rapportaient à la fixation des frontières et au droit de pêche dans les eaux du Nord. Les États-Unis allaient prendre place dans le monde politique comme un inconnu d'une nature nouvelle, dont l'influence, à mesure qu'elle grandissait, donnait des inquiétudes à l'Espagne, et même à la France. La première voulait recouvrer les Florides; les États-Unis ne trouvaient dans leur passé aucune tradition qui leur fît souhaiter l'acquisition de cette côte, que Washington aimait mieux voir entre les mains des Espagnols qu'entre celles des Anglais; de ce côté, par conséquent, il n'y avait point à prévoir une discussion difficile. A cette acquisition l'Espagne souhaitait de joindre toute la région intérieure qui, des deux côtés de l'Ohio, s'étend du Mississipi à la chaîne des Alleghanys; mais les pionniers américains

avaient pris déjà, de ces vastes forêts une possession qui devait être définitive.

Le droit exclusif à la navigation du Mississipi était la condition que l'Espagne mettrait à la reconnaissance, de sa part, d'une république dans l'Amérique du Nord. Restait à savoir si la nécessité réduirait les États-Unis à subir une condition si rigoureuse. La France s'entendait avec l'Espagne pour souhaiter que le territoire situé au nord-ouest de l'Ohio fût, dans le traité de paix, garanti à la Grande-Bretagne [1]; mais le Congrès ne voulut jamais prêter l'oreille à cette proposition. La France renonçait, et de bonne foi, à toute prétention pour elle-même sur ses anciennes provinces, l'Acadie et le Canada; mais elle s'accordait avec l'Espagne dans le désir que ces contrées ne pussent appartenir aux États-Unis [2]. Sur ce point, le Congrès céda, et, malgré l'opposition de deux États qui persistaient à réclamer l'annexion des deux contrées, les États-Unis acquiescèrent aux demandes de la maison de Bourbon.

Au sujet des pêcheries, que la guerre rendait impossibles ou infructueuses, et dont la prohibition par l'Angleterre avait été une des causes de la guerre, il n'y avait point encore alors de loi fixée dans le droit public. Le traité d'Utrecht (art. 13 du traité du 11 avril 1713) stipulait que les pêcheurs français ne pourraient jeter leurs filets à moins de trente lieues de la côte de la Nouvelle-Écosse, et le traité de Paris

[1] L'*acte* célèbre *de 1774*, qui rétablissait dans le Canada une autonomie provinciale, et qui, sous ce rapport, fut la mesure la plus judicieuse que le cabinet britannique prît au siècle dernier, relativement aux colonies et dépendances de cette couronne, annexait au Canada le territoire au nord de l'Ohio, jusqu'au Mississipi et au bassin du fleuve Hudson.

[2] L'inconséquence entre les actes et les désirs de la cour d'Espagne n'était qu'apparente; ce gouvernement avait un intérêt égal à ce que la Grande-Bretagne fût affaiblie, et à ce que la nouvelle république ne devînt pas assez forte pour envahir la Louisiane et le Mexique : *Hoc caverat mens provida Reguli.*

(art. 5 du traité du 10 février 1763) étendait cette prohibition jusqu'à quinze lieues du rivage de l'île du Cap-Breton. En outre, un acte du Parlement, passé au début de la guerre, privait les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre du droit de travailler sur le banc de Terre-Neuve.

Il s'agissait maintenant de savoir quel droit de législation le Parlement britannique conserverait, après la paix, sur cette matière. Le banc et les eaux adjacentes seraient-ils le domaine commun de toutes les nations? Quelles limites le droit de la nature et celui des gens mettent-ils aux pêcheries dans le voisinage des côtes? « La pêche en haute mer, » écrivait Vergennes, « est libre, autant que la mer l'est elle-» même : il serait superflu de discuter le droit que les Amé-» ricains ont d'y prendre une part. Mais les pêcheries le » long des côtes sont, de droit, la propriété des propriétaires » des côtes elles-mêmes. D'après ces principes, c'est aux » Anglais que doivent appartenir exclusivement les pêche-» ries de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du Canada; » les Américains ne peuvent absolument y prétendre. »

Et cependant, les pêcheries de la Nouvelle-Écosse avaient, jusqu'à ce temps, été presque exclusivement exploitées par les marins de la Nouvelle-Angleterre; il en était de même pour les pêcheries du golfe du Saint-Laurent; ces hommes soutenaient que l'usage immémorial devait leur tenir lieu de tout autre titre pour conserver cette possession. C'était, de plus, la Nouvelle-Angleterre qui, à l'époque de la guerre terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), avait proposé et, par l'envoi de ses milices, effectué la conquête du Cap-Breton [1]; plus tard, ces provinces avaient contribué

[1] L'Acadie avait été cédée par la paix d'Utrecht, sans indication de limites précises; mais la France se réservait l'île Royale ou Cap-Breton avec le port et la forteresse de Louisbourg. Les Anglais en firent la conquête en 1745.



essentiellement à la réduction du Canada ; précédemment, elles avaient aidé l'Angleterre à se rendre maîtresse de l'Acadie. Il leur semblait démontré que, comme une conséquence de leurs services, les Américains avaient avec les Anglais une communauté de droits sur les pêcheries. Vergennes soutenait, au contraire, que ces conquêtes avaient été faites « pour la couronne de la Grande-Bretagne, et qu'en » cessant d'être les sujets de cette couronne, les peuples de » la Nouvelle-Angleterre avaient virtuellement renoncé à » toute participation au droit de pêche sur les côtes du » Nord. » Comme il était indispensable d'invoquer le secours de la France, il fallait également condescendre à ses désirs. Quiconque accepte des subsides se lie les mains et consent à jouer un rôle secondaire. Tout gouvernement que les besoins pécuniaires réduisent aux expédients pour subvenir à sa dépense perd quelque chose de sa considération.

Le ministre de France à Philadelphie cherchait à obtenir du Congrès qu'il facilitât l'accord avec la cour d'Espagne en accédant à toutes les demandes de cette puissance. Dans ce but, M. Gérard rechercha des entrevues avec les membres influents de l'assemblée et avec le comité des affaires étrangères : cette commission, nouvellement instituée, se composait de treize délégués, un de chaque État. Le ministre de France insistait pour que les Américains fissent l'abandon de la navigation du Mississipi, de la vallée de ce fleuve, et des pêcheries de la côte. Il reçut pour réponse que la *vallée* était déjà colonisée par les gens des États, et ne tarderait pas à être admise, comme un État de plus, dans l'union. Gérard répliqua qu'il fallait faire taire les considérations particulières devant les intérêts généraux de la République ; que le roi d'Espagne, s'il s'engageait dans la guerre, aurait autant que les États-Unis le droit de faire sur la monarchie britannique des acquisitions territoriales ; que si les Améri-

cains persistaient à soutenir leurs prétentions sur les établissements de l'Ohio, de l'Illinois et de Natchez [1], ils donneraient lieu à les accuser d'un désir injuste de conquêtes; qu'une semblable acquisition n'avait été nullement prévue par la France et ne s'accordait point avec le caractère de l'alliance; qu'elle contrariait le plan d'une confédération de la France avec l'Espagne et blessait les intérêts de cette dernière. Gérard finit par déclarer formellement « que son » souverain ne prolongerait pas la guerre un seul jour pour » assurer aux États-Unis les territoires qui étaient l'objet de » leur convoitise. » (Dépêche de Gérard à Vergennes, du 28 janvier 1779.) Il ajoutait à cette déclaration l'observation que déjà même, en raison de la grande étendue de leur territoire, les États-Unis éprouvaient beaucoup de difficulté à y introduire une bonne administration: qu'arriverait-il s'ils ajoutaient aux treize États l'énorme territoire de l'Ouest? Leur empire, en devenant immense, croulerait sous son propre poids. Cette longue conversation, rapportée par Gérard à M. de Vergennes, se termina par l'expression du désir le plus vif du ministre de France « que le nombre des » États unis ne dépassât jamais celui de treize, à moins qu'il » ne devînt possible d'y adjoindre le Canada, qui formerait » un quatorzième. »

Le président du Congrès, conservait l'espoir de la conclusion d'une triple alliance; il répondit que, pour lui-même, il se tiendrait satisfait des frontières que les treize États avaient au moment de la révolution. Le ministre de France se contenta de cette réponse, persuadé qu'il avait réussi à extorquer du Congrès les concessions demandées par sa cour.

Le 15 février 1779, Gérard, dans une audience privée,

[1] Établissement fondé en 1722 par la France, cédé en 1763 à l'Angleterre, et aujourd'hui, ville la plus considérable de l'État de Mississipi.

représenta au Congrès que l'acquisition de Pensacola [1] et la garantie du droit exclusif de la navigation sur le Mississipi étaient les conditions que l'Espagne mettait à son amitié avec les États-Unis ; il ajouta que si l'Amérique ne cédait pas à cette demande, l'Espagne pourrait se tourner vers l'Angleterre, et faire cause commune avec elle contre les États-Unis. Deux jours après cette communication, qui ne fut pas rendue publique, le Congrès renvoya l'examen des termes de la paix à un comité de cinq membres, à savoir : Gouverneur Morris, de New-York [2]; Burke, de la Caroline du Nord; Witherspoon, de New-Jersey ; Samuel Adams, de Massachusetts, et Smith, de la Virginie. Adams se prononçait pour l'acquisition de territoires aussi étendus que possible. Morris se contentait de ce qu'on pourrait s'assurer de terres au midi de l'Ohio.

Le 23 février 1779, le comité fit son rapport au Congrès. Il exposait que le roi d'Espagne était disposé à entrer avec les États-Unis dans une alliance qui devait contraindre finalement le roi de la Grande-Bretagne à reconnaître leur indépendance. L'ultimatum qu'après la conclusion de l'alliance, le comité proposait au Congrès de poser stipulerait que le territoire des États-Unis devrait embrasser toutes les contrées situées entre le Mississipi à l'ouest, l'Atlantique à l'est, le Canada et la Nouvelle-Écosse [3] au nord, et les Florides au sud. Le droit de pêche et de sécher le poisson sur le banc et sur le littoral de Terre-Neuve appartiendrait en commun aux États-Unis, à la France et à la Grande-Bre-

[1] Capitale de la Floride orientale, ville fondée par les Espagnols au XVII[e] siècle.

[2] Il faut observer qu'au moment de ce débat, les capitales des États de New-York et de Rhode-Island se trouvaient au pouvoir des forces britanniques.

[3] La province actuelle du Nouveau-Brunswick n'était point alors encore détachée du gouvernement de *Nova-Scotia*.

tagne ; la navigation sur le Mississipi serait libre pour les Américains jusqu'au point frontière, au-delà duquel les États-Unis auraient le bénéfice d'un port libre dans les domaines de la couronne d'Espagne [1].

Le 19 mars, le Congrès, en comité général, adopta dans leur substance les propositions de la commission, avec l'addition, néanmoins, que, pour régler la frontière du nord-ouest, l'Angleterre aurait l'option d'accepter une ligne tracée à l'ouest du lac Ontario par le quarante-cinquième parallèle, ou de s'en tenir à la démarcation qui existe aujourd'hui. Sur l'article des pêcheries, la discussion fut longue et terminée par le vote suivant : « Les citoyens des États-Unis ne doivent, pour aucune considération, renoncer au droit de pêcher, en commun avec les sujets de Sa Majesté Britannique, le long des côtes de la Nouvelle-Écosse, sur les bancs de Terre-Neuve, dans les parages du Labrador, du détroit de Belle-Isle et du golfe de Saint-Laurent, enfin dans les mers adjacentes à ces possessions anglaises. » Le vote relatif à la navigation du Mississipi fut prononcé le 24 mars. New-Hampshire et Connecticut perdirent leurs voix, un député de chacun de ces États ayant voté contre l'autre. La Pennsylvanie adopta la clause de navigation ; les dix États restant la laissèrent tomber. C'était sage : en effet, la question intéressait l'Espagne, et l'Espagne seule, puisque, suivant le plan que les Etats-Unis étaient décidés à poursuivre, la Grande-Bretagne ne devrait à l'avenir posséder aucune partie du bassin du Mississipi, depuis ses sources jusqu'à son embouchure.

Ce même jour 24 mars, Gerry fit revenir le Congrès sur le point relatif aux pêcheries. Il fit remarquer que le traité

[1] C'était, aux termes du traité de 1763, le point où la rivière Iberville, bras oriental du delta du Mississipi, se détache, pour entrer dans le lac Pontchartrain, du lit principal du fleuve. Le port neutre aurait pu être Nouvelle-Orléans, Mobile ou Pensacola.



d'Utrecht, en partageant celles de Terre-Neuve entre la France et l'Angleterre, posait en principe que, dans chaque moitié, le droit de la nation compétente serait exclusif. Richard Henry Lee, voulant éviter une collision sur ce point entre les pêcheurs français et les Américains, fit voter simplement en ces termes : Le droit de pêcher sur les côtes *du nord de l'Amérique* continuerait à être exercé par les citoyens des États-Unis dans toute la plénitude dont ils jouissaient quand ils étaient sujets de la couronne britannique. Cette rédaction passa par les voix des représentants de la Nouvelle-Angleterre, de la Pennsylvanie et de l'État de Delaware. L'État seul de New-York, guidé par Jay et par Gouverneur Morris[1], refusa positivement de voter pour que l'on insistât, dans ce traité, sur les réclamations américaines au sujet des pêcheries. Ils firent valoir devant le Congrès l'épuisement du pays, le dérangement de ses finances, la ruine de ses ressources; ils demandèrent que l'unique condition à mettre pour la paix fût la reconnaissance de l'indépendance. La motion fut rejetée par les votes des quatre États de la Nouvelle-Angleterre, de New-Jersey et de la Pennsylvanie. New-York, Maryland et la Caroline du Nord appuyèrent la proposition; Virginie, Delaware et la Caroline du sud perdirent leurs votes, annulés par la division des représentants de ces trois États (8 mai 1779).

Ce fut alors que le ministre de France jugea convenable d'intervenir, et, sur les représentations qu'il fournit au Congrès, ce corps, le 27 mai, revint sur ses résolutions précédentes, en déclarant finalement que, dans aucun traité de paix, les Américains n'abandonneraient le droit de leurs citoyens à la communauté des pêcheries.

Le 3 juin, Gerry, qui avait, comme citoyen de Marble-

[1] *Gouverneur* n'était point le titre de Morris, mais son prénom.

Head [1], une sorte de mission spéciale sur le sujet des pêcheries, revint à la charge comme champion des prétentions américaines les plus étendues ; Sherman lui prêta son appui partiellement ; trois des États de la Nouvelle-Angleterre et la Pennsylvanie lui vinrent en aide ; mais le parti *Gallican* (comme on appelait celui qui voulait, avant tout, obtenir la coopération de la France) emporta le vote par sept voix contre quatre. On en resta là, et le Congrès ne voulut même pas mettre en avant une stipulation formelle que l'usage et l'exercice du droit commun de pêcher sur les bancs de Terre-Neuve seraient garantis aux Américains.

Au mois de décembre de l'année précédente (1778), la reine de France, après plusieurs années d'union inféconde, avait donné le jour à une fille. Le 15 juin 1779, le Congrès, félicitant officiellement le monarque, le pria de vouloir bien envoyer son portrait et celui de sa royale compagne pour être placés dans la Chambre du Conseil, « afin que les re- » présentants des États pussent avoir chaque jour devant » les yeux les premiers amis et patrons de leur cause. » Et ce langage n'était nullement celui de l'adulation. L'intérêt que les Américains témoignaient au bonheur de Louis XVI était parfaitement sincère. Ce fut un sentiment de franche gratitude qui les portait à donner le nom de ce prince à la ville, alors naissante, qui domine les chutes de l'Ohio [2] ; et lorsqu'en 1780, le roi de France eut un dauphin, l'État de Pennsylvanie fêta cette naissance en appelant du nom de l'enfant royal un comté nouvellement constitué. Si, dans les terribles circonstances qui se produisirent ensuite, la voix de l'Amérique avait pu se faire entendre, le roi, son épouse et ses enfants, mis à l'abri de l'horrible destinée qui les attei-

[1] Ville maritime de l'État de Massachusetts.

[2] C'est Louisville, maintenant une cité très-considérable de l'État de Kentucky.

gnit, auraient trouvé dans la jeune République un asile gracieusement offert. Ce même jour, 15 juin, le Congrès sollicita un nouvel envoi de munitions de guerre et d'équipements militaires, pour une valeur de près de trois millions de dollars, avec la promesse de payer au Trésor de France, après la paix, le principal et l'intérêt de ses avances.

Le 17 juin, le reste des paragraphes du rapport fait par son comité fut examiné en Congrès. Ce jour-là, plusieurs clauses reçurent une décision finale : on écarta la proposition de stipuler l'indépendance de la Nouvelle-Écosse, ou son accession à la Confédération ; on refusa de demander la cession des Bermudes. Il fut question d'exiger le droit de commercer avec les îles anglaises des Indes occidentales ; mais le vote fut négatif. Enfin, on avait proposé de stipuler que les États-Unis ne prendraient désormais aucune part à la traite des esclaves ; la Géorgie ne vota point, et le vote des douze autres États fut presque unanime pour écarter cette motion. Néanmoins Gerry et Jay soutinrent le parti contraire.

La commission avait proposé que les États-Unis prissent l'engagement de ne jamais étendre leurs possessions au-delà de ce que le traité déterminerait sur les limites du territoire ; cette clause fut écartée. Avant la fin de la séance, toutes les questions relatives aux conditions de la paix étaient convenues, et les *Gallicans* se félicitaient d'être, au terme de ce long débat, parvenus à leurs fins. Dickinson, du Delaware, Gouverneur Morris, de New-York, et Marchant, de Rhode-Island (deux de ces députés appartenaient au parti vainqueur), furent nommés pour dresser les instructions du ministre qui, pour l'Amérique, aurait à négocier la paix.

Mais tout à coup la satisfaction de l'envoyé de France et de ses amis fut troublée par Elbridge Gerry, de Massachusetts. Celui-ci, éludant par subterfuge le règlement

de l'Assemblée, proposa comme résolution nouvelle « que « les Américains auraient avec les Anglais un droit com» mun de pêche sur les bancs de Terre-Neuve et les autres » bancs et mers du nord de l'Amérique. » Dans les termes, cette clause n'allait pas au-delà de ce que Vergennes confessait appartenir aux États-Unis d'après la loi des nations. Gerry insistait pour que le négociateur américain eût l'ordre de ne signer aucun traité de paix sans en avoir préalablement référé au Congrès, à moins que la Grande-Bretagne n'eût consenti à céder et la France à garantir le droit qui vient d'être énoncé. Le débat recommença et fut acrimonieux et violent au possible. Les membres du parti français mirent à repousser la proposition autant d'amertume que d'énergie : elle était, disaient-ils, absurde et dangereuse ; elle faisait évanouir l'espoir l'obtenir l'appui de l'Espagne ; elle allait à l'encontre du désir général dans le pays pour la conclusion d'une paix. Quatre États déclarèrent péremptoirement qu'ils se sépareraient de l'Union si le Congrès adoptait un tel système ; leurs délégués donnèrent lecture d'un projet de protestation dont cette grave résolution serait la suite. La majorité céda en partie, ce qui n'empêcha pas les quatre États de la Nouvelle-Angleterre, plus directement intéresssés dans la question, et la Pennsylvanie avec eux, de maintenir, contre New-York, Maryland, Virginie et Caroline du Nord (New-Jersey, Delaware et Caroline du Sud partageant leurs votes entre pour et contre), que les Américains auraient le droit de pêcher sur les grands bancs, et que l'on demanderait pour l'exercice de ce droit la garantie de la France sous la forme d'un article explicatif des traités existants.

Le ministre de France prit l'alarme, et voulut avoir une entrevue avec le Président du Congrès assisté de deux membres, bien disposés, comme celui-ci, en faveur des vues de cet envoyé. Mais Gérard trouva que ces membres pen-

chaient à céder aux prétentions de la Nouvelle-Angleterre. Il leur remontra que, de la part de ces quatre États septentrionaux, il ne fallait pas craindre qu'ils voulussent effectivement sortir de l'Union, car c'était là précisément que le peuple portait jusqu'au délire la passion de l'indépendance. Gérard ajouta : « Il semblerait que l'on voulût en Amérique » amener la France à rompre l'engagement qu'elle a pris » avec l'Espagne ; alors, je me crois autorisé à déclarer que » si les Américains ont l'audace de prétendre forcer le roi de » France à choisir entre les deux alliances, la décision de » Sa Majesté ne sera pas en faveur des États-Unis. Le roi » ne voudra certainement pas s'exposer à épuiser pour » bien des années les ressources qui restent à son État, » uniquement afin d'augmenter les profits de quelques arma» teurs de la Nouvelle-Angleterre. Je regretterais beau» coup, pour l'intérêt de l'Amérique, que l'Espagne en vînt » à déclarer la guerre à l'Angleterre avant d'avoir fait un » traité avec les États-Unis. »

Cette entrevue, dont Gérard rendit compte à M. de Vergennes par une dépêche du 14 juillet 1779, dura depuis huit heures du soir jusqu'à une heure après minuit ; mais les Américains n'osèrent pas entreprendre de changer les résolutions du Congrès ; le résultat fut uniquement que, le 12 juillet, Gérard obtint une nouvelle entrevue, cette fois avec le Congrès en corps (*Comité général* est l'expression technique). Sur les membres de la commission des affaires étrangères, huit se montrèrent résolus à entrer dans les vues de la France. Jay et plusieurs autres membres détachèrent quelques voix du parti gallican. Le débat fut prolongé par des votations successives, et l'on arriva finalement à réserver l'article des pêcheries pour que cette question eût sa place dans un traité de commerce à négocier ultérieurement entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. La clause qui aurait compris dans le

traité de paix la réserve des droits de l'Amérique sur les pêcheries fut renvoyée à un ajournement indéfini par les votes de huit États contre quatre : ceux-ci étaient New-Hampshire, Massachusetts, Rhode-Island et Pennsylvanie; les délégués de la Géorgie ne parurent pas, et furent seuls à n'émettre aucun vote.

Ce point réglé, le ministre de France aurait désiré que le Congrès se montrât disposé à terminer les hostilités par la conclusion d'une trève, alléguant l'exemple des cantons suisses et celui des Provinces-Unies des Pays-Bas [1]. Burke, de la Caroline du Nord, secondé par Duane, de New-York, dirent qu'ils se contenteraient d'une reconnaissance *tacite*, c'est-à-dire de fait, de l'indépendance américaine; mais le Congrès exigea qu'avant la conclusion d'aucun traité de paix, « l'indépendance des États-Unis fût *assurée* de la » part de la Grande-Bretagne. »

Gérard aurait voulu porter les choses plus loin, et amener les Américains à s'abandonner implicitement à la magnanimité du roi d'Espagne, de façon à faciliter l'entrée de cette puissance dans l'alliance de la France avec les États-Unis. « En agissant différemment, » disait-il, « vous empêcherez » Sa Majesté Chrétienne de faire avec nous cause commune: » le *triumvirat* que nous avons en vue ne pourra se com- » pléter. » Mais le Congrès n'entendait point céder sur les questions vitales de la navigation du Mississipi et de la possession de la rive gauche de ce fleuve. Pour échapper aux difficultés de la situation présente, l'Assemblée statua qu'elle enverrait en Espagne un plénipotentiaire chargé de suivre la négociation.

[1] Les Provinces-Unies conclurent avec les Archiducs, dépositaires des pouvoirs de la couronne d'Espagne, une trêve de douze années, qui devint effectivement la base du traité par lequel l'indépendance fut reconnue. Mais la trêve finit en 1621, et ce ne fut qu'après une nouvelle et sanglante lutte que l'Espagne, en signant le traité de Munster, renonça, en 1648, à son ancienne souveraineté sur les sept provinces.

Il s'agissait désormais de nommer un ministre pour traiter de la paix avec l'Angleterre et de lui donner des instructions. Le Congrès vota sans division que la base du traité à conclure serait « la reconnaissance, de la part de la Grande-» Bretagne, des États-Unis comme un pays souverain, libre » et indépendant. » L'instrument de la paix devrait énoncer la confirmation solennelle de cette indépendance. Le négociateur chercherait à obtenir la cession de la Nouvelle-Écosse ; néanmoins, « il lui était loisible de renvoyer la fixation des » limites, du côté du nord-est, à une commission spéciale » qui serait nommée après la paix. » Les instructions portaient que la garantie d'une communauté de droit dans les pêcheries était un objet de la plus haute importance, mais qu'on n'en faisait pas un ultimatum, cette exigence étant renvoyée au moment où l'on dresserait les instructions pour un traité de commerce à conclure plus tard avec l'Angleterre. Cependant, le ministre américain à la cour de France reçut en même temps l'instruction de concerter avec cette puissance « une garantie mutuelle des droits des deux nations » dans les pêcheries, tels que les deux pays en avaient joui » avant la guerre. »

Il fallut encore un mois avant que le plan d'un traité à conclure envers l'Espagne fût arrêté dans le Congrès. Enfin, le 17 septembre 1779, cette assemblée offrit de « garantir » à Sa Majesté Catholique la possession des deux Florides, » si elles tombaient au pouvoir du roi, pourvu néanmoins » que les États-Unis fussent assurés du droit de navigation » sur le Mississipi, jusqu'à la mer, entrée et sortie. » Le plénipotentiaire devait aussi informer le gouvernement du roi d'Espagne des embarras financiers de l'Union, dans le but d'obtenir à titre de subside, ou comme garantie d'un emprunt, une somme de cinq millions de dollars.

Le 26 septembre, le Congrès mit en délibération le choix

d'un ministre spécial pour négocier la paix. Laurens proposa John Adams ; Smith, de Virginie, proposa Jay ; celui-ci était le candidat préféré par l'envoyé de France. Deux scrutins n'amenèrent aucun résultat. Un compromis finit par concilier les deux partis ; Jay fut désigné, le 27 septembre, pour le poste de négociateur à Madrid. John Adams profita des termes polis dans lesquels, lorsque cet homme d'État allait quitter Paris pour revenir en Amérique, M. de Vergennes lui avait écrit ; cette lettre, lue au Congrès, donnait lieu de penser que, dans sa capacité d'envoyé spécial, Adams serait l'homme le plus agréable au cabinet de Versailles. Mais ce fut en opposition à tous ses désirs qu'Adams fut chargé de la double tâche de négocier avec la Grande-Bretagne la paix, d'abord, et puis éventuellement un traité de commerce, tâche hérissée de tant de difficultés.

CHAPITRE X.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES DANS LA RÉGION DU NORD.

1779. — Tandis que le Congrès employait l'été à débattre les conditions d'une paix projetée, l'inactivité forcée de l'armée anglaise dans le nord des États-Unis encourageait le mécontentement et l'intrigue parmi les champions de la Grande-Bretagne. En opposition à l'autorité du général Clinton s'élevait une force rivale, celle des *réfugiés*, *associés et loyaux* (c'est le titre qu'ils se donnaient à eux-mêmes), lesquels étaient impatients de recevoir une organisation indépendante, sous Tryon et William Franklin. A sa cour Clinton écrivait qu'il ne disposait pas de ressources suffisantes pour entreprendre des opérations actives ; les réfugiés soutenaient qu'avec plus de zèle la rébellion pourrait être écrasée ; ils conseillaient avec prédilection l'emploi des bandes d'Indiens, et ils auraient voulu que l'on préludât à la confiscation des biens des insurgés riches, en les frappant de sentences de mort ou d'exil.

Les planteurs de la Virginie, maîtres de tout leur territoire depuis la retraite forcée de lord Dunmore, s'enrichissaient par la culture du tabac, dont ils exportaient par la baie de Chesapeake des quantités considérables, recourant, quand cette voie était momentanément coupée par la croisière anglaise, à la route, peu détournée, qui aboutit au détroit d'Albemarle. Le 9 mai 1779, deux mille Anglais, soldats d'in-

fanterie, et cinq cents *marines* [1], sous les ordres du général Matthew, arrivèrent dans la baie de Hampton. Le lendemain, cette troupe occupa Norfolk et Portsmouth, incendia toutes les habitations du comté de Suffolk, enleva ou détruisit tout ce qui tomba sous sa main. Des femmes, des hommes sans armes furent abandonnés aux violences, et quelques-uns à la mort. D'un autre côté, le canal principal de la baie de Chesapeake fut remonté par des corsaires et quelques détachements des équipages de la flotte; ils emportèrent ou brûlèrent le tabac préparé pour l'exportation, et mirent le feu aux maisons les plus voisines. A la fin du mois, ces expéditions faites seulement dans un but de pillage avaient détruit plus de cent navires américains, et amené à New-York dix-sept prises, avec trois mille boucauts de tabac confisqués sur l'ennemi.

L'Assemblée législative de la Virginie siégeait à Williamsburg durant cette incursion. Par mesure de représailles elle décréta la confiscation de toutes les propriétés britanniques qui se trouveraient dans l'État. Un acte passé pendant la session précédente ordonnait que les sommes dues par des Virginiens à leurs créanciers anglais fussent versées dans la caisse des emprunts de l'État. Mais, pour défrayer les charges publiques, il fallut encore établir une capitation fort lourde sur tous les serviteurs domestiques, soit esclaves, soit engagés; on proposa des impôts payables en nature : céréales, chanvre, tabac et autres produits du sol soumis à l'inspection officielle; enfin, la législature autorisa l'émission d'un million de *livres sterling* en papier-monnaie. En même temps, on promettait une prime de 730 dollars à chaque homme qui contracterait un engage-

[1] Ce nom désigne un corps d'infanterie spécialement affecté au service de la marine, et dont les détachements, placés à bord des navires de guerre, sont disponibles pour les débarquements et pour l'occupation de postes sur les côtes.

ment de servir soit dans l'État même, soit dans l'armée *continentale* (c'est-à-dire de la Confédération) ; l'équipement militaire serait fourni par les caisses publiques, et cent acres de terre appartiendraient, après la fin de la guerre, à chaque soldat congédié ; on garantissait, enfin, des pensions aux invalides et aux veuves des hommes qui mourraient au service, ainsi que la demi-solde, pour la vie, aux officiers retirés. Chaque bataillon de la milice de l'État eut à fournir pour le service actif un homme sur vingt-cinq, tiré au sort avec impartialité et loyauté.

C'est à un autre moment que nous devrons exposer quelles lois définissaient alors en Virginie la qualité de citoyen. Le Code dans lequel Jefferson, Wythe et Pendleton adaptèrent les lois de cet État aux principes de la raison, du bien commun des différentes classes, et de la forme républicaine, fut, en mai 1779, présenté à la législature. Pour loi de succession, le Code établissait le partage égal des biens, tant mobiliers qu'immobiliers, entre les frères et les sœurs, abolissant le droit de primogéniture. La peine de mort était réservée pour les crimes de meurtre et de trahison. Un bill fut préposé à l'effet d'organiser une école secondaire dans chaque comté, aux frais des propriétaires, et au moyen d'une taxe additionnelle proportionnée au principal des contributions. Cependant, l'état de guerre et la dispersion des habitations sur une très-vaste surface s'opposèrent à ce que, pour lors, on pût introduire dans la Virginie un système officiel d'éducation générale.

Jefferson rédigea le préambule d'un autre bill, destiné à établir la liberté des cultes; et les expressions qu'il employa représentent d'une manière exacte les convictions du peuple américain, à cette époque, sur cet important sujet : « La foi » ne dépend pas de la volonté : elle suit la persuasion. Dieu » a créé l'intelligence dans un état de liberté; des clauses » pénales et des incapacités civiles imposées aux dissidents

» n'ont d'autre effet que de faire naître l'hypocrisie et d'en-
» gendrer la bassesse. Les efforts impies des législateurs et
» des souverains, faillibles comme leurs sujets, pour imposer
» à d'autres leurs propres opinions furent cause que des
» religions fausses ont été établies et maintenues. Permettre
» au magistrat civil d'introduire par force son action dans
» le champ de l'opinion est la destruction de la liberté reli-
» gieuse ; la vérité est l'antagoniste légitime de l'erreur et
» suffit pour vaincre celle-là ; la vérité n'a rien à craindre
» de ce conflit, à moins que ce ne soit par suite de l'inter-
» position du pouvoir, qui la désarme de ses défenses natu-
» relles, lesquelles sont la libre discussion et l'examen ; les
» erreurs cessent d'être pernicieuses lorsqu'il est permis de
» les contredire avec toute liberté. »

La proposition soumise à l'assemblée générale fut ainsi conçue : « Aucune personne ne sera forcée de participer à un
» culte public, ou d'y contribuer à ses frais, dans aucun lieu
» et pour aucun ordre de ministres. Aucune personne ne
» sera contrainte, molestée, ou chargée dans ses biens, et
» ne souffrira aucun désavantage au sujet de sa croyance
» religieuse ; mais tous seront libres de professer et de main-
» tenir par l'argumentation leurs opinions en matière de
» religion ; celle que chacun professera n'ajoutera rien à sa
» capacité civile, n'en diminuera rien, n'y changera rien.
» Nous déclarons que les droits ici spécifiés sont les droits
» naturels de la race humaine. »

Ce que Jefferson déclarait alors au sujet de la liberté de conscience répondait aux convictions du peuple des États-Unis ; néanmoins, l'acte proposé fut ajourné, mais uniquement afin qu'un décret d'une si haute importance, qui au système d'une Église d'État[1] devait, sans transition, substituer

[1] *Established church*, Église *établie*, suivant le style de la loi anglaise. La Virginie faisait partie du diocèse de Londres.

la plus absolue liberté de croyance et de culte public, pût être adopté plus tard avec toute la solennité d'une délibération calme et d'une acceptation formelle par la population.

Et quand un État avait, comme celui de Virginie venait de le faire, appliqué son droit de proposer et voter des lois d'une importance telle que l'abolition des substitutions et du droit de primogéniture, telle encore que l'interdiction de la traite des esclaves; quand il avait déclaré, en principe, que la liberté de religion est une possession essentielle, inaliénable, de l'être spirituel et pensant, comment eût-il été désormais possible de contester à cet État l'attribut suprême de l'indépendance pour sa législation?

L'expédition envoyée par les Anglais dans la baie de Chesapeake, après être rentrée à New-York, fit, le 20 mai (1779), sa jonction avec un autre détachement que Clinton conduisit en personne à quarante milles en remontant le fleuve Hudson: son but était de saisir les positions de Stony-Point et de Verplanck's-Point.

La garnison américaine abandonna les ouvrages encore incomplets de la première de ces positions, et le commandant de Verplanck's-Point attendit seulement que ce poste fût complétement investi du côté de l'eau; il fit alors une capitulation peu honorable. Les Anglais, en se fortifiant dans ces deux positions qui commandent le passage appelé King's-Ferry, ne laissèrent à leurs adversaires l'usage d'aucune communication entre les États de New-York [1] et de New-Jersey, au midi de la zone des montagnes.

Tryon prit le commandement d'une expédition dont le seul but était de dévaster la côte de l'État, patriotique par excellence, de Connecticut. La flotte anglaise et ses transports

[1] Le chef-lieu politique de l'État, pendant l'occupation de la capitale par les Anglais, était la petite ville d'Albany, en tête de la vallée du fleuve Hudson.

arrivèrent devant New-Haven ; le 5 juillet, à deux heures du matin, deux détachements opérèrent en même temps leur descente, l'un à l'orient de la ville, l'autre au couchant. La ville fut abandonnée au pillage ; les navires surpris dans le port, les provisions amassées dans les magasins et les édifices publics, devinrent la proie de l'incendie. Le soldat, démoralisé par la licence où ses chefs le laissaient vivre, n'observait plus aucune discipline. Les Anglais évacuèrent, à l'approche de la milice du Connecticut, la ville que, s'ils avaient eu plus de temps, ils se proposaient de réduire en cendres : car telles étaient les instructions du général Smith. Tryon prit également West-Haven, y brûla quelques habitations et détruisit sans profit une partie du bétail, mais fut également contraint de se retirer sur ses navires. Quelques habitants désarmés avaient été tués, contre les lois de la guerre ; d'autres furent emmenés comme prisonniers. Il est juste de noter que le niveau moral des troupes britanniques avait été fort abaissé par suite de l'admission dans ses rangs de misérables, vagabonds et criminels recrutés dans les prisons de l'Allemagne.

Le 7 juillet 1779, le corps expéditionnaire débarqua près de Fairfield. Ce village comptait alors cent vingt-cinq ans d'existence. Situé près de la mer, à l'entrée d'une région riante, il renfermait un modèle de ce qu'avaient de meilleur les communes de la Nouvelle-Angleterre, un peuple moral, laborieux, formé par une bonne éducation, jouissant d'une aisance modeste, des maisons bien ordonnées, occupées par de petits propriétaires chefs de famille, tous appartenant à la pure race saxonne et parlant le langage de la Bible anglaise. Leur puritanisme originaire avait adouci sa rigidité sous l'influence d'une contrée à la fois abondante et gracieuse ; et l'existence d'une église épiscopalienne, à côté de l'ancien temple presbytérien, était une preuve que l'esprit

de tolérance s'était implanté à Fairfield. Il n'aurait pas été possible, à l'époque où l'on était alors, de trouver dans la Vieille-Angleterre une paroisse aussi prospère, avec des habitants aussi cultivés. Mais les laboureurs qui s'assemblèrent pour la défendre étaient en trop petit nombre pour la sauver d'une attaque imprévue. Les Hessois auxiliaires furent, les premiers, lancés au pillage ; toutes les habitations furent laissées à leur merci. Au coucher du soleil, ils mirent le feu aux maisons, et l'incendie dura toute la nuit, « au milieu » des cris inutiles de femmes désolées et d'enfants sans force » (paroles de Washington, recueillies dans sa correspondance). Le lendemain, la conflagration était générale, au retour de la nuit, on sonna la retraite, et l'arrière-garde, composée d'Allemands, acheva son œuvre en détruisant le temple ; celui de Green-Farms, les maisons et les granges adjacentes, auront le même sort.

Le 11 juillet, l'escadre anglaise parut devant Norwalk ; elle y brûla tous les édifices publics et privés, sans épargner les églises. L'amiral, sir George Collier, et le général Tryon adressèrent une proclamation au peuple du Connecticut. Ils disaient : « Sur votre littoral, qui est sans défense, l'existence d'une seule habitation par nous épargnée devrait » être, pour l'ingratitude de votre conduite, un reproche » permanent. » Cependant ces actions successives avaient coûté aux Anglais cent cinquante combattants : le butin qui enrichissait les survivants les rendait insensibles à cette perte.

La ville de New-London fut choisie pour être la victime qu'on immolerait ensuite ; mais Tryon fut alors rappelé à New-York par un échec sérieux que son armée venait d'éprouver. A peine les Anglais étaient-ils installés à Stony-Point, que Washington, exactement informé de l'état de leurs ouvrages, forma le plan de les enlever par surprise. Wayne,

dont le général fit choix pour cette périlleuse entreprise, accepta la commission avec joie et suggéra des améliorations dans le plan qui lui était prescrit pour l'accomplir.

Stony-Point est un promontoire peu élevé, à l'extrémité du massif des montagnes; les eaux du fleuve en font une presqu'île, dont le côté touchant la terre était couvert par un marais. Un sentier était l'unique voie de communication; mais à marée basse, une plage sablonneuse reste à découvert au tour de la pointe, dont le sommet, couronné par des ouvrages bien garnis d'artillerie, avait une garnison de six cents hommes. A mi-chemin entre le fort et la rivière, était une rangée double d'abattis. Des fronts étaient construits et des batteries étaient tournées contre toute colonne qui tenterait l'assaut soit par la plage, soit du côté du marais. Enfin, dans la rivière, des bâtiments armés défendaient les approches. Wayne prit douze cents hommes choisis; il les guida par les montagnes, les marécages et des sentiers étroits où il fallait marcher à la file; il leur fit faire halte à la distance d'un mille et demi des ouvrages, que lui-même alla reconnaître, accompagné des principaux officiers du détachement. Le 16 juillet, vingt minutes après minuit, Wayne donna le signal de l'assaut; les Américains ne comptaient que sur l'attaque à la baïonnette; des pelotons de vingt hommes chacun ouvrirent les abattis et nettoyèrent la route. Trente-quatre de ces braves furent tués ou blessés; Wayne, atteint à la tête, ne poussa pas moins en avant, soutenu par ses aides de camp, en conduisant le gros de ses forces. Les Américains étaient formés en deux colonnes, lesquelles, à travers les feux de mousqueterie et de mitraille, atteignirent à peu près en un même moment le centre des ouvrages de l'ennemi. Fleury, sur la droite, arracha de sa main le drapeau anglais, et Stewart, qui menait l'avant-garde de la colonne de gauche, le rejoignit aussitôt: le fort était pris. « Les Américains »,

disent des autorités anglaises, « auraient eu certainement le » droit de passer la garnison au fil de l'épée [1] »; mais les troupes continentales avaient horreur du meurtre d'ennemis à leur merci et demandant la vie : pas un seul homme ne fut tué quand eut cessé la résistance. Les Américains eurent quinze morts, les Anglais soixante-trois ; cinq cent quarante hommes, officiers et soldats, restèrent prisonniers de guerre. Ce fut l'exploit non le plus important, mais le plus brillant de toute cette guerre.

Pourtant, l'armée de Washington était trop diminuée de nombre pour qu'il pût garder sa conquête : Stony-Point fut démantelé, et l'artillerie conduite avec les munitions dans le camp du vainqueur. Les Anglais revinrent en force à Stony-Point, mais n'y demeurèrent que peu de temps.

L'esprit entreprenant du major Henry Lee, de Virginie, lui avait valu des mentions honorables dans les ordres généraux du jour ; sur sa proposition, Washington lui confia l'attaque de Paulus'Hook, fort dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par Jersey-City [2]. Ce poste était couvert par un fossé qui l'isolait entièrement, et par des abattis que les Anglais gardaient fort négligemment. Le détachement commandé par Lee ne fut aperçu qu'au moment où il descendait dans le fossé, que la marée haute transformait en un canal. Un passage restait ouvert entre les blockhaus formant les défenses principales : les Américains s'y précipitèrent à travers la fusillade, et gagnèrent le fort avant qu'une seule des pièces d'artillerie dont il était garni pût être déchargée. Ce coup de main hardi fut exécuté le 19 août, en vue de New-York, et presque à portée des batteries anglaises. Au point

[1] C'était la loi de la guerre envers une garnison qui attend l'assaut sans capituler, et succombe dans cette épreuve finale.

[2] Sur la rive orientale du fleuve Hudson, en face de l'île de New-York, mais dans l'État de New-Jersey.

du jour, les Américains quittèrent la place, emmenant cent cinquante-neuf prisonniers.

Les massacres accomplis par les Indiens à Wyoming et à Cherry-Valley avaient décidé le Congrès à donner pour instruction à Washington de protéger la frontière intérieure et d'envoyer un détachement contre la tribu des Sénékas. Deux chemins de fer traversent aujourd'hui l'ancien territoire de cette peuplade iroquoise; mais, en 1779, on n'y pénétrait que par deux routes : l'une partait du bord de la rivière Mohawk, et fut suivie par un millier d'hommes des troupes de New-York ; le reste de l'expédition, consistant en trois mille combattants pris dans les meilleurs corps de l'armée continentale, remonta la Susquehanna : le rendez-vous était à Wyoming. Un détachement de cinq à six cents hommes prit les devants, sous le commandemant de Van Schaick et de Willet ; il traversa, par une marche rapide de trois jours, le canton des Onondagas [1], et, sans perdre un seul homme, détruisit le village de cette tribu. L'expédition principale se mit plus tard en mouvement. Gates en avait refusé le commandement, qui fut donné à Sullivan. Les instructions de Washington, répétées plusieurs fois dans le courant de mai, étaient ainsi conçues : « Marchez avec aussi peu de bagages » que possible, et cela dès le début. Si vous perdiez du » temps à transporter les troupes et le matériel, vous con» sommeriez vos provisions avant d'entrer en action, et l'en» treprise serait manquée. Supprimez donc tout article qui » n'est point indispensable : il s'agit d'une expédition hors » des règles communes, et qui exige une attention extraor» dinaire. » Sullivan n'en accabla pas moins le gouvernement de la Pennsylvanie par des demandes excessives. Il

[1] Les *Onondagons* des relations françaises, lesquelles appellent les Sénékas *Tsonontouans*, et les Mohawks, *Agniès*. Les Onondagas étaient une des cinq tribus de la Ligue ancienne des Iroquois.

perdait son temps à se plaindre et à composer d'étranges essais de théologie. Pendant ce temps, les coureurs indiens et anglais surprirent auprès du fort Schuyler vingt-neuf faucheurs, qu'ils firent prisonniers. Mac Donell, à la tête d'une troupe de sauvages, saccageait la contrée située sur la rive gauche de la Susquehanna, jusqu'à ce que, pour employer les propres termes du rapport de ce partisan, « les » Indiens fussent rassasiés de butin, chargés de prisonniers » et de chevelures. »

De la sorte périrent les établissements, alors très-nombreux, d'un district long de trente milles, tandis qu'à l'exception d'un seul fort, le district de Minisink, dévasté par la troupe de Brandt, était la proie de l'incendie. Un détachement américain fort de cent cinquante hommes se mit à la poursuite de Brandt, mais fut repoussé ; les Indiens gardèrent un seul prisonnier et emportèrent plus de quarante chevelures. La meilleure partie de la saison était passée quand Sullivan, parti enfin de Wyoming, entra, le 30 juillet, sur le territoire indien ; son arrivée à Tioga répandit la terreur parmi les tribus. Dans leur conseil, plusieurs chefs demandèrent au colonel Boston : « Que fait le grand roi, notre père, qu'il ne nous envoie pas » de secours ? nos villages seront détruits, et comment pour» rons-nous désormais combattre ses batailles ? » (Dépêche du colonel Boston à Haldimand, du 16 août 1779.)

Le 22 août, après avoir fait sa jonction avec des troupes de New-York, commandées par le général Clinton, Sullivan remonta la Tioga et pénétra dans le cœur du pays indien. Le même jour, un chef des Mohawks, appelé chez les Anglais « le petit David, » envoya le message suivant au gouverneur du Canada, Haldimand. Parlant en son nom et en celui des Six-Nations, le sachem disait : « Mon frère ! depuis trois » années, les Six-Nations ont eu continuellement à lutter » contre des troupes fraîches de l'ennemi, et maintenant elles

» sont hors d'haleine. Nous verrons maintenant si vous êtes » notre frère, puissant et fidèle, ou si vous nous trompez. » Frère ! il nous reste des forces pour le roi d'Angleterre, » pourvu que vous nous fassiez voir qu'il est homme de pa- » role, et qu'il n'abandonnera pas ses frères, les Six- » Nations. » (Message du chef des Mohawks, au nom des Six-Nations, à Assaragawa [le gouverneur Haldimand], 22 août 1779.)

Les Indiens n'avaient point à craindre d'être surpris; en effet, Sullivan, fort attaché aux vanités de son rang, annonçait sa marche par une décharge d'artillerie au commencement et à la fin de chaque étape. Le 29 août, il ouvrit le feu, à longue distance et sans effet, contre les retranchements que des coureurs anglais et des Iroquois, huit cents hommes en tout, avaient élevés à Newtown; avertis de la sorte, les ennemis eurent le temps de faire leur retraite avant qu'un détachement qui devait les tourner fût en mesure de les atteindre. La marche à travers le district des Sénékas conduisit les Américains, sur leur gauche, jusqu'à la rivière Genessee; à la droite, un de leurs détachements arrivait sur le lac Cayuga. Sullivan détruisit dix-huit villages avec leurs provisions de maïs; mais comme les troupes manquaient de vivres, il se replia ensuite sur le New-Jersey. Pendant ce temps, une petite troupe partie du fort Pitt, sous les ordres du colonel Brodhead, réduisait les établissements des Sénékas dans le chaînon occidental des Alleghanies. Convaincues de l'impuissance où les Anglais étaient de leur donner protection, les Six-Nations inclinèrent dorénavant à désirer de garder la neutralité [1].

[1] Et cependant, cette résolution tardive ne sauva pas les six nations. Au commencement du siècle actuel, les débris de ces vaillantes peuplades émigrèrent dans le Canada supérieur. Telle fut la fin d'une Ligue dont l'hostilité persévérante avait contribué d'une manière très-essentielle à



Dans le courant de juin 1779, le général Mac Lean, qui commandait dans la Nouvelle-Écosse, établit un poste de six cents hommes sur la baie de Penobscot [1], au lieu où la ville de Castine existe aujourd'hui. Pour se débarrasser de cette occupation, la législature de Massachusetts arma dix-neuf navires, tant sloops que bricks ; deux de ces bâtiments appartenaient à la flotte nationale, le reste était la propriété de l'État ou de particuliers. Cette flottille, portant plus de trois cents pièces d'artillerie, convoyait vingt-quatre transports, chargés d'à peu près mille hommes. C'était l'armement le plus considérable que l'Amérique eût, jusqu'alors, mis en mer. Un sentiment généreux de patriotisme animait toutes les villes du littoral ; aucun sacrifice ne leur coûtait pour remporter une victoire. Mais le commandement des troupes était échu à un général de milices, sans talents ni expérience, et le commodore, également incapable, était obstiné dans ses volontés. Ce ne fut que le 25 juillet que l'expédition entra dans la baie de Penobscot ; le 28, les troupes débarquèrent hardiment, mais se trouvèrent trop faibles pour enlever d'assaut les ouvrages de l'ennemi. Maître de la mer, le commodore ne sut point profiter de son avantage ; on attendit des renforts. Sur ces entrefaites, l'amiral sir George Collier arriva, le 14 août, sur un vaisseau de soixante-quatre canons, accompagné par cinq frégates. Deux bâtiments de guerre américains tombèrent entre ses mains ; le reste et tous les transports se mirent à l'abri en remontant la rivière Penobscot ; leurs équipages prirent le parti de les brûler, et la troupe fit sa retraite à travers les forêts. Tout le district situé à l'est du Penobscot demeura, de la sorte, au pouvoir des Anglais.

faire perdre à la France la domination du continent de l'Amérique septentrionale.

[1] Dans l'État actuel de Maine, alors district de l'État de Massachusetts.

Malgré un désastre si grave, l'ensemble des résultats de la campagne de 1779 dans le Nord était de bon augure pour l'Amérique. Clinton, n'étant point renforcé, abandonna de lui-même Stony-Point, et même Rhode-Island. Sauf le district à l'est du Penobscot, la Nouvelle-Angleterre était entièrement affranchie de l'occupation étrangère. Dans la région intérieure de l'État de New-York, les Indiens avaient, à leurs dépens, appris que l'alliance anglaise, qui leur valait des présents, ne pouvait plus leur assurer protection. Sur le fleuve Hudson, les Américains avaient recouvré l'usage du passage important de King's-Ferry, et tout le pays au-dessus de ce point leur appartenait sans contestation.

Mais la condition de l'armée continentale était plus déplorable que jamais. L'hiver de 1779 à 1780 s'établit de bonne heure, et fut extraordinairement rigoureux. Avant le milieu de décembre, et quand il n'avait pas été possible encore de construire les baraquements, la neige, dans le New-Jersey, couvrait le sol à deux pieds d'épaisseur ; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les troupes, dont le quartier-général était dans ce district, échappèrent à la destruction en tenant constamment allumés des feux de bivouac. Le papier-monnaie de la Confédération était tombé au trentième de sa valeur nominale, et même, à ce misérable taux, les gens de la campagne ne l'acceptaient pas volontiers. Le Congrès avait épuisé son crédit; les fournitures n'arrivaient plus avec régularité. Il arriva que, plusieurs fois, l'armée fut cinq et six jours de suite sans rations de pain, ou sans rations de viande, et une ou deux fois, trois jours de suite sans que l'on fît aucune distribution. L'armée aurait fini par se débander si les magistrats de l'État de New-Jersey n'avaient été zélés, et si les dispositions de la population n'avaient été si généreuses que toutes les réquisitions faites par le comman dant en chef furent entièrement acquittées dans tous les

comtés ; quelques-uns même fournirent plus que leur contingent.

Cependant, pour beaucoup des hommes enrôlés, le terme de l'engagement expirait avec l'année ; plusieurs États essayaient de compléter leurs contingents en proposant des termes plus courts, méthode funeste à la solidité et à la durée même d'une armée. Le Massachusetts offrait une prime de cinq cents dollars pour un engagement de trois ans, ou jusqu'à la fin de la guerre ; mais cet appât n'amena que peu d'hommes sous les drapeaux. Ainsi l'Amérique manquait d'hommes, manquait d'argent : néanmoins elle ne pouvait être subjuguée. Une force incalculable demeurait en réserve dans l'énergie collective des États et la persévérance des citoyens pris chacun à part. Le Congrès, il est vrai, n'était point investi d'un pouvoir effectif pour former une armée permanente ; mais il lui était toujours loisible d'appeler les milices au service actif, et la milice était le peuple en armes ; son patriotisme, en apparence sommeillant dans les temps ordinaires, demeurait prêt à se montrer aux heures du danger. Jamais il ne cessa d'être soutenu par l'espérance ; jamais il ne se refusait aux sacrifices exigés par le bien de tous ; et ni dans le Congrès, ni dans le peuple lui-même, on ne douta jamais qu'on triompherait à la fin. Tous les rapports s'accordent à reconnaître que, pendant cet hiver, le plus rigoureux du siècle, le courage passif de l'armée fut mis aux plus excessives épreuves ; elle manqua de couvertures, de vêtements, de nourriture même, et tout fut supporté avec une patience héroïque.

Dans cette heure d'affliction, Thomas Pownall, un membre du Parlement britannique, à qui le don de l'observation, de sérieuses recherches, de longs services civils dans le Massachusetts, où il avait occupé le poste de gouverneur, et dans les provinces centrales, avaient procuré sur les États-Unis

des notions plus sûres que celles d'aucun de ses compatriotes, exposa, dans les termes qui suivent, le résultat de son expérience, et les adressa, sous forme d'un mémorandum, aux souverains de l'Europe.

« La crise actuelle peut conduire à des résultats plus » grands que le monde n'en a vu jamais, quand le retour de » la paix aura produit celui du bonheur par la liberté. Le » système d'établir dans les différentes parties du globe des » colonies dont les produits spéciaux sont réservés aux mo- » nopoles de la mère-patrie doit être abandonné désormais. » Les États-Unis de l'Amérique ont fait et continuent à » faire, avec une constante accélération dans leur vigueur, » des progrès tels que l'Europe n'en offrait pas un seul » exemple. La nature a placé l'Amérique loin de l'ancien » monde, de ses intérêts embrouillés, de ses conflits obsti- » nés ; elle n'a point d'ennemis naturels, point de rival voi- » sin, point d'alliances compromettantes. Ce nouvel empire » a pris sa place, sur un pied d'égalité, à côté des anciennes » puissances du monde. Ni quant au droit, ni quant au fait, » il n'y a plus à négocier. L'indépendance de l'Amérique » est fixée par un arrêt du destin. Sans nul doute, le gou- » vernement qu'elle s'est donné sera sujet à beaucoup de » désordres ; mais il est jeune et vigoureux. Il luttera par la » force intrinsèque de sa nature, par les principes d'une vie » saine qu'il a dans son sein, et surmontera toutes les in- » fluences mauvaises. Ses ressources grandiront avec les » années, et il établira solidement sa constitution.

» Quant aux colonies des Indes occidentales, peut-on les » considérer comme étant naturellement des parties du » nouvel empire américain ? C'est, en théorie, une question » douteuse ; en fait, le doute n'existe pas. Les puissances » maritimes de l'Europe peuvent, sans doute, maintenir par » l'emploi de la force leur domination sur ces îles pendant

» une période d'années [1]; mais, par la suite des événements, » il faudra qu'elles entrent dans la grande Confédération » du Nord de l'Amérique.

» Et même, le continent de l'Amérique du Sud est bien » plus avancé vers la réalisation de sa destinée naturelle, » qui est l'indépendance, et plus près d'être en mesure de se » suffire à lui-même, que ne le savent les puissances de » l'Europe, que ses propres habitants ne le soupçonnent » aujourd'hui. La souveraineté du roi d'Espagne sur ces » vastes contrées est absolument précaire; elle dépend du » bon vouloir de leurs habitants. Désormais, ces pays sont » trop puissants pour que l'Espagne les tienne en bride; ils » sont indépendants, *in posse*, et le deviendront de fait » aussitôt qu'une occasion viendra les appeler à faire usage » de ce pouvoir. Dans l'Amérique du Nord, c'est l'activité » de la civilisation qui se charge de faire croître l'État. On » y voit un peuple d'hommes libres, accueillant à des con- » ditions égales quiconque veut être libre au milieu de lui. » Dans une contrée semblable, où chacun possède l'usage et » l'emploi libre et plein de ses facultés, une application » constante et une compétition universelle aiguisent l'esprit » et développent incessamment l'intelligence. L'acquisition » de connaissances ainsi gagnées donne à l'esprit formé par » cette discipline une habitude d'examen et de recherches » qui constitue le caractère spécial des Américains. Cette » tendance inquisitive, lorsque, ainsi qu'il arrive souvent, » elle s'applique à des bagatelles, touche même au ridicule; » mais elle produit des avantages solides quand elle se tourne » vers les objets du commerce et de l'industrie domestique. » Quiconque a étudié ce peuple au point de vue que nous

[1] « For an age longer. » Pownall a-t-il voulu dire une génération, ou bien un siècle? Dans le premier cas, il a porté un jugement précipité; dans le second, sa prophétie est bien voisine de son accomplissement.

» signalons, verra que l'esprit qui l'anime est celui de la » philosophie moderne. Chez les Américains, la vie est un » cours d'expériences ; ils partent du point très-élevé de per- » fectionnement auquel les peuples de l'Europe les plus avan- » cés sont parvenus, et ressemblent aux jeunes aigles qui » essaient leur vol du haut d'une aire dominant tous les ob- » jets d'alentour.

» C'est au pauvre, surtout, que l'Amérique offre une véri- » table patrie. Au milieu de ces forêts sans maître, le » pionnier suit dans son activité les indications de sa propre » nature. Il essaie pour son propre compte, et profite des » essais d'autrui. Il envoie ses produits dans les Indes orien- » tales ; il commence à les envoyer dans l'Europe. A moins » d'une vocation spéciale déterminée par les circonstances, » les nouveaux colons s'adonnent à la culture du sol. A les » voir conduire la charrue, manier la houe et la bêche, on » croirait qu'ils n'ont pas une pensée au-delà du terrain » qu'ils se sont approprié ; mais leur esprit travaille à élargir » sa sphère, et leur courage s'élève dans la même proportion » que leur aisance grandit. Ceci n'est point un portrait de » fantaisie : c'est un tableau fidèle non de ce qui pourrait » être, mais de ce qui est en réalité. Bien des philosophes » pratiques, des hommes de guerre, des hommes d'État, » sortent de ces déserts comme une bonne moisson sort du » grain enseveli pendant la saison qui prépare la végétation.

» En agriculture, dans les professions mécaniques, le » Nouveau-Monde a produit des perfectionnements qui con- » duiront à l'invention de machines nouvelles, au moyen » d'essais répétés. A force d'appliquer l'analyse aux agents » mécaniques, les Américains ont produit une science spé- » ciale et susceptible de progrès indéfini. Chaque heure de » loisir est employée par ces pionniers à fabriquer, pour » l'usage de leurs familles, la plupart des articles néces-

» saires de vêtement et d'ameublement. On ne connaît chez » eux aucun des règlements qui, ailleurs, limitent ou pré- » tendent diriger l'exercice des professions diverses. Per- » sonne n'est enfermé par la loi dans un métier à part ; on » ne sait rien, dans ces pays, des restrictions si funestes dans » d'autres contrées à la production et la circulation. Aussi, » en Amérique, dès que le progrès de la civilisation en indi- » quera l'opportunité, on verra les manufactures grandir et » se multiplier avec une rapidité surprenante.

» Ce même génie d'invention s'applique aux constructions » navales. Déjà le commerce américain a des bases so- » lides. La conformation du littoral, la nature des vents » et des courants, appellent, le long des Provinces, une » activité perpétuelle d'échanges par la voie de mer ; les ri- » vières, navigables à de grandes distances, sont les artères » de ce même commerce dans l'intérieur du pays. De ces » échanges si multipliés résulte l'unité de la nation, basée » sur une communauté d'intérêts qui est le principe vital de » ces sociétés. Un peuple organisé de la sorte ne souffrira » pas longtemps que le cap Horn et le cap de Bonne-Espé- » rance soient les limites de ses expéditions ; on le verra » bientôt établir des relations directes avec les ports de la » mer du Sud, ceux des Moluques et ceux de la Chine.

» Des conditions si prospères pour la société américaine » devaient activer le développement de la population. Elle » croît régulièrement, et si vite qu'elle a doublé dans le cours » des dix-huit dernières années [1].

» En outre, le commerce doit ouvrir en Amérique la porte » à l'immigration. Par des échanges continuels d'hommes » et de produits, l'Amérique se rapprochera continuellement

[1] Cette période, remontant à 1760, comprenait trois années de guerre étrangère et quatre de guerre civile. Ni l'une ni l'autre n'avaient ralenti le progrès de la population.

» de l'Europe. A moins que les potentats de notre hémi-
» sphère ne puissent placer à chaque port d'embarquement
» des chérubins à l'épée flamboyante tournée contre chaque
» chemin, pour empêcher les habitants de l'Ancien-Monde
» d'en quitter les parages, on verra émigrer vers les terres
» nouvelles des multitudes d'hommes de races différentes,
» beaucoup d'entre eux, gens d'un esprit actif et de nature à
» rendre de grands services à leur patrie d'adoption, où,
» d'ailleurs, ils apporteront des capitaux considérables. De
» cette sorte, l'Amérique du Nord deviendra comme une
» planète à part, dirigeant sa course dans son orbite propre,
» et capable de déplacer le centre de gravité dans l'ensemble
» du système.

» Alors les souverains de l'Europe, voyant que cet em-
» pire nouveau contredit leurs maximes reçues, et dérange
» leurs mesures établies, crieront à leurs ministres, aux
» sages de leurs pays : venez, maudissez ce peuple, car il
» est devenu trop puissant pour moi[1] ! Eh bien ! les hommes
» d'État resteront muets ; mais l'esprit de vérité répondra
» pour eux : comment maudirais-je celui que Dieu n'a pas
» condamné ?

» Mais les souverains qui, en Europe, demanderont à leurs
» ministres qu'ils leur représentent les choses telles que
» réellement elles sont dans la nature, ceux-là se montre-
» ront empressés à établir des relations étroites et solides
» avec l'Amérique, en reconnaissant son indépendance,
» qu'elle possède dès aujourd'hui. Le nouvel empire est un
» géant qui s'éveille au matin pour commencer sa course.
» Il existe entre les puissances de l'Europe des rivalités qui

[1] C'est bien le style d'un écrivain nourri dès l'enfance de la substance des Livres saints. Il reproduit ici le dialogue de Balak et de Balaam. Du reste, aucune prophétie, dans les temps modernes, n'a été aussi hardie et aussi justifiée par l'événement que celle que nous venons de transcrire.

» décideront quelques-unes à favoriser les efforts de l'A-
» mérique. Celle-ci, dès lors, établira son existence indé-
» pendante à travers tous les dangers, et sa victoire est cer-
» taine. »

C'est en ces termes qu'au commencement de l'année 1780, Thomas Pownall annonçait l'avenir à l'Angleterre et à l'Europe entière. Comme, au point où nous sommes parvenus dans notre récit, l'issue de la guerre dépendait, en grande partie, des mesures que prendraient les puissances européennes, il convient d'étudier maintenant la direction que l'intervention de ces gouvernements allait prendre.

CHAPITRE XI.

ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE EN EUROPE.

1779. — Frédéric le Grand avait donné aux Américains l'espoir qu'il suivrait, en reconnaissant l'indépendance des États-Unis, l'exemple de la France. Mais la question de la succession de Bavière, question dont la solution intéressait également le progrès général des affaires humaines [1], obligeait le roi de Prusse à se réserver pour protéger l'intégrité de ses États propres contre leur adversaire capital, et pour préserver les libertés de l'empire germanique. Devenu très-âgé, et brisé par les fatigues, qui n'avaient laissé en lui rien d'intact que le génie et le courage, il lui avait fallu se joindre à l'Électeur de Saxe pour arrêter l'invasion des forces de l'Autriche en Bavière. « Dans ce moment, » écrivait le roi à ses envoyés aux cours étrangères, « les affaires de l'Angle-» terre et de ses colonies disparaissent de mon regard. » Au mois de mars 1778, William Lee, lequel importunait Schu-

[1] En 1778, l'Électeur de Bavière mourut sans laisser de fils; suivant le droit public de l'Empire, l'Électeur palatin, Charles-Théodore, était son héritier. L'empereur Joseph II prétendit réunir ce grand fief à ses domaines héréditaires; s'il y eût réussi, la balance du pouvoir, dans les pays germaniques, aurait été renversée d'une manière irréparable. Joseph offrait au Palatin la souveraineté des provinces belges, sauf Namur et Luxembourg; cet échange n'aurait rien changé au fond de la question, en ce qui concernait l'intérêt de l'Allemagne. Frédéric se fit le champion de la constitution de l'Empire, telle que les traités de Westphalie l'avaient fixée; il eut avec lui le concours, et pour lui les vœux des principaux membres de cette Confédération. La France garda, par nécessité ou par choix, une neutralité sincère. Enfin, Frédéric contraignit Joseph à donner, par le traité de Teschen, à l'Électeur palatin l'investiture de la Bavière.

lenburg, ministre de Frédéric, pour obtenir la permission de s'établir à Berlin, en qualité de résident américain, reçut la réponse suivante, minutée par le roi : « Nous sommes telle-
» ment occupés de l'Allemagne, qu'il nous est impossible de
» penser aux Américains ; nous serions sincèrement heureux
» de les reconnaître ; mais, dans ce moment, cette recon-
» naissance ne pourrait leur faire aucun bien et nous cau-
» serait de sérieux dommages. »

Pendant cette année, la première de la guerre en Allemagne, les sollicitations inopportunes de Lee continuèrent jusqu'à ce que le Congrès lui signifiât l'ordre de son rappel. Elles n'eurent sur Frédéric d'autre effet que de le rendre plus réservé. De son quartier-général, en Bohême, il écartait chacune de ces demandes, mais avec une politesse douce et prudente. Il ne consentit même point à ce que les prises faites par les corsaires américains fussent conduites au port d'Embden (dans l'Ost-Frise), attendu qu'il n'avait aucun moyen de protéger cette côte contre une agression éventuelle des Anglais. En même temps, il autorisait la vente, dans ses États, de munitions de guerre aux Américains, et décidait que leurs navires de commerce seraient admis dans les ports prussiens sur le même pied que ceux des autres nations.

Cependant le ministère britannique, abandonnant l'espoir de détruire à Saint-Pétersbourg l'influence de la Prusse, tournait ses efforts du côté opposé, c'est-à-dire que, pour arriver à une convention avec la Russie, il cherchait les moyens de se concilier la faveur de Frédéric. Le ministre d'Angleterre à Berlin fut autorisé à proposer une alliance ; mais Frédéric reconnut que les influences qui avaient, en 1762, prévalu en Angleterre y conservaient encore, en 1778, la supériorité, et qu'en conséquence les démonstrations d'amitié qui succédaient à cette aversion invétérée manquaient de sincérité. « Je ne veux pas dissimuler, »

écrivait le roi, en janvier 1778, à Maltzan (le sens de cette dépêche est corroboré par une lettre secrète d'Elliot, ministre d'Angletere à Berlin, en date du 22 février 1778), « quelque » peine qu'on se donne, je ne me prêterai jamais à m'allier » avec l'Angleterre. Je ne ressemble pas à tant d'autres » princes de l'Allemagne que l'on achète avec de l'argent. » Mon principe inaltérable est de ne jamais contracter d'en- » gagements avec une puissance qui m'a, comme l'Angle » terre, dans le cours de la dernière guerre, trompé d'une » si indigne façon[1]. »

Le cabinet britannique ne renonçait pas encore au dessein d'obtenir de la Russie des troupes auxiliaires et à l'espoir de se concilier pour cet effet les bons offices du roi de Prusse. Mais Harris, ministre de George III auprès de Catherine, écrivait de Saint-Pétersbourg que la cour de Russie ne se déciderait jamais à conclure aucune stipulation qui pût favoriser l'Angleterre dans sa lutte avec ses colonies. « Notre » influence, » ajoutait-il, « n'a jamais été bien considérable » ici, et maintenant elle a disparu. » (Dépêche de Harris à lord Suffolk, 2 février 1778.) Frédéric fit la petite concession de permettre le passage sur ses terres de quelques détachements des recrues faites ailleurs pour le service britannique. En outre, fidèle à son devoir comme prince de l'Empire, il fit savoir qu'il protégerait, s'il le fallait, le Hanovre contre toute invasion française; mais à toutes les propositions

[1] Au commencement de la guerre de Sept-Ans, en Allemagne, la cour d'Angleterre refusa de rien faire pour sauver la monarchie prussienne d'une destruction qui, sans le secours des Anglais, semblait inévitable. Plus tard, l'intérêt de l'Électorat de Hanovre rendit l'Angleterre, malgré sa répugnance évidente, solidaire avec Frédéric II des événements militaires qui se succédèrent jusqu'en 1762. Alors, et sans prendre souci de ce que deviendrait son allié d'occasion, l'Angleterre ne fit plus que s'occuper de tirer pour elle seule les plus grands avantages possibles d'un succès dont la partie essentielle, quant à l'Europe, était l'œuvre du génie et de la constance de Frédéric.

d'engagements particuliers avec l'Angleterre, il opposa un refus inflexible. Aussi, lord Suffolk écrivait au ministre de la cour à Berlin : « Le roi de Prusse est hostile au pays dont » l'assistance généreuse pendant la dernière guerre a pré» servé l'existence de son État et lui vaut la place qu'il » occupe maintenant en Europe. » Sous l'empire de cette idée, le ministère britannique considérait comme ayant été une méprise grave la résolution prise par le premier des Pitt d'aller au secours de Frédéric. « Il aurait fallu laisser la » Prusse périr, » disait-on alors à Londres.

Pendant ce temps, Frédéric faisait savoir, par son ministre à Versailles, à ceux du roi de France, Maurepas et Vergennes, « que toutes les peines prises par la cour d'Angle» terre pour faire une alliance avec la Prusse n'aboutiraient » absolument à rien. Les intérêts de mon État, » écrivait le roi, « et mes propres vues sont tournés vers une autre » direction. La paix est pour moi aussi précieuse et désirée » que pour le cabinet de Versailles. Mais il ne s'agit actuel» lement de rien moins que des libertés et de la constitution » de tout le corps germanique ; et moi, qui en suis un des » principaux défenseurs, je manquerais à mon devoir d'Élec» teur de l'Empire si je consentais à laisser s'y établir le » pouvoir despotique de l'Autriche. Plutôt que commettre » une si insigne faiblesse, je préférerais une guerre éter» nelle à une paix mauvaise. » (Dépêche de Frédéric à M. de Goltz, en date du 9 février 1778.) Le roi ajoutait, pour servir d'instruction à son ministre : « Le moment est venu » pour vous de déployer toutes vos ressources : faites que » les sourds entendent, que les aveugles voient ; arrachez » les léthargiques à leur sommeil. Dès l'année passée, » j'avais reconnu que la France ne pourrait pas éviter une » guerre avec l'Angleterre ; j'offre aujourd'hui mes vœux » pour le succès des Français. » Ce qui suit est, dans cette

dépêche du 22 mars 1778, écrit de la main du roi : « L'Au-
» triche aspire ouvertement à subjuguer l'Empire, abolir ses
» constitutions, étouffer la liberté des suffrages (dans les
» Diètes), établir enfin son pouvoir absolu, illimité, sur les
» ruines de l'ancien gouvernement de l'Allemagne. Que ceux
» qui le veulent subissent de telles violences ! Pour moi, je
» leur résisterai tant que la mort ne fermera point mes
» yeux. »

Cependant la France déclinait l'accomplissement de l'obligation qui lui était imposée comme à l'une des puissances garantes de la paix de Westphalie ; elle ne voulait pas intervenir [1]. Frédéric demanda que du moins le cabinet de Versailles lui donnât une assurance formelle et positive qu'il garderait la neutralité. « Quant aux ministres français, » dit le roi, « j'admire leur apathie ; si je voulais l'imiter, ce
» serait ma perte. »

La reine de France implorait son époux, et même avec des larmes, pour qu'il accordât son aide aux desseins de la cour de Vienne ; elle se plaignit amèrement quand le cabinet de Louis XVI se fut décidé à la neutralité : le roi fut sourd à ses demandes, et lui fit remarquer que ce genre d'affaires ne devait être jamais le sujet de leurs conversations. L'intervention de la reine ne servit qu'à rendre les ministres plus résolus, et à leur inspirer la dissimulation. Louis XVI n'avait, quant à lui, aucune partialité en faveur de l'Autriche ; et pour Maurepas, il conservait les vieilles traditions de la monarchie. Il voyait, en outre, avec satisfaction la Prusse et l'Autriche s'affaiblir l'une par l'autre, et donner à la France l'orgueilleux avantage de pouvoir, plus tard, s'interposer

[1] On connaît aujourd'hui la vivacité, presque la violence des instances faites par l'impératrice Marie-Thérèse et par Joseph II auprès de la reine de France, leur fille et sœur, afin qu'elle entraînât Louis XVI dans une alliance offensive contre la Prusse. Le roi maintint avec fermeté sa résolution contraire.



entre ces deux puissances comme arbitre des conditions de leur paix.

La promptitude avec laquelle Frédéric prit les armes pour secourir la Bavière, son désintéressement personnel, l'évidence de la justice d'une cause dans laquelle il soutenait les lois de l'Empire, enfin le droit qu'un traité lui assurait d'invoquer la Russie, son alliée, comme auxiliaire, tout se réunit pour le mettre en état de faire accepter la médiation des cours de Versailles et de Saint-Pétersbourg, et de terminer la guerre d'Allemagne presque avant que, pour celle d'Angleterre, la France et l'Espagne fussent arrivées à un plan de coopération [1].

L'empereur Joseph II avait, autant que Frédéric, des aspirations libérales ; mais les résultats qu'il atteignit furent bien moins considérables. Le roi de Prusse régnait sur un peuple appartenant essentiellement à une nationalité unique ; Joseph étendait son sceptre sur une partie seulement de la nation allemande, et en outre sur des sujets de races, de mœurs et de langues très-diverses. Frédéric agissait avec son peuple et pour son peuple ; ce qu'il accomplissait était sûr de vivre : car ses institutions avaient pris racine dans les cœurs de sa nation. Mais les réformes de Joseph étaient des actes de puissance absolue, sans racines, si ce n'était dans les pensées du monarque, et nullement identifiées avec les tendances des nations qui lui obéissaient ; aussi, pour la plupart, ne purent-elles subsister même aussi longtemps que leur auteur vécut. Frédéric proportionnait ses desseins à ses ressources ; Joseph ne donnait aux siens d'autres bornes que ses désirs. Frédéric n'entreprenait jamais à la fois qu'une chose seule et

[1] La paix de Teschen, conclue en 1779, garantissait à l'Électeur palatin le duché de Bavière, sauf le seul cercle de Braunau (l'Inn-Viertel), que Charles-Théodore cédait à l'Autriche. Celle-ci conservait, aux conditions des traités existant avant 1778, la souveraineté des provinces belges.



attendait le moment favorable pour la tenter ; Joseph, esprit inquiet, excitait la méfiance et l'antipathie de tous les États par ses tentatives pour s'agrandir dans toutes les directions, en Allemagne, en Italie, sur la côte de l'Adriatique, dans le bassin du Danube ; il ne savait jamais attendre son occasion, et se borner à une opération assez longtemps pour en effectuer la réussite. Il maintint, de nom au moins, l'alliance contractée par l'impératrice-reine avec la France, et cependant il inclinait vers l'union traditionnelle de la maison de Habsburg avec l'Angleterre, et l'insignifiance des succès remportés par la maison de Bourbon lui était agréable. De son côté, Vergennes connaissait le peu de sincérité de l'empereur : L'Autriche, disait-il, est de nom notre alliée, et de fait notre rivale (lettre à M. de Montmorin, du 21 septembre 1779). Après cette courte guerre, l'Autriche et la Prusse reprirent leur ancienne attitude entre les puissances de l'Europe ; la première causa des embarras à la cause des États-Unis, et la seconde adopta vis-à-vis d'eux le système de la neutralité, mais au moment précis où, cette conduite pouvait leur rendre plus de services. Néanmoins, les avantages que l'Amérique tira de cette conduite n'étaient pas le fait d'une intention que Frédéric aurait eue de subordonner les intérêts de ses propres États à ceux d'un peuple vivant dans un autre hémisphère ; il y avait seulement un accord naturel entre les intérêts des deux puissances, dont la grandeur était également l'œuvre des temps nouveaux.

Quand la paix fut faite entre les deux puissances allemandes, l'Autriche et la Russie se disputèrent l'honneur d'une médiation entre les couronnes de la maison de Bourbon et l'Angleterre. L'intervention de ces deux empires n'était souhaitée par l'un ni par l'autre des belligérants ; mais tous deux craignaient de blesser, en le déclinant, l'amour-propre de ceux qui s'offraient pour arranger leur querelle. L'Autri-

che, alliée nominale de la France, n'admettait pas que l'indépendance des États-Unis fût stipulée, tandis que la Russie inclinait vers des arrangements favorables de l'Amérique : c'est que, dans l'esprit de Catherine, l'estime pour Fox et le parti libéral l'emportait sur la considération du roi et ses ministres. Marie-Thérèse, dont l'amour pour la paix était sincère, fut la première à se déclarer. Le 15 mai 1779, elle écrivit de sa main au roi d'Espagne Charles III, pour le retenir, comme elle croyait la chose encore possible, sur le point où il était d'entrer dans la guerre ; une autre lettre, dans le même but, fut adressée au roi de France, gendre de l'impératrice. Kaunitz fit suivre ces ouvertures d'une proposition formelle de médiation, adressée à la France et à la Grande-Bretagne. Charles III répondit de sa main en déclinant l'offre de l'impératrice, sous le prétexte que les procédés de l'Angleterre avaient rendu l'acceptation de cette médiation incompatible avec l'honneur de l'Espagne. Le 16 juin, l'ambassadeur dc cette couronne à Londres remit à lord Weymouth la déclaration de guerre. Ni dans ce document, ni dans le manifeste qui fut publié simultanément, il ne se trouve un seul mot concernant la guerre engagée sur le continent de l'Amérique.

La Grande-Bretagne n'avait donc plus un seul allié, et il lui fallait faire face à la coalition de la France et de l'Espagne avec les États-Unis. Dans cette situation, aucun homme en Angleterre ne fit voir autant de résolution que le roi. Il témoignait son impatience de ce qu'il appelait la prudence exagérée de ses amiraux, et cherchait à faire passer son courage dans les âmes de ses ministres.

L'Espagne venait de se condamner elle-même ; en effet, la veille encore, elle proposait sa médiation, offre qui implique des dispositions impartiales ; et maintenant, en déclarant la guerre, elle faisait voir que la haine avait d'avance dicté sa

résolution. En réponse à cette déclaration, Burke, Fox et leurs amis se joignirent à la majorité des Communes pour engager cette Chambre et le pays à défendre énergiquement la couronne. La défense des côtes employait déjà cinquante mille soldats ; on appela sous les armes une force de milice égale en nombre, afin d'être en mesure de repousser toute invasion. Les fonds oscillèrent, mais ne fléchirent pas de plus d'un pour cent. Cependant, en même temps qu'elle se soulevait contre une agression étrangère, l'opinion générale condamnait de plus en plus une guerre de l'Angleterre avec ses propres enfants ; elle refusait au Parlement le droit de taxer les colonies qui n'avaient pas de représentants dans son sein, et se préparait dès lors à reconnaître la nécessité de consentir à leur indépendance. A la Chambre des Communes, lord John Cavendish, fidèle aux sentiments de Chatham, fit la motion formelle que les troupes britanniques fussent retirées du continent américain ; à la Chambre des Lords, le duc de Richmond insista sur l'obligation de changer totalement le système adopté par le cabinet relativement à l'Amérique, et aussi relativement à l'Irlande. Les propriétaires fonciers se lassaient d'acquitter de lourdes taxes afin que le Parlement pût en imposer quelques-unes à l'Amérique, et, dans les deux Chambres, chaque votation montrait un gain de force numérique pour l'opposition. Lord North (dépêches du ministre de Prusse à Londres ; papiers de lord North ; publication de Donne, et de Knox, sous-secrétaire d'État) ne perdait pas une occasion d'insinuer au roi qu'aucun avantage dont on pût se flatter en continuant la guerre n'équivaudrait aux charges permanentes qu'elle imposerait au Trésor. Le roi ne chancelait pas encore dans sa résolution de réduire par la force à l'obéissance ses anciens sujets des colonies ; mais il avouait déjà que l'homme qui proposerait désormais de taxer ces pays, depuis que les conséquences d'un tel

système étaient mises au jour, mériterait une cellule dans un hôpital de fous, bien mieux qu'un siége dans le Parlement.

Le 21 juin 1779, George III réunit dans sa bibliothèque un conseil de cabinet, et tint à ses ministres un discours d'une heure et demie, exprimant « les résultats de ses fré» quentes et consciencieuses réflexions » sur la conduite qu'il avait tenue et se proposait de tenir. Il déclara que sa ferme résolution était de continuer la guerre avec l'Amérique, et de la soutenir contre la France et l'Espagne ; il appelait les amis de lord Grenville à venir en aide à l'administration; mais, avant d'admettre aucun personnage dans le cabinet, il entendait exiger de lui une déclaration signée de sa main qu'il était résolu à conserver l'empire dans son intégrité, et à s'opposer, en conséquence, au rappel des troupes employées en Amérique, comme aussi à l'indépendance de ce pays. Il « ajouta que si les ministres en office voulaient agir avec fer» meté et constance, lui, de son côté, les soutiendrait contre » vents et marée. » Mais il n'y avait pas d'union entre les ministres, et, bien loin d'obtenir l'appui des amis de lord Grenville, le cabinet était à la veille de perdre celui des membres qui suivaient le duc de Bedford. Le ministre principal, pliant sous l'orage, incapable de former un plan pour la conduite des opérations militaires, offrit à plusieurs reprises sa démission, espérant excuser ainsi son tort de garder une charge si haute quand il ne prenait plus la responsabilité qui lui est nécessairement attachée. Quant au roi, il comptait sur les conséquences de la ruine financière où tombaient les États-Unis; il se flattait que ses généraux feraient de nombreuses recrues parmi les *loyalistes ;* il s'imaginait que, n'eût été l'intervention de l'Espagne, les colonies auraient imploré déjà le pardon de la mère-patrie ; mais, après tout, il ne désespérait pas encore que, grâce à l'activité de Clinton et aux diversions

que les Indiens faisaient sur les frontières des États rebelles, ces provinces finissent par offrir leur soumission.

Mais cette obstination de George III à exiger que son gouvernement accédât sans exception à toutes ses demandes au sujet de la guerre avec l'Amérique maintenait dans l'opposition tous les hommes supérieurs qui auraient pu renforcer le ministère ; il ne restait au roi de choix qu'entre des médiocrités. Ainsi la place devenue vacante par la mort de lord Suffolk, qui, dans le cabinet, avait représenté le parti Grenville, fut réservée pour lord Hillsborough. « Je l'ac- » cepte, » dit le roi, « parce qu'au sujet de l'Amérique, il a » les mêmes sentiments que moi. » Il aurait été difficile de trouver parmi les hommes publics une tête plus étroite et un esprit plus dénué de connaissances, un jugement plus confus, et, dans l'action, plus d'hésitation et de faiblesse. Au reste, lord Hillsborough ne prit son siége dans le conseil que lorsque lord Weymouth eut résigné le sien.

Afin d'obtenir le concours de la branche cadette de sa maison, régnant en Espagne, le roi de France avait contracté l'obligation de tenter une descente en Angleterre. Fidèle à sa promesse, la cour fit marcher des troupes vers les côtes de la Bretagne et celles de la Normandie ; elle rassembla plus de soixante vaisseaux de transport, jaugeant seize mille tonneaux. Quant au roi d'Espagne, qui ne fournissait pas un seul homme pour une expédition aussi hasardeuse, il ne souffrait pas qu'on mît en doute le succès, auquel il voulait contribuer seulement par le prêt de vingt vaisseaux, qui aideraient à forcer le passage du canal. Florida Blanca n'osait contredire l'impatience de son maître ; il pressait l'exécution, à tout risque, du plan adopté pour la descente, tandis que Vergennes soutenait qu'il y aurait de la témérité à jeter une armée sur la côte d'Angleterre, jusqu'à ce que le gain d'une bataille navale eût assuré aux coalisés la domination, au moins momentanée, de la mer.

Le soin de préparer l'expédition était dévolu au ministre de la marine, M. de Sartines, et à l'amiral d'Orvilliers, qui devait commander[1]. Au commencement de juin, il fallut céder aux instances pressantes de l'Espagne; et, quoique la flotte n'eût encore son complément ni d'hommes ni de provisions, elle mit à la voile de Brest, forte de trente et un vaisseaux de ligne; mais les Espagnols se firent attendre; beaucoup de temps, dans la saison la plus favorable aux opérations, fut perdu en conséquence de ce retard. Enfin la jonction put se faire par l'arrivée du comte Gaston avec vingt vaisseaux dont cet amiral gardait le commandement séparé. L'armée réunie entra dans la Manche. Le roi d'Espagne s'imaginait apprendre, à toute heure, que, devant cette invasion, la population anglaise, terrifiée, abandonnait ses côtes. Le roi d'Angleterre espérait que son amiral, sir Charles Hardy, dont la force était de plus de quarante vaisseaux, ne craindrait pas, malgré l'infériorité du nombre, d'offrir le combat à cette *Armada* nouvelle. Jamais, des deux côtés, des forces semblables n'avaient été rassemblées; et quant à la construction, les vaisseaux espagnols valaient au moins leurs adversaires. A Versailles, l'attention était fixée d'une manière ardente sur l'événement du combat que l'on attendait. La reine écrivait, le 6 août, à l'impératrice: « Tout » dépend de ce qui arrivera dans ce moment. Nos flottes » étant unies, nous avons une grande supériorité. Elles sont » dans la Manche, et je ne puis, sans frémir, songer que, » d'un moment à l'autre, notre destinée peut être décidée. » (Correspondance de Marie-Antoinette et de Marie-Thérèse, publiée par M. d'Arneth.)

Ces deux flottes avançaient sans que l'ennemi essayât

[1] M. d'Orvilliers était fort âgé, et n'avait que depuis deux années le grade de lieutenant général des armées de mer. M. de Sartines s'était, comme lieutenant général de police, à Paris, acquis une réputation qu'il ne démentit point dans un poste très-différent. Il mourut en 1801, âgé de 72 ans, en Espagne, où il avait été forcé d'émigrer.

d'intercepter leur marche : sir Charles Hardy ne put, ou ne voulut pas les rencontrer. Le 16 août, elles parurent devant Plymouth, mais n'attaquèrent pas cette place. Deux jours se passèrent sans agir. Le vent, changeant de direction, les repoussa violemment vers l'ouest. Pendant ce temps, M. de Montmorin écrivait à Vergennes : « J'espère que nos » Espagnols se battront bien ; néanmoins j'aimerais mieux » apprendre que les Anglais ne leur ont pas offert le combat, » et que, reconnaissant que de notre côté est la supériorité » du nombre, ils sont rentrés dans leurs ports. » (Dépêche de M. de Montmorin, du 30 mars 1779.)

La forte brise qui les avait chassées à l'Ouest s'étant apaisée, les flottes combinées rentrèrent dans la Manche, et celle des Anglais se retira devant elles. Mais bientôt on vit leur impuissance. Il n'y eut jamais d'accord entre les deux commandants en chef. Une affreuse maladie décimait les équipages français et gagnait les Espagnols. L'amiral d'Orvilliers donna l'ordre de rentrer à Brest, d'où la flotte française ne sortit plus cette année ; les Espagnols retournèrent à Cadix, maudissant leurs alliés, avec qui leur propre chef n'avait jamais pu s'entendre. La fureur de celui-ci alla jusqu'à lui faire déclarer qu'il donnait sa parole de ne plus servir contre l'Angleterre, tandis qu'il « aurait grand plaisir à combattre désormais contre les Français » (lettre particulière de l'amiral Rodney, alors à Gibraltar, 7 février 1780).

Les prodigieux armements des coalisés n'avaient pas abouti même à capturer les vaisseaux de commerce qui retournaient aux ports de l'Angleterre. Les troupes qui devaient être débarquées sur le sol ennemi, rassemblées, en attendant que la mer fût devenue libre, sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie, y souffraient cruellement de la dyssenterie. L'irritation et la douleur parurent générales en France. D'Orvilliers était, dans le public, l'objet de violents

reproches. La reine écrivit à sa mère : « Nous n'avons rien » fait du tout, et dépensé beaucoup d'argent. » On apprit seulement que, dans la mer des Antilles, la petite île de la Grenade avait été prise sur les Anglais, et un *Te Deum* fut chanté pour cet avantage.

Marie-Thérèse renouvela l'offre de sa médiation, aussitôt que Louis XVI croirait à propos de l'accepter. « Nous se» rions, » écrivit l'impératrice, « très-sensiblement affectés » si le roi préférait aucune autre médiation à la nôtre. » Marie-Antoinette ne put que répondre : « La nullité de cette » campagne éloigne d'ici toute idée d'une paix. »

Tandis qu'ils préparaient une invasion en Angleterre, les alliés belligérants s'étaient occupés de la situation de l'Irlande. Sur ce sujet, Vergennes écrivait à Montmorin, le 29 avril 1779 : « S'il s'agit de séparer l'Irlande d'avec la » Grande-Bretagne, et d'en faire un État indépendant » comme celui de l'Amérique, ce n'est pas sur les catho» liques de cette île que je voudrais compter, bien qu'ils » soient la partie la plus nombreuse et la plus opprimée de » leur nation. Mais le principe de leur religion les attache » exclusivement au système monarchique [1]. Il en est tout » autrement des presbytériens, très-nombreux dans le nord » de l'Irlande. Leur fanatisme en fait des ennemis de toute » autorité, civile ou religieuse, qui est concentrée dans un » chef. Ils n'aspirent à rien autre chose que se donner une » forme de gouvernement semblable à celui des Provinces» Unies de l'Amérique. Il faudrait, » ajoutait Vergennes, « envoyer dans ce pays un bon émissaire; mais il n'est pas

[1] Un siècle ne s'est pas encore écoulé, et les dispositions de ces deux nations, renfermées dans une seule île, ont éprouvé un renversement absolu. Les presbytériens sont devenus le principal appui de la monarchie en Irlande, et les catholiques, à qui les mesures adoptées depuis 1780 ont enlevé tout grief dans le présent, ont changé de principe, de façon à menacer la durée du pouvoir royal dans leur pays.

» aisé de trouver l'homme qui conviendrait. J'ai autour de » moi assez d'Irlandais qui me pressent ; mais tous sont des » catholiques, sans relation aucune si ce n'est avec les gens » de leur communion, et ceux-là sont dépourvus de l'éner» gie qu'il faut avoir pour entreprendre une révolution. Les » presbytériens sont, par leurs principes et par leur carac» tère, plus entreprenants ; ils sont aussi plus hardis, et plus » ennemis de l'autorité royale ; cela même les met en oppo» sition avec nous. C'est à eux donc que je devrais m'adres» ser : car s'ils se déterminent à un soulèvement, notre » main ne sera pas reconnue dans cet ouvrage. » (Dépêche de Vergennes à Montmorin, en date du 29 mai 1779.) Le cabinet de Versailles fit choix, pour être agent de la France en Irlande, d'un Américain auquel on donna l'instruction de se lier aussi étroitement que possible avec les presbytériens influents, et surtout avec les ministres de leurs paroisses. Cet émissaire devait, quand il aurait gagné la confiance des mécontents, leur offrir d'être leur négociateur avec le gouvernement français.

Il était vrai qu'en Irlande le mécontentement, porté à l'extrême dans toutes les classes, pouvait faire conclure que cette île était disposée à se révolter. L'ambassadeur de France à Madrid donnait à Florida Blanca le conseil d'envoyer pour son compte un agent auprès des catholiques irlandais. Mais, en même temps, il faisait à sa propre cour un rapport fidèle, en lui disant : « Des troubles en Irlande ne » peuvent avoir de signification que comme une diversion, » utile parce qu'elle obligerait l'Angleterre à partager son » attention ; car une insurrection ne saurait réussir en Ir» lande comme elle fait en Amérique. » L'agent dont la cour de Madrid fit choix était un prêtre auquel une mitre fut promise pour récompense du succès qu'il viendrait à bout d'obtenir. Mais ce succès n'était pas possible. Après qu'en Amé-

rique, l'an 1774, le sang eut commencé à couler, cent vingt et un catholiques irlandais, n'ayant, il est vrai, aucune commission formelle pour représenter un corps quelconque, mais déclarant qu'ils parlaient au nom de tous leurs compatriotes, sujets catholiques du roi George, avaient offert leurs services au secrétaire d'État pour l'Irlande, « protestant de » leur attachement reconnaissant au meilleur des rois, et de » leur juste horreur pour la rébellion dénaturée des Américains ; le roi pourrait, » disait ce mémoire, « compter sur » deux millions de cœurs fidèles et de mains loyales pour la » défense de sa personnne et de son gouvernement dans » toutes les parties de l'Univers [1]. » Vergennes apprit aussi, par son agent et par d'autres sources, que l'*Association irlandaise*, qui faisait tant parler d'elle, n'aspirait en réalité qu'à obtenir par une forte pression la concession pour son île de la liberté du commerce, et qu'elle aiderait avec empressement à repousser toute invasion étrangère.

Vers la fin de cette année, 1779, Vergennes écrivait à l'ambassadeur de France en Espagne : « L'agitation qui » règne en Irlande est celle d'un peuple désireux de mettre » les circonstances à profit pour se racheter de l'oppression ; » mais il n'a aucunement le projet de se séparer. Il semble » que la nation irlandaise voudrait dépendre uniquement de » la prérogative royale, en secouant le joug qui lui est imposé par le Parlement de la Grande-Bretagne. Elle aspire » à une sorte d'indépendance, mais non pas, ainsi que l'Amérique l'a fait, en brisant tous les liens, mais bien en les » relâchant jusqu'au point où l'union deviendrait précaire [2].

[1] Cette rébellion, que les sympathies américaines n'avaient pu exciter en 1779, les excitations françaises réussirent à la faire éclater neuf ans plus tard, alors que des concessions extrêmement importantes avaient donné satisfaction aux griefs les plus sérieux des catholiques. Tel était le prestige que la Révolution française possédait encore au loin !

[2] L'esprit lucide et perspicace de l'habile ministre avait prévu, à près

» Les intérêts des deux nations sont inconciliables; leur
» opposition maintient l'une vis-à-vis de l'autre dans un état
» de rivalité, si ce n'est de lutte. Il sera toujours difficile à
» un roi de la Grande-Bretagne de tenir la balance égale;
» et comme, naturellement, c'est du côté de l'Angleterre
» qu'elle devra pencher, naturellement aussi le peuple
» moins favorisé devra tendre à une sécession complète.
» Pour nous, rien de mieux n'est à faire qu'attendre tran-
» quillement que ce mouvement s'accomplisse. » (Dépêches des 15 novembre et 17 décembre 1779.)

Mais l'Espagne, dans les entreprises dont elle était seule chargée, déploya plus d'énergie que dans celles où il lui fallait agir de concert avec la Fra ce. Aussitôt que l'état de guerre entre les deux couronnes fut connu à la Nouvelle-Orléans, le gouverneur espagnol de la Louisiane, Galvez, rassembla toutes les troupes placées sous ses ordres, et se mit en campagne afin de repousser les Anglais de tous les postes qu'ils occupaient sur le Mississipi. Pour les défendre, le lieutenant-colonel Dickson ne disposait pas de cinq cents hommes; renonçant à conserver le fort de Manchac, il soutint, dans Baton-Rouge [1], un siége de neuf jours, au bout desquels il fit, le 21 septembre, une capitulation avec des conditions honorables. Les Espagnols se préparèrent à reconquérir les Florides, orientale et occidentale, à reprendre les places de Mobile et de Pensacola. Sur la côte de Honduras, ils firent prisonniers ou mirent en fuite les Anglais qui coupaient du bois de teinture [2]. En Europe, la première action fut le siége de Gibraltar.

d'un siècle de distance, ce que serait en Irlande la demande d'un gouvernement local *(home rule)*, lequel ne pourrait être qu'une transition à un état de complète indépendance et de sécession formelle.

[1] Cette ville est aujourd'hui le chef-lieu politique de l'État de Louisiane.

[2] Conformément au droit que les traités, jusques et y comprenant celui

Plus importantes que les conséquences des événements que nous venons de raconter, furent celles des mesures impérieuses par qui, durant cette période de la guerre, l'Angleterre fit violence aux lois maritimes qui concernent les neutres, en substituant sa volonté absolue aux droits sanctionnés par les traités et aux lois reconnues entre les nations. Il faut développer dans un chapitre spécial ces événements qui étaient destinés à répandre, pendant un demi-siècle, les semences de la guerre dans le monde civilisé.

de 1763, garantissaient, sur quelques points de ce littoral, aux ressortissants de la couronne d'Angleterre.

CHAPITRE XII.

LA NEUTRALITÉ ARMÉE.

1778 à **1780**. — Les nations barbares ne reconnaissent pas l'immunité des pavillons neutres. D'après l'usage du moyen âge, la propriété de l'ennemi était de bonne prise, même sur un vaisseau appartenant à un pays avec lequel il n'y avait point de guerre, tandis que la propriété d'un ami était épargnée, alors même qu'elle était transportée sous le pavillon d'un ennemi. Quant aux navires visités, on ne les confisquait que s'ils étaient une propriété ennemie.

Lorsque la république hollandaise prit place parmi les puissances du monde civilisé, après avoir combattu et souffert glorieusement pour la cause des libertés politiques et religieuses, cette fille de l'Océan, faisant un trafic et possédant un matériel flottant qui excédaient ceux de toute autre contrée, devint le champion d'un principe plus humain, et voulut faire garantir dans le Code maritime la protection des pavillons neutres sur toute la surface des mers. Ces principes furent établis et spécifiés dans le traité de commerce que les Provinces-Unies conclurent, en 1616, avec la France. Durant le protectorat de Cromwell, sous qui Milton remplissait l'emploi de secrétaire de la République pour la langue latine, les droits des neutres obtinrent leur place légitime dans les traités que l'Angleterre conclut avec la France en 1655, avec le Portugal l'année précédente, avec la Suède en 1656. Après la restauration, Charles II reconnut ces droits

dans leur plus complète étendue, lorsqu'en 1674 une convention de commerce fut conclue entre l'Angleterre et les Pays-Bas.

Mais, l'an 1689, après que le stathouder des Provinces-Unies eut été élu roi d'Angleterre, l'influence prépondérante que ce prince exerçait dans sa patrie fit que les Provinces-Unies acquiescèrent à une déclaration que tous les vaisseaux venant d'un port français, ou ayant un port français pour destination, seraient, pour les coalisés, de bonne prise. Les États neutres protestèrent, et cette déclaration fut révoquée. Les droits des pavillons neutres furent ensuite, dans un article de la paix d'Utrecht (1713), confirmés par la France et par l'Angleterre. L'avantage de cette stipulation s'étendit au Danemark, en vertu d'une clause qui rendait cet État participant aux droits garantis aux puissances contractantes. Entre les années 1604 et 1713, on compte près de vingt traités dans lesquels ce principe est formellement admis.

En 1745, durant la guerre pour la succession d'Autriche, des bâtiments prussiens chargés de bois et de grains furent saisis en haute mer et condamnés en Angleterre par la cour des prises. Frédéric ne possédait pas un vaisseau de guerre; aucun port dans ses États ne pouvait recevoir de grands navires; lui-même ne pouvait s'appuyer sur aucun traité conclu avec la maison de Brandebourg; il invoqua seulement la loi des nations, et il obtint de l'Angleterre pleine indemnité pour ses sujets lésés. La convention commerciale négociée avec la Russie, en 1766, par le ministère dont lord Rockingham avait la direction, stipule la protection du pavillon des neutres; et comme la Russie est le pays qui exporte le plus de chanvre, son intérêt exigeait que les mots *contrebande de guerre* fussent définis avec la plus grande précision. Si l'on passe en revue trente-sept traités conclus en Europe entre les années 1745 et 1780, on n'en trouvera

que deux qui renferment des conditions opposées aux droits des neutres.

Lorsqu'en 1778, la France se fut alliée aux États-Unis, l'Angleterre espérait l'aide des troupes de la Russie, et l'Amérique s'attendait à trouver de la bonne volonté auprès de la République hollandaise. Le cabinet britannique n'ignorait pas que Catherine et Frédéric étaient éloignés de l'idée d'une action commune avec l'Angleterre; néanmoins telle était l'anxiété de ce ministère pour contrebalancer de quelque façon le pacte de famille de la maison de Bourbon, qu'il risqua la proposition d'une alliance offensive et défensive avec les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin. Ce point résulte de deux dépêches (qui n'ont point été publiées dans les *papiers de Malmesbury*) adressées par lord Suffolk à M. Harris, ministre d'Angleterre auprès de Catherine seconde. Elles sont en date des 9 janvier et 13 février 1778. De tous les ministres de l'impératrice, le comte Panin était le seul dont l'avis eût du poids auprès de la souveraine dans la conduite des affaires du dehors. « C'était, » écrit le ministre anglais, « un homme inaccessible à la corruption et » qui, dans les affaires qu'il traitait seul, agissait avec hon» neur et intégrité. » Aux ouvertures répétées de M. Harris [1], Panin répondit franchement que jamais la Russie ne s'engagerait dans des stipulations dont l'Angleterre retirerait l'avantage dans sa querelle avec ses colonies, et tant qu'elle ne garantirait pas non plus les possessions de cette puissance en Amérique.

Quand la cour de France eut déclaré son traité avec

[1] John Harris, créé comte de Malmesbury en récompense de services très-distingués dans le département diplomatique. Il avait résidé auprès de Frédéric le Grand avant d'être accrédité auprès de la cour de Russie. Né en 1746, il est mort en 1820, et ses papiers, publiés quelques années plus tard, comptent parmi les documents les plus intéressants qui concernent l'époque de George III et le temps de la Régence.



les colonies insurgées, le ministre d'Angleterre à Saint-Pétersbourg demanda une audience à l'impératrice, mais sans l'obtenir. Lorsque, dans d'autres occasions, il put se plaindre à Catherine des procédés de la cour de Versailles, il ne tira de cette souveraine que des paroles civiles et des expressions tièdes d'amitié (dépêche de Harris, du 13 février 1778). Mais quand, dans le cours de l'été (1778), le *Général-Mifflin*, bâtiment armé en course par les Américains, se mit à croiser autour du cap Nord de Norwége, et captura sept navires, ou davantage, expédiés d'Angleterre vers Archangel, Panin, par une communication officielle, fit connaître à M. Harris que la Russie considérait son propre commerce comme étant molesté par ce corsaire, bien qu'il n'eût enlevé que des bâtiments étrangers ; il ajouta que tant que le gouvernement britannique déclarerait rebelles les Américains du Nord, la cour de Saint-Pétersbourg les considérerait comme un peuple dont l'indépendance ne devrait pas être reconnue. L'impératrice proposait d'établir, pour l'année suivante, un service de croiseurs entre Archangel et Revel, pour la protection efficace des navires de toutes les nations étrangères commerçant avec les ports de l'empire de Russie.

De longues années de paix avaient enrichi les provinces unies des Pays-Bas ; leurs manufactures et surtout leur commerce étaient prospères. Ce pays était devenu le marché monétaire du monde ; les fonds publics des Pays-Bas, portant deux et demi pour cent d'intérêt, avaient monté de six à dix au-dessus du pair. Mais qu'était devenue l'importance de cette république comme puissance maritime? Lord North portait sur elle un jugement qui résume l'opinion des Anglais de cette époque : « Quand les Hollandais disent : « nous-autres » puissances maritimes, » ils me font souvenir du savetier » qui logeait auprès de l'hôtel du lord maire, et qui avait » accoutumé de dire : « mon voisin et moi. »

Dans le conflit américain, le rôle naturel de la République hollandaise aurait été de prendre l'initiative d'un accord entre les neutres pour la protection commune de leurs droits ; mais les défauts de la Constitution fédérale avaient pour conséquence de mettre en danger l'honneur du pavillon national. Dans toutes les questions relatives aux affaires communes, les États généraux, composés des députés des sept provinces, avaient la décision suprême ; mais les limites des attributions de ce grand corps n'avaient pas été définies d'une maniè. e claire. Les votes étaient donnés par les provinces, dont chacune était un État souverain ; mais, avant d'y exprimer son suffrage, chaque plénipotentiaire pouvait référer le sujet en discussion à la décision des États particuliers de sa province, et ceux-ci pouvaient également prendre les instructions des villes ayant droit de représentation dans cette assemblée. Une fois ces délais embarrassants surmontés, restait à résoudre la question, toujours douteuse, des cas dans lesquels une délibération, pour être obligatoire, devait avoir été prise à l'unanimité des voix. Dans les États généraux, la présidence changeait chaque semaine, chaque province l'ayant à son tour [1]. Avant la révolution, le stathouder était un officier du souverain (c'était le roi d'Espagne, depuis 1516) ; sous le nouveau régime, il dépendait des États généraux ; mais, sur les actes de cette assemblée, il avait un droit de *veto*. Au conseil d'État, le stathouder donnait le premier vote, mais ne présidait pas. Ses attributions étaient principalement exécutives, et sa force véritable résultait du commandement supérieur de l'armée et de la flotte, qui lui était attribué par la Constitution [2].

[1] *Confusio divinitus conservata*, suivant la belle et triste confession d'un publiciste de l'ancienne Confédération suisse. Ces deux glorieuses et vénérables républiques étaient destinées à périr, à la distance de trois années, sous l'agression de la Révolution française, qui travaillait pour l'autocratie après le nivellement.

[2] Le stathouder était, d'ailleurs, comme *seul gentilhomme* du comté,

La province de Hollande avait sur chacune des six autres une très-grande supériorité de population et plus encore de richesse. En conséquence, le ministre principal de cette province, appelé par les Français le Grand Pensionnaire de Hollande [1] avait entrée aux États généraux, de même qu'accès aux États particuliers de la province ; il était, de fait, un premier ministre de la République [2]. Ce magistrat avait coutume d'introduire devant les États de Hollande les affaires à traiter avant de les présenter aux États généraux : l'avis de la province préparait et influençait de la sorte la décision de la Confédération. Mais c'était aux États généraux que les envoyés de la République auprès des gouvernements étrangers adressaient leurs dépêches.

Sur le point de la *souveraineté*, il y avait deux partis dans la République : l'un déclarait qu'elle appartenait essentiellement aux États généraux ; l'autre soutenait qu'elle reposait dans les provinces, chacune pour elle-même ; quelques-uns allaient jusqu'à l'attribuer aux villes et aux communes prises à part [3].

Les influences de l'étranger étaient, dans la Confédération, une autre cause de dissentiments et d'agitation. Il restait, parmi les hommes d'État, un parti qui continuait à désirer, ou regretter, l'alliance avec l'Angleterre ; un autre voulait

membre prépondérant des États de Zélande ; comme baron de plusieurs fiefs, il exerçait dans la province de Gueldre une influence toute-puissante sur l'ordre de la noblesse ; dans la province de Hollande, il choisissait le magistrat de plusieurs villes : autant de sources additionnelles de pouvoir.

[1 et 2] *Rad Pensionaris,* c'est-à-dire, dans l'acception première, *conseiller pensionné.*

[3] Depuis que la réformation était devenue la loi religieuse de l'État, il n'y avait plus dans les Assemblées souveraines d'*ordre du clergé ;* mais l'*ordre de la noblesse* avait conservé une représentation dans six des sept provinces. Son influence, très-faible dans celle de Hollande, était, au contraire, prépondérante dans la Gueldre, et considérable dans les seigneuries d'Utrecht et d'Over-Yssel.

que la liberté républicaine et l'indépendance du pays prissent leur point d'appui sur l'amitié de la France. Un stathouder fidèle aux principes de la Constitution fédérale aurait été, dans ces conjonctures, une bénédiction pour les Provinces-Unies. Malheureusement, celui qui tenait cette place, Guillaume Ier, de la maison d'Orange[1], était jeune, faible d'esprit et dépourvu de connaissances ; il n'avait pas de confiance en ses ressources, et sa nature n'avait aucune noblesse. Convaincu que la position qu'il occupait n'avait été rendue à sa famille et ne pouvait lui être conservée que par l'ascendant de la Grande-Bretagne, son intérêt dynastique l'enchaînait aux conseils de cette puissance. Chez lui, non plus, le sentiment de l'honneur n'était pas assez délicat pour qu'il s'abstînt d'accepter, de solliciter même des secours d'argent afin de l'aider à venir à bout des oppositions qu'il trouvait dans l'intérieur de son pays.

L'homme dont le stathouder suivait de préférence les avis était son ancien tuteur, Louis, prince de Brunswick. Aucun homme n'était moins susceptible d'être influencé par des considérations de moralité ou de dévouement envers le pays au service duquel il avait un commandement militaire. L'ambassadeur d'Angleterre à la Haye pouvait toujours compter sur lui. Fagel, le secrétaire d'État, était, comme ses ancêtres, attaché fortement à l'Angleterre. C'était au prince Louis de Brunswick que le Grand Pensionnaire, Bleiswijck, devait sa nomination ; celui-ci était un politique timide et borné, penchant du côté de l'Angleterre, mais incapable de

[1] L'office du stathouder, aboli autant de fois que le parti aristocratique crut pouvoir s'en passer, fut rétabli par la volonté populaire, chaque fois qu'un danger évident venant d'un ennemi extérieur, menaçait l'existence de la République. Il en advint de la sorte en 1672, après une interruption de vingt-un ans, et en 1747, après un autre intervalle de quarante-cinq années. La branche de Frise, seule subsistante de la maison d'Orange, fut alors appelée au stathoudérat.

trahir son pays. On voit néanmoins que les membres principaux du pouvoir exécutif étaient favorables aux intérêts de la Grande-Bretagne ; Fagel et le prince Louis poussaient même la dépendance jusqu'aux limites de la soumission.

La France n'exerçait sur aucune des provinces une influence qui fût prépondérante ; mais le pensionnaire [1] d'Amsterdam, Van Berckel, se déclarait son *ami*. En janvier 1778, avant que la rupture avec l'Angleterre fût consommée, l'ambassadeur de France à la Haye reçut l'instruction de suggérer la conclusion d'une convention entre la France, l'Espagne et les États généraux, à l'effet d'assurer la liberté de la navigation. Le Grand Pensionnaire fit écarter cette proposition. Alors, Vergennes se rabattit à demander que, dans la guerre qui allait suivre, les Provinces-Unies fissent notifier à la cour de Londres leur ferme propos de rester neutres, et de n'accorder aucune concession au sujet de cette attitude, qu'elles sauraient maintenir. Les traités d'alliance qui subsistaient avec l'Angleterre n'engageaient pas les Pays-Bas à défendre cette puissance dans une guerre où elle serait l'agresseur, et ne contenaient aucune garantie à l'égard des colonies britanniques. « En outre, » observait Vergennes, « les Hollandais pourront trouver dans leur propre histoire » et présenter à l'Angleterre une apologie du traité [2] que » nous venons de conclure avec l'Amérique. »

La condition intérieure des Provinces-Unies aurait dû leur imposer la politique d'une parfaite neutralité. Les taxes étaient excessives, et cependant, sur terre et sur mer, l'État

[1] Chaque ville avait son conseiller pensionné, en apparence et de droit le secrétaire, en réalité le directeur et quelquefois le maître du gouvernement municipal.

[2] Allusion aux secours fournis par la reine Élisabeth aux insurgés des dix-sept provinces, après qu'en 1576 elles se rendirent libres de fait, et qu'en 1579 elles formèrent une première Confédération dont l'indépendance ne fut reconnue, même provisoirement, que trente ans plus tard, par la couronne précédemment souveraine.

militaire était débile ; l'esprit guerrier avait décliné ; la situation des colonies dans les deux Indes était précaire. Mais, pour faire respecter sa neutralité, il faut qu'un peuple ait de la force. L'Angleterre ne dissimulait pas son intention de commencer une lutte, s'il le fallait ; comprenant ce dessein, la ville d'Amsterdam, Van Berckel à sa tête, demanda que l'on s'occupât de fortifier la marine militaire ; mais le prince Louis et Fagel, soutenu par le stathouder, combattirent la motion. A leur tour, les partisans de l'Angleterre proposèrent une augmentation dans les troupes de terre. Mais, au grand déplaisir du stathouder, le vote contraire des députés d'Amsterdam, Delft, Haarlem et Dordrecht, fit échouer cette demande. Ce n'est pas qu'il ne restât en Hollande des qualités de bravoure, de prévoyance, de dévouement au bien public ; mais un pouvoir exécutif qui n'agissait que d'après des vues égoïstes paralysait les effets de ces dispositions généreuses, et l'unité dans l'action ne pouvait renaître comme aux temps héroïques de l'histoire des Provinces-Unies.

Le 28 avril 1778, les commissaires de l'Amérique résidant à Paris (Benjamin Franklin, Arthur Lee et John Adams) s'adresssèrent par une lettre officielle au Grand Pensionnaire Van Bleiswijck, pour lui proposer un accord entre les deux nations, à l'effet de cultiver les rapports de bonne intelligence et de commerce ; ils offraient, en même temps, de communiquer aux États généraux le texte du traité de commerce qu'ils venaient de signer avec la France. Cette ouverture, unique alors de la part des Américains, n'obtint, en Hollande, de tous les organes de la puissance publique rien que silence et dédain. On ne mit pas en délibération cette offre, à laquelle aucune réponse ne fut faite, en sorte que le ministre anglais ne trouva dans cette transaction motif à aucun reproche. C'est ce que le duc de Suf-

folk reconnaît par sa dépêche à l'envoyé britannique, du 17 juillet 1778.

Mais les négociants d'Amsterdam considéraient que, par l'événement de l'indépendance de l'Amérique anglaise, les *actes de navigation* qui réglaient la législation de la Grande-Bretagne[1] se trouvaient rappelés de fait. En outre, les souvenirs historiques les plus chers à la fierté et au patriotisme de la nation étaient réveillés par la naissance et les efforts de la nouvelle République.

Au mois de juillet (1778) le roi de France publia la déclaration de la résolution où il était d'accorder protection aux vaisseaux des neutres, lors même qu'ils viendraient d'un port ennemi, ou qu'un port semblable serait leur destination, lors même aussi qu'ils auraient à bord de la contrebande de guerre, à moins que les objets qualifiés tels fussent, en valeur, plus des trois quarts de la cargaison. La France se réservait le droit de révoquer ces ordres si la Grande-Bretagne, dans un délai de six mois, n'établissait pas la réciprocité.

Vers le même temps, le traité de commerce signé entre la France et l'Amérique fut, par la cour de Versailles, communiqué officiellement au Grand Pensionnaire et au Pensionnaire d'Amsterdam. Le premier ne donna nulle suite à cette communication; Van Berckel se contenta de répondre, au nom de la régence de sa ville, à un Américain, son correspondant à la Haye : « Avec la nouvelle République, élevée » par l'aide si visible de la Providence, nous désirons un » traité d'amitié et de commerce, qui nous unira jusqu'à » la fin des temps. » Mais, en même temps, le Pensionnaire

[1] C'est au protectorat de Cromwell qu'appartient le premier de ces actes par qui les ports de l'Angleterre étaient fermés aux pavillons étrangers pour la plupart des transactions commerciales. Ce système, longtemps regardé comme le palladium de la prospérité et de la puissance publiques, a été graduellement modifié et finalement abandonné sous l'influence des principes du libre-échange, qui prévalent de nos jours.



d'Amsterdam reconnaissait que les vœux dont il se faisait l'organe étaient ceux d'une ville seule, laquelle ne pouvait répondre de la province même dont elle fait partie. Et, par le fait, il paraît qu'à ce moment pas une province, pas une ville, pas, dans Amsterdam même, un seul particulier, à plus forte raison, pas un seul magistrat ou député, n'entretint la pensée ou forma le vœu d'une rupture avec l'Angleterre; tous, jusqu'au moment décisif, rejetaient comme une impossibilité l'idée d'une guerre avec cette puissance.

Cependant les commissaires de l'Amérique à Paris furent invités indirectement par Van Berckel à renouveler leur offre de conclure un traité de commerce entre les deux Républiques; mais ils refusèrent de faire cette démarche, alléguant « que, le Grand Pensionnaire n'ayant donné aucune » réponse à leur message écrit quelques mois auparavant, ils » avaient lieu d'appréhender qu'une nouvelle proposition de » leur part ne fût, pour le présent, point agréable » (aux États généraux).

Sur ces entrefaites, Jan de Neufville, marchand d'Amsterdam, désirant lier des relations profitables avec des maisons de commerce respectables en Amérique, après s'être engagé au-delà de ses moyens dans un des emprunts contractés par les États-Unis, parvint à lier connaissance avec William Lee. Celui-ci était alderman à Londres, et il avait, en même temps, une commission politique de l'Amérique auprès des cours de Vienne et de Berlin. Neufville, avec le consentement du bourguemestre d'Amsterdam, donna rendez-vous à Lee dans la ville d'Aix-la-Chapelle, pour concerter avec ce commissaire les termes d'une convention de commerce à conclure entre les deux Républiques. Ce projet, effectivement minuté, fut communiqué par Lee aux commissaires des États-Unis accrédités à Paris. Ceux-ci objectèrent qu'eux seuls avaient de leur gouvernement autorité

pour traiter avec leurs Hautes Puissances [1], et, en conséquence, traitèrent d'absolument nulle la convention entre Neufville et Lee. Le Congrès américain ratifia cette décision, et, au mois de juin 1778, révoqua la commission de l'intermédiaire qui avait excédé ses pouvoirs. La ville d'Amsterdam s'empressa de désavouer « le projet absurde de conclure » une convention en dehors de l'autorité de leurs Hautes » Puissances, » et les bourguemestres promirent seulement qu'ils emploieraient leur influence en faveur d'un traité d'amitié entre les deux pays, après que l'indépendance des États-Unis aurait été reconnue par l'Angleterre.

Cependant, et dans le but encore d'écarter tout ce qui aurait pu donner à l'Angleterre des motifs de plainte, on donna, vers la fin d'octobre (1778), aux États généraux communication de l'offre faite, au mois d'avril précédent, par Franklin, Arthur Lee et John Adams, de négocier un traité de commerce entre les Pays-Bas et l'Amérique ; en même temps, les commissaires produisirent une copie du traité qu'ils avaient effectivement conclu avec la France. Les États généraux laissèrent toute cette affaire reposer dans un oubli apparent, de la manière concertée par le stathouder après que celui-ci se fut entendu sur cet objet avec le résident d'Angleterre. (Lettre particulière du stathouder Guillaume V à Yorke, en date du 27 octobre 1778.)

Durant l'été de 1778, les mers avaient été infestées par des corsaires anglais, aussi bien que parcourues par les croisières britanniques ; des deux côtés, même ardeur pour saisir les bâtiments américains et même âpreté au gain. Ces procédés étaient nuisibles à toutes les nations commerçantes ; mais aucune n'en souffrait autant que les Hollandais. Ceux-ci

[1] *Hogen Mogenden*, titre qui désignait les États généraux de l'Union; ceux des provinces particulières avaient le titre de Nobles puissances, *Edel Mogenden*.



se plaignirent qu'on violât de la sorte à leur égard les stipulations les plus claires des traités. Le comte de Suffolk répondit que le ministre d'Angleterre à la Haye recevrait l'instruction de négocier avec la République, pour l'avenir, des stipulations nouvelles ; mais que, pour le présent, quelle que fut la teneur des traités, l'Angleterre était résolue à ne pas souffrir que des objets servant aux constructions navales fussent portés par des bâtiments hollandais dans les ports de la France ; que l'amirauté avait basé sur cette règle ses instructions aux croiseurs anglais.

Si le stathouder avait eu la nature héroïque de quatre [1] de ses prédécesseurs, la nation, offensée de cette manière, aurait retrouvé peut-être la magnanimité dont jadis elle avait fait preuve ; mais ce qui rendait sa position plus affligeante, son premier officier, le stathouder, mettait du côté de l'Angleterre toute l'influence que sa charge lui procurait

De la sorte, par une déclaration du 30 décembre 1778, les États généraux, d'un coté, affirmèrent le droit que la loi des nations et les traités donnaient au pavillon hollandais pour faire librement le commerce, et, de l'autre coté, statuaient que les flottes de commerce ne seraient plus convoyées par des bâtiments de guerre, dans les occasions où l'emploi de cette défense pourrait amener un conflit avec les armes britanniques.

Sur d'autres points, le pavillon du Danemark, celui de la Suède et celui de la Prusse avaient été traités par la marine d'Angleterre avec aussi peu de ménagement que celui de la Hollande ; chacun de ces États demanda séparément des explications au gouvernement de George III. Vergennes saisit cette occasion pour fixer sur ce point si grave l'attention du comte Panin (dépêche de Vergennes à M. de Corberon,

[1] Guillaume Ier, Maurice, Frédéric Henry et Guillaume III.

résident de France à Saint-Pétersbourg, en date des 22 novembre et 6 décembre 1778). « L'impératrice, » écrivait le ministre français, « donnerait une preuve éclatante de ses » sentiments de dignité et de justice si, en faisant cause » commune avec la Suède, le Danemark, la Hollande et la » Prusse, elle amenait le roi d'Angleterre à des principes » plus équitables sur la liberté des mers et le commerce des » neutres. Elle rendrait ainsi un grand service à toute l'Europe. Déjà, la Hollande arme des navires pour convoyer » ses escadres marchandes, et le Danemark annonce qu'au » printemps prochain il mettra en mer une escadre pour le » même objet. La Prusse se verra pareillement obligée à » prendre une mesure de ce genre. Tant d'armements simultanés peuvent aisément donner occasion à des incidents fâcheux et allumer une guerre maritime qui deviendrait générale. Mais l'impératrice de Russie n'aurait aucune peine à rendre la sécurité au commerce de ses États » si, par des représentations énergiques, elle voulait appuyer » celles que les autres nations neutres dans le conflit actuel » sont déjà décidées à faire. »

En même temps, l'envoyé de Suède à Saint-Pétersbourg avait avec le comte Panin une entrevue dans laquelle il proposa que la cour de Russie s'unît à celle de Suède pour former une flotte combinée qui protégerait le commerce dans les mers du Nord. Le Danemark, assurait le Suédois, n'hésiterait pas à souscrire à ce plan, et les trois pays cesseraient de voir leur commerce soumis aux molestations qui interrompaient son cours.

Panin accueillit ces ouvertures d'une manière empressée. Vers la fin de décembre, il parla de cette affaire au ministre d'Angleterre avec beaucoup de franchise. Il lui dit : « Le » Danemark, la Suède et la Hollande, chaque État de son » côté, ont sollicité l'impératrice de se joindre à eux pour

» vous adresser des représentations sur cet article ; il est
» impossible à Sa Majesté de voir avec indifférence le com-
» merce du Nord molesté à cet excès par vos navires armés
» en course. Vous définissez d'une manière si incertaine et
» si confuse ce qu'il faut entendre par matériaux servant à
» la construction navale en vue de la guerre, que presque
» toutes les productions de notre pays sont exposées à des
» saisies quand vos croiseurs les trouvent en mer. L'impé-
» ratrice est le principal potentat de cette partie de l'Europe :
» elle est donc obligée, en conséquence, de vous faire des
» représentations et de vous témoigner son désir que les
» instructions données à vos croiseurs soient modifiées, et
» qu'à l'avenir vos commandants observent plus de cir-
» conspection dans leurs procédés envers les vaisseaux des
» nations neutres. » Le ministre anglais prit la défense de l'interprétation donnée par son gouvernement à l'expression : Provisions navales [1]. Panin répondit avec un sourire : « Vous êtes accoutumés à commander sur les mers ; de là,
» votre langage sur les sujets maritimes est toujours trop
» positif. » Harris fit entendre que toute remontrance formelle contre la manière dont les croiseurs anglais se comportaient à l'égard des bâtiments des neutres aurait l'apparence d'une désunion entre les deux cours. « Je suis affligé de
» vous entendre parler de la sorte, » répondit Panin, « car
» j'ai l'ordre de l'impératrice pour qu'une représentation soit
» préparée. » C'est jusqu'à ce point que la Russie, à la fin de l'année 1778, s'était avancée pour la protection du commerce des neutres.

Cependant le plan arrêté par cette cour pour être mis à exécution en 1779 demeura fort au-dessous de l'étendue de

[1] *Naval stores*, expression très-difficile à traduire, parce qu'elle peut, en effet, s'appliquer à nombre d'objets, forts différents entre eux.

sa conception première. Tout se bornait à un projet de convention avec la Suède et le Danemark à l'effet d'éloigner les corsaires des côtes appartenant aux trois États sur la mer du Nord, à leur interdire l'entrée de la Baltique, enfin à combiner une escadre de croiseurs pour la protection des navires marchands à destination des ports appartenant aux parties contractantes. Mais c'était entre les mains des Anglais qu'à cette époque se trouvait principalement le commerce extérieur de la Russie. Sous ce point de vue, la mesure adoptée par Catherine aboutissait, en bonne partie, à procurer une sauvegarde aux propriétés britanniques. Aussi le cabinet de Versailles ne s'en montra nullement satisfait ; il alla même jusqu'à craindre que le groupe ainsi consolidé des États du Nord ne finît par se laisser induire à s'allier avec l'Angleterre.

A ce point des négociations, Frédéric intervint ; sa guerre avec l'Autriche venait de se terminer par la médiation de la France et de la Russie. Il trouvait que la cour de Saint-Pétersbourg avait, dans l'affaire des neutres, agi avec précipitation, sans s'être suffisamment concertée avec celles de Copenhague et de Stockholm, mais sans aucune intention de manquer à la France. Le roi de Prusse fournit à ce sujet des éclaircissements qui éloignèrent tout mécontentement de l'esprit de Vergennes. Il répondit à la note de la Russie en des termes qui amenèrent le comte Panin à dire au ministre de France : « Une fois encore, je vous donne ma parole que » nous n'avons avec l'Angleterre aucune sorte d'engagement. » (Dépêche de Corberon à Vergennes, 28 mai 1779.)

Les nations commerçantes qui souffraient des rigueurs de la police faite par l'Angleterre sur les mers continuaient à mettre leurs plaintes sous les yeux du gouvernement russe. De la sorte, Catherine fut conduite à étudier elle-même la nature du droit des nations sur cet objet ; elle en vint à se

considérer comme spécialement destinée à prendre le premier rôle pour la défense de ce droit, et ce ne fut pas sans difficulté que ses ministres l'empêchèrent d'adresser à l'Angleterre des remontrances offensantes ; le bonheur extraordinaire qui avait accompagné les actes de cette souveraine confirmait les Russes dans l'opinion qu'ils avaient de leur puissance, et les disposait à des résolutions hardies.

Au milieu de juillet, Harris communiqua au comte Panin la déclaration de guerre que l'Espagne venait de faire à l'Angleterre. Ce ministre répondit en sa qualité officielle : « C'est la Grande-Bretagne qui, par sa conduite altière, s'est » attiré tant de malheurs ; maintenant, sa position est des » plus critiques ; vous devriez consentir, pour avoir la paix, » à beaucoup de concessions : car il vous est impossible de » compter sur l'assistance de vos amis, ni sur la modération » de vos ennemis. » Dans les conversations qui suivirent, Panin répéta le même langage, et n'exprima pas d'autre opinion. Harris écrivait à sa cour : « C'est de Sa Majesté » Prussienne que le comte Panin reçoit toutes ses idées ; il » les adopte sans y réfléchir. » Alors le ministre anglais, infatigable dans son activité, et perdant tout espoir de ramener directement le principal secrétaire d'État à d'autres dispositions, entreprit de le circonvenir par l'influence du prince Potemkin, à qui le rôle de favori de Catherine avait donné une puissance indéfinie, mais presque illimitée, sur l'armée, l'Église et le corps de la noblesse dans son pays[1].

Potemkin possédait des talents de premier ordre ; il avait de l'adresse ; et s'il eût reçu de bonne heure une éducation meilleure, il n'est aucun pays où il n'aurait pu obtenir une haute situation. Sa naissance et son caractère faisaient de lui

[1] Grégoire, prince Potemkin, le conquérant de la Crimée, plus homme de guerre que politique. Il mourut en 1791, âgé seulement de quarante-cinq ans.

un représentant véritable de la nationalité russe. Voyant les deux grandes puissances de l'Europe occidentale, lesquelles s'entendaient sur ce point seul qu'elles souhaitaient de maintenir l'intégrité de l'empire Ottoman, s'affaiblir l'une l'autre par leur guerre, Potemkin, qui n'avait rien du rêveur politique, résolut de saisir une occasion si favorable pour annexer l'État de Crimée[1] aux domaines de la Russie.

Harris affirmait que l'appui de cet homme extraordinaire pouvait s'acheter par le don de quatre-vingt mille livres sterling. Mais il était impossible d'arriver à Potemkin, qui ne se montrait presque jamais à la cour, ni dans le monde. Son habitude était de rester au lit jusqu'à midi, et, après cette heure, ses antichambres étaient remplies par des clients de toute sorte. Aucun des ministres étrangers n'était admis que par audience expressément demandée ; pas un d'eux n'était entré dans son intimité et n'avait part à sa confiance. Ceux qui l'ont connu le mieux s'accordent à dire que son orgueil l'empêchait de profiter des présents d'aucune puissance étrangère, et rien ne le fit dévier d'une ligne politique exclusivement russe ; de la sorte, les sommes énormes destinées à le gagner passaient de ses mains à sa maîtresse du jour et aux complaisants qui lui formaient une petite cour. Mais il ne perdait pas de vue les grands avantages que ses plans pour l'agrandissement de l'Empire du côté de l'orient pourraient tirer de l'acquiescement forcé de l'Angleterre aux vues de Catherine.

Sans perdre de temps, Harris fit proposer à Potemkin que l'impératrice adressât aux cours de Versailles et de Madrid

[1] Depuis le traité de Kaïnardji, conclu en 1774, le khanat de Crimée était dégagé de la suzeraineté turque et nominalement indépendant. Il contenait encore, en dehors de la presqu'île, les steppes qui forment les gouvernements actuels de Tauride et d'Ekaterinoslav. Les Russes occupaient déjà Kinburn, et dominaient tout le cours du Dniéper. L'annexion du khanat ne s'accomplit qu'en 1784.



une déclaration énergique de ses intentions, et l'appuyât par un armement maritime considérable. Potemkin objecta que les deux ministres dont les départements auraient à mettre ce plan à exécution s'y opposeraient de tout leur pouvoir ; Harris, alors, demanda que, du moins, il pût être admis auprès de la souveraine pour plaider sa cause devant elle. Il gagna ce point. Le lundi 2 août (1779), le favori conduisit Harris par une porte dérobée dans le cabinet de Catherine, et se retira tout aussitôt. L'impératrice déconcerta l'envoyé en lui demandant s'il agissait d'après des instructions positives. Harris n'en avait point, et néanmoins il renouvela ses instances pour que la Russie voulût imposer sa médiation armée. L'impératrice refusa d'engager son Empire dans de nouveaux embarras, et fit entendre qu'à ses yeux l'Angleterre pourrait rétablir l'état de paix en renonçant à la souveraineté de ses colonies.

La question fut alors soumise au conseil de l'Empire : les membres de ce corps opinèrent à l'unanimité pour que rien ne fût changé dans la politique étrangère. Le comte de Gœrtz, ministre habile à qui Frédéric venait de confier la mission de Saint-Pétersbourg, reçut la confidence sincère des pensées de Panin. « Le ministre d'Angleterre, » dit celui-ci, « n'ayant fait aucune impression sur moi en sonnant le » tocsin à mon oreille, s'adresse à d'autres moins bien ins- » truits que je ne suis. Mais vous n'avez rien à craindre. » En dépit des apparences brillantes de ceux-là, je réponds » que je demeurerai en mesure de soutenir mon système. » Les puissances ne sauraient souffrir que l'Angleterre soit » écrasée ; mais elle est bien loin de se trouver dans une » condition pareille, et il n'y aurait aucun mal à ce qu'elle » demeurât avec quelques pertes. » Cette opinion était celle de Frédéric lui-même : ce roi venait d'écrire à son ministre : « La balance des pouvoirs en Europe ne sera pas renversée

» parce que, dans cette partie du monde et dans d'autres,
» l'Angleterre aura perdu quelques possessions. »

Durant toute l'année 1779, les Provinces-Unies des Pays-Bas ne cessèrent de souffrir des agressions qu'amenait à leur détriment le conflit de la France avec la Grande-Bretagne. Celle-ci cherchait à influencer les États généraux en offrant de tolérer le commerce avec les ports français, mais seulement pour les vaisseaux appartenant aux villes de la République dont les votes seraient favorables aux vues de l'Angleterre. Dans les États de Hollande, une grande majorité se prononça pour le parti contraire : on exigeait que l'accès des ports de France fût laissé libre à tout navire hollandais. Dans ce vote, Amsterdam fut appuyé par Rotterdam et toutes les autres villes importantes ; les voix de l'ordre de la noblesse se partagèrent. Mais, dans les États généraux, la Zélande prit l'initiative de proposer le rejet de cette mesure ; et pour des motifs de prudence, la Gueldre, Over-Yssel et Groningue opinèrent dans le même sens. Malgré la modération de cette résolution, l'ambassadeur d'Angleterre remit un mémoire par lequel il annonçait que si des bois de construction étaient, sous pavillon hollandais, amenés dans un port quelconque de la France, ils seraient saisis, quand même ils auraient une escorte de bâtiments de guerre. Le texte des traités en vigueur, ajoutait-il, ne permettait pas de contester ce droit. A cette notification, une indignation générale éclata dans les Provinces : on s'irritait que le stathouder montrât si peu de patriotisme ; on menaçait la prérogative du prince d'Orange, et l'Union elle-même était en péril. Cinq villes représentées aux États de Hollande allèrent, dans une occasion, jusqu'à refuser de contribuer pour leur part aux taxes levées dans la Province par l'autorité de cette assemblée.

Les mesures qui furent adoptées ensuite par la Grande-Bretagne pouvaient mieux se défendre en droit. En juillet

(1779) elle demanda aux États généraux le secours stipulé par les traités de 1678 [1], et l'article séparé de 1716 [2], ajoutant dans cette note « que les intérêts concernant le com-
» merce seulement doivent céder le pas à ceux qui sont fondés
» sur les plus précieuses prérogatives des deux nations, la
» liberté et la religion. » Les Hollandais, dans leur réponse, soutinrent que le cas prévu par les deux conventions n'existait pas dans les circonstances actuelles ; ils ajoutèrent que l'Angleterre n'avait pas le droit de mettre arbitrairement de côté les stipulations d'un traité et de revendiquer ensuite les avantages résultant des autres articles.

Tandis que l'on discutait une réclamation de l'Angleterre au sujet de neuf ou dix vaisseaux marchands de l'Amérique, admis dans le port d'Amsterdam, une cause nouvelle d'irritation survint. Vers la fin de juillet (1779), un marin né en Écosse et entré au service des États-Unis (Paul Jones) mit à la voile du port de Lorient avec une escadre consistant en quatre navires : le *Poor-Richard*, de 40 canons (desquels plusieurs hors de service) ; l'*Alliance*, de 36, ces deux bâtiments appartenant à la marine de guerre de l'Amérique ; la *Pallas*, frégate française, de 32, et la *Vengeance*, brick également français, de 12 canons. Jones passa le long de la côte occidentale de l'Irlande, tourna l'Écosse par le nord, et, croisant en dehors du promontoire de Flamborough, aperçut la flotte marchande de la Baltique qui, sous l'escorte du

[1] Cette clause appartient au traité de Nimègue. Louis XIV, alors au sommet de sa puissance, menaçait les États protestants d'un complet asservissement. La voix publique, en Angleterre, entraîna Charles II à renouveler dans cette occasion l'alliance, religieuse plus encore que politique, de l'Angleterre avec la Hollande.

[2] L'Espagne, gouvernée par le cardinal Albéroni, menaçait de renverser en Italie, et même en France, les arrangements des traités alors tout récents d'Utrecht et de Rastadt. Les parties contractantes se mirent en mesure d'appuyer par les armes la lettre et l'esprit des ces conventions ; et l'Espagne fut effectivement contrainte, en 1719, d'y donner les mains.

Sérapis, de 44 canons, et de la *Comtesse-de-Scarborough*, de 20, regagnait les ports de la Grande-Bretagne.

Le 23 septembre, une heure après le coucher du soleil, le *Sérapis*, ayant une grande supériorité en force, engagea le combat avec le *Poor-Richard*[1]. Avec une bravoure merveilleuse, Jones, dont le vaisseau avait extraordinairement souffert dans un combat d'une heure et demie à portée de mousquet, se jeta sur son adversaire, dont il arracha l'ancre, qu'il fixa sur son propre bord. Les bouches des canons se touchaient bord à bord; Jones n'avait plus que trois pièces de neuf livres de balle qui pussent tirer; mais un feu de mousqueterie partait de ses haubans, d'où tombaient sur le *Sérapis* des matières combustibles qui, à dix ou douze reprises, y allumèrent l'incendie. On vit plusieurs fois les deux adversaires en feu; enfin, après deux heures d'action pendant le premier quart de la nuit, le *Sérapis* amena son pavillon. Jones arbora son drapeau sur la frégate capturée, et, le lendemain, n'eut que le temps de faire passer à son bord l'équipage et les blessés du *Poor-Richard*, qui coula bas. La frégate française engagea le combat avec la *Comtesse-de-Scarborough*, qui fut prise. L'*Alliance* ne perdit pas un seul homme; pendant l'action, elle avait canonné de loin le *Sérapis*, et si malheureusement qu'une partie des coups avaient porté sur le *Poor-Richard*. Le 4 octobre 1779, l'escadre combinée entra, conduisant ses prises, dans la rade du Texel (à la pointe nord de la province de Hollande).

En apprenant cet événement, l'ambassadeur d'Angleterre, agissant d'abord de lui-même, et ensuite sur des instructions de sa cour, réclama la remise des bâtiments anglais et de

[1] Ce nom était emprunté au titre d'un ouvrage sur la sagesse populaire, lequel avait contribué à la réputation de Franklin.

leurs équipages, « capturés, » disait la note, « par Paul » Jones, d'Écosse, pirate et coupable de haute trahison. » « On doit, » ajoutait l'organe du gouvernement anglais, « considérer comme pirates les gens dont les lettres de mar- » que n'émanent point d'un pouvoir souverain » (et reconnu comme tel). Le Grand Pensionnaire répondit, le 29 octobre, que le terme de pirates ne s'appliquait pas à des officiers porteurs de commissions délivrées par le Congrès des États-Unis, et, malgré le stathouder, l'escadre de Paul Jones demeura sous la protection d'un port neutre. Cet officier produisit une commission antidatée du roi de France qui l'autorisait à mettre le pavillon français sur ses deux prises et tous ses bâtiments, l'*Alliance* exceptée ; ce fut de la sorte que, le 27 décembre, Paul Jones remit en mer, du Texel, conduisant avec lui les bâtiments capturés dans l'action que nous venons de raconter.

Précédemment, et vers la fin de septemhre, une frégate américaine était entrée, avec une prise de grande valeur, dans le port de Bergen [1]. Sur les réclamations du ministre d'Angleterre à Copenhague, le comte de Bernstorff, premier ministre de cette cour, fit publier une défense de vendre les prises jusqu'à ce qu'elles eussent été condamnées par une cour d'amirauté de la nation dont l'officier avait fait leur capture. Dans cette ordonnance on glissa la déclaration que, Sa Majesté danoise n'ayant reconnu ni l'indépendance des États-Unis ni le pavillon américain, on ne pouvait permettre que des croiseurs de cette nation amenassent leurs prises dans les ports appartenant à la couronne de Danemark. En conséquence, les deux bâtiments qui étaient entrés à Bergen furent relâchés ; pour éviter d'être assaillies par de

[1] Sur la côte sud-ouest de la Norwége, dont c'était alors la ville la plus commerçante. La couronne de Norwége demeura, jusqu'en 1815, unie avec celle de Danemark.

continuelles réclamations, les autorités danoises, au mois de décembre suivant, se bornèrent à faire conduire hors du port de Christian-Sand [1] deux autres prises anglaises que des corsaires américains venaient d'y amener.

Pendant ce temps, Harris demeurait persuadé qu'il avait amené l'impératrice de Russie au point de se déclarer l'amie de la Grande-Bretagne. Il croyait n'avoir plus qu'à lever l'objection que Catherine lui avait faite, à savoir, qu'il n'avait pas d'instructions pour offrir une alliance. Alors, et sur les instances de son ministre, George III écrivit de sa main (novembre 1779) à l'impératrice pour lui demander sa médiation armée vis-à-vis des cours de la maison de Bourbon. Le roi disait dans cette lettre : « J'admire la grandeur de » vos talents, la noblesse de vos sentiments et l'étendue de » votre intelligence. L'emploi, fût-ce par une simple démons- » tration, de vos forces navales suffirait pour rompre la » ligue formée contre moi, et pour maintenir la balance des » pouvoirs que cette ligue cherche à renverser. » En transmettant cette lettre de son souverain, Harris l'accompagna d'un écrit rempli des flatteries dont il était prodigue ; il alla même jusqu'à offrir, sans y mettre de conditions, la conclusion d'une alliance de la Grande-Bretagne avec la Russie, comprenant la garantie de la première contre toute agression de la Porte-Ottomane.

Le comte Panin prépara sans retard une réponse au nom de sa souveraine. L'impératrice, disait cette pièce, désire la paix, et refuse, en conséquence, une intervention armée, laquelle ne pourrait que prolonger les hostilités. Elle juge que, pour une alliance défensive, le moment serait mal choisi, puisque la guerre dans laquelle l'Angleterre est engagée a pour objet des possessions situées hors de l'Europe.

[1] Sur la côte sud de Norwége, à l'entrée du Cattégat.

Mais si la cour de Londres voulait offrir des termes qui pussent servir de base à une réconciliation entre les puissances belligérantes, l'impératrice s'empresserait d'offrir sa médiation.

Harris, fort déconcerté, courut pour chercher quelques consolations auprès de Potemkin. « Qui peut, » demanda-t-il avec anxiété, « avoir causé une révolution si étrange dans » les sentiments de l'impératrice ? » Potemkin répondit : « Vous avez choisi un mauvais moment. Le nouveau favori » est dangereusement malade. L'impératrice absorbée par » cette passion unique, répugne à tout acte de volonté. Le » comte Panin sait trouver avec adresse le temps pour faire » prévaloir ses conseils. Quant à moi, je n'ai plus d'influence. » Harris tomba lui-même malade. Chacun, à Pétersbourg, savait que Panin, Ostermann, sous-sécretaire d'État pour les affaires étrangères, et le grand-duc héritier du trône [1], étaient mécontents des intrigues du ministre d'Angleterre. Catherine elle-même, parlant à M. de Gœrtz (le ministre de Frédéric), lui demanda en riant : « Qui peut avoir donné la » jaunisse à sir James Harris ? Est-il arrivé quelque chose » qui le contrarie ? serait-il donc si colérique ? » (Dépêche de Gœrtz au roi de Prusse, 7 janvier 1780.)

Cependant les puissances intéressées ne se ralentissaient pas dans leurs efforts pour la défense des droits des neutres ; l'envoyé de Russie à Londres, et en même temps les représentants de la Prusse, de la Suède, du Danemark et des Provinces-Unies des Pays-Bas, remirent, à ce sujet, un mémoire au gouvernement britannique. Pour détacher au moins la Russie du reste des États dont les griefs demandaient répa-

[1] Paul, grand-duc de Russie, seul fils de Pierre III. Ce prince était né en 1754, et commençait alors à compter dans l'État. Il donna de lui une idée avantageuse, lorsqu'après le rétablissement de la paix générale, il fit, sous le nom de *comte du Nord*, un voyage prolongé dans les cours et les grandes villes de l'Europe.



ration, Harris, au mois de janvier 1780, donna, par écrit, la promesse « que la navigation des sujets de l'impératrice » n'éprouverait aucune interruption de la part des vaisseaux » de la Grande-Bretagne. » (Gœrtz communiqua cet office à Frédéric par une dépêche du 7 janvier 1780.)

Jusqu'à la fin de 1779, un esprit de modération avait prévalu dans les conseils de la république des Pays-Bas, et la province de Hollande elle-même avait retiré sans exception les demandes qui pouvaient choquer l'Angleterre. Mais, le 26 décembre 1779, une flotte de dix-sept navires hollandais, chargés de fer, de goudron, de chanvre et de poix, sortit du Texel sous l'escorte de cinq bâtiments de guerre commandés par le comte de Bylandt. Dans la matinée du 30, cette flotte, naviguant dans la Manche, fut observée par une escadre anglaise, qui l'entoura au coucher du soleil. L'amiral hollandais refusa de laisser visiter son convoi. Le commodore anglais, Fielding, répliqua qu'il était décidé à le visiter de force. La nuit tomba pendant cette discussion, et douze navires, sur les dix-sept, profitant de l'obscurité, s'échappèrent à travers la ligne anglaise, puis gagnèrent les ports de France. Le lendemain 31 décembre, la chaloupe anglaise qui se présenta pour visiter le reste du convoi fut accueillie à coups de canon. Trois bâtiments anglais ouvrirent aussitôt le feu sur le bâtiment amiral des Hollandais. Quelques coups partirent sans blesser personne de l'équipage. « Plutôt couler » bas, » se disaient l'un à l'autre les hommes de l'équipage, « que d'être faits honteusement prisonniers. » Mais l'amiral, considérant la supériorité des forces ennemies, après avoir envoyé sa bordée, amena son pavillon. Fielding arrêta les cinq bâtiments marchands et les conduisit à Portsmouth. (Rapport sur la *Rencontre*, par M. de Schœnberg, lieutenant des troupes de mer à bord du vaisseau de l'amiral Bylandt.)

L'effet de cet outrage, qui atteignait la nation entière, fut d'unir dans une même volonté toutes les Provinces, et même tous les partis. L'événement devint le sujet de toutes les conversations en Europe, et surtout à Saint-Pétersbourg. La plus vive curiosité s'attachait à la décision que la République hollandaise voudrait prendre. Mais l'Angleterre n'était pas la seule puissance qui eût violé les droits des neutres : le roi d'Espagne, voulant empêcher que Gibraltar fût ravitaillé et renforcé, avait donné l'ordre de conduire à Cadix tous les vaisseaux neutres qui auraient à bord des provisions pour la Méditerranée, et de vendre leurs cargaisons à l'encan. Vers la fin de 1779, cet ordre fut exécuté au sujet de la *Concordia*, bâtiment russe, qui portait du blé à Barcelone. Harris fut le premier à recevoir cette nouvelle ; il courut chez Potemkin avec un mémoire où il exposait les conséquences que l'on devrait attendre, pour la navigation des neutres, de la supériorité que la maison de Bourbon pourrait gagner sur les mers. En lisant ce paragraphe, Potemkin s'écria, en commençant par une interjection militaire : « Ah! vous avez » touché le but ! L'impératrice abhorre les visites sur mer ; » elle ne souffrira jamais que son pavillon y soit soumis en » haute mer. » La nouvelle étant confirmée, Catherine fit, sous ses yeux, rédiger un *memorandum* conçu en termes énergiques, et dans lequel, par son ordre formel, la Russie s'appuyait sur les reproches que précisément et avec justice les cours de Madrid et de Versailles avaient élevés contre les procédés des Anglais, qui troublaient la libre navigation des mers.

Le ministre d'Espagne à Saint-Pétersbourg venait d'envoyer, par un courrier, à sa cour le mémoire de l'impératrice, quand arrivèrent du consul de Russie à Cadix des lettres annonçant que le *Saint-Nicolas*, sous pavillon russe, chargé de blé à la destination de Malaga, venait d'être amené à

Cadix, sa cargaison confisquée et son équipage traité d'une façon inhumaine. Ce second acte d'agression fut ressenti par l'impératrice comme un outrage fait de propos délibéré à son drapeau ; obéissant à l'impulsion de son propre esprit, elle saisit l'occasion d'adopter une mesure générale pour la protection du commerce de la Russie, puissance neutre, contre tout belligérant et sur toute mer. Cette mesure avait l'apparence d'être la suite des représentations de la Grande-Bretagne. Avant de la publier, l'impératrice donna l'ordre d'armer quinze vaisseaux de ligne et cinq frégates pour prendre la mer dès le commencement du printemps. Et comme Catherine aimait à paraître toujours prendre l'initiative et la conduite des résolutions grandes et hardies, elle fit écrire par le secrétaire de ses commandements, et signa de sa main des lettres aux ministres qu'elle entretenait à Stockholm, Copenhague et la Haye. Avant que le ministre des affaires étrangères fût informé de cette démarche, le courrier porteur des lettres de l'impératrice était en route pour Stockholm, d'où il devait aller à Madrid par Copenhague, la Haye et Paris. Gœrtz en informa Frédéric par une dépêche du 7 mars 1780. Le 22 février (1780), Potemkin, sur l'ordre spécial de sa souveraine, donna connaissance à M. Harris de ce qui venait de se faire, ajoutant pour l'instruction de son protégé : « Nos vaisseaux » auront, en apparence, la mission de défendre contre toute » puissance le pavillon marchand de la Russie ; en réalité, » on les enverra pour châtier les Espagnols, dont l'impé» ratrice ne peut plus supporter l'insolence. » (Papiers de lord Malmesbury [sir John Harris], t. I, p. 241.) Harris répondit que son espoir n'allait pas aussi loin. « Au fond, » ajoute-t-il, « vous ne faites aujourd'hui que mettre à exé» cution le système suggéré, l'année dernière, par les trois » cours du Nord pour la protection du trafic des neutres. »

Potemkin déclara qu'il était prêt à se fâcher contre les

objections et l'incrédulité du ministre qui refusait de reconnaître la grandeur des avantages que l'Angleterre allait retirer de ce nouveau pas fait par l'impératrice : « Je sors de » chez elle, » ajouta-t-il ; « elle m'a ordonné en termes exprès » de vous mettre au courant ; elle a voulu que je ne perdisse » pas de temps pour vous trouver, parce qu'elle savait que » cela vous ferait plaisir : à cette heure, vous êtes avec moi » la seule personne qu'elle ait informée de ses desseins. » Potemkin, en finissant, témoigna son impatience que cette résolution devînt publique, et pressa Harris de dépêcher immédiatement à sa cour un messager avec ces nouvelles. Il se trouvait, de la sorte, que le ministre d'Angleterre avait charge de communiquer à son gouvernement ce que les autres cours apprendraient par une notification directe de la Russie. Cette mesure, si opposée, dans le fond, à la politique de l'Angleterre, n'en fut pas moins présentée au gouvernement britannique, par son envoyé, comme un acte amical accordé à ses propres sollicitations.

Mais les dépêches de Harris n'étaient point encore parties quand la conduite de l'affaire revint aux mains du comte Panin. Cet homme d'État sentait ses forces de corps et d'esprit succomber aux atteintes d'une maladie qui, d'une manière lente, mais sûre, le conduisait au tombeau. Le dernier de ses actes fut le meilleur de tous. Soulevant le poids de ses souffrances, il s'ouvrit confidentiellement, le 20 février (1780), au ministre de Frédéric. « En vérité, » lui dit-il, « l'envoyé d'Angleterre a trouvé moyen d'exciter, pour une misérable bagatelle, ma souveraine à une » démarche *d'éclat ;* néanmoins, nous en restons au principe de la neutralité. Il est probable que la cour d'Espagne » voudra céder à nos justes représentations. Dans ce cas, » la mesure que M. Harris a provoquée tournera contre lui- » même, et il aurait alors à se reprocher toutes les consé-

» quences que cet acte produirait au préjudice de sa cour. Je » croyais que sir James entendait mieux son métier ; mais il » vient d'agir en jeune homme inexpérimenté. »

En rendant compte de cette conversation à Frédéric, le comte Gœrtz ajoutait : « Tout, maintenant, dépend de la » réponse que la cour d'Espagne va faire. Dans une si im» portante conjoncture, Votre Majesté a le droit de lui parler » avec franchise. Il doit résulter de cette intrigue une ques» tion sur laquelle, jusqu'à présent, aucune puissance n'a » pu songer même à se faire une juste idée. Mais toutes ont » pensé qu'il est nécessaire de convenir d'une loi détermi» nant les obligations et les immunités des neutres pendant » les guerres navales, et c'est actuellement le moment d'ar» river à ce but. »

Ces dépêches, la dernière datée du 3 mars, furent envoyées par un courrier spécial ; et, le 14 mars, Frédéric fit tenir, par la voie la plus rapide, les instructions suivantes au ministre de Prusse à Paris : « Sitôt le présent ordre entre » vos mains, vous demanderez une audience particulière au » secrétaire d'État à Versailles. Vous lui direz que, dans » mon opinion, toute chose dépend de procurer à la Russie, » sans la moindre perte de temps, la satisfaction qu'elle » réclame. L'Espagne ne saurait la refuser : car il est clair » qu'elle a mis trop de précipitation dans sa manière d'agir. » Faites sentir aux ministres français l'importance de l'aver» tissement que je donne, et l'obligation absolue de pacifier, » sans le moindre délai, la Russie sur un article où l'hon» neur de son pavillon se trouve si fort intéressé. En vérité, » dans une conjoncture si pressante, toute hésitation serait » inexcusable. »

Vergennes lut la lettre de Frédéric que M. de Goltz lui mit sous les yeux, et, par un courrier, en fit passer une copie à l'ambassadeur du roi à Madrid. Il accompagna cet envoi de

l'instruction suivante : « Ce serait faire tort à votre pénétra-
» tion et à la sagacité du cabinet de Madrid que prendre de la
» peine pour démontrer l'importance qu'il y a pour les deux
» couronnes à ne rien épargner afin que l'impératrice de
» Russie ne s'écarte pas du système de neutralité qu'elle a
» embrassé. » En conséquence, M. de Montmorin donna connaissance à Florida Blanca de la lettre du roi de Prusse : il était impossible que le ministère espagnol voulût résister aux avis qu'elle contenait.

La distance entre Madrid et Saint-Pétersbourg prolongea la durée d'une crise qui fut violente; mais, avant que les lettres de l'impératrice fussent parvenues même à la plus voisine de leurs destinations, le comte Panin, toujours d'accord avec le ministre de Frédéric auquel il témoignait une confiance entière, mit sous les yeux de Catherine le plan qu'il avait formé pour faire sortir d'une négociation accidentelle un système de protection permanente pour les pavillons des neutres pendant le cours de guerres navales : « Votre Ma
» jesté, » dit ce document, « devrait se présenter à l'Eu-
» rope dans l'attitude d'un défenseur impartial du droit des
» nations neutres dans toutes les parties du monde. Vous
» gagneriez à cette conduite un nom glorieux, comme légis-
» lateur des mers, et comme donnant au commerce, en temps
» de guerre, une sécurité telle qu'il n'a jamais pu l'obtenir
» jusqu'à présent. De la sorte, vous rassemblerez autour de
» vous tous les États civilisés, et les âges futurs honoreront
» en vous, pendant des siècles, la bienfaitrice de la race hu-
» maine, digne de sa vénération et de son éternelle grati-
» tude. » (Cette note fut communiquée à Frédéric par une dépêche de son ministre, en date du 7 mars 1780.)

Les sentiments du ministre s'accordaient exactement avec ceux de la souveraine : aussi, par une déclaration du 26 février (nouveau style, 8 mars) 1780, contresignée Panin,

l'impératrice établit les principes dont voici la substance. Les vaisseaux de commerce des nations neutres doivent avoir toute liberté de navigation, même d'un port à l'autre, et le long des côtes des puissances belligérantes. La franchise des bâtiments emporte celle des cargaisons, la contrebande de guerre exceptée[1]. On entend par contrebande les armes et les munitions de guerre, et rien autre chose. Aucun port n'est considéré comme étant en état de blocus, à moins qu'il ne soit gardé par des bâtiments ennemis en nombre et à proximité tels qu'on ne puisse y entrer sans danger. Les principes ci-dessus énoncés feront loi pour les décisions des cours d'amirauté sur la légalité des prises. La déclaration finit par ces termes : « Sa Majesté impériale, en manifestant ces principes devant toute l'Europe, est fermement » résolue à les maintenir. Dans ce but, elle a donné l'ordre » d'équiper une partie considérable de ses forces navales, » pour être en mesure d'agir ainsi que son honneur, ses in- » térêts et la nécessité des affaires pourront le réquérir. »

Frédéric reçut avant tout autre souverain la nouvelle de cette déclaration ; avec la plus grande promptitude, il fit, à Versailles, usage de son influence pour que la France donnât son adhésion aux principes qui s'y trouvent posés ; de la sorte, ce code des mers, qui, pour la Grande-Bretagne, se présentait comme une surprise, trouvait en France et à Madrid un bon accueil tout préparé.

L'impératrice se hâta d'inviter la Suède, le Danemark, le Portugal et les Provinces-Unies des Pays-Bas à s'unir avec la Russie pour appuyer les règles que cette puissance venait d'établir. Quant aux États-Unis, le sentiment public sur cette matière trouva sur-le-champ son interprète dans John Adams. Il applaudit à la sagesse, la justice et l'humanité

[1] La forme technique, aujourd'hui reçue, de ce principe, est : « Le pa- » villon couvre la marchandise.

des puissances maritimes dans l'association qu'elles allaient former contre l'exercice de la violence sur les mers ; voici dans quels termes il communiqua son avis au Congrès : « L'abolition de toute la doctrine sur ce qui est désigné » comme *contrebande* serait avantageuse à la paix et à la » prospérité des nations ; je ne doute pas que, dans la mesure » où la raison humaine fera des progrès, dans la mesure où » les peuples comprendront mieux les bienfaits de la paix, » et perdront l'enthousiasme qu'ils ont jusqu'à cette heure » éprouvé pour les gloires cruelles de la guerre, les pays » neutres gagneront la liberté de transporter par mer, sur » leurs propres bâtiments, tels objets de commerce qu'ils » jugeront convenables, sous la seule réserve que ces navires » ne s'adressent pas à un port actuellement investi par un » ennemi. »

Lorsque John Adams écrivait ces paroles, c'était sur la Hollande qu'en Europe l'attention de toutes les nations se trouvait fixée. Avant d'exposer les complications qui enveloppèrent ce pays dans la lutte militaire, nous devons rapporter les événements de la guerre dans le midi et le nord des États-Unis de l'Amérique.

CHAPITRE XIII.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES DANS LE MIDI DES ÉTATS-UNIS.

1778-1779. — Le plan d'opérations de l'armée anglaise pour la campagne de 1778 dans la région méridionale des États-Unis avait été préparé par lord George Germain avec une grande précision de détail. Mille hommes détachés du corps principal stationné à New-York devaient renforcer la garnison de Pensacola [1]. Le commandant anglais dans la Floride occidentale avait l'ordre d'établir un poste considérable sur la rivière Iberville, canal qui borde à l'est le delta du Mississipi. Le but de cette mesure était de protéger les propriétés et le trafic des résidents anglais dans cette région de l'ancienne Louisiane, et d'assurer le maintien des communications avec les nations indiennes [2]. L'armée de New-York devait faire un détachement assez fort pour effectuer la conquête et l'occupation permanente de la Caroline du Sud et de la Géorgie, pays où l'on se proposait, quand on en serait maître, d'introduire le service forcé de la milice, qu'à l'exemple des Américains, on appellerait sous les armes pour de courtes périodes de service ; un corps de forestiers levé en

[1] Cette ville, chef-lieu de la Floride occidentale, possède un port qui est de communication directe et facile avec celui de *Nassau*, poste de tout temps important parmi les possessions britanniques du golfe, et surveillant les avenues des Antilles espagnoles et françaises.

[2] Les *Choctaws* et les *Chikasaws*. L'hostilité de la dernière de ces peuplades, peu nombreuse mais très-brave, avait été, aux époques précédentes, gênante, et souvent même funeste aux intérêts de la France en Louisiane.

Floride et d'Indiens [1] attaquerait la frontière méridionale de la Géorgie, tandis que contre la ville la plus considérable de l'intérieur, Augusta, marcherait une troupe plus nombreuse d'auxiliaires indiens. A travers les deux Carolines l'armée anglaise chercherait à tirer une ligne séparant le littoral des districts de l'intérieur, en sorte que les planteurs seraient réduits à la nécessité d'abandonner leurs esclaves, s'ils ne voulaient s'exposer à les voir se tourner contre leurs maîtres. Un autre détachement de cinq mille hommes serait, plus tard, employé à prendre Charleston [2]; et, quant à la Caroline du Nord, Germain se flattait d'apprendre qu'aussitôt après le débarquement d'un petit corps britannique au cap Fear, les habitants des districts voisins accourraient en foule pour se ranger sous l'étendard du roi, dont l'autorité serait rétablie dans la province. De la sorte, suivant l'imagination du ministre de George III, quelques diversions faites à propos en Maryland et en Virginie pourraient suffire pour ramener à l'obéissance de la mère-patrie toute l'Amérique au sud de la Susquehanna. Comme sir Henry Clinton n'avait plus la faveur du cabinet, c'était à lord Cornwallis [3] que l'exécution de ce plan fastueux devait être confiée.

Pendant l'automne de 1788, Prevost fit partir de la Floride orientale deux expéditions, formées de quelques compagnies de troupes régulières, et de réfugiés venus avec des passions vindicatives de la Géorgie et de la Caroline du Sud.

[1] Ces autres tribus étaient les *Muskhogees* et les *Seminoles*, formant la Confédération des *Creeks*. Ils comptaient ensemble, vers 1780, environ seize mille têtes.

[2] Chef-lieu de la Caroline du Sud, et, à l'époque de la guerre de l'Indépendance, seule ville réellement considérable au midi de la Virginie.

[3] Charles lord Cornwallis, né en 1738, servait avec distinction sous les ordres de sir Henry Clinton depuis l'année 1777. La suite de ses faits d'armes, en Amérique, est racontée dans le présent volume. Au commencement du siècle actuel, il fut nommé gouverneur général de l'Inde anglaise, contrée où, depuis 1786, il avait rendu les services les plus considérables et où il acheva sa carrière, en 1805.

On les qualifiait de *soldats*, mais ils n'avaient que peu de chevaux, et l'on comptait, pour les entretenir, sur le butin qu'ils feraient en Géorgie. C'était du gouverneur de la Floride orientale que le chef de cette troupe tenait sa commission ; aussi le général Prevost écrivait, le 25 septembre (1778), à sir Henry Clinton, qu'il lui était impossible de réduire ses hommes à quelque espèce d'ordre et de subordination. Un de ces détachements somma le fort de Sunbury : « Venez le prendre, » fut la réponse du colonel Mac-Intosh ; l'ennemi disparut. L'autre corps fut arrêté au passage de la rivière Ogeechee. A leur retour, ces maraudeurs brûlèrent l'église et presque toutes les maisons du bourg de Midway, détruisirent les provisions de blé et de riz, et emmenèrent par toutes les routes d'eau et de terre ce qu'ils purent prendre de nègres, de bétail et de vaisselle. Ils mirent à mort un prisonnier, Screven, brave officier, recommandable par l'intégrité de sa conduite.

Les incursions dans l'intérieur de la Géorgie suggérèrent à Robert Howe, chargé par le Congrès de la direction des affaires militaires dans le département du sud, la pensée de faire, en représailles, une expédition contre Saint-Augustin [1]. Les chances de succès étaient nulles. A l'embouchure de la rivière Sainte-Marie, une épidémie éclata dans la troupe de Howe, dont elle emporta un quart ; le reste, après d'insignifiantes escarmouches, regagna le quartier-général de Savannah. Il venait d'y rentrer quand, le 23 décembre (1778), le lieutenant-colonel Campbell, envoyé de New-York à la tête de trois mille combattants, parut en dehors de l'îlot de Tybee ; bientôt après, la flottille passa la barre et s'approcha de Savannah. Les difficultés du terrain enhardirent Howe à tenter

[1] Place forte sur l'Atlantique, chef-lieu de la Floride orientale, ville la plus ancienne que les Européens aient fondée dans toute l'étendue actuelle des États de la République américaine.

la résistance contre un ennemi trois fois plus fort, bien discipliné, et commandé par un officier de mérite. Le 29, un détachement anglais, guidé par un nègre, traversa des marais, et parvint à tourner la position des Américains. Attaqués de front et en arrière, ceux-ci furent contraints de faire une retraite précipitée et en désordre. Le commandant anglais, avec une perte de vingt-quatre morts et blessés, conquit ainsi la ville capitale de la Géorgie, où il fit quatre cent vingt-trois prisonniers; entre ses mains tombèrent, dans cette affaire, quarante-neuf canons de différents calibres, quatre mortiers, le fort avec ses approvisionnements, et beaucoup de vivres de toute nature. Il n'y eut jamais de victoire plus complète; lord G. Germain trouva mauvais, cependant, qu'aucun corps d'Indiens n'eût pris part à l'expédition.

Enhardi par un succès si vite obtenu, Campbell, s'adressant aux habitants de la ville conquise, leur promit protection, mais sous la clause expresse qu'ils défendraient avec les armes à la main le gouvernement du roi. Il n'y avait de la sorte, pour les planteurs de la plaine géorgienne, d'alternative que de suivre l'étendard de la Grande-Bretagne ou de se retirer dans les hautes terres et dans la Caroline du Sud. Les soldats américains refusèrent de prêter le serment qu'on leur demandait, et furent confinés sur des pontons, où les maladies contagieuses firent de grands ravages. Leur chapelain, Moses Allen, homme d'action dans la chaire et dans le camp, ne pouvant endurer les souffrances d'une longue captivité, essaya de s'évader et se noya. Il devenait évident que la guerre serait faite sans ménagements, et qu'à l'insuffisance de leur nombre les Anglais entendaient suppléer par la terreur que produiraient leurs mesures. Parmi les colons, beaucoup se soumirent; les plus déterminés cherchèrent un asile dans la région occidentale et montueuse de leur État.

Au commencement de janvier 1779, le brigadier-général Prevost fit une marche victorieuse à travers la Géorgie intérieure, et réduisit sur sa route la ville de Sunbury, dont la garnison resta prisonnière ; Campbell, à la tête de huit cents hommes de troupes régulières, prit possession d'Augusta. La conquête semblait accomplie, et s'emparer des ressources de la province soumise devint l'objet principal des pensées de l'armée anglaise.

Le Congrès continuait à craindre les effets que la concentration des pouvoirs militaires dans une seule main pourrait avoir pour la suprématie de l'autorité civile ; par suite de cette jalousie, les départements militaires demeuraient indépendants l'un de l'autre. A la demande des délégués de la Caroline du Sud, Robert Howe fut remplacé dans son commandement par le major-général Benjamin Lincoln. C'était, dans la vie privée, un homme irréprochable, mais à l'armée un officier lourd, quoique courageux, sans volonté et sans activité. Il avait fait son début dans le camp de Washington, vers la fin de 1776, avec le rang de major-général dans la milice. Au mois de février 1777, il avait été transféré dans l'armée *continentale*, où il passa l'hiver à Morristown. Au printemps de 1777, son poste fut complétement entouré, et il ne s'échappa qu'avec peine des mains de l'ennemi. L'été suivant, on l'envoya dans le Nord, où l'on pensait que l'influence dont il jouissait dans la milice de la Nouvelle-Angleterre pourrait le rendre utile; mais il ne figura dans aucune action ; seulement, s'étant approché d'une compagnie anglaise qu'il prenait pour des Américains, il avait reçu une blessure, qui lui fit quitter le camp, après moins d'une année de service actif. Sa guérison n'était pas encore complète quand, le 4 décembre 1778, il alla prendre à Charleston le commandement supérieur de l'armée du Midi.

Rassemblant ce qu'il put de forces, le nouveau comman-

dant se posta sur la rive septentrionale de la Savannah [1], près de Perrysburg ; il ne disposait guère, au commencement, que de onze cents combattants.

Ni l'un ni l'autre des adversaires ne jugeait à propos de passer la rivière ; mais les Anglais, maîtres de son cours par leurs bâtiments armés, détachèrent deux cents hommes afin d'attaquer Beaufort [2]. Pour défendre ce poste, Moultrie partit presque seul, et rallia des militaires en nombre à peu près égal à la force de l'ennemi. Ces braves volontaires, appuyés par un seul peloton d'infanterie régulière, mal fournis de munitions, et faisant face à un adversaire qui occupait des positions meilleures, combattirent pour leurs foyers, sous un chef qui avait leur confiance ; de la sorte, le 3 février 1779, la colonne anglaise fut contrainte à faire, avec des pertes considérables, sa retraite par eau.

C'était dans l'armée de Washington que se trouvaient les régiments fournis par la Caroline du Nord pour la défense commune. La législature de cet État, menacée d'invasion, décréta la levée de deux mille hommes pour cinq mois, et, avant même qu'ils eussent reçu leurs armes, les envoya, sous les ordres de Rutherford et d'Ashe, grossir les forces de Lincoln. Ce qui restait dans la Caroline du Sud d'objets d'équipements militaires suffit à peine pour ce renfort, au moyen duquel, vers la fin de janvier 1779, le général américain fut à la tête d'une troupe respectable par le nombre : celui des soldats de l'armée continentale n'excédait cependant pas six cents.

Dans cette crise, l'Assemblée législative de la Caroline du Sud déposa, par un vote presque unanime, le gouverneur de l'État, Rawlins Lowndes, et remit en fonctions John Rutledge, dont les services passés inspiraient confiance.

[1] Cette rivière sépare la Géorgie de la Caroline du Sud, à laquelle appartient sa rive droite.

[2] Ville commerçante de la Caroline du Sud, dans le voisinage du groupe des Sea-Islands.

L'Assemblée ordonna la levée d'un régiment de dragons légers, offrit une gratification de cinq cents dollars pour un engagement de seize mois, et donna finalement au nouveau gouverneur, en conseil, d'amples pouvoirs pour disposer de la milice, « et faire, en général, tout ce qui serait néces-» saire au bien public. »

Cependant, les armes anglaises avaient pénétré dans l'intérieur de la Géorgie, et des émissaires parcouraient la Caroline du Sud pour y encourager un soulèvement contre l'autorité du Congrès. Ceux-ci recrutèrent effectivement une troupe de maraudeurs, enclins à la rapine plus que disposés à combattre, et qui, sur leur route vers le camp des Anglais, enlevèrent tout ce qu'ils étaient en état de transporter. Le colonel André Pickens, à la tête de trois cents habitants du district de Ninety Six, se mit à leur poursuite, et, sur la rive géorgienne de la Savannah, les surprit, les mit en déroute complète, et leur fit beaucoup de prisonniers : leur chef et quarante des siens restèrent sur le ohamp de bataille. Deux cents autres purent gagner les lignes britanniques.

Depuis l'année 1776, le gouvernement républicain jouissait, dans toutes les parties de l'Union, de la plénitude de juridiction légalement établie et reconnue. En conséquence, soixante-dix hommes de ces compagnies dites franches, faits prisonniers dans l'action, furent cités devant une cour de justice. Un jury de leurs concitoyens les déclara coupables de haute trahison et de rébellion contre l'État de la Caroline du Sud. Cinq furent exécutés; les autres reçurent leur grâce.

La mauvaise santé de Lincoln l'ayant obligé de demander son congé, Nathaniel Greene, à qui sa position de quartier-maître général était loin de convenir, sollicita de Washington le commandement de l'armée du midi. Washington répondit qu'une nomination de cette importance appartenait au Con-

grès ; que, pour lui, Greene serait le choix qu'il aimerait à faire, mais qu'on ne l'avait pas consulté. En effet, le Congrès refusa la démission de Lincoln. L'armée de ce chef était inférieure à celle des Anglais, en nombre d'abord, et beaucoup davantage en qualité. Lincoln, néanmoins, détacha le général Ashe avec quinze cents hommes de la milice de la Caroline du Nord pour une expédition au midi de la Savannah. A l'approche de ce chef inexpérimenté, l'ennemi évacua la ville d'Augusta, et laissa les Américains descendre la rivière jusqu'à Brier Creek. Ashe campa dans cette position, conformément à l'ordre de Lincoln, lequel cependant n'était point à portée de secourir son détachement. Le général anglais trompa son antagoniste par une feinte, tandis que le lieutenant-colonel Prevost tournait la position d'Ashe. Cet officier, étranger à toute notion de surveillance et de discipline, fut attaqué le 3 mars 1779. Les hommes de l'infanterie régulière firent une belle mais inutile défense. Quatre cent cinquante miliciens s'échappèrent en traversant des marais et passant à la nage la Savannah ; le reste fut tué, pris, ou se dispersa en abandonnant ses armes. Un quart de l'armée de Lincoln se trouvait détruit ; sept pièces d'artillerie et plus de mille mousquets demeuraient aux mains des Anglais. Ce succès mit le général Prevost en état de proclamer pour la province de Géorgie une sorte de gouvernement civil sous l'autorité du roi.

D'un autre côté, Rutledge avait rassemblé à Orangeburgh de nombreux contingents de la milice de la Caroline du Sud, et les conduisit à Lincoln. Ce général n'avait, néanmoins, ni le matériel nécessaire pour faire le siége de Savannah, ni des troupes assez exercées pour se mesurer avec les vétérans de l'armée opposée ; enfin, les Anglais commandaient la bouche de la rivière. Lincoln entreprit cependant l'attaque de la place occupée par l'ennemi, et, à cet effet, prit la route

d'Augusta, laissant seulement à Perrysburg une arrière-garde de mille hommes de milice, sous les ordres de Moultrie. Le général anglais avait le choix entre attendre le choc de son adversaire et l'éviter en se jetant sur le district le plus riche de la Caroline, laissé à sa discrétion. Il se décida pour le parti qui promettait un butin considérable. Le 28 mai 1779, lorsque l'armée américaine était encore à cinq journées de marche de Savannah, le général Prevost, renforcé cette fois par un corps d'Indiens, passa la rivière avec trois mille hommes, poussant Moultrie devant lui. L'approche des sauvages, qui n'épargnaient ni les enfants, ni les femmes, et le dégât que l'armée faisait dans les plantations répandirent la terreur au loin dans la contrée. Beaucoup des miliciens de Moultrie le quittèrent, chacun pour aller protéger sa propre famille. Des planteurs effrayés sauvèrent leurs habitations en faisant profession de loyauté. Ces convertis par force représentèrent à Prevost que Charleston, la capitale du pays [1], se trouvait sans défense à sa merci. Au bout de quelques jours d'hésitation, Prévost se décida par l'espoir de se rendre maître des ressources réunies dans une ville opulente, et le 11 mai il parut devant la place. C'était arriver deux jours trop tard. Le temps qu'il perdit à délibérer avait été employé par les habitants de Charleston pour élever des retranchements à travers l'isthme qui rattache la ville à la terre ferme. Exécutés à la hâte, ces ouvrages furent suffisants, et Rutledge, dans les journées du 9 et du 10, avait amené du secours. C'était la milice du district, avec Moultrie, ce qui lui restait de combattants et trois cents hommes détachés par Lincoln : cette troupe fit, le dernier jour, une étape de quarante milles. En se rapprochant de Charleston,

[1] Charleston, fondée en 1672, sous les auspices du roi Charles II, dont le nom lui fut donné, était, en 1779, le port le plus fréquenté et la seule ville réellement considérable qu'il y eût au midi du Potomac.

les Anglais franchirent la rivière Ashley, tandis que, par un mouvement opposé, Pulaski et sa troupe se jetaient dans la place, en passant par le bac de Cooper.

Assiégés et assiégeants étaient à peu près égaux en nombre. C'était de la conduite des esclaves que l'issue de la campagne allait dépendre. Aussitôt que le danger où se trouvait la Caroline du Sud fut connu dans le camp de Washington, le jeune Laurens témoigna la plus vive impatience de courir au secours du pays de sa naissance, où il se promettait de lever un régiment de noirs. Alexandre Hamilton recommanda ce projet au président du Congrès [1], et s'exprima dans ces termes : « Les nègres peuvent faire des soldats excellents. La propo- » sition de les enrôler aura le préjugé et l'intérêt égoïste des » planteurs à combattre. Le mépris que nous éprouvons pour » les noirs nous conduit à nous faire, au sujet de ces hommes, » beaucoup d'idées qui ne sont fondées ni sur la raison ni sur » l'expérience. Leurs facultés naturelles valent les nôtres. » Donnez-leur des mousquets : cette marque de confiance » assurera leur fidélité, animera leur courage, et vous pro- » curera une heureuse influence sur les noirs qui resteront » dans les plantations, et verront une porte ouverte à leur » émancipation. Cette considération contribue beaucoup à » m'engager à vous recommander ce projet ; car les lois de » l'humanité et les suggestions de la saine politique s'unis- » sent pour m'intéresser en faveur de cette classe d'hommes » si malheureuse. » Deux jours après, Laurens le père écrivait à Washington : « Si nous avions des armes à donner

[1] L'opinion d'Alexandre Hamilton avait d'autant plus de poids que cet homme d'État précoce et destiné à une fin tragiquement prématurée, était né dans les Indes occidentales, et avait passé sa première jeunesse au milieu des nègres des plantations anglaises. S'il avait pu faire pénétrer dans la conscience et la raison de son peuple d'adoption les sentiments qui dominaient son cœur, que de calamités, peut-être irréparables, auraient été épargnées à l'Amérique !

» à trois mille noirs dont je saurais faire choix en Caroline,
» je ne douterais nullement du succès ; avant la fin de juillet,
» j'aurais repris la Géorgie et enlevé la Floride orientale
» aux Anglais. » Washington répondit : « La mesure
» d'armer nos esclaves est, dans mon opinion, un point déli-
» cat, et que je ne conseillerais pas à moins que l'ennemi n'en
» prît l'initiative. Si nous commencions, en formant des ba-
» taillons de cette nature, je n'ai pas le moindre doute que
» les Anglais n'en fissent immédiatement autant, et appuye-
» raient sur notre exemple la justification de leur conduite.
» Ce serait alors à qui saurait armer plus vite. Et où pren-
» drions-nous les armes qu'il nous faudrait ? »

Le Congrès écouta le rapport de Huger, agent de la Caroline du Sud. Il exposait que son État se trouvait faible, en raison de l'obligation où beaucoup de citoyens étaient de rester chez eux, afin de prévenir des révoltes parmi les nègres. Il ajoutait la recommandation que, dans les deux États de l'Union les plus méridionaux, on fît un choix des noirs les plus vigoureux et les plus remuants, au nombre de trois mille, qu'on leur donnât des armes, et les formât en compagnies sous le commandement d'officiers de race blanche.

Peu de jours avant l'arrivée des Anglais devant Charleston, Laurens le Jeune apporta du nord, pour unique secours, l'avis du Congrès que les colons des Carolines pourvussent à leur sûreté en armant leurs nègres. Ce conseil fut écouté avec colère et rejeté avec dédain. L'État envahi se voyait abandonné et se sentait isolé. La Géorgie était tombée ; la côte entre Savannah et Charleston était à la merci de l'ennemi ; les Anglais s'appropriaient tous les esclaves dont ils pouvaient se saisir, et leurs émissaires exhortaient les autres à s'enfuir ou à se soulever contre leurs maîtres ; les États du Nord ne laissaient voir qu'indifférence ; l'armée de Washington était trop faible pour protéger un État si éloigné du quar-

tier-général. Beaucoup de colons, dans le midi, commençaient à regretter d'avoir engagé la lutte pour l'indépendance. Leur isolement les alarmait; ils craignaient d'exposer Charleston à être pris d'assaut; et, comptant qu'ils gagneraient au moins du temps en ouvrant une négociation avec les assiégeants, le Conseil exécutif de la Caroline du Sud envoya un agent, sous drapeau parlementaire, pour discuter les termes d'une capitulation. Les conditions offertes par le général anglais furent : paix et protection aux habitants qui feraient leur soumission; tous les autres seraient traités en prisonniers de guerre. Ces offres furent débattues dans le Conseil qui s'était réuni pour entendre leur teneur. On admit aux délibérations Laurens, Moultrie et Pulaski. Tous trois déclarèrent qu'ils avaient assez de monde pour repousser une attaque de vive force. Mais, en dépit des instances de Gadsden, de Ferguson et de John Edwards (ce dernier suppliant avec larmes), la majorité du Conseil fut d'un avis différent, irritée qu'elle était par l'avis que le Congrès lui avait fait parvenir concernant l'usage des nègres, dont l'émancipation serait devenue inévitable si on leur eût distribué des armes. Le Conseil décida « que la Caroline du » Sud garderait la neutralité pendant le reste de la guerre » entre la Grande-Bretagne et l'Amérique, et que la question si, dans la suite, cet État appartiendrait à l'Angleterre » ou demeurerait dans la Confédération serait décidée par » le traité de paix à intervenir entre les deux puissances. » On pria Laurens de porter ce message; sur son refus, un autre fut envoyé. Le général ennemi refusa de traiter avec le gouvernement civil de la Province, et somma Moultrie de se rendre prisonnier de guerre avec la garnison sous son commandement. « Alors, » s'écria cet officier, « nous combat» trons jusqu'au bout, » et il sortit de la tente où siégeait le Conseil. Gadsden et Ferguson suivirent leur compagnon

d'armes, en lui disant : « Agissez d'après votre jugement; » nous irons avec vous. » Moultrie fit alors, du haut du rempart, signe que la conférence était rompue.

Cependant, les citoyens de Charleston, ne sachant rien des délibérations du Conseil, paraissaient résolus à défendre sur leurs retranchements la liberté de leur pays; mais le temps gagné en conférences avec l'assiégeant avait fait passer pour la ville la dernière heure du danger. A la pointe du jour, on entendit sur la ligne le cri : *L'ennemi n'est plus là!* En effet, le commandant anglais, entre les mains de qui venait de tomber une lettre par laquelle Lincoln annonçait à Moultrie qu'il accourait à son secours, et qu'il le chargeait d'empêcher ses gens de tomber dans le découragement, refusa de risquer le combat, et fit en hâte sa retraite aux îles de la baie de Beaufort. Les Américains, faute de bateaux, ne purent inquiéter l'établissement de l'ennemi dans ce poste qui commande une partie de la côte. Les milices de la Caroline retournèrent dans leurs comtés; Lincoln, réduit à huit cents hommes, prit position à Sheldon, où il laissa passer les mois les plus chauds de l'année.

Ainsi, l'invasion du général Prevost ne fut, en définitive, qu'une expédition de pillage dans les districts les plus riches de la Caroline du Sud. Les troupes au service de l'Angleterre avaient visité presque toutes les habitations d'un territoire très-vaste, épargnant, il est vrai, dans une certaine mesure, celles dont les maîtres protestaient de leur attachement à la cause royale, mais, partout ailleurs, s'emparant de l'argent, des bijoux, de la vaisselle, des meubles, du linge, et, dans quelques endroits, ouvrant même les tombes pour y faire des perquisitions. Dans cet énorme butin, ce qui ne pouvait être transporté fut détruit sur place. Porcelaines, miroirs, fenêtres même, furent mis en pièces; des jardins plantés avec soin furent dépouillés de leurs arbres de

prix. Ce que les Anglais ne pouvaient enlever ou consommer d'animaux domestiques était tué à leur départ. Un millier d'esclaves qui avaient abandonné leurs maîtres périt de misère dans les bois ou de maladie dans le camp anglais; trois mille autres l'accompagnèrent quand il repassa en Géorgie.

C'était vers la flotte française que se tournait l'espoir des provinces méridionales de l'Amérique. En septembre 1778, le marquis de Bouillé [1], officier de la plus haute distinction, qui commandait en chef dans les possessions françaises du golfe du Mexique, dites *îles du Vent*, prit en un seul jour aux Anglais l'île bien fortifiée de la Dominique. Mais l'amiral d'Estaing, dont la flotte avait reçu des renforts et portait à bord neuf mille hommes de troupes de terre, n'arriva devant Sainte-Lucie qu'au moment où le drapeau français venait d'être abattu du fort principal par un corps de quinze cents Anglais. D'Estaing débarqua ses troupes, et donna le signal du combat, mais fut repoussé avec une perte de près de quinze cents hommes.

Au commencement de 1779, l'amiral Byron rendit par son arrivée dans ces parages la supériorité du nombre aux Anglais, et, pendant six mois, d'Estaing fut obligé à tenir sa flotte à l'abri sous les batteries du Fort Royal de la Martinique. Vers la fin de juin (1779), Byron ayant quitté Sainte-Lucie pour convoyer une flotte marchande au-delà des débouquements de Saint-Domingue, d'Estaing fit un détachement contre l'île anglaise de Saint-Vincent, laquelle fut prise

[1] Claude Amour, marquis de Bouillé, né en 1739, acquit de bonne heure une grande réputation à la guerre, et commanda, comme lieutenant-général des armées de Louis XVI, les troupes et les places des Trois-Évêchés. Après le mauvais succès de la tentative par laquelle l'infortuné monarque voulait se mettre sous la protection du courage et de la loyauté de M. de Bouillé, celui-ci fut forcé de passer sur la terre étrangère, en 1791. Il y acheva ses jours en 1800.



facilement, les indigènes Caraïbes s'étant soulevés contre les planteurs qui les traitaient avec indignité. Dans tout le cours de cette guerre, cet exemple est le seul d'une action efficace de la part d'esclaves soulevés. L'amiral français fit ensuite attaquer la Grenade dont, le 4 juillet, la garnison se rendit à discrétion. Deux jours après, Byron, de retour, présenta le combat à son adversaire ; celui-ci, bien que, dans le moment, supérieur en nombre, ne voulut point s'engager à fond. Les flottes se canonnèrent à distance, et les vaisseaux anglais souffrirent dans leurs mâtures et leurs agrès des avaries qui rendirent aux Français l'avantage de la position.

Alors d'Estaing, appelé par les instances du Congrès et par le danger de la Caroline du Sud, pressé d'ailleurs par la bonne volonté qui ne faiblit jamais en lui, prit la résolution d'aller opérer sur les côtes du continent américain. Le 1er septembre 1779, il se présenta dans les eaux de la Géorgie d'une façon si soudaine que quatre bâtiments de guerre anglais furent surpris et capturés. L'amiral fit savoir au gouvernement de la Caroline du Sud qu'il serait disposé à contribuer à une attaque sur Savannah. Il ajouta que, comme il n'y avait au pouvoir du Congrès, dans la proximité de cette place, aucun port ni aucune rade où les vingt vaisseaux de ligne réunis sous son pavillon pussent stationner en sûreté, il faisait une condition expresse que sa flotte, forte en tout de trente-trois voiles, ne serait pas retenue beaucoup de jours au large d'une côte si dangereuse. Dans la Caroline du Sud, on attendait avec des transports de joie la chute de Savannah, qui semblait inévitable. Dix jours suffirent à d'Estaing, quoique sans assistance de la part des Américains, pour mettre à terre ses troupes. Vis-à-vis de lui, le général anglais faisait travailler nuit et jour des relais de nègres à fortifier sa position retranchée ; et Maitland,

partant de Beaufort, sans être arrêté par les maladies et les difficultés du sol marécageux, accourut, à travers les terres basses, au secours de son chef.

Le 16 septembre, d'Estaing envoya une sommation de capituler au général Prevost, qui gagna du temps par un échange de trois notes successives. Pendant ces pourparlers, Maitland, presque mourant de la fièvre paludéenne, parvint à jeter dans Savannah, par les canaux de l'intérieur, quatre cents hommes formant la première division des forces en marche de Beaufort. Le reste de la troupe arriva quelques heures plus tard; renforcé de la sorte, Prevost répondit par le refus de se rendre aux armes du roi de France.

Avec quelque promptitude que l'ordre de marcher eût été porté dans les différents comtés de la Caroline du Sud, et quoique les habitants de cet État fussent pleins de zèle, il fallut du temps pour assembler les troupes, et ce ne fut que le 23 septembre que Lincoln put faire sa jonction devant Savannah avec l'armée française. Le 8 octobre, la réduction de cette place semblait encore éloignée, et les capitaines des vaisseaux représentèrent à leur chef le danger qu'il y aurait à prolonger le séjour de la flotte dans une position si exposée aux tempêtes de l'automne et à une attaque par les escadres de l'Angleterre, alors qu'une partie très-considérable des équipages avait été mise à terre. On résolut donc l'assaut pour le lendemain; il devait être donné deux heures avant le jour, et sur quatre points, par deux attaques sérieuses et deux autres feintes.

La seule chance de réussite était dans l'exécution précise du plan arrêté par l'amiral. Une colonne commandée par M. de Dillon[1] devait attaquer en arrière les lignes anglaises;

[1] Arthur, comte Dillon, d'une famille irlandaise émigrée avec la maison de Stuart, officier général depuis la guerre d'Amérique, fit avec éclat, dans l'armée de Dumouriez, la campagne de 1792, en Champagne. Les services

mais au lieu de suivre le bord d'un marais qui appuyait ces retranchements, elle prit par le milieu, essuya, sans pouvoir y répondre, le feu des batteries anglaises, et ne put se reformer en ordre de combat. Au grand jour, le détachement dont M. d'Estaing avait pris la conduite, et qui était grossi par des milices de la Caroline, s'avançait intrépidement quand un feu bien nourri des parapets ennemis, canons et mousqueterie, jeta le désordre dans ses rangs. Néanmoins deux lieutenants au second régiment de la Caroline du Sud, Hume et Bush, plantèrent le drapeau des États-Unis sur le rempart ; tous deux furent tués ; le sergent Jasper, quoique blessé à mort, sauva pourtant les couleurs de son bataillon, et l'on vit sur un autre point flotter pour un instant un drapeau français sur la redoute, qu'après une lutte acharnée de cinquante-cinq minutes les assaillants furent contraints de laisser à l'ennemi. La retraite fut décidée par une charge vigoureusement exécutée par Maitland à la tête des grenadiers et des troupes de marine. Les Anglais eurent fort peu de monde hors de combat ; la perte des Français fut de six cents hommes, celle des Américains de deux cents. D'Estaing reçut deux blessures, et Pulaski une seule, mais mortelle. Le baron Stedingk accompagnait, comme volontaire, l'armée française. Il écrivit à Gustave III, roi de Suède, son souverain : « Les cris des mourants me perçaient le » cœur. Je désirais la mort, et je l'aurais trouvée si mon » devoir n'eût été de travailler à sauver quatre cents » hommes dont la retraite ne pouvait se faire que par un » pont qu'on avait rompu. » Stedingk lui-même reçut une blessure grave. Revenu à Paris, et marchant sur des bé-

rendus par M. de Dillon à la France, sous le drapeau républicain, ne le sauvèrent pas de l'échafaud : il y monta en 1794. Théobald, son frère, maréchal de camp, avait péri, deux ans plus tôt, dans une sédition militaire.

quilles, il devint le favori des cercles les plus distingués, et on alla jusqu'à le représenter sur un théâtre, conduisant sa troupe à l'assaut.

Savannah et la Géorgie demeuraient aux Anglais. D'Estaing rembarqua ses troupes, et fit voile pour les ports de la France ; Lincoln rentra dans Charleston avec ce qui lui restait de troupes régulières ; les milices de la Caroline furent licenciées ; les patriotes géorgiens qui perdaient l'appui de l'armée s'enfuirent dans les bois de l'intérieur ou se réfugièrent dans l'État voisin. La situation du général américain était déplorable : ses troupes de ligne fondaient à vue d'œil ; le papier monnaie, seule valeur qu'il eût en caisse, était tellement déprécié que la prime de deux mille cinq cents dollars offerte pour un engagement de vingt et un mois n'attirait personne sous le drapeau. Les colons du littoral entre Charleston et Savannah chancelaient dans leur allégeance ; ils ne savaient de quel côté trouver protection. Dans l'État tout entier, la population découragée ne prévoyait que calamités à venir.

C'était des nègres que dépendait alors la durée du gouvernement anglais dans les États méridionaux riverains de l'Atlantique. Maîtres de la Géorgie entière et du comté de Beaufort en Caroline, les officiers du roi pouvaient, en armant et émancipant les esclaves, affermir leur domination sur le pays. Mais l'idée que l'esclavage est un attentat aux droits de l'humanité n'avait point encore pénétré dans le Parlement ; elle était pareillement étrangère au ministère, et l'armée l'aurait accueillie avec dérision [1]. La pensée d'une

[1] Mais le jour approchait où l'Angleterre s'approprierait cette gloire, de toutes les siennes la plus pure. Dès l'année 1787, Wilberforce et Clarkson proposèrent la suppression de la traite des nègres. Après vingt années d'efforts courageux, cette mesure reçut en 1807 force de loi pour l'empire britannique. L'abolition de l'esclavage, par la voie du rachat, reçut son complément, trente et un ans plus tard, dans les colonies de l'Angleterre,



mesure générale d'émancipation ne s'était pas encore emparée de la classe dominante en Angleterre, la conscience de la nation n'était pas encore inquiète. Le commerce des esclaves procurait d'amples bénéfices aux ports de l'Angleterre [1], et l'insistance du gouvernement sur l'observation et l'extension des clauses qui en assuraient au pavillon anglais les principaux avantages avait été une des causes éloignées de la guerre d'Amérique [2]. De la sorte, bien que le gouverneur royal de la Virginie insistât sur l'utilité de former un corps de noirs libérés du service de leurs maîtres, l'avidité des officiers et des soldats de l'armée pour le butin dont les esclaves faisaient une partie fit rejeter le projet. Le roi et ses ministres étaient ouvertement dans les mêmes sentiments. Les instructions données par lord George Germain prescrivaient de s'emparer des noirs appartenant aux rebelles et de les mettre en vente, sans excepter ceux qui volontairement s'étaient placés à la suite des troupes et sous la protection du drapeau britannique. Beaucoup de ceux-là furent envoyés aux plantations des Indes occidentales.

Trois mois, au plus, après que Savannah était tombé au pouvoir de l'Angleterre, toutes les propriétés, foncières et mobilières, des insurgés étaient vendues. Afin d'augmenter le produit de cette confiscation, les Indiens furent engagés à capturer tous les esclaves qui pourraient tomber sous leurs mains, et à les amener aux marchés de la côte. Toutes les familles de la Caroline du Sud furent tourmentées par les visites successives de bandes indiciplinées qui avaient des commissions pour faire un service de volontaires et qui, ne

[1] Liverpool avait la part la plus considérable dans les armements pour la traite sur les côtes de l'Afrique.

[2] Le privilége de l'*Asiento*, c'est-à-dire de transporter chaque année plusieurs milliers de nègres des côtes de Guinée et de Congo, aux ports de l'Amérique espagnole, était une des stipulations des traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle, en faveur du pavillon anglais.

recevant ni pain ni rations régulières, subsistaient par le pillage. Battant l'estrade à leur gré, ces bandes rançonnaient les planteurs, sans égard à la nature de leurs opinions. C'était aux nègres qu'ils en voulaient de préférence; ils tiraient en moyenne deux cent cinquante dollars de chacun de ces malheureux qu'ils vendaient aux agents des plantations anglaises. Sir James Wright, à son retour en Géorgie, dont il venait reprendre le gouvernement pour le roi, trouva plusieurs milliers de ces noirs attendant qu'on les distribuàt aux plus offrants. De tels procédés rendirent le nom de la Grande-Bretagne odieux là même où précédemment il avait été un objet d'affection; l'approche des troupes anglaises semblait un précurseur de la ruine, et l'avidité de leurs chefs éteignit chez les esclaves tout espoir d'affranchissement.

CHAPITRE XIV.

LE SIÉGE DE CHARLESTON.

1779-1780. — La lutte de la Caroline du Sud pour conserver son indépendance faisait passer cet État par les épreuves les plus amères d'une guerre civile. Le gouvernement anglais encourageait son armée à dévaster les plantations et à confisquer les biens de la partie la plus considérable de la population. Les familles étaient divisées entre les deux partis ; les patriotes, mis hors la loi et sans cesse exposés à des morts cruelles ; les maisons incendiées, les femmes et les enfants chassés sans abri dans les terres incultes ; les provocations des deux parts, suivies de représailles, menaçaient le peuple d'une destruction absolue. Dans plusieurs districts, on ne rencontrait guère que des orphelins et des veuves. Abandonnés la plupart du temps à leurs propres ressources, les citoyens de cette contrée eurent à lui rendre, à force de sacrifices et de courage héroïque, sa place dans l'Union ; ils la lui reconquirent à travers le sang et les larmes ; ils osèrent davantage, ils souffrirent plus, et obtinrent un succès plus honorable que ceux d'aucun autre État dans la République.

Sir Henry Clinton, toujours plein de ressentiment au souvenir de l'échec qu'il avait reçu, en 1776, devant Charleston, résolut d'exécuter en personne l'ordre donné de Londres pour la réduction de cette place. Au mois d'août 1779, une flotte commandée par Arbuthnot, officier âgé et d'une capacité insuffisante, apporta des renforts en hommes et en

munitions ; le mois suivant , une brigade de quinze cents hommes arriva encore d'Irlande , et comme, dans le courant d'octobre , le poste de New-Port fut évacué, les troupes depuis si longtemps inactives dans l'île de Rhode furent à la disposition de Clinton. Ce général avait l'intention de prendre la mer à temps pour s'emparer de Charleston avant la fin de l'année; mais quand d'Estaing s'était montré avec une flotte supérieure en force et dont la destination n'était pas connue, Clinton avait retardé l'embarquement de ses troupes ; il reprit ce dessein lorsqu'il fut assuré que son antagoniste regagnait les ports de la France.

Ce fut donc au cœur de l'hiver le plus rigoureux que le commandant en chef, laissant New-York à la garde du vétéran Knyphausen, prit la mer, à la tête de huit mille cinq cents combattants ; il fit voile le 26 décembre 1779. La traversée offrait toute sorte de dangers : il fallait voguer contre le courant du *Gulf-Stream;* des tempêtes assaillirent la flotte, dont un navire coula bas ; quelques transports tombèrent aux mains de corsaires américains ; un vaisseau qui portait des compagnies hessoises perdit ses mâts, fut emporté vers l'est , et se brisa sur la côte de Saint-Yves en Cornouailles ; mais ses passagers affamés purent prendre terre. A la fin de janvier 1780 , il n'y avait encore qu'un petit nombre des transports de la flotte qui fût arrivé au rendez-vous à Tybee, sur la côte de Géorgie. Clinton rassembla son monde, et se vit à la tête de dix mille hommes. Jugeant cette force encore insuffisante , il envoya sur-le-champ à lord Rawdon l'ordre de quitter New-York avec sa brigade, et de lui amener ses huit régiments, formant un effectif de trois mille hommes.

Charleston comptait alors quinze mille habitants [1] , en y

[1] En 1870, sa population était de quarante-neuf mille âmes.

comprenant les esclaves. La ville était riche et commerçante ; une partie de ses habitants était attachée de cœur à la domination anglaise. La population ne s'était pas retirée hors de l'enceinte, médiocrement approvisionnée et dépourvue de numéraire ; son papier-monnaie était tombé à cinq pour cent de sa valeur nominale. La ville est en plaine ; tout autour le pays est plat et bas. La mer baigne trois côtés de l'ancienne enceinte ; le quatrième est un isthme resserré entre les bouches de deux rivières, l'Ashley et le Cooper ; un ennemi maître du Cooper pouvait investir la ville en fermant cette langue de terre ; la place n'avait d'ailleurs ni citadelle, ni remparts solidement construits ; les seules défenses consistaient en ouvrages de campagne, sans autres matériaux que le sable et le bois. La ligne de ces défenses était très-étendue, et, pour les garder, Lincoln n'avait que dix mille hommes présents sous les armes.

Le 3 février 1780, l'Assemblée générale de la Caroline du Sud déféra au pouvoir exécutif de l'État l'autorisation « de » faire toutes les choses nécessaires pour assurer sa liberté, » sa conservation et ses propriétés, » avec la seule réserve que la vie d'aucun citoyen ne pourrait lui être ôtée qu'en vertu d'un jugement régulier. Mais les appels faits à la milice produisaient peu d'effet ; la déroute que cette troupe avait subie devant Savannah causait un découragement universel. Dans les districts du midi, les hommes valides voulaient rester chez eux pour protéger leurs propres foyers ; dans ceux du centre, on penchait vers la cause royale ; ceux de l'ouest avaient à repousser l'attaque des Indiens. Néanmoins, Lincoln, agissant de son chef, et ne voulant pas se résoudre à laisser au pouvoir de l'ennemi les objets appartenant à l'État, et qu'il était impossible de transporter hors de la ville, Lincoln, sans consulter ses officiers, et cédant aux supplications menaçantes des bourgeois, prit le parti de s'en-

fermer dans une place qu'aucun ingénieur expérimenté ne jugeait tenable.

Le 26 février (1779), les Anglais, s'établissant sur le côté oriental de l'îlot de Saint-John, eurent devant leurs yeux la ville, son port, les abords de la plage et les plantations florissantes du district. Après tant de fatigues sur mer et dans les marais, il leur semblait entrevoir un paradis. La meilleure défense du havre était la barre naturelle qui en rendait l'entrée difficile ; or, dès le 28, les officiers de l'escadre de l'Union, qui portait cent cinquante pièces d'artillerie, se déclarèrent hors d'état de garder cette entrée. « S'il » en est ainsi, » écrivit Washington, « il aurait fallu re- » noncer au projet de défendre la ville. » Pour Lincoln, il ne songeait qu'à rendre les fortifications plus respectables. Donnant l'exemple d'un travail acharné, il était le premier à l'œuvre et le dernier au repos du soir. Débarquant les matelots et les canons de l'escadre, il s'en servit pour établir des batteries sur la côte, et il fit couler bas quelques bâtiments pour obstruer l'embouchure de la rivière Ashley.

Clinton ne voulait rien abandonner au hasard. La côte devant laquelle opérait sa flotte est coupée par des criques profondes et bordée de nombreux îlots ; à travers ce labyrinthe, les vaisseaux anglais avançaient avec lenteur. Ces retards ne furent préjudiciables qu'à l'État de la Caroline : car Lincoln employa le temps qui lui était laissé de la sorte à faire entrer et rassembler dans l'enceinte de Charleston toutes les ressources du département du sud dont il pût s'emparer en vertu de son commandement. Pendant ce temps Washington écrivait : « C'est mettre beaucoup au hasard » que réunir et employer toute notre force pour la seule » défense de Charleston. J'attends l'événement avec une » grande crainte. » Mais le général en chef était à une trop

grande distance pour que sa voix fût entendue alors qu'elle pouvait être salutaire.

Le temps pour lequel les volontaires de la Caroline du Nord s'étaient engagés venait d'expirer. La plupart des hommes quittèrent, en conséquence, l'armée de Lincoln. A leur place, le 7 avril, sept cents vétérans, reste des troupes de ligne fournies par la Virginie, entrèrent dans la place. Ces braves gens, qui allaient à une captivité assurée, venaient de faire, en vingt-huit jours, une marche de cinq cents milles.

Le 8 avril, une brise du sud-est s'étant levée, l'amiral Arbuthnot fit entrer ses vaisseaux dans le port de Charleston, sans qu'ils répondissent au feu du fort Moultrie, dont ils ne souffrirent pas. Le lendemain, la première parallèle étant achevée, la ville fut sommée par les chefs des forces de terre et de mer. Lincoln répondit : « Obéissant à mon devoir, et » suivant mon inclination, je défendrai la ville jusqu'à la » dernière extrémité. »

Le 13 avril, les officiers de la garnison pressèrent le gouverneur de l'État, Rutledge, de sortir de la place, où demeureraient le lieutenant gouverneur, Gadsden, et avec lui cinq membres du conseil. Ce même jour, Lincoln réunit, et c'était pour la première fois, un conseil de guerre, dans lequel, s'appuyant sur l'insuffisance de ses ressources, il suggéra l'opportunité d'évacuer la place. « Ne perdons pas une » heure, » dit Mac-Intosh, « pour transporter les troupes » de l'Union *(the continentals)* sur l'autre bord du Cooper ; » c'est du salut de ces bataillons que dépend la conservation » de notre État. » Mais Lincoln répliqua que, pour le moment, il ne s'agissait que de réfléchir mûrement sur la mesure proposée, ajoutant que lorsque le temps serait venu, il rappellerait le conseil pour prendre une résolution. L'ennemi ne lui en laissa pas le temps.

Le corps de cavalerie américaine qui maintenait une communication précaire entre le pays et la ville fut surpris et dispersé. Cornwallis, sur ces entrefaites, avait amené de New-York les trois mille hommes attendus par Clinton; les Anglais avaient occupé l'isthme depuis la rivière Cooper jusqu'à la crique de Wando; toute retraite était coupée aux assiégés. Le 6 mai, le fort Moultrie se rendit sans tirer un seul coup de feu. La ville n'avait plus pour défense que des ouvrages de campagne; et, si de telles fortifications arrêtèrent les assiégeants durant six semaines, ces lenteurs résultèrent du caractère prudent jusqu'à l'excès des généraux ennemis, beaucoup plus que de la vigueur de la défense; la désaffection presque générale des citoyens de Charleston rendait celle-là languissante. Ce point semble avéré par une lettre de John Laurens à son père, datée du 28 mai 1780.

Le 12 mai, l'artillerie des Anglais étant logée dans la troisième parallèle, le fossé plein d'eau étant franchi, et l'ennemi avancé jusqu'à vingt-cinq pas du rempart, tout, enfin, étant prêt pour que l'assaut fût donné du côté de la mer et de celui de la terre, Lincoln signa la capitulation qui lui était proposée. Il avait demandé que les habitants de la Caroline du Sud qui ne voudraient pas vivre sous le gouvernement de l'Angleterre eussent un délai de douze mois pour disposer de leurs propriétés : cette condition fut refusée. Les troupes de l'Union et les matelots demeurèrent prisonniers de guerre jusqu'à ce qu'on pût les échanger. Les miliciens de la province devaient retourner dans leurs maisons comme prisonniers de guerre sur parole, avec la garantie qu'ils jouiraient de leurs biens aussi longtemps que cette parole serait observée. Quant aux habitants de Charleston, on prit note de leurs noms, et tous furent comptés comme prisonniers, sans exception pour les vieillards, les infirmes, les loyalistes eux-mêmes, bien que ceux-ci fussent venus, au bout de quelques

jours, offrir leurs félicitations. On prit leur *parole*, et, non sans affectation, Clinton écrivit à sa cour qu'il avait au-delà de cinq mille prisonniers [1].

Cette campagne fut marquée par une destruction des propriétés moindre que dans l'année précédente ; mais le pillage fut organisé avec plus d'avidité. La valeur des dépouilles que les commissaires aux prises, tant anglais que hessois, eurent à distribuer excéda trois cent mille livres sterling. De la sorte, la part d'un major-général dépassa quatre mille guinées. Les exactions sur les particuliers ne connurent aucune borne. On prit la vaisselle d'argent des planteurs; tous les nègres appartenant aux colons envisagés comme rebelles furent confisqués, sans exception pour ceux qui avaient cherché un asile dans les lignes britanniques ; deux mille de ces esclaves furent, dans un seul convoi, embarqués pour les îles anglaises du Golfe. Aussi beaucoup d'officiers s'occupèrent d'amasser des fortunes plutôt que de rendre à l'Empire les provinces perdues. Les patriotes n'eurent pas la permission d'employer des hommes d'affaires pour administrer ou vendre leurs plantations. Une sentence de confiscation universelle demeura suspendue sur la contrée entière ; et, si des lettres de protection furent accordées par les autorités britanniques , ce ne fut qu'en retour d'engagements formels de fidélité illimitée envers le roi.

Six semaines passèrent durant lesquelles aucune opposition au vainqueur n'éclata dans la Caroline du Sud. Un détachement fut envoyé par Clinton pour remonter le cours de la Savannah, encourager les loyalistes et achever la réduction

[1] Ce premier siége de Charleston fit, dans son temps, grand bruit en Europe, où, dans les écrits de circonstance, on exagéra sans mesure les sévérités exercées par les vainqueurs. Le second siége, pendant la guerre de la Sécession (1861-1866), fut, par sa longueur et l'héroïsme des défenseurs de la place, un des événements les plus surprenants que l'histoire de tous les âges ait enregistrés.



du district d'Augusta ; un autre opéra pour un semblable objet dans le district de Ninety-Six, dont le commandant Williamson rendit son poste, et accepta la protection britannique. Pickens fut contraint à rester inactif ; seul des chefs de la milice naguère en armes pour l'indépendance, le colonel James Williams, échappant à la poursuite des Anglais, put conserver la liberté de ses actions. Cornwallis prit le commandement d'un troisième détachement, celui-là plus considérable ; à sa tête, il franchit le fleuve Santee, et marcha sur Camden. L'arrière-garde des troupes de ligne levées pendant les années précédentes en Virginie s'était, sous les ordres du colonel Bufort, présentée trop tard pour secourir la garnison de Charleston, et avait pris en se retirant une position à l'extrémité nord-est de la Caroline du Sud. Le 26 mai 1780, Tarleton surprit cette troupe à la tête de sept cents hommes de cavalerie, mêlée de fantassins montés. Bufort ne voulut pas se rendre, mais il ne donna pas non plus le signal du combat. Lui-même, avec une centaine de fantassins, ainsi que le petit nombre de cavaliers qui accompagnaient sa troupe, se sauvèrent par une fuite précipitée. Le reste, sans offrir de résistance, demanda quartier, mais ne put l'obtenir. Cent treize hommes furent tués sur place ; cent cinquante autres, blessés grièvement, furent laissés sans secours au lieu de ce carnage ; cinquante-trois seulement arrivèrent à Camden comme prisonniers. La nouvelle de ce massacre remplit d'horreur et de crainte les forêts du Midi ; pour Tarleton, son général Cornwallis lui accorda de grands éloges.

La prise de Charleston produisit une panique générale qui suspendait en faveur de l'armée britannique tout acte de résistance de la part des populations du Sud. Les districts de Beaufort, Camden et Ninety-Six avaient capitulé en considération d'une promesse de sécurité. Ces hommes comptaient

être traités comme neutres [1] ou comme prisonniers sur parole. Il ne leur restait plus aucune possibilité de retirer leurs familles en un lieu plus sûr ; s'ils avaient eu la pensée de reprendre les armes, aucun corps américain n'aurait été à leur portée pour leur apporter secours.

Mais les Anglais ne se contentèrent pas d'avoir réduit leurs adversaires à une situation passive. Ils voulurent écraser l'esprit de l'indépendance dans les cœurs de ce peuple rempli d'honneur et de bravoure. Ils crurent possible de forcer toute la population virile à grossir les rangs de l'armée britannique, en sorte que les fils d'une région où les passions ont autant d'ardeur que le soleil qui mûrit ses récoltes devinssent les instruments de leur propre assujétissement.

Une proclamation datée du 22 mai menaçait de confiscation des biens et d'autres peines quiconque oserait s'opposer en armes à l'autorité du roi, ou empêcher toute personne de se rendre sous son drapeau. Pour compléter l'effet de cette mesure, Clinton et Arbuthnot, tous deux commissaires de la Couronne, publièrent, le 1er juin, une seconde proclamation, celle-ci offrant l'amnistie à tout insurgé qui rentrerait immédiatement dans l'obéissance. En même temps, on promettait aux habitants loyaux des provinces le rétablissement des immunités politiques dont ils jouissaient avant la rébellion, en spécifiant l'exemption de toute taxe, sauf celles que voteraient librement les législatures locales.

[1] Cet expédient était familier, en Amérique, aux belligérants dans cette période. On l'avait appliqué aux colons français du Canada, entre l'époque de la capitulation de Québec et la cession de leur province par la France (1759 à 1763). Précédemment, les Acadiens de la Nouvelle-Écosse avaient vécu dans cette position ambiguë depuis le traité d'Utrecht (1713) jusqu'au commencement de la guerre de 1740 à 1748. Les maîtres du pays jugèrent alors trop dangereux le maintien d'un tel privilége ; les Acadiens, dont trente années passées sous une domination étrangère n'avaient pas changé les sentiments, furent éloignés de leur presqu'île, et systématiquement disséminés dans les provinces anglaises du continent.

Cette politique de modération aurait pu réconcilier le peuple de la Caroline avec l'ancien gouvernement du pays. Mais les commissaires ne donnèrent point à Cornwallis communication officielle de leur proclamation. De la sorte, trois semaines après qu'elle eut été émise, deux hommes considérables, l'un desquels avait rempli un poste élevé, et qui tous deux avaient pris une part essentielle à la *rébellion,* s'étant présentés au général pour se remettre entre ses mains et jouir des provisions de l'acte, Cornwallis ne put leur répondre rien, sinon qu'il n'était point informé de son existence. Mais Clinton lui-même ne tarda pas à couper par la racine l'autorité de son souverain dans la Caroline en publiant, et cette fois sous son nom seul, une proclamation enjoignant (le 3 juin 1780) à tous les habitants de Charleston et du reste de la province, qui se trouvaient prisonniers sur parole, de prendre activement part à l'affermissement du gouvernement royal. L'acte ajoutait : « Si ces personnes négligent de » retourner à leur allégeance, elles seront traitées comme » rebelles au gouvernement du roi. » Clinton n'avait pas considéré qu'une foule d'hommes que la crainte ou le calcul avait engagés à se placer sous sa protection s'étaient rangés à ce parti dans l'attente qu'ils pourraient vivre dans une position de neutralité, et qu'on allait les réduire à dire : « Puis- » qu'on nous force à combattre, ce sera pour l'Amérique, à » côté de nos compatriotes, que nous combattrons ! » Mais abusé peut-être par des apparences, la veille de son départ pour New-York, où il allait établir son quartier général, Clinton écrivit à lord George Germain : « Ici, les habitants » de tous les quartiers déclarent leur soumission à l'autorité » du roi et offrent le service de leurs armes. Il ne reste dans » la Caroline du Sud que bien peu d'hommes qui ne soient » prisonniers ou enrôlés dans nos rangs. »

CHAPITRE XV.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES DANS LES ÉTATS DU SUD.
(Cornwallis et Gates.)

1780. — Entre Clinton et Cornwallis, les dissensions, fruit de la rivalité dans le commandement, se laissaient déjà reconnaître sous une surface d'accord. De ces généraux, le premier avait écrit à la cour d'une manière trop véridique pour qu'on l'écoutât volontiers ; il était fort attaché à sa haute situation, et néanmoins il faisait entendre que, dans certaines conditions, il pourrait désirer son rappel. Lord G. Germain le prit au mot et alla jusqu'à lui envoyer la permission de remettre à Cornwallis, le favori du jour, le commandement des forces britanniques dans l'Amérique du Nord.

Lorsque ce général prit, après le départ de Clinton pour New-York, le commandement séparé des provinces méridionales, toute opposition au gouvernement royal avait, pour le moment, cessé dans la Caroline du Sud. Cornwallis ne se proposait rien moins que de s'assurer la possession de tout le pays soumis, et de s'avancer en conquérant vers le nord, au moins jusqu'à la baie de Chesapeake. Mais Clinton n'avait laissé à la disposition de son lieutenant que cinq mille hommes effectifs en Caroline, et un peu plus de mille en Géorgie ; cette troupe devait être renforcée par les régiments qu'on était résolu à former avec les recrues exigées de la population même de ces deux provinces. A mesure

qu'un district faisait sa soumission, le nouveau commandant enrôlait les hommes valides, et leur nommait des officiers auxquels l'autorité civile était remise en même temps que le pouvoir militaire. Tout propriétaire âgé de plus de quarante ans pouvait demeurer chez lui pour y maintenir l'ordre, dont il était rendu responsable; sauf les cas d'une invasion ou d'une insurrection, il n'était point appelé à prendre les armes; les hommes plus jeunes, composant la seconde classe, étaient tenus à faire pendant une moitié de l'année le service de campagne. Plusieurs centaines de commissions furent expédiées pour des officiers des régiments de la nouvelle milice. Le major Patrick Ferguson, connu par ses services dans la campagne du New-Jersey, et considéré comme un officier de marque, fut chargé de visiter tous les districts de la Caroline du Sud, pour dresser sur les lieux les états de leur milice et s'assurer que les ordres de Cornwallis seraient exécutés à la rigueur. A partir de ce moment, tout habitant pris en armes put être condamné à mort sous couleur de désertion ou de révolte. On accepta les propositions des officiers qui offraient de lever des corps provinciaux; ni l'honneur, ni l'attachement au pays n'empêchèrent certains hommes de recevoir des commissions de ce genre. Mais ils ne purent rassembler autour d'eux que des « gens perdus de dettes et de crimes, » et, dans leurs rondes à travers la Caroline, ils commirent toutes sortes d'excès, étant toujours prêts à mettre à mort les patriotes qu'ils regardaient comme *hors la loi.* Jamais Cornwallis n'usa de merci envers un déserteur ou envers un homme sous le poids d'une sentence de la cour martiale. Un quartier-maître de la légion de Tarleton entrant dans la maison de Samuel Wyly, près de Camden, le reconnut pour avoir servi comme volontaire à la défense de Charleston, et le tua de sa main. Les presbytériens étaient dévoués à la cause de l'indépendance. En réa-

lité, la révolution de l'Amérique n'était autre chose qu'une application au gouvernement politique des principes [1] de la réformation. Il arriva qu'un capitaine Huck, d'un corps de milice anglaise, mit le feu à la maison du ministre de William's Plantation, et détruisit soigneusement dans la bibliothèque tout exemplaire de la Bible dans lequel la traduction écossaise du psautier se trouvait imprimée. Sous l'œil même de Cornwallis, les prisonniers qui avaient capitulé à Charleston étaient l'objet de persécutions continuelles, s'ils ne consentaient à changer leur engagement sur parole contre le serment d'allégeance et de fidélité au roi. Beaucoup d'hommes qui étaient accoutumés à vivre dans l'abondance, du produit de terres cultivées par leurs soins, n'eurent pas assez de vigueur d'âme pour se résoudre à la pauvreté. Les marchands et les artisans ne pouvaient recevoir le prix de leurs factures sans avoir fait préalablement acte d'entière soumission.

Lord Rawdon, qui avait le commandement du district important de la rivière Santee, exerçait des rigueurs égales contre les déserteurs de son régiment (levé en Irlande) et contre les habitants insoumis de la province. Voici quels ordres il donnait au major Rugely, officier des milices aspirant à un service plus avantageux : « Si quelqu'un rencontre un soldat éloigné, sans permission, du drapeau, et » ne l'arrête pas, ou n'alarme pas le voisinage pour le faire » arrêter; si quelqu'un donne à un soldat dans cette position

[1] Il en fut certainement ainsi, dans les pays où le principe de la réformation a été porté à ses dernières conséquences, contre le sentiment des promoteurs de ce grand mouvement. Mais chez les peuples et dans les pays où la réformation s'est arrêtée à des transactions habilement conclues avec les institutions qu'elle avait trouvées en vigueur, ainsi qu'il est arrivé en Angleterre, en Pensylvanie et en Allemagne, elle a produit les sociétés les plus affermies dans l'ordre public, la distinction des rangs, l'amour du souverain et le respect de la loi (*loyalty*). Partout, au reste, elle a développé et fortifié l'attachement à l'indépendance nationale.

» un asile ou bien une aide quelconque, le délinquant en-
» courra des châtiments corporels, ou l'emprisonnement, ou
» la déportation aux Indes occidentales. Je promets une
» récompense de dix guinées pour la tête de chaque déser-
» teur irlandais, et de cinq seulement à qui l'amènera vi-
» vant. »

Pour contenir dans l'obéissance la Caroline du Sud, les Anglais établirent une chaîne de postes reliant, sur le littoral, Georgetown, Charleston, Beaufort et Savannah ; dans l'intérieur, Augusta, Ninety-Six et Camden. Ce dernier poste, à égale distance des extrémités nord et sud de la province, était le plus important de tous ; un détachement à Rocky-Mount complétait la chaîne entre Ninety-Six et Camden.

Clinton estimait qu'une force de six mille hommes devait suffire comme garnison pour la Caroline du Sud et la Géorgie ; Cornwallis crut pouvoir faire davantage avec ce qu'il avait sous la main. Dès la fin de juin, annonçant qu'il avait, dans son commandement, mis fin à toute résistance, il déclara qu'en septembre, après la fin des récoltes, il entrerait, pour la réduire, dans la Caroline du Nord. Il se trompait dans ses calculs : la violence des mesures prises réveillait dans une population opprimée le courage que donne le désespoir. Informé de ce qui se passait dans son État, Houston, délégué de la Géorgie au Congrès, écrivait à John Jay :
« Nos misères sont, après Dieu, la source de notre salut.
» On pourra faire périr les prisonniers qu'on nous a faits à
» force de mauvais traitements et de mauvaise nourriture ;
» on pourra pousser par la violence nos hommes libres dans
» les rangs de l'ennemi ; on pourra ruiner nos terres par
» les exactions et les incendies ; mais la chute de Charles-
» ton n'en servira pas moins la cause nationale. L'ennemi a
» surpris une province mal armée et sans organisation mili-

» taire ; il l'a parcourue en la dévastant, mais ses mesures
» semblent dictées par un esprit d'infatuation ; elles pous-
» sent la population à la furie et au sacrifice de tout ce qui
» lui reste ; l'ennemi sera chassé du pays. »

Les patriotes les plus déterminés des États envahis se réfugièrent dans la Caroline du Nord. Parmi eux se trouvait Sumpter [1] qui, dans le commandement d'un régiment de l'Union, avait donné des preuves de courage et de capacité. Instruit de sa fuite, un détachement anglais expulsa sa femme de sa maison, qui fut brûlée avec tout ce qu'elle contenait. Les exilés choisirent cet officier pour chef de la troupe qu'ils formèrent, et à laquelle les forgerons des villages fabriquèrent des armes grossières ; l'étain de la vaisselle domestique suppléa, pour leur fondre des balles, au manque de plomb. Chaque homme reçut trois cartouches ; en voulait-il davantage, il fallait le prendre à l'ennemi ; après chaque engagement, les armes des blessés et des morts appartiendraient aux survivants.

En apprenant que cette force nouvelle marchait vers Camden, lord Rawdon enjoignit à tous les habitants valides de se rassembler en armes autour de lui. Cent soixante refusèrent ; on les jeta dans une prison que l'ardeur de la canicule rendait meurtrière ; vingt d'entre eux furent mis aux fers ; or beaucoup de ces hommes étaient compris dans la capitulation de Charleston.

Le 12 juillet, le capitaine Huck fit une reconnaissance à la tête de trente-cinq dragons, vingt fantassins montés et soixante hommes de la milice. Ce détachement prit poste au village de Cross-Roads ; les femmes cherchaient par leurs supplications à sauver leurs familles et leur avoir ; les An-

[1] Le nom de cet officier fut donné ensuite à un fort qui défendait l'entrée du port de Charleston, et dont la prise à main armée par les confédérés du Sud donna, l'an 1861, le signal de la guerre de la Sécession.

glais occupaient une allée voisine de la source du ruisseau appelé Fishing-Creek. Tout à coup, Sumpter et sa troupe, inférieure en nombre, assaillit l'ennemi, le prit entre deux feux, et en détruisit la plus grande partie. Ce fut le premier succès que, depuis le commencement de 1780, les troupes nationales eussent remporté sur les forces britanniques.

Les ordres qui contraignaient tous les habitants de la Caroline à s'enrôler dans la milice étaient si absolus que des prisonniers sur parole furent compris dans cette levée, ainsi que beaucoup d'hommes qui, s'ils eussent été libres, auraient gardé la neutralité. Dans ce nombre fut un colon du nom de Lisle. Enrôlé de vive force dans un des bataillons levés le long des rivières Enoree et Tyger, il attendit que le sien fût au complet, bien fourni d'armes et de munitions; alors il le décida, en lui servant de guide, à passer sous les ordres de son ancien chef, lequel était aux côtés de Sumpter, dans les nouveaux défrichements de la rivière Catawba.

Fortifié de la sorte, Sumpter fit, le 13 juillet, sur le poste de Rocky-Mount une attaque vigoureuse, mais sans succès. Le 6 août, après avoir réparé ses pertes, il surprit le détachement posté à Hanging-Rock. Il s'y trouvait un régiment de loyalistes réfugiés de la Caroline du Nord, qui s'enfuirent avec précipitation; cette panique se communiquant au régiment provincial du prince de Galles, les Anglais perdirent beaucoup de monde. Au commencement de l'action, aucun homme, dans les rangs américains, n'avait plus de dix cartouches; avant la fin, les gibernes de l'ennemi remplaçaient ce qui manquait aux insurgés. Dans une de leurs compagnies, un orphelin d'une famille écossaise venue du nord de l'Irlande, Andrew Jackson [1], combattit avec vaillance;

[1] André Jackson fut, pour les onzième et douzième termes, président des États-Unis. Élu en 1829, comme successeur de John Quincy Adams, il siégea jusqu'en 1837. Son élection fut le signal de l'abandon par les in-

la haine de l'oppression l'avait, avant l'âge, jeté dans les rangs des champions du pays. Sumpter, après cette rencontre, se replia sur le camp de la Catawba, où, de tous les districts de la Caroline méridionale, les patriotes affluèrent autour de son étendard.

Jusqu'à ce temps, le midi n'avait eu de ressources que celles qu'il tirait de ses propres efforts. Washington, plein de confiance dans la vigueur enthousiaste de la Nouvelle-Angleterre et des États du centre, se résolut à encourir toute sorte de dangers pour sauver les Carolines et la Géorgie. L'armée réunie sous les ordres du général en chef ne comptait, à cette heure, que dix mille cinq cents hommes, au plus; de ce nombre, deux mille huit cents attendaient leur congé à la fin d'avril (1780). Néanmoins, le général Kalb reçut l'ordre de marcher vers le sud avec un détachement des troupes du Maryland et du Delaware, fort de plus de deux mille hommes; le corps du major Lee reçut la même destination. Faute de moyens de transport, Kalb ne put effectuer promptement son départ. Il se mit en mouvement au mois de mai, à Petersburgh, en Virginie; il fut ensuite renforcé par un régiment d'artillerie, avec douze pièces attelées.

Jefferson était alors gouverneur de la Virginie. Il n'y avait pas un seul État qui fût plus exposé, du côté de la mer, aux assauts de la flotte anglaise, et vers l'intérieur aux incursions des sauvages; cependant son courage ne fléchit pas, et la considération du péril ne mit pas le trouble dans ses pensées. L'Assemblée législative s'assembla le 9 mai; dès l'instant où elle fut constituée, Richard Henry Lee proposa de former un corps de deux mille cinq cents hommes pour le service actif en Caroline pendant trois mois, et d'assigner leur entretien sur l'approvisionnement en tabac, objet qui

fluences dominantes des doctrines politiques, jusqu'alors considérées comme le legs de Washington. « *When shall such hero live again?* »

pouvait s'échanger contre des valeurs effectives. Déjà le corps du colonel Armand et les soixante chevaux du major Nelson étaient en route pour le sud. A Williamsburgh, pour la protection du fleuve James, artère centrale du pays, trois cents hommes avaient été placés ; on se retrancha cette dernière ressource, et avant la fin du mois, ce détachement partit aussi pour la Caroline. Des armes demandées par la Caroline du Nord furent aussitôt fournies par cette magnanime Virginie, qui, pour la protection de ses voisins, consentait à se priver elle-même de ses moyens de défense.

La nouvelle de la capitulation de Charleston parvint à Kalb avant qu'il eût quitté la Virginie. Ce général comptait de bons services en Europe, dans les troupes régulières ; mais son esprit lent et sans initiative le rendait insuffisant pour diriger en Amérique les opérations d'une campagne. Ce ne fut que le 20 juin (1780) qu'il entra dans la Caroline du Nord. Il fallut accorder, à Hillsborough, quelques jours de repos à ses troupes épuisées par une marche pénible. Mais à cette halte, Kalb ne trouva pas de magasins établis, et le gouverneur de l'État n'accorda point une grande attention aux demandes du général. En outre, le chef de la milice, Caswell, n'eut aucun égard aux ordres de son chef, prétendant à la vaine gloire d'un commandement séparé. Le 7 juillet, écrivant à sa femme, Kalb exposait de la sorte sa position : « Les officiers » qui n'ont l'expérience que des guerres en Europe ne peu- » vent s'imaginer ce que c'est que lutter, ici, contre les dif- » ficultés et les vexations. Ma condition actuelle redouble » l'anxiété avec laquelle je désire retourner dans ma fa- » mille. » Cependant, au milieu des plus grandes privations, officiers et soldats agissaient d'accord pour maintenir l'ordre et la discipline. Kalb assit son camp à Buffalo, près du gué de la rivière Deep ; il s'y trouvait, incertain de la direction qu'il devait prendre, quand lui parvint la communication des

mesures que le Congrès venait d'adopter pour une campagne dans le Sud.

Le désir de Washington était que Greene succédât à Lincoln dans le commandement du département du Midi. Le Congrès savait l'opinion du général en chef; néanmoins, et sans lui demander un avis, il fit le choix malheureux du général Gates pour prendre, avec une autorité indépendante du commandant en chef, la disposition de toutes les forces destinées à opérer dans le Midi. Gates reçut sa commission du Congrès directement : c'est à ce corps que, directement aussi, ses rapports devaient être adressés. Avec des pouvoirs sans précédents, il était investi de toute la confiance de l'Assemblée. Il était autorisé à requérir de la Virginie et des États plus au midi des renforts en troupes et en munitions; de sa propre et seule autorité, il devait nommer tous les officiers de son état-major; enfin, il avait le droit de prendre telles mesures qu'il jugerait opportunes pour la défense du Sud.

Gates reçut sa commission en Virginie, où il résidait sur sa plantation; il répondit au Congrès d'un ton calme et modéré; il écrivit à Lincoln d'une manière modeste et en même temps affectueuse. Le premier acte important qu'il fit dans sa nouvelle capacité fut de proposer au Congrès la promotion de Morgan au grade de brigadier-général dans l'armée de l'Union; Jefferson et Rutledge appuyèrent cette requête. Il enjoignit au corps de White et à tout le reste des troupes continentales se trouvant en Virginie de rejoindre en toute diligence l'armée du Sud, en formation dans la Caroline du Nord.

Au camp de Hillsborough, Gates reçut par Huger (de la Caroline du Sud) des informations sur lesquelles il arrêta son plan : c'était de marcher droit sur Camden; il se flattait que la capture de cette place serait aisée et lui vaudrait la

conquête de toute la province. Dans ces idées, Gates écrivit à Kalb, en juin (1780) : « On a perdu déjà bien du sang » dans la vaine tentative de tenir à Charleston ; n'en sacri- » fions pas davantage ; autrement, c'en serait fait des États » du midi, et, après eux, le reste courrait grand risque. »

Arrivé au campement de Kalb, Gates se fortifia dans sa résolution, qu'appuyaient de leurs conseils son aide de camp Thomas Pinckney et un autre officier de marque, Marion. Kalb se montrait persuadé qu'à Camden, l'ennemi n'oserait pas tenir tête à l'armée américaine. Cet officier reçut l'ordre d'être prêt à marcher au premier signal. La route la plus sûre, recommandée par un mémoire des principaux officiers, passait par Salisbury et Charlotte ; le pays qu'elle traverse était sain, bien cultivé et abondant en vivres. Les habitants de ce district étaient des presbytériens très-cordialement attachés à la cause de l'indépendance ; on aurait pu y établir un poste destiné à couvrir une retraite en cas de mauvais succès.

Mais l'impatience de Gates lui fit prendre une autre direction. Il détacha Marion vers l'intérieur de la Caroline du Sud, pour distraire l'ennemi et recueillir des renseignements sur ses mouvements ; le général lui-même partit le 27 juillet (1780) à la tête de ce qu'il appelait la *grande armée*, allant droit sur Camden par un chemin le long duquel on ne devait trouver que du maïs sur pied, de maigres troupeaux, et une population clairsemée.

Le 3 août, cette troupe passa la rivière Pedee, près de la ligne frontière des deux Carolines ; sur le bord méridional, Gates attendait le lieutenant-colonel Porterfield, de Virginie ; c'était un excellent officier, qui avait été envoyé au secours de Charleston, et ensuite avait réussi à faire vivre son détachement sur la lisière de la Caroline du Sud, en conservant à l'Union l'apparence, du moins, de la possession de ce district.

Sans doute, les forces dont Gates disposait en ce moment passaient en nombre celles de l'ennemi. Son approche ravivait les espérances des colons qui gémissaient sous l'oppression d'une soldatesque à qui le pillage était permis, et dont chaque officier pouvait arbitrairement mettre hors la loi qui bon lui semblait. Il y avait sur la Pedee une avant-garde anglaise; son commandant rassembla ses postes, quitta sa position à Cheraw-Hill, et se replia sur lord Rawdon qui se tenait à Camden. L'insurrection contre le gouvernement britannique allait éclater dans tout ce canton. Encouragé par ces dispositions, Gates hâta sa marche; aux encouragements d'autrui le général ajoutait ses propres illusions : il se persuaduait que Cornwallis battait en retraite sur Savannah, suivi d'une partie de ses troupes. Sur cette fausse nouvelle, Gates publia, le 4 août, de son camp sur la Pedee, une proclamation dans laquelle il annonçait que l'ennemi, naguère vain de son triomphe, se retirait avec une précipitation timide devant l'armée nationale, nombreuse, bien équipée, formidable en un mot; il ajoutait la promesse d'un pardon à tous ceux qui, par contrainte, avaient fait leur soumission au pouvoir royal, exceptant de cette amnistie seulement les apostats qui continueraient désormais à soutenir la cause de l'ennemi.

Le 7 août (1780) à la jonction des routes (*the Cross-Roads*), l'armée de Gates trouva la milice de la Caroline du Nord sous les ordres de Caswell; on marcha sur l'ennemi, qui se montrait à Lynch's-Creek. Dans la nuit, lord Rawdon quitta ce poste et passa sur le bord méridional du Little Lynch's-Creek; il y prit une forte position que défendait le lit profond et bourbeux de cette rivière, Camden étant à une marche dans le sud. Tarleton vint rejoindre son chef à la tête de sa cavalerie qui, pour châtier l'insurrection du district de Black-River et contenir par l'exemple ceux de la

Wateree et de de la Santee, venait de faire de cruelles exécutions. Si Gates eût exécuté une marche forcée en remontant le fleuve, il pouvait tourner le flanc de Rawdon, et Camden serait tombé dans ses mains sans beaucoup de résistance. Mais Gates perdit cette occasion unique. Il demeura deux jours dans l'inaction, et le 13 août, défilant pendant la nuit, prit au nord de Camden le poste de Clermont que les Anglais venaient de quitter. Ce délai donna le temps à Rawdon d'appeler à lui quatre compagnies qui étaient à Ninety-Six et d'élever des ouvrages de campagne autour de Camden, où il s'établit avec toutes ses troupes.

Parti le 10 de Charleston, Cornwallis fut le 14, à Camden, avant la pointe du jour ; pendant la nuit suivante, il mit son armée en mouvement, espérant engager la bataille au lever du soleil. Ce même 14 août, Gates avait fait sa jonction avec sept cents hommes de la milice de Virginie que lui amenait Stevens. Sumpter se présenta en même temps, demandant au général américain quatre cents hommes à joindre aux quatre cents dont il était suivi. Son but aurait été d'intercepter un convoi qui filait avec des munitions sur la route de Charleston à Camden. Gates y consentit : il se croyait alors à la tête de sept mille combattants. Sumpter réussit dans son attaque; mais après le départ de ce détachement, Gates, s'avisant enfin de se faire présenter un état de situation exact, reconnut qu'il n'avait présents sous les armes que trois mille cinquante-deux soldats capables de se battre. « Cela suffit pour ce que nous avons à faire, » dit-il au conseil qu'il réunit, le matin du 15 août, pour donner l'ordre de commencer la marche à dix heures du soir ; on l'écoutait en silence. Beaucoup d'officiers s'étonnèrent qu'on voulût faire exécuter une marche de nuit à une troupe composée aux deux tiers de miliciens qui n'avaient pas encore passé une revue générale. On obéit pourtant ; Gates, qui

disait avoir « la plus entière confiance dans la victoire et la « dispersion de l'ennemi, » se dispensa même d'assigner un rendez-vous à ses chefs de corps, et les mit en marche avant que le bagage pût être à sa place, couvert par l'arrière-garde.

Le 16, à deux heures du matin, les deux avant-gardes se heurtèrent; celle des Américains était prise au dépourvu. Leur cavalerie était au premier rang ; mais son commandant Armand, mécontent de l'ordre qu'il avait reçu, n'y eut point égard ; ses cavaliers tournèrent bride, et ni lui ni personne de sa troupe ne rendit aucun service cette nuit, pas davantage le jour suivant. La légion d'Armand, ramenée en désordre sur la brigade de Maryland, y jeta la confusion, et la consternation gagna le reste de l'armée. Le colonel Porterfield, par une charge heureuse de l'infanterie légère qui combattait à la droite, rétablit un peu d'ordre ; mais ce succès passager fut acheté chèrement : Porterfield avait été blessé à mort.

En arrière de la ligne, les généraux américains tinrent conseil. Gates leur communiqua la déclaration d'un prisonnier, suivant laquelle une force considérable de troupes de ligne se trouvait avec Cornwallis à deux cent cinquante ou trois cents toises du front de l'armée américaine. « Faut-il » ordonner la retraite? » demanda Gates. Stevens opina pour combattre, soutenant que cette information prétendue n'était qu'un stratagème de Rawdon pour éviter d'engager une action. Aucun autre avis ne fut ouvert, et Gates ordonna de former les troupes en lignes de combat.

Lord Cornwallis occupait une position extrêmement favorable. Ses deux flancs étaient protégés par des marécages contre toute force, même supérieure, qui attaquerait de ce côté. Au point du jour, le 16 d'août, ses dispositions finales étaient faites. Le front de bataille, avec deux pièces de six et autant de quatre livres de balles, était sous les ordres du

lieutenant-colonel Webster à main droite, et de lord Rawdon à gauche ; un bataillon avec une pièce unique de six était placé en réserve auprès de chaque aile, et la cavalerie, en arrière, se tenait prête à charger l'ennemi ou le poursuivre s'il était rompu.

Dans l'armée américaine, Kalb commandait la droite, composée du régiment de Delaware et de la brigade du Maryland, sous les ordres de Gist ; au centre, Caswell avec la division de la Caroline du Nord ; à gauche, Stevens à la tête de la milice virginienne qui venait d'arriver. Dans cette disposition, les meilleures troupes se trouvaient au poste le plus fort par la disposition du terrain, tandis que les troupes les moins bonnes étaient à l'endroit le plus faible. La première brigade de Maryland, à la tête de laquelle manquait son chef, Smallwood, formait une seconde ligne en arrière, à une distance de deux cents *yards* ou pas militaires ; ce qu'on avait d'artillerie était réparti entre les deux divisions.

Gates se plaça en arrière de la seconde ligne. Il ne donnait pas d'ordres ; alors Otho Williams lui proposa de commencer l'attaque avec la brigade de Stevens, les moins bonnes troupes de l'armée, où elles n'étaient arrivées que depuis un jour. Stevens donna le mot d'ordre. Aussitôt qu'il vit ce corps en mouvement, Cornwallis ordonna au général Webster, qui commandait les meilleurs bataillons, de charger ce qu'il avait devant lui ; en même temps, Rawdon dut attaquer la droite des Américains. Les Anglais de Webster avançaient au pas de course, poussant des *hurrahs* et déchargeant leurs fusils. Stevens dit à ses miliciens : « Recevez ces gens à la baïonnettes. » Mais les Américains n'en avaient que depuis la veille, et n'avaient point appris à s'en servir. Aussi, jetant leurs mousquets, ils tournèrent le dos et se dispersèrent avec une telle précipitation que l'ennemi ne put leur tuer que trois hommes.

Caswell et la milice de la Caroline du Nord imitèrent cet exemple ; il n'y eut que les anciens soldats de Gregory, en petit nombre , qui essayèrent de tenir bon. Près des deux tiers de l'armée prirent la fuite sans tirer un seul coup. Gates écrivit, sur le ton d'un témoin oculaire : « La cavalerie an- » glaise leur donnait la chasse; ils coururent comme un tor- » rent, entraînant tout devant eux. » Mais lui-même, pouvait-il ajouter, était entraîné avec le reste. A l'abri des forêts, les miliciens se dispersèrent dans toutes les directions, tandis que Gates, disparaissant absolument de la scène sans s'occuper des compagnies de ligne qu'il laissait à leurs postes de bataille, poursuivit à perte d'haleine ce qu'il appelait sa retraite jusqu'à Charlotte, dans la Caroline du Nord.

La milice ayant ainsi quitté la partie, Webster, s'attachant à la première brigade du Maryland, tourna son flanc et l'attaqua de deux côtés à la fois. Smallwood continuait à être invisible ; toutefois, la réserve qu'il aurait dû commander soutint ses camarades jusqu'à ce que, pris en flanc par des forces grandement supérieures, le corps américain perdit du terrain. Après avoir essayé deux fois de se reformer, il finit par battre en retraite. La division de Kalb fut la dernière à quitter la place ; jamais troupes ne firent preuve de plus de valeur que ces contingents du Maryland et de Delaware. Kalb eut son cheval tué sous lui. Grièvement blessé, il ne cessait pas néanmoins de combattre ; encore plein d'espoir, il conduisit contre la troupe de Rawdon une dernière charge, dans laquelle il fit cinquante prisonniers, et ne voulut convenir que la partie était perdue que lorsque Cornwallis eut lancé sur lui un gros de cavalerie et d'infanterie. Couvert alors de blessures, il fut contraint de céder.

La victoire de Camden avait coûté aux Anglais près de cinq cents hommes de leurs meilleures troupes : « Perte, » écrivait Marion, « qui pour eux a le même résultat qu'une

» défaite. » On n'a pu faire le compte exact des morts du côté des Américains ; les rapports varient sur le nombre des prisonniers qu'ils laissèrent à l'ennemi. Toute l'artillerie et la plus grande partie du bagage furent perdues. Gist réussit à garder autour de lui une centaine de soldats de l'armée continentale, qui se sauvèrent à travers les marais ; tout le reste se dispersa. La cavalerie ne put les poursuivre, en raison de la nature du terrain ; les roseaux et les broussailles cachèrent les fugitifs, mais les empêchèrent de se rallier.

Kalb vécut trois jours encore ; avant d'expirer, il rendit un témoignage affectueux à la conduite exemplaire de la division qu'il avait commandée, et dont les deux cinquièmes gisaient sur le champ de bataille. Il était riche, entouré d'une famille qui faisait son bonheur. Il n'en avait pas moins donné à la cause des États-Unis son exemple et sa vie. Le Congrès lui fit élever un monument. Des remerciements furent votés à Cornwallis par le Parlement de la Grande-Bretagne.

Gates et Caswell, entraînés dans la fuite de la milice, regardèrent tout comme perdu. Quittant l'armée sans ordre, ils coururent à Clermont, y passèrent les premiers de leurs gens, et pressant leurs montures au milieu de la nuit du 17 août, les deux généraux, s'escortant l'un l'autre, arrivèrent à Charlotte. Le lendemain, Gates, révélant son caractère d'homme d'intrigue et nullement de guerrier, laissa Caswell rassembler ce qu'il pouvait des fugitifs, et lui-même se rendit en hâte à Hillsborough, ville où la législature de la Caroline du Nord allait s'assembler. En trois jours et demi, ce général avait chevauché l'espace de plus de deux cents milles, et il ne savait plus rien sur l'état de l'armée dont il avait été le chef. Caswell avait reçu l'ordre de rester à Charlotte ; il désobéit, et suivit, au bout d'un jour, l'exemple de Gates. Le 19, les officiers des États-Unis qui se réunirent à Charlotte reprirent courage en s'appuyant sur Sumpter,

lequel demeurait à la tête du détachement le plus fort qui fût encore entier dans les Carolines. Une centaine de prisonniers demeurait entre les mains de Sumpter, avec une quarantaine de chariots remplis de provisions, fruit de l'action heureuse du 15 août. Ce hardi partisan remonta le cours de la Wateree, marchant lentement et sans précaution. Le 17, il s'arrêta pour la nuit à Rocky-Mount, sachant pourtant que les Anglais, campés sur l'autre bord du fleuve, étaient maîtres des gués et avaient tiré les bateaux de leur côté. Le 18 août, Sumpter fit seulement huit milles ; à midi, ses gens mirent les armes en faisceaux à la halte de Fishing-Creek ; quelques hommes s'endormirent, d'autres entrèrent dans la rivière pour se baigner ; il y en eut qui se dispersèrent çà et là pour chercher des vivres ; Sumpter lui-même s'étendit pour dormir, sous l'ombre d'un chariot. Dans cette situation, son détachement fut surpris par Tarleton, à la tête d'un escadron anglais. Les armes furent enlevées, les hommes mis en fuite, deux à trois cents faits prisonniers, et les captifs qu'ils menaient à leur suite délivrés. Tarleton reprit tout son convoi, et le 20 août on vit Sumpter arriver seul à Charlotte, tête nue, sur un cheval sans selle, qu'il avait monté dans la confusion de sa défaite.

CHAPITRE XVI.

CAMPAGNE DE CORNWALLIS DANS LES ÉTATS DU SUD. ÉVÉNEMENTS DANS LES TERRITOIRES DE L'OUEST.

1780. — Depuis le jour de la victoire de Camden, Cornwallis était devenu la figure principale dans l'armée anglaise opérant en Amérique. Le ministre parlait de lui avec orgueil, et désirait lui conférer le commandement en chef; sur lui reposait l'espoir du cabinet de Westminster pour la conclusion d'une paix avantageuse. Les amis de ce général dépréciaient les qualités de Clinton, l'accusaient d'une haine jalouse envers un collègue plus jeune et plus entreprenant que lui ; on lui reprochait surtout de n'avoir pas proportionné, pour la campagne dans le sud, les forces sous Cornwallis à la tâche qu'il fallait accomplir dans cette contrée.

Mais le temps amenait, d'un côté tout différent, une série d'événements qui devaient mettre fin à la lutte dont l'Amérique était le théâtre, et rendre la paix aux deux mondes.

Les souverains de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche offraient leur médiation aux belligérants. Les Provinces-Unies des Pays-Bas se débattaient contre la difficulté de rester neutres ; la France faisait les derniers efforts pour étreindre sa rivale partout où les forces de celle-ci se montraient dans les quatre parties du globe ; l'Espagne épuisait ses ressources pour reprendre Gibraltar. Et cependant, ce fut dans la Caroline du Sud que commencèrent les événements dont la conséquence produisit la chute du ministère de lord North,

chute qui elle-même amena la réconciliation de l'Amérique avec la Grande-Bretagne.

Enivré par son succès et rempli d'espérance, Cornwallis se préparait à une marche vers le nord, convaincu que de victoire en victoire, il arriverait à la Delaware, réduisant les États intermédiaires (Caroline du Nord, Virginie et Maryland) à la soumission. On lui persuada même que le premier de ces États était disposé à l'accueillir comme un libérateur ; dans la troupe de ses flatteurs, le général anglais amenait Martin, précédemment gouverneur de cette province pour le roi, et tout prêt à reprendre son office. Cornwallis demandait à sir Henry Clinton d'envoyer un détachement de trois mille hommes pour fortifier un poste sur la baie de Chesapeake; et le général en chef, bien informé des sentiments de son gouvernement, n'osa refuser cette requête.

Afin de mettre son plan à exécution, Cornwallis jugea qu'il fallait commencer par établir un régime de terreur. Admettant comme un fait que la Caroline du Sud était rentrée régulièrement sous l'obéissance de George III, le général écoutait les suggestions de Martin, de Tarleton, des autres officiers qui répétaient sans cesse : la sévérité est l'unique moyen de tenir en bride une conquête nouvelle. Aussi, les chefs des postes de Ninety-Six et des villes voisines reçurent l'ordre strict de jeter en prison tout homme qui refuserait de porter les armes pour le roi, et de saisir ou détruire ses propriétés. Il était commandé péremptoirement de mettre à mort tout milicien qui, après avoir fait sa soumission, passerait des rangs de l'armée anglaise dans celle des États-Unis, et retomberait au pouvoir de ses anciens maîtres. Une potence fut érigée à Camden pour le supplice des prisonniers repris après avoir donné et rompu leur parole ; on n'eut point d'égard à l'indulgence promise par la proclamation de Clinton, et qui ouvrait une porte de salut à ceux qui voudraient ren-

trer dans le devoir. La destruction des vies et des propriétés prit un aspect plus hideux encore lorsque les ordres absolus de Cornwallis et son exemple furent appliqués par des subalternes placés à des distances qui les exemptaient de tout contrôle de leurs chefs. Jamais des mesures cruelles ne manquent de rencontrer des exécuteurs plus brutaux encore. On vit en Caroline des officiers implacables parcourir le pays, infligeant arbitrairement les derniers supplices, brûlant les maisons, ravageant les plantations. Les femmes et les filles des colons étaient chassées, avec quelques débris de leur garde-robe, dans des huttes trop misérables pour qu'on songeât à les détruire. Le pionnier, dans sa loge au bout de la forêt, se trouvait soudainement entouré, exposé avec ses hôtes à périr pour n'avoir pas rejoint le drapeau du roi. Il n'était question ni d'enquête, ni de procès; pendant deux années, des meurtres journaliers ensanglantèrent les maisons de citoyens paisibles, souvent en présence de leurs femmes et de leurs enfants; et les auteurs de ces excès étaient assurés non-seulement du pardon, mais encore de récompenses pour le zèle avec lequel ils s'acquittaient de leurs commissions. Abattre toute résistance par le découragement ou la destruction des colons était le but suprême : on y marchait sans égard, désormais, pour les engagements pris aux termes des capitulations ou sous d'autres formes. Ce système effrayant d'administration valait à Cornwallis l'approbation, hautement et souvent répétée, de lord George Germain. Ce ministre déclarait que punir la rébellion produirait les meilleures conséquences. Pour ce qui concernait les rebelles, les ordres transmis par Germain à Clinton et à Cornwallis, le 9 novembre 1780, portent en termes exprès : « On ne saurait attendre des insurgés aucune foi, aucune justice, et c'est d'après cette certitude que nous devons procéder dans toutes nos transactions avec eux. » Par ces dures

paroles, le ministre croyait délier les généraux de tout engagement pris par eux envers leurs adversaires dans le cours des opérations militaires.

D'après ces instructions qui permettaient de violer toutes les obligations contractées, les soldats des régiments de l'Union qui avaient capitulé à Charleston (leur nombre montait à dix-neuf cents) furent transférés des prisons de la ville sur des pontons, où plusiéurs centaines d'hommes pris à Camden allèrent les joindre. Dans un espace de treize mois, un tiers de ces captifs fut enlevé par les fièvres putrides ; d'autres furent enrôlés de force dans les troupes de marine au service de l'Angleterre. Plusieurs centaines de jeunes hommes furent arrachés à leurs familles qu'ils laissaient dans le besoin, entassés à bord de transports, et envoyés à la Jamaïque pour y être incorporés dans les troupes de la Métropole. Sur plus de trois mille Américains amenés sur les pontons, il n'en resta que sept cents : la mort ou l'enrôlement forcé avait disposé des autres.

Lorsque Charleston avait capitulé, des hommes éminents dans le parti du pays étaient demeurés chez eux comme prisonniers sur parole. Le plus considérable était Christophe Gadsden, vieillard dont le dévouement désintéressé avait soutenu ses compatriotes dans toutes les épreuves de la lutte. Devant la dignité majestueuse de son caractère, les timides rougissaient de leur faiblesse, et les oppresseurs se sentaient arrêtés dans leurs violences. Un exemple aussi persuasif des vertus républicaines ne pouvait être enduré ; aussi, quatorze jours après la défaite des Américains à Camden, Gadsden et Arthur Rutledge, qui lui ressemblait par l'inflexibilité, furent, en compagnie de beaucoup de leurs concitoyens, saisis dans leurs maisons à la pointe du jour, et transportés à Saint-Augustin (sur la côte de la Floride orientale) ; ce procédé était une violation manifeste des droits réservés par la capi-

tulation. Et comme Gadsden refusa de donner une seconde fois sa parole, lui-même, et ceux qui l'imitèrent, furent envoyés à un exil plus lointain, et enfermés dans le château de Saint-Marc-d'Apalache.

Le système de l'esclavage des noirs enlevait aux ressources que ce pays aurait pu avoir pour sa défense une moitié, et davantage, de la population ; car les planteurs ne voulaient pas souffrir que des armes fussent remises à leurs esclaves ; et si l'on persistait à les retenir dans la servitude au milieu des agitations de la guerre, il était indispensable que des corps nombreux de blancs en armes fussent maintenus dans les plantations pour contenir les nègres. Ce n'était pas encore tout : la force morale des propriétaires d'esclaves se trouvait énervée. Des hommes dont l'existence est fondée sur le travail forcé d'une race inférieure cessent de respecter le principe du travail, et considérent sa pratique comme dégradante. Beaucoup de colons n'avaient pas le courage de regarder la pauvreté en face pour eux-mêmes, et moins encore pour leurs femmes et leurs enfants. Beaucoup succombaient quand la terrible option entre la soumission et la ruine leur était signifiée.

Ainsi, Charles Pinkney, récemment président du Sénat de la Caroline du Sud, consentit à grossir le nombre de ceux dont la confusion et la violence des circonstances avaient abattu le courage, et fit toutes les démonstrations de soumission qui lui furent demandées. De même, Rawlins Lowndes, qui avait, quelques mois auparavant, présidé le Sénat de la Caroline du Sud, s'excusa de sa conduite en alléguant qu'elle lui avait été imposée par la nécessité, et ne refusa aucune manifestation qui pût induire à croire que, libre désormais de suivre les tendances de son esprit, il s'attachait par principe au gouvernement du roi. Henry Middleton, qui avait présidé le premier Congrès des États d'Amérique, dé-

clara « qu'à la vérité, il demeurait favorable à la cause qu'il
» avait si longtemps servie, mais qu'il promettait de ne faire
» rien à l'avenir pour entretenir l'esprit de l'indépendance,
» et de se conduire lui-même en fidèle sujet. »

Malgré tant de défections et de causes de faiblesse, jamais la population de la Caroline du Sud ne voulut se résigner à la soumission. Aussitôt après la chute de Charleston, le colonel James Williams, du district de Ninety-Six, se mit avec ardeur à réunir en armes au-dessus de Camden les débris des défenseurs de l'Union. Sumpter battait l'estrade, gênant tous les mouvements des Anglais : « Cet homme, » écrit Cornwallis, « a certainement été notre pire fléau dans ce pays. » Dans la contrée marécageuse entre les cours de la Pedee et celui de la Santee, Marion veillait avec sa fidèle troupe. L'organisation de ce chef était délicate. Humain, respectueux pour la vérité, le droit et l'honneur, ne cherchant jamais la vengeance, l'interdisant aux siens, scrupuleux dans ses ménagements pour toutes les propriétés, il avait l'affection et la confiance de tous les habitants de cette portion des Carolines. La légion de Tarleton l'avait dévastée pour agir par la terreur ; réduits pour vivre à se faire partisans, les colons accouraient au camp de Marion.

Le 20 août (1780), à la pointe du jour, un détachement qui conduisait cent-vingt prisonniers faits sur la ligne du Maryland, traversait la Grande-Savannah près du bac de Nelson sur la Santee, entre Camden et Charleston. Marion délivra ces prisonniers après avoir surpris leur escorte, de laquelle vingt six hommes demeurèrent entre ses mains.

Cornwallis disait, dans un rapport de ce temps : « Le
» colonel Marion s'est si bien emparé de l'esprit du peuple,
» qu'entre la Pedee et la Santee il n'y a presque pas un ha-
» bitant qui ne soit en armes contre nous. Quelquefois
» même ses bandes poussent plus au midi, et nous alarment

» aux portes mêmes de Charleston. » Et le gouverneur de » cette place, Balfour, écrivait en même temps : « C'est en » vain que nous attendons des habitants de la ville attache- » ment et loyauté : ils sont de la même étoffe que tous les » Américains. » Un historien de cette guerre, anglais de naissance et de sentiments, relate que, dans la Caroline du Sud où il se trouvait à ce moment, « le pays presque entier » semblait à la veille d'une révolte. »

Ce fut dans la seconde semaine de septembre, alors que les chaleurs sont devenues tolérables, que la première récolte est faite, et celle du maïs est prochaine, que Cornwallis commença la marche dont il avait formé le projet. Il comptait, pour augmenter sa force, sur l'accession des loyalistes de la Caroline du Nord. Sur sa gauche, le major Patrick Ferguson, alors le partisan le plus habile qu'il y eût dans l'armée anglaise, prit deux cents des meilleurs soldats pour battre le haut pays de la Caroline du Sud, où il fit des recrues, en partie avec les jeunes colons qui, attachés à la cause royale, avaient gagné les montagnes pour échapper aux républicains, en partie avec des aventuriers de la pire espèce, qui cherchaient sous son étendard la facilité du pillage et l'impunité de leurs anciens délits.

Les Indiens Cherokees [1] avaient été, durant l'été, excités par les Anglais à s'unir aux loyalistes pour dévaster les établissements européens à l'ouest des monts Alleghanies et jusqu'aux mines de plomb exploitées à Chiswell. Pour repousser cet ennemi, Jefferson avait, en sa qualité de gouverneur de la Virginie, levé, dans les comtés du sud-ouest

[1] Le nom véritable de cette tribu est Tsalakis. Elle comptait alors au moins quinze cents guerriers. De toutes les nations aborigènes, elle s'est montrée le plus accessible à la civilisation, et, transportée par le président Jackson dans le *territoire indien* à l'ouest du Mississipi, elle forme une des quatre divisions principales de cette région si intéressante au double point de vue de la science et de l'humanité.

de cet État, un régiment de quatre cents pionniers, et lui avait donné pour chef le colonel William Campbell, beau-père de Patrick Henry. Dans une entrevue qu'il eut avec William Preston dans le comté de Washington (on appelait alors ainsi l'extrémité sud-ouest de la Virginie), Jefferson s'étendit sur les ressources du pays, la vigueur du Congrès, la persévérance du peuple. Pour son État et pour lui-même, il n'admettait aucun doute qu'en dépit de beaucoup de désastres, la guerre ne fût continuée et qu'une résistance énergique ne l'amenât enfin à une conclusion heureuse.

Cornwallis fit halte, pendant quelques jours, à Waxhaw, ne voulant quitter le sol de la Caroline du Sud qu'après y avoir anéanti l'esprit de patriotisme. Il crut y réussir en proclamant, le 16 septembre, un séquestre général à mettre sur les biens des amis de la cause américaine, et en nommant un commissaire chargé d'en faire la saisie, sans distinction entre les terres et les capitaux. Soustraire au séquestre une partie quelconque de ces valeurs, la cacher ou la détériorer, était assimilé à un acte de rébellion. Les dettes actives des personnes suspectes étaient comprises dans la confiscation ou le séquestre de leurs propriétés. Enfin, pour prévenir toute espèce de collusion, une récompense considérable était promise à quiconque ferait connaître à l'autorité des valeurs cachées, noirs attachés aux habitations, bétail, vaisselle, meubles, livres, obligations et contrats, ou toute autre propriété mobiliaire. Pour un patriote placé dans de telles conditions, il ne restait d'alternative qu'entre combattre contre son pays et sa conscience, ou embrasser la pauvreté dans l'exil.

On avait établi l'usage des exécutions militaires sur les colons pris les armes à la main; ces violences devinrent alors plus fréquentes. Les chefs des Cherokees allaient se rassembler à Augusta pour y recevoir les présents destinés

à stimuler leur activité. Informé de leur approche, Clark, fugitif de l'État de la Géorgie, accourut avec une centaine de carabiniers, fit sa jonction avec les pionniers des forêts de la Caroline, se jeta sur Augusta, en chassa le colonel Brown, et s'empara des présents destinés aux Indiens, objet considérable parce que des armes en formaient la meilleure part. La position des Anglais devenait critique. En effet, Cornwallis, voulant marcher avec la force la plus grande dont il pût disposer, n'avait pas laissé un seul poste, un seul soldat, entre Augusta et Savannah, et il savait avec quelle répugnance une population traitée si rudement était rentrée dans l'obéissance. A la tête d'un corps de cent miliciens et d'autant de Cherokees, Brown se maintint pourtant dans sa nouvelle position à Garden-Hill pendant six jours, au bout desquels Cruger, parti de Ninety-Six, alla le relever. Les Américains battirent alors en retraite; la poursuite fut vive; les Indiens enlevèrent des chevelures; on fit des prisonniers. Le capitaine Ashby et douze autres furent pendus sous les yeux de Brown; treize captifs, abandonnés aux Cherokees, périrent sur le bûcher ou dans d'autres tortures; Brown avait, dans cette journée, prononcé l'arrêt de trente prisonniers. Cruger insistait pour que le reste de la troupe américaine fût poursuivi sans délai; Ferguson accepta de grand cœur l'invitation de se joindre à la troupe victorieuse. Cruger gardait de la circonspection dans ses mouvements, ne voulant jamais perdre sa base d'opérations, le fort de Ninety-Six. Ferguson, plus aventureux, et s'appuyant sur le gros de l'armée dont il formait la droite, atteignit sur la Broad-River le corps de Macdowell : c'étaient cent soixante miliciens des comtés de Burk et de Rutherford, dans la Caroline du Nord. Il leur donna la chasse jusqu'au pied des montagnes, et les força de repasser les Alléghanies, au-delà desquels ils se trouvèrent en sûreté.

Pendant ce temps, Cornwallis avançait sur Charlotte sans rencontrer de sérieuses difficultés. Ses éclaireurs furent, près de la ville, ramenés par un petit corps de cavalerie commandé par le colonel William Richardson Davie, de la Caroline du Nord. Le général anglais voulut charger en personne, et la brigade de Webster délogea les Américains; mais cette petite bande, quarante cavaliers en tout, avait eu l'honneur d'arrêter pendant quelques minutes la marche de l'ennemi,

Charlotte occupé, Cornwallis continua sa marche vers Salisbury. Pendant ce temps, les fugitifs qui suivaient Macdowell faisaient le récit de leurs calamités aux colons nauvellement établis sur la Watauga [1]; dans ce canton, on connaissait à peine le nom de l'esclavage. Les pionniers de la forêt ont peu de relations avec les autres hommes; ils leur portent cependant une sincère affection. Vivant dans l'air pur des montagnes et la sérénité des grands bois, ils joignent au courage la paix de l'esprit. Ceux de la Virginie occidentale eurent compassion de leurs compatriotes réfugiés; ils résolurent d'une voix unanime de rendre à leurs suppliants leurs demeures et leurs familles; tous s'armèrent et se formèrent en bataillons sous Isaac Shelby et John Sevier. Shelby dépêcha un messager à William Campbell, alors campé au confluent des deux branches du Holston; les commandants des districts de la Virginie du sud-ouest furent d'accord pour dépêcher cet officier, à la tête de quatre cents hommes, afin qu'il prît part à l'expédition. Un exprès avertit le colonel Cleaveland, de la Caroline du Nord; le lieu du

[1] Ce district et tous ceux qui sont à l'ouest de la grande chaîne des Alleghanies ont été, après la guerre de la Sécession, érigés par le Congrès en un État nouveau qui a reçu le nom de *West-Virginia*. Fidèle à son caractère d'origine, ce pays est presque en entier peuplé par la race européenne.

rendez-vous fut assigné à la *Court-House* [1] du comté de Burk, sur le bord de la Catawba.

Les trois régiments levés à l'ouest des Alléghanies, sous les ordres de Campbell, Shelby et Sevier, unis aux fugitifs de la Caroline du Nord que commandait Macdowell, firent leur jonction, le 25 septembre (1780), à Watauga. Chaque homme était monté sur un cheval qui lui appartenait; chacun s'était procuré sa carabine et ses provisions. Le 26, ils entrèrent dans les passes les plus hautes de la chaîne. Il n'y avait devant eux aucun sentier tracé; pas une cabane dans la forêt continue qui s'étendait jusqu'à la Catawba. Les familles que nos braves avaient quittées demeuraient dans des huttes éparses au sein de vallées solitaires, exposées aux attaques des royalistes et aux déprédations des Indiens [2]. Dans la soirée du 30 septembre, les volontaires s'unirent avec le régiment du colonel Benjamin Cleaveland, consistant en trois cent cinquante hommes des comtés de Wilkes et de Surrey (Caroline du Nord). Le lendemain, les chefs députèrent Macdowell vers le général en chef Gates, pour le prier de leur désigner un commandant supérieur; jusqu'à l'arrivée de celui-ci, Campbell devait donner l'ordre.

Alors, Ferguson, qui avait poursuivi la troupe de Macdowell jusqu'au pied des Alléghanies, et répandu la terreur dans les districts à l'ouest de la chaîne, se retourna vers l'Orient, cherchant à rejoindre Cornwallis par une route, laquelle allait du gué de Buffalo à la forte position de King's Mountain, propre pour y établir un campement. En écrivant à Cornwallis, Ferguson disait des troupes qu'il avait en

[1] On nomme ainsi les bâtiments construits au centre des districts, pour servir aux assemblées des délégués des *townships*, dans les comtés où il ne se trouve pas de ville dont la situation convienne pour cet office.

[2] Ces Indiens appartenaient à trois races distinctes par leurs idiomes et leurs mœurs : les Cherokees, les Catawbas et les Shawnees, ces derniers, branche nomade de la grande nation des Lenni Lenape ou Delawares.

face : « Ces rassemblements ont pris de l'importance. J'es-
» père, pour ma part, le succès ; mais, en raison des forces
» numériques, la victoire est douteuse. Trois ou quatre cents
» bons soldats, surtout si dans le nombre j'avais des dra-
» gons, suffiraient pour terminer l'affaire. Mais il faut agir
» d'une manière ou d'une autre. De ce côté-ci, l'effort des
» insurgés sera le dernier qu'ils pourront faire. » En recevant cette lettre, Cornwallis fit partir, pour renforcer Ferguson, un détachement commandé par Tarleton : c'étaient l'infanterie légère et la légion britannique, avec une pièce d'artillerie de trois livres de balles.

En ce moment, le colonel James Williams, poursuivant Ferguson, avait gagné le bord de la Catawba, à soixante-dix milles de Salisbury ; il avait avec lui quatre cent cinquante cavaliers. Sage et vigilant, cet officier envoyait de tous côtés ses éclaireurs, pour éviter d'être surpris. Le 2 octobre, un de ses explorateurs lui apporta la nouvelle joyeuse que la moitié des hommes capables de porter les armes, parmi la population d'au-delà des monts, étaient en marche dans le voisinage.

Cette armée de l'Ouest (elle avait pris cette dénomination) conduite par Campbell, suivait, en effet, un sentier entre la grande chaîne et l'éperon de King's Mountain ; elle était forte déjà de plus de 1,300 combattants. Sa marche était sur le point appelé les Cowpens[1], au bord du Broad-River. Dans ce lieu, Williams, le 6 octobre, vint les joindre avec quatre cents soldats. Celui-ci fit connaître à ses compagnons d'armes en quel lieu, à peu près, Ferguson était campé ; un conseil de guerre tenu entre les principaux officiers de l'armée républicaine décida que, cette nuit-là même, on essaierait de surprendre l'ennemi.

[1] *Parcs à bétail :* Ce district était alors presque exclusivement pastoral.

A cet effet, on choisit neuf cents des cavaliers les meilleurs; ils se mirent en mouvement à huit heures du soir, aidés par la clarté de la lune, marchèrent toute la nuit, et dans l'après-midi du 7 (octobre 1780) se trouvèrent au pied des hauteurs de King's Mountain. C'est à un mille et demi au sud de la frontière de la Caroline du Nord que se trouve ce promontoire, à l'extrémité d'un chaînon détaché du massif des Alléghanies qui courent du nord-ouest au sud-est. Une vallée étroite est au pied, arrosée par un ruisseau qui suit la direction de l'orient. Sur le sommet de cette montagne campaient les Anglais, forts de mille cent vingt-cinq hommes, desquels cent vingt-cinq seulement appartenaient à des corps de la ligne. Leur poste leur semblait trop avantageux pour qu'ils pussent craindre d'y être forcés. En effet, on n'y arrivait que par des pentes abruptes; de tous les côtés, la pierre schisteuse offre des projections à pic et forme comme des bastions naturels qui protégent le plateau.

Les Américains, descendus de cheval, et résolus, malgré l'infériorité du nombre, à tenter l'assaut, se partagèrent en quatre colonnes. A l'aile droite, la plus forte colonne se composait du régiment de Sevier et d'une partie de celui de Cleaveland, celle-là sous les ordres du major Winston. Cleaveland avec le reste de sa troupe, et Williams avec son régiment, formèrent l'aile gauche. Le poste du plus grand danger fut assigné à la colonne formée, au centre droit, par le régiment de Campbell, et à la quatrème colonne qu'au centre gauche formait le régiment de Shelby; dans cette disposition la droite de Sevier touchait presque la gauche de Shelby. Les deux colonnes placées aux extrémités avaient pour instruction de dépasser à droite et à gauche la position de Ferguson et de gravir la hauteur en arrière de l'ennemi, de manière à l'envelopper sur ses deux flancs, tandis que les deux colonnes du centre attaqueraient de front. Avançant dans cet

ordre, l'*armée de l'ouest* ne fut aperçue par l'ennemi que lorsqu'elle s'en trouvait à une distance d'un quart de mille.

Campbell et Shelby, à la tête des colonnes du centre, entrèrent aussitôt en action. Shelby était un homme de fer, choisi parmi les plus braves pour son intrépidité, n'ayant qu'une pensée : aller droit au but. Du côté des Anglais, le détachement de troupes de ligne reçut à la baïonnette l'assaut de Campbell. Les carabiniers, qui n'avaient pas de baïonnettes, cédèrent d'abord du terrain ; mais ralliés par leur brave chef (c'est ainsi que s'exprime sur leur compte le rapport de Shelby), et encouragés par leurs officiers, ils revinrent au feu avec plus d'ardeur. Pendant dix minutes, les deux colonnes du centre, sans autre aide que celle d'une partie du régiment de Sevier, furent engagées dans une mêlée furieuse et meurtrière avec les Anglais (le colonel Isaac Shelby a rendu compte de cette action, d'abord le 12 octobre 1780, dans son rapport à Campbell, ensuite dans un écrit publié pendant la vieillesse de l'auteur, en 1823). Mais les ailes de droite et de gauche de l'armée américaine étant arrivées sur le terrain, le feu s'ouvrit tout autour de la position anglaise. Soutenu des deux parts avec violence, il dura encore cinquante-cinq minutes. Les charges à la baïonnette ne firent sur les Américains qu'une impression d'un moment. Enfin l'aile droite des républicains ayant gagné la crête de la montagne, la situation de leurs adversaires cessa d'être tenable. Ferguson fut tué sur la place ; sa troupe essaya de faire retraite par la cîme du chaînon qui court à l'est. Mais elle trouva devant elle les détachements de Cleaveland et de Williams. Il fallut rendre les armes ; le capitaine Depeyster, à qui le commandement était tombé, haussa le pavillon blanc ; le feu cessa sur-le-champ ; les Anglais demeurèrent prisonniers sans conditions.

La perte totale de leur côté fut de onze cent quatre hom-

mes, à savoir : quatre cent cinquante-six morts ou gravement blessés, et six cent quarante-huit prisonniers. Du côté des Américains, le régiment de Campbell essuya le plus de pertes : vingt-huit morts et soixante blessés ; mais on avait à regretter la mort du colonel James Williams, de Ninety-Six. La carrière de ce héros fut courte et glorieuse ; son caractère était plein d'élévation. Sa famille, restée à la merci d'un ennemi sans générosité, périt presque entière ; mais cette cruauté n'empêcha pas le nom de Williams d'être légué par ses contemporains au respect et à l'affection de la postérité.

Au nombre des prisonniers se trouvaient des hommes qui avaient brûlé des maisons américaines et massacré leurs habitants. Vis-à-vis d'eux étaient de simples soldats que le souvenir récent des atrocités exercées sur leurs familles et des extrémités auxquelles étaient réduits leurs enfants et leurs femmes, transportaient de fureur. Ceux-là mirent à mort neuf ou dix captifs, en représailles des exécutions cruelles faites à Camden et à Augusta. Mais Campbell intervint aussitôt, et, par un ordre du jour qui menaçait d'une punition exemplaire tout auteur d'un acte de violence, rendit la sécurité à ses prisonniers.

Tarleton était dans la haute vallée de la Catawba quand il reçut la nouvelle de la destruction du corps qu'il allait secourir ; en toute hâte, il rejoignit Cornwallis. La victoire de King's Mountain changea tout d'un coup l'aspect de la guerre. Ce qui s'était passé dans les âmes des Américains quand un premier soulèvement avait éclaté à Concord [1], et plus tard, quand un premier succès avait couronné leurs armes à Bennington, se reproduisit alors dans les États méridionaux. Les loyalistes de la Caroline du Nord n'eurent plus le courage

[1] Ces deux événements se rapportent aux débuts de la guerre, en 1774 et 1775, avant la déclaration de l'indépendance. Concord et Bennington sont dans l'État de Massachusetts.



de se lever en armes, tandis qu'un zèle nouveau ranimait les patriotes des deux Carolines. La législature de la Caroline du Nord fut encouragée à faire sérieusement son devoir. La Virginie prit la résolution généreuse d'employer ses ressources au service des États ses voisins vers le sud. Cornwallis fut frappé de surprise en se voyant assailli sur sa gauche par un ennemi venu en force considérable, d'établissements situés au delà des montagnes, et dont les Anglais ne connaissaient encore pas même les noms. Le succès gagné par cet ennemi inattendu dérangeait d'une manière fatale les plans du général anglais. Le but de son expédition était manqué désormais. Après s'être flatté de joindre à la réduction d'une des Carolines celle de l'autre province du même nom, et de passer ensuite à la conquête de la Virginie, il ne lui restait plus de parti à prendre que celui de battre en retraite.

Le 14 octobre (1780), les Anglais commencèrent leur marche rétrograde par la route du gué de la Catawba, au midi de Charlotte. La levée en masse des comtés de Mecklenburg et de Rowan lui avait précédemment disputé le terrain ; elle se mit alors à inquiéter sa retraite, enlevant ses fourrageurs, interceptant ses messagers, coupant toutes ses communications. La milice harcelait son arrière-garde. On lui prit vingt chariots chargés de provisions et des sacs de l'infanterie légère. On voyait des hommes s'aventurer seuls jusqu'à portée de mousquet des Anglais, faire feu, et rentrer ensuite dans leur rang.

De grosses pluies rendirent difficile le passage à gué de la Catawba. L'armée royale fit halte deux jours dans ce canton, manquant de fourrage ; Cornwallis prit la fièvre, et le commandement échut à Rawdon. Faute de tentes, les hommes bivouaquaient à la pluie et dans la boue, après avoir marché dans de mauvais chemins, quelquefois sans rations, même de pain. Durant cinq jours, on ne put distribuer que

cinq épis de maïs par deux soldats. La milice loyaliste, montée en partie, préserva seule l'armée de manquer totalement de vivres ; mais, malgré des services qui avaient tant de prix, ces hommes étaient traités avec rudesse, souvent même frappés par des officiers arrogants des corps européens. Enfin, au bout de quinze étapes, l'armée établit son camp à Winnsborough, station intermédiaire entre Camden et Ninety-Six, au cœur de la Caroline du Sud.

Pendant les semaines qui précédèrent, Marion n'avait cessé d'être sur l'alerte. Deux cents tories (loyalistes du pays) avaient été envoyés (en septembre) à sa poursuite ; lui, suivi de cinquante-trois hommes seulement, attaqua ce détachement et le mit en fuite. A Black Mingo, il fit avec succès, le 28 du même mois, une charge sur une grand'garde de soixante miliciens et lui reprit les prisonniers qu'elle escortait. Comme des partis d'Anglais brûlaient les habitations des bords de la petite Pedee, Marion permit à ses hommes, appartenant au district, d'y retourner pour la protection de leurs familles ; mais il leur défendit d'user de représailles, et ce fut avec vérité qu'il put écrire à ses chefs : « Il n'y a pas eu de » maison incendiée par mon ordre ou par mes gens ; ce que » je déteste, c'est de nuire aux pauvres femmes et aux » enfants. »

Cornwallis lui savait peu de gré de cette modération. Il écrivait, le 5 novembre, à Tarleton, envoyé à la poursuite de cet adversaire : « Sincèrement, j'espère que M. Marion » tombera dans vos mains. » Tarleton ne laissa debout aucune maison, et sur pied aucune récolte entre Camden et le Bac de Nelson ; la femme d'un officier général fut frappée parce qu'elle ne voulut pas indiquer le lieu où Marion se tenait dans le voisinage ; elle demeura sans vêtements de rechange au milieu des ruines de son habitation. Le long de la route suivie par les partisans, on ne voyait que des groupes

de femmes et d'enfants sans asile, passant les nuits autour de feux allumés en plein champ. Marion réussit à dérober ses mouvements à son ennemi; à chaque campement, grossissait la troupe qu'il conduisait, et il finit par attendre de pied ferme, entre de profonds marécages, l'attaque de Tarleton, qui, précisément alors, recevait l'ordre d'aller en hâte faire face à un autre adversaire.

C'était Sumpter. Ce chef avait rallié tous les amis de l'indépendance dans le haut pays, et de fréquentes escarmouches annonçaient sa présence sur le flanc des Anglais. Il parvint à monter une partie de ses hommes et à intercepter, jusqu'à cinq lieues de Winnsborough, quartier-général de Cornwallis, les approvisionnements de son adversaire. Le major Wemyss fut dépêché à sa rencontre, avec un corps de fantassins transformés en cavaliers; une marche de vingt-quatre milles amena Wemyss à Fishdam, sur le Broad-River, en face de Sumpter qui repoussa son attaque et le fit prisonnier. On trouva sur lui la liste des maisons brûlées par son ordre et le memorandum de l'exécution d'Adam Cusack : celui-ci était un Carolinien qui n'avait ni servi dans l'armée nationale, ni donné parole, ni accepté protection. Malgré de tels motifs d'irritation, les Américains respectèrent la vie de tous leurs captifs.

La position des Anglais dans la haute Caroline était devenue précaire. Sumpter, après avoir passé le Broad-River et fait sa jonction avec les corps de Clark et de Brennan, menaçait le poste essentiel de Ninety-Six. Voilà pourquoi Tarleton avait été précédemment rappelé quand il allait joindre Marion; il lui fallut au contraire, aller droit à Sumpter. Celui-ci, averti de l'approche de l'ennemi, prit une position aisée à défendre sur la plantation de Blackstock. Le 20 novembre 1780, à cinq heures du soir, Tarleton, se précipitant avec sa cavalerie en avant de l'infanterie légère,

attaqua la force supérieure des Américains. Sumpter était couvert par une rivière rapide, le Tyger, et par des constructions en troncs d'arbres, entre qui les carabiniers pouvaient tirer sans être exposés eux-mêmes au feu des Anglais; le front des Caroliniens était protégé par l'escarpement d'une colline dont ils tenaient le sommet. Le 63ᵉ régiment de ligne perdit à cette attaque son chef et deux lieutenants, avec un tiers de son effectif. Tarleton, abandonnant ses blessés, donna l'ordre de la retraite. Sumpter avait perdu peu de monde, mais il était grièvement blessé, et, ramenant ses hommes mis hors de combat, il repassa le Tyger.

Les agents anglais auprès des tribus indiennes avaient été prodigues de présents. Ils obtinrent de la sorte l'assistance de deux mille cinq cents guerriers Cherokees et de beaucoup de Creeks [1] pour dévaster les établissements situés sur la Watauga, et dans les districts voisins de Holstein, Kentucky, Nolachuckie, cantons qui, formant alors l'avant-garde de la colonisation européenne, atteignaient les rivières Green et Cumberland. Les colons des districts de la montagne furent ainsi rappelés à la défense de leurs propres foyers.

Cornwallis allait, en outre, pouvoir disposer du corps de trois mille hommes que Clinton faisait embarquer dans la baie de Chesapeake à destination de la rivière du Cap Fear [2]. Telle était la situation, à la fin de la campagne de 1780 : la pre-

[1] La Confédération des *Creeks* possédait tout l'intérieur de la Floride, et ce qui forme aujourd'hui l'État d'Alabama. Elle se composait de trois nations, comptant ensemble au moins six mille guerriers; c'étaient les Muskhogies, les nomades Séminoles et les Jamassees, émigrés, ces derniers, de la Géorgie maritime.

[2] Le cap Fear est à l'extrémité sud de la Caroline du Nord. Le fleuve auquel il donne son nom a, près de son embouchure, le port de *Wilmington*, illustré par sa longue et vaillante défense pendant la guerre de la Sécession.

mière tentative de Cornwallis pour envahir la Virginie par le sud avait complétement avorté. Le soulèvement généreux des populations de l'ouest et du midi avait arrêté, puis repoussé un ennemi qui, confiné dans ses quartiers au milieu des plaines de la région maritime, allait y être décimé par les maladies de l'arrière-saison avant de recevoir les renforts qu'on préparait pour lui dans la Grande-Bretagne.

CHAPITRE XVII.

PREMIÈRES MESURES POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DANS LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE.

1780.— La liberté est le droit commun de tous les hommes et de toutes les nationalités. Plus ancienne partout que l'esclavage, partout elle se relève des servitudes que la violence a commencé par imposer, et qu'ensuite l'usage ou l'abus du pouvoir régulier a semblé consacrer. Les droits qui appartiennent à l'humanité dérivent, en effet, de la loi éternelle; l'énergie persistante de la nature humaine, immuable dans son essence, maintient ces droits qui, par leur force indestructible, témoignent de l'origine supérieure des fils du Tout-Puissant.

Par un édit du 8 août 1779, Louis XVI déclara « qu'il » regrettait que beaucoup de ses sujets fussent encore privés » de la liberté personnelle et des prérogatives de la propriété, » qu'ils fussent attachés à la glèbe, et, en quelque sorte, con» fondus avec elle. » En exécution de ces intentions, le roi de France rendait à tous les serfs des domaines de la Couronne la liberté personnelle, la sûreté de la possession des fruits de leur travail, les droits de la famille et de la succession. La volonté de ce prince, qui, d'un autre côté, abolissait l'emploi de la torture dans les procédures criminelles, était de faire disparaître les derniers vestiges des rigueurs attachées au système féodal. Le Roi était néanmoins arrêté, par son respect pour les droits de la propriété, qu'il considérait comme étant la base de tout ordre et de toute justice. En dehors de ses propres

domaines, il ne se considérait pas comme en droit d'exiger que les autres propriétaires suivissent son exemple : il se bornait à les y exhorter. Par une regrettable obstination, quelques corps ecclésiastiques ne se conformèrent pas à la volonté royale ; mais du moins, la poursuite des serfs fugitifs fut interdite à tous. Les paroles du roi, adressées à toute la France, firent entrer profondément dans les âmes le sentiment qu'aucun Français ne pouvait avec justice retenir dans la servitude des personnes de sa nation.

Dans le cours de l'année 1782, le baron Van der Capellen Tot den Pol, gentilhomme de la province d'Over-Yssel (l'une des sept Provinces-Unies des Pays-Bas), distingué par l'affection qu'il portait à l'Amérique, exprima sa douleur de voir l'ancien système de *villenage* exister encore dans cette portion de la république ; et ses efforts, malgré l'opposition de la plupart des membres de l'ordre équestre, dont il bravait le ressentiment, amenèrent la libération complète des paysans. Mais durant la guerre de l'indépendance de l'Amérique, le mouvement vers l'émancipation générale des serfs de la glèbe ne fit pas en Europe d'autres progrès que ceux-là.

L'opinion des hommes religieux n'avait pas jusqu'alors favorisé les mesures de ce genre. Au XVIe siècle, Luther [1] avait déclaré que c'est mentir qu'affirmer l'incompatibilité de l'esclavage avec le christianisme. Vers la fin du XVIIe siècle, Bossuet écrivait encore : « Les lois de toutes les nations » sanctionnent l'esclavage ; le condamner, serait condamner » l'Esprit-Saint. » Dans le dernier quart du XVIIIe siècle,

[1] **Rien n'alarmait Luther autant que l'éventualité de désordres qui naîtraient dans la société civile par suite de la commotion imprimée à l'esprit public par la prédication de la religion réformée. Lorsque éclata la révolte des paysans en Souabe, Franconie et Thuringe, Luther conseilla des mesures péremptoires de répression ; mais il demanda et obtint, dès que la résistance armée eut cessé, des concessions très-amples aux cultivateurs du sol et le redressement de leurs griefs les plus fondés.**

sur plus d'une moitié de la surface de l'Europe, des populations de race blanche étaient encore retenues en servage par des hommes de la même langue et du même sang [1].

Ce grand mal social s'abritait derrière des remparts encore plus forts, partout où la différence de couleur imprimait une marque visible aux victimes des spéculations commerciales, et donnait aux instincts égoïstes la force qui dérive de l'orgueil d'une supériorité de race. A cette époque, les États-Unis, comme nation, n'hésitaient pas à presser la conclusion d'un traité d'amitié et de commerce avec le plus considérable des États musulmans de l'Afrique, l'Empire de Maroc. En Angleterre, Edmond Burke semblait avoir reçu la mission de commencer contre l'esclavage des nègres une polémique passionnée. Il s'imposa, l'an 1780, la tâche de rechercher quelles lois pourraient restreindre, et ensuite abolir, cette forme, comparativement moderne, de la servitude qui étendait sa funeste influence sur toutes les parties du globe [2]. Après une mûre et calme délibération sur ce qui était praticable, cet homme, qu'une moitié de ses concitoyens vénéraient comme l'oracle de la liberté, n'aperçut aucune lueur d'espérance que la traite des noirs pût être abolie, et se résigna douloureusement à proposer des règlements pour protéger durant la traversée la vie et la santé de ces malheureux.

Burke déclarait qu'il était certain que le travail d'aucun esclave ne peut être à son maître d'un avantage égal à celui d'un homme libre, engagé par un contrat volontaire, et qu'en définitif, toute pratique impliquant l'injustice et l'oppression réagit avec force contre son auteur. Et néanmoins, tout ce

[1] Le servage existait, en 1770, dans la Russie, la république de Pologne, les pays des couronnes de Hongrie et de Bohême, la Turquie, et quelques portions du nord de l'Allemagne.

[2] Il y avait eu depuis l'an 1480, dans les deux royaumes de la Péninsule espagnole, un grand nombre d'esclaves noirs traités avec une barbarie excessive, dont les écrits du XVII[e] siècle font mention sans y attacher aucun blâme.

qui parut à Burke pouvoir être suggéré pour le règlement des plantations se réduisait à des inspections confiées aux autorités locales, et à quelques limitations du droit que les maîtres s'attribuaient lorsqu'ils mettaient des esclaves en vente, de séparer dans ces marchés les membres d'une même famille [1]. Le grand publiciste inclinait vers une émancipation graduelle [2]; cependant le code qu'il proposait pour la population noire était fondé sur la conviction que l'esclavage est un mal incurable. Contraint par l'opinion de tous ceux qui l'entouraient, Burke ne songeait plus qu'à réduire autant que possible la somme du mal, et à tâcher d'en faire sortir quelque avantage accessoire. George III défendait systématiquement l'institution de l'esclavage, qu'en 1799 le chancelier lord Thurlow soutenait encore être licite et sous la sanction de l'Écriture sainte. En combattant le bill présenté pour abolir non pas l'esclavage, mais seulement la traite, le chef de la magistrature qualifiait cette proposition de « misérable et » méprisable à l'excès. » Tant il s'en fallait qu'on eût alors reconnu, même dans les sphères les plus hautes, que la dégradation infligée à une race seule, porte, d'après la loi suprême, un coup sensible à la noblesse de notre nature humaine.

Pour l'Amérique, aussi longtemps que tout acte passé par la législation de chaque colonie prise à part était demeuré soumis au *veto* de la couronne d'Angleterre, il ne fallait pas espérer que l'importation des noirs esclaves pût être in-

[1] Le biographe, ou plutôt panégyriste, du célèbre Infant de Portugal, dom Henrique, rapporte, sans une parole de blâme ou même de surprise, que ce prince présidait en personne à l'adjudication des noirs amenés par ses caravelles au marché de Lisbonne. « On vendait séparément les » maris et les femmes, les parents et les enfants : les cris qu'ils poussaient » en se quittant étaient insupportables. »

[2] Ce procédé a été, de 1838 à 1848, appliqué sans succès aux colonies de l'Angleterre. On l'essaie actuellement au Brésil, avec des modifications suggérées par l'expérience gagnée dans d'autres pays. Il présente, à la première vue, les avantages les plus solides.

terdite ou même limitée ; l'autorité de la métropole s'y serait opposée. Mais les Provinces se trouvaient, en 1780, affranchies de la souveraineté de l'Europe, et l'œuvre de l'émancipation pouvait être entreprise : le serait-elle par le gouvernement central ou par les législatures des différents États ?

Dès la réunion, en 1774, du premier Congrès, il s'était formé dans ce corps une association « pour discontinuer le » commerce des esclaves. » En 1776, Jefferson, chargé de rédiger la déclaration de l'indépendance, aurait voulu y insérer des articles condamnant la traite des nègres et le principe même de l'esclavage ; mais le Congrès retrancha ces articles par déférence à l'opposition qu'y firent les États de Géorgie et de la Caroline du Sud [1]. Peu de jours après, et alors qu'eurent lieu les premiers débats sur le plan de la confédération, l'antagonisme entre les divisions septentrionale et méridionale du territoire, fondé sur les différences de climat, d'occupation et de modes du travail, éclata dès qu'il s'agit d'unir les États par un lien permanent. Des membres des députations du nord s'étant exprimés franchement sur la question de l'esclavage, un député de la Caroline du Sud déclara que « si la propriété en esclaves était mise en question, » il ne faudrait plus penser à continuer la Confédération. » Dans le cours du même mois, on mit aux voix la proposition d'établir une taxe sur la *propriété consistant en personnes* [2]. Aussitôt l'opposition territoriale des partis fut mise au jour ;

[1] Le mouvement de Sécession qui devait amener sur ces deux contrées de si épouvantables désastres avait été préparé et fut commencé par ce même État qui, près d'un siècle auparavant avait étouffé dans son germe la mesure du rachat et de l'émancipation des esclaves. *Distulit in seram commissa piacula sortem.*

[2] On a toujours évité d'employer les expressions *esclave, esclavage,* dans les documents officiels émanés du Congrès ; l'acte de Confédération et la constitution de 1789 font usage de mots ayant un sens équivalent mais détourné. La *ligne de Dixon* passait au nord des provinces de Maryland et Delaware.

d'un côté, votèrent les États situés au nord de la *ligne de Mason et de Dixon*, et, de l'autre côté, les États situés au midi de cette ligne, ceux-là du moins qui étaient représentés régulièrement au Congrès.

Les observateurs réfléchis fixèrent leur attention sur cet antagonisme si prononcé entre les deux sections de la République naissante [1]. Au mois d'août 1778, le ministre envoyé en Amérique par la France, arrivé à Philadelphie depuis peu de temps, écrivait à M. de Vergennes: « Les États du Midi » et ceux du Nord, en raison des sujets de division et d'opposition qui subsistent entre eux, forment deux partis distincts, et, jusqu'à ce jour, il est rare d'y trouver un déserteur. Cette division est attribuable à des causes morales et » philosophiques. » M. Gérard de Rayneval ajoute dans une autre dépêche que la cabale contre Washington trouvait de l'appui parmi les représentants du Nord exclusivement.

Ce ministre s'efforçait de réprimer l'ambition du Congrès pour les acquisitions territoriales, parce qu'elle pouvait

[1] *Note de l'auteur.* — Il y a près de quarante ans que M. Madison, l'ancien Président, m'a fait connaître que cet antagonisme entre le nord et sud remonte au premier Congrès, et n'avait jamais cessé d'être reconnaissable dans la répartition des votes, à chaque *division*. Dans mes recherches pour apprendre les détails de ce sujet, j'ai eu de grandes obligations à M. Guizot et à M. Mignet. Le premier, quand il avait en France le portefeuille des affaires étrangères, m'ouvrit les archives de son département avec cette largeur généreuse qui appartenait à sa haute position dans le monde littéraire et à son dévouement assidu à la recherche de la vérité dans l'histoire. Je fus autorisé à tout examiner. M. Mignet, alors directeur de cette division des archives de France, m'aida de la manière la plus efficace à profiter de cette permission; je lui ai pareillement les obligations les plus grandes. Ces archives sont riches en matériaux pour toutes les branches de l'histoire, et réellement uniques pour une des plus importantes. Les dépêches des envoyés français à Philadelphie, adressées aux ministres de leur pays renferment les rapports les plus complets qui existent des discussions dans le Congrès, depuis 1778 jusqu'à l'adoption de la Constitution de 1789. Il est vrai que les discussions n'étaient pas alors publiques; mais cela n'empêchait pas les ministres français d'obtenir des informations précises sur tout ce qui se passait dans cette assemblée, et pouvait intéresser leur gouvernement.

mettre un obstacle dirimant à l'alliance avec l'Espagne. Les députés du Nord soutenaient les démarches faites à cet égard par le représentant de la France. L'aversion des représentants du Nord pour l'institution de l'esclavage était le résultat non-seulement d'un sentiment passionné, mais encore d'une conviction réfléchie. Personne ne se déclara avec plus d'énergie en faveur de l'émancipation des noirs que Gouverneur Morris, de New-York, habile homme d'affaires et aussi de plaisir. Son hostilité contre l'esclavage le rapprocha, sous certains points de vue, de la ligne politique suivie par Gérard, auquel il dit un jour : « L'Espagne n'a pas de motif réel pour s'inquiéter en voyant une grande confédération se former dans le voisinage de ses possessions en Amérique ; car jamais les jalousies réciproques et les intérêts séparés ne permettront aux États d'agir de concert contre elle. » Morris ajouta que plusieurs des plus éclairés entre ses collègues étaient frappés par la nécessité de porter une loi *de coercendo imperio*, c'est-à-dire ayant pour objet de mettre des bornes à l'étendue territoriale de la juridiction des États. « Déjà, » disaient-ils, « la condition particulière du Sud affaiblit beaucoup la Confédération ; toute extension de domaine dans cette direction augmenterait le mal dans une proportion incalculable. Le Midi est le siége d'une société opulente, mais faible ; les qualités qui prévalent dans le Nord, habité par une population pauvre et vigoureuse, seront toujours la sauvegarde de la République. C'est donc de ce côté qu'il faut s'appliquer à gagner du territoire et à se fortifier. Il serait essentiel que la navigation du Mississipi appartînt exclusivement à l'Espagne, au-dessous du confluent de l'Ohio. Ce serait l'unique moyen de retenir dans les établissements au nord de cette rivière les populations qui seront bientôt en voie de formation entre les Grands-Lacs et l'Ohio. Ces contrées immenses et neuves recevront de nombreux habitants. Qu'elles

dépendent de l'Angleterre ou qu'elles appartiennent aux États-Unis, si elles possèdent ces deux grands débouchés, du Saint-Laurent au nord, et du Mississipi au midi, ces populations seront bientôt en mesure de dicter des lois à l'Espagne, ou d'exercer une influence dominante sur les anciens États confédérés, ou enfin de former elles-mêmes une fédération indépendante. Par conséquent, il existe sur ce point une communauté d'intérêts entre les États du Nord et la couronne d'Espagne. »

L'appréhension des conséquences qu'entraînerait un développement disproportionné de la puissance territoriale du Sud peut avoir contribué à faire naître, dans deux au moins, des États de la Nouvelle-Angleterre, le désir violent d'acquérir la Nouvelle-Écosse, dont l'incorporation à l'Union américaine était représentée comme indispensable à la sûreté de la République. On insistait, contre l'avis de la France, pour que cette cession fût une des conditions de la paix avec l'Angleterre. Samuel Adams était le principal champion de cette politique; aussi le ministre de France ne cessa point de le rencontrer comme un obstacle dans son chemin.

La question de recrues qu'on pourrait demander à la race noire s'imposait à l'attention. Chaque État, suivant sa volonté, appelait sous les armes des nègres qui, du fait même de ce service, acquéraient un droit à l'affranchissement. Ce sujet délicat fut porté au Congrès une fois seulement. En mars 1779, l'Assemblée recommanda aux États de Géorgie et de Caroline du Sud de mettre sur pied trois mille nègres valides, actifs et âgés de moins de trente-cinq ans; cette recommandation était accompagnée par la promesse d'une « pleine et » entière compensation aux propriétaires de ces nègres pour » leur valeur. » Aucune opposition ne fut faite, ce semble, à cette proposition, quoique les deux Carolines eussent leurs représentants dans l'Assemblée qui l'adopta ; mais quand on

vint à l'exécution, la législation de la Caroline du Sud, à une grande majorité, refusa d'y donner suite.

Jefferson, aussi longtemps qu'il siégea dans le Congrès, réussit, par sa conduite désintéressée, à maintenir une étroite union entre les deux États les plus influents de la confédération, Massachusetts, dans le nord, et Virginie dans le midi. Un des fruits de cette bonne intelligence avait été l'unanimité avec laquelle les Provinces déclarèrent l'indépendance. Mais quand Jefferson eut quitté le Congrès pour se consacrer au service particulier de sa république natale (la Virginie), l'action d'intérêts séparés affaiblit la cordialité précédemment existante. A plusieurs reprises, la Virginie, en changeant ses délégués, manifesta des dispositions au mécontentement, et, graduellement ces deux grands États en vinrent à représenter des ordres différents de culture, d'intérêts et d'idées. Washington, comprenant le danger d'une division de cette nature, éleva la voix en conjurant Jefferson et Mason d'employer leurs efforts pour le salut du pays.

C'était sur les pêcheries que la prospérité de la Nouvelle-Angleterre semblait principalement fondée ; le Midi y prenait comparativement peu d'intérêt. En 1779, des appels pathétiques, quelquefois mêlés de menaces, n'ayant point produit l'effet attendu par le Nord, Samuel Adams s'emporta jusqu'à dire : « De jour en jour, il deviendra plus nécessaire aux deux » *empires* de se séparer. » Ailleurs, quand le Nord insista sur une résolution préliminaire affirmant qu'alors même que la France et l'Espagne abandonneraient leur alliée, l'Amérique continuerait seule la guerre pour la question des pêcheries, quatre États du Sud (nous l'avons noté plus haut) répliquèrent en dressant la minute d'une protestation qui déclarait péremptoirement que si la résolution était adoptée, la Virginie, les deux Carolines et la Géorgie sortiraient de la Confédération.

S'agissait-il, au contraire, d'affirmer la souveraineté de

chacun des États, pris à part, il n'y avait plus aucune distinction entre le nord et le midi. Le langage du Massachusetts était aussi absolu que celui de la Caroline du Sud. La conséquence d'un sentiment si universel fut qu'il n'y eût à l'usage de la Confédération aucun moyen d'interdire la traite des noirs, et l'importation ultérieure d'esclaves de cette race demeura au nombre des affaires que chaque État réglait à son gré. Le 17 juin 1779, le comité chargé de préparer les articles d'un traité de paix éventuel reçut une proposition portant que, par l'acte qu'on pourrait conclure, les États-Unis renonceraient à la faculté de continuer désormais la traite des nègres. A la votation, tous les États, sauf la Géorgie, repoussèrent le projet de cette commission : il n'y eut pour l'adopter que la voix de Jay et celle de Gerry.

La raideur avec laquelle les États soutenaient l'un vis-à-vis de l'autre le principe de leur souveraineté ne pouvait manquer de fomenter des jalousies réciproques. M. de la Luzerne qui, en 1780, succédait à M. Gérard comme ministre de France, arriva bientôt à la conclusion que la Confédération courrait le risque d'une dissolution totale si elle laissait carrière aux sentiments haineux qui se manifestaient entre le midi et le nord.

En 1781, le territoire de Vermont, où, depuis les premiers essais de colonisation, l'esclavage n'avait jamais été toléré, frappa résolûment à la porte du Congrès, demandant son admission comme État dans l'Union américaine. Au mois d'août, les délégués de ce district de la Nouvelle-Angleterre présentèrent à Philadelphie leurs pouvoirs, qui furent trouvés réguliers. New-York s'était précédemment montré contraire aux prétentions que Vermont élevait à l'autonomie ; mais alors ses représentants cessèrent leur opposition. Le Congrès semblait bien disposé en faveur de l'admission, quand l'esprit de résistance se montra dans les États du Sud. Ils soutinrent qu'admettre le Vermont comme quatorzième

État de la Confédération pourrait « renverser la balance du pouvoir entre les deux sections de l'Empire, et assurer au nord la prépondérance. » Dans l'espoir d'arriver à une conciliation, on imagina d'offrir aux six États situés au midi de la ligne de Mason et Dixon (Maryland, Delaware, Virginie, les deux Carolines et Géorgie) l'addition d'une septième voix dont ils disposeraient en commun. Mais cet expédient, discuté dans les conversations, ne fut jamais proposé au Congrès. L'admission du Vermont resta, en conséquence, ajournée jusqu'à l'époque où le midi pourrait présenter de son côté un État nouveau à faire entrer dans l'Union [1].

Au sujet des relations étrangères, le Congrès se partageait entre deux grands partis; le ministre de France les désignait par les noms de *Galliam* et *anti-Galliam;* les États du sud fournissaient le plus grand nombre de Gallicans, tandis que dans ceux du Nord subsistaient des liens d'affection avec l'Angleterre.

Dans un tel état des choses, on ne pouvait espérer que le concours des membres de l'Assemblée générale délivrât le pays de la périlleuse anomalie de l'esclavage. Parmi les membres du Congrès, il y avait sans doute des hommes fermement convaincus qu'aucune ordonnance humaine ne saurait prévaloir sur la loi de la nature, et que, dans la cour suprême de la Providence, l'Éternelle justice prépare les armes des vengeances célestes longtemps avant de les exercer. Mais ces hommes n'étaient qu'une minorité. Il nous reste à exposer quelle résolution chaque État (à part, puisqu'il ne pouvait pas y avoir d'action commune) prit sur cette question.

Et d'abord, il n'y avait aucun État dont la Constitution limitât le pouvoir de la législature au regard de l'escla-

[1] Cet état fut le Kentucky, admis, avec Vermont, aussitôt après la conclusion de la paix.

vage ; ce pouvoir allait, en principe, jusqu'à l'abolition éventuelle de l'institution. Les expressions *esclave*, *esclavage*, n'étaient écrites dans aucune constitution, sauf dans celle de l'État de Delaware, où elles figuraient dans le sens d'une prohibition formelle et perpétuelle, de la chose elle-même. Ces mots funestes ne se trouvent pas plus dans la charte de la Caroline du Sud, champion dès lors décidé de la servitude des noirs, que dans celle du Massachusetts, son adversaire non moins déclaré.

Dans le Nord, la sévérité du climat, la pauvreté relative du sol, les habitudes universelles, chez les habitants, d'un travail assidu qui avait favorisé le développement rapide des colonies, après avoir été l'un des premiers motifs de l'émigration en Amérique, tout concourait à renfermer dans les limites les plus étroites l'emploi des esclaves pour le service domestique. Au contraire, dans le midi, le voisinage du tropique encourageait l'introduction en nombre illimité de travailleurs de la race noire ; l'institution de l'esclavage fit pénétrer son influence au cœur même de l'existence politique. Dans la Virginie, un climat tempéré, une terre propre à divers genres de culture et riche en minerais, semblaient appeler le travail libre et perfectionné des blancs. C'est néanmoins dans les terres basses de cette contrée que la race africaine parvint à son développement le plus avancé : on dirait que ce lieu d'habitation a été choisi par la nature pour opérer une médiation entre les deux familles de l'humanité. Parmi les hommes d'État que la Virginie possédait en grand nombre, les plus distingués, George Mason, Patrick Henry, Jefferson, Wythe, Pendleton, Richard Henry Lee, s'entendaient pour confesser l'iniquité et l'impolitique d'une institution qui tient en servitude une branche de l'humanité. En 1772, quand la Virginie était encore une province régie par la loi anglaise des colonies, la législature avait engagé,

sans aucun succès, une lutte avec le gouverneur royal, afin d'obtenir l'abolition de la traite des noirs. La mère-patrie défendait obstinément ce commerce, très-profitable à ses armateurs.

La colonie insistait, en déclarant qu'il y allait de sa prospérité et même de son existence dans l'avenir. L'année suivante (1773) comme le clergé virginien se montrait défavorable à l'émancipation des esclaves, Patrick Henry attaqua cette opposition par l'invective et le ridicule. En même temps, George Mason, proposant des amendements à la constitution de l'*ancien domaine* [1], fit entendre à sa législature ces mémorables paroles :

« Misérable, sordide, et en outre, excessivement frivole et » à courte vue, est l'intérêt privé qui, dans les questions » générales, se met en opposition au bien général. L'homme » sage n'a pour assurer l'avantage permanent de sa famille » et de sa postérité aucun autre moyen efficace que de » mettre en sûreté les justes droits et priviléges de la société » dont il fait partie. Notre constitution a peut-être en elle- » même le moyen de se perfectionner, grâce à sa vigueur » native, aux vertus et à la résolution qui caractérisent » notre communauté ; notre mère-patrie nous en montre des » exemples. Oui, nous pourrions nous en remettre à l'action » de ces remèdes naturels, si ce n'était qu'ils sont combattus » par le poison lent qui, journellement, dénature l'esprit et » pervertit la morale de notre peuple. Ici, chaque *gentle-* » *man* est dès sa naissance un tyran en miniature. Il pra- » tique dès son enfance des actes de volonté despotique et » de cruauté ; il devient insensible aux suggestions de l'hu- » manité, aux impulsions les plus généreuses de l'âme. On

[1] *The old Dominion*, titre que, non sans quelque orgueil, les cavaliers qui colonisèrent la Virginie sous les auspices de la Couronne, et dans l'esprit de l'Église *établie*, aimaient à donner au territoire sans limites définies dont ils prenaient possession.

» lui apprend à considérer une portion de notre espèce
» comme placée au-dessous de nous-même dans un degré
» presque incommensurable d'abaissement; il perd de la
» sorte le sentiment de la dignité humaine gravé dans
» nos esprits par la main de la nature, dans un but élevé
» et utile. Accoutumé, comme nous sommes, dès le berceau
» à fouler aux pieds les droits de la nature humaine, tout
» sentiment généreux, tout sentiment libéral, est sinon
» éteint, du moins affaibli dans nos esprits; et c'est à
» cette funeste école que doivent recevoir leur éducation nos
» futurs législateurs, nos futurs magistrats! Mais les lois
» de l'impartiale Providence peuvent bien avoir choisi pré-
» cisément ce moyen de punir sur notre postérité le mal
» que nous faisons souffrir à une classe de malheureux que
» notre injustice a dégradés jusqu'au niveau des brutes. Ce
» que je viens de vous dire m'a été dicté par une sorte d'im-
» pulsion irrésistible; appelez-la si vous le voulez, enthou-
» siasme: sûr de la pureté de mes intentions, il m'est indif-
» férent d'offenser ou de plaire. »

Lorsque, en 1776, la convention constituante de la Virginie adopta la *Déclaration des droits* comme la base du gouvernement présent et futur de ce pays, cette assemblée employa les propres paroles de George Mason, en exposant que, par leur nature, tous les hommes naissent également libres et pourvus de droits entre lesquels sont, au premier rang, la jouissance de la vie et de la liberté, la faculté d'acquérir des propriétés et de chercher les moyens de prospérer. Néanmoins, cette déclaration solennelle de l'égalité des droits entre les membres d'une même société n'apporta aucun changement immédiat à la condition des esclaves.

En 1778, la Virginie défendit ce qu'il ne lui avait pas été, sous la suprématie de l'Angleterre, permis d'interdire : l'introduction d'aucun esclave par mer ou par terre. Elle

ordonna pareillement l'émancipation des esclaves qui auraient été, contre cette défense, importés dans l'État. Un bill relatif aux esclaves résidents fut préparé par une commission de trois membres de la législature ; cet acte n'était qu'une compilation méthodique des règlements existants. Les commissaires auraient désiré que l'Assemblée y ajoutât une clause accordant la liberté aux enfants à naître dans cette classe ; cette idée ne fut pas adoptée, et l'on suggéra, sans la mettre non plus en pratique, celle d'envoyer ces mêmes enfants hors du pays.

En 1779, Jefferson dressa la minute d'un statut que Mason se chargea plus tard de présenter, pour définir la condition des citoyens de la Virginie : le système anglais d'une allégeance perpétuelle due au souverain par toute personne née sujette fut écarté, et le droit naturel à l'expatriation volontaire fut reconnu ; mais ce droit et tous ceux qui dérivent de la qualité de citoyen demeurèrent restreints aux habitants de race blanche.

En 1780, Madison exprima le vœu que l'on admît dans l'armée des noirs, à qui ce service procurerait leur affranchissement. Beaucoup de particuliers offrirent, à cet effet, les esclaves en leur possession. Avant la fin de cette année, l'État de Virginie offrit, comme prime d'engagement, à tout blanc qui contracterait l'obligation de servir une somme d'argent, un lot de terre et *la propriété d'un nègre du domaine public.*

En 1770, Jefferson avait présenté à la législature de sa province un bill tendant à permettre sans restriction aux planteurs d'émanciper leurs esclaves. Douze ans plus tard (1782), cette mesure, adoptée par l'assemblée de Virginie, porta bientôt ses fruits ; on vit dans cet État un plus grand nombre d'affranchissements volontaires que dans la Pennsylvanie et le Massachusetts.

Mais il était impossible alors de faire davantage. Sur ce point, l'esprit de Jefferson ne fut jamais véritablement éclairé ; et même l'eût-il été, jamais la Virginie n'aurait adopté un plan tendant à l'émancipation générale des esclaves. Jefferson ne se familiarisa jamais avec l'idée que des nègres affranchis vivant à côté des blancs pussent, sans des conséquences désastreuses, partager avec ceux-ci les droits, les immunités, les fonctions de citoyens d'un État libre. Le résultat des efforts et des réflexions de cet illustre publiciste est résumé dans une prédiction que nous trouvons dans ses œuvres, et qui peint le découragement de son âme : « Rien n'est plus » certain que ces deux points inscrits dans le livre des des- » tinées : les noirs doivent devenir libres ; et les deux races, » quand elles seront égales sous le rapport de la liberté, ne » pourront vivre ensemble sous un même gouvernement. »

Arrêté à ce point de vue, Jefferson n'était pas compétent pour résoudre le terrible problème. Dès l'année 1782, il cessa, découragé, d'y chercher une solution pratique, et ses paroles définitives sur cet objet furent les suivantes : « Je » tremble pour mon pays quand je réfléchis que Dieu est » juste, et que la justice divine ne peut dormir éternelle- » ment. J'espère donc que, sous les auspices du Ciel, quelque » moyen se prépare pour une émancipation totale dans » l'avenir. »

Washington avait été toute sa vie propriétaire d'esclaves. Il était pour eux un maître indulgent et sage ; mais on ne saurait lui assigner, à l'époque où nous sommes arrivés, le caractère d'un *abolitioniste* [1]. Graduellement pourtant, son esprit conçut le sentiment que tenir en servitude des

[1] Ce nom, destiné à un retentissement tragique, a désigné en Amérique le parti qui exigeait l'affranchissement immédiat des esclaves sans indemnité pour les propriétaires dépossédés, et en même temps, l'admission sans conditions des affranchis aux droits de citoyens. Les résultats de cette politique sont sous les yeux du monde.



membres de la famille humaine est une injustice ; il aurait désiré que la Virginie procédât à l'émancipation par un statut général, et, qu'à défaut d'une telle mesure, chaque propriétaire agît de son chef dans sa maison, en rendant ses esclaves à la liberté.

Ce fut en 1776 que l'État de Delaware adopta la constitution qui devait le régir comme un État indépendant. Dans la proportion de sa population, ce pays fit plus qu'aucun autre pour l'émancipation des esclaves, laissée au libre arbitre des maîtres. La nouvelle constitution prohibait absolument l'introduction d'aucun esclave venant d'Afrique et l'achat d'aucun noir né hors de l'État, quelle que fût son origine. « Cette clause ne devait être violée sous quelque prétexte » qu'on pût alléguer. » Pour les noirs résidants, la loi de Delaware remettait à la bonne volonté des maîtres le progrès de l'émancipation des esclaves.

Quand la convention constituante de New-York ouvrit sa session, Gouverneur Morris fit les plus grands efforts pour obtenir l'abolition de l'esclavage domestique : « Il faut, » dit-il, « que, dans les âges futurs, tout être humain respi- » rant l'air de notre État jouisse des priviléges de l'homme » libre. » Sa proposition trouva de nombreux partisans, surtout dans les représentants des comtés de l'intérieur et de l'ouest, colonisés à une époque plus récente. Mais les votes des comtés situés sur le fleuve Hudson décidèrent le rejet. La constitution elle-même fut votée en 1777. John Jay écrivait à cette occasion : « Cette constitution ressemble à du » blé coupé avant d'être mûr ; le grain a séché dans l'épi. » Cet homme d'État ajoutait des plaintes sur l'omission de toute clause contre la servitude domestique. Néanmoins, la déclaration d'indépendance insérée dans la constitution particulière de New-York, dominait tout le reste, par l'influence des principes généraux ; et, dans cet État, tous les publicistes

considérables étaient favorables à l'abolition de l'esclavage.

Nous avons vu que lorsque, en 1777, le pays de Vermont prépara sa constitution particulière, en se séparant formellement et finalement de la juridiction de New-York, un des articles de cette charte interdisait dans l'État futur l'institution de l'esclavage.

Au mois de juillet 1778, William Livingstone, gouverneur de l'État de New-Jersey, invita l'assemblée législative à préparer par des mesures légales la manumission des noirs. La Chambre, jugeant que la situation était trop critique pour qu'une telle mesure y fût alors discutée, pria le gouverneur de retirer son Message. Il fit ainsi : « Mais je suis, » écrivait-il en même temps, « déterminé à employer toute mon influence » pour reprendre ensuite cet objet et l'amener à bonne fin, » tant j'ai la conviction que la pratique de l'esclavage est » absolument contraire aux principes de l'humanité et du » christianisme ; qu'en Amérique surtout, où le nom de la » liberté est presque idolâtré, cette institution est particu» lièrement honteuse et haïssable. »

L'État de New-Jersey est composé de deux territoires qui, dans le principe, avaient chacun sa législation particulière. Dans celui de l'est [1], l'esclavage avait des racines plus profondes, attendu que la charte octroyée par les *propriétaires* sanctionnait cette institution. Dans la partie occidentale, l'esprit d'humanité, dont la société des *Amis* [2] était si véritablement pénétrée, dominait l'opinion publique, et la rendait favorable à l'abolition de la servitude.

Dans le monde entier, le nom de la Pennsylvanie était

[1] Il serait plus exact de dire *nord;* mais aux États-Unis, l'usage a prévalu de désigner par *est* les États situés vers le nord-est, et telle est, en réalité, la direction des côtes du New Jersey et de la Nouvelle-Angleterre.

[2] La couronne d'Angleterre avait créé en Amérique de véritables fiefs, concédés aux chefs de familles puissantes qui entreprenaient la colonisation de ces districts. Telle avait été la condition primitive des deux Jer-

révéré comme un symbole de la liberté. Les citoyens de cet État se montrèrent dignes de cette réputation en prenant des mesures préparatoires pour faire chez eux cesser la servitude. Le nombre des esclaves en Pennsylvanie s'élevait à six mille : c'était à peu près autant que dans le Massachusetts, et beaucoup moins que dans les États de New-York et de New-Jersey, proportion gardée de la population totale. Dès l'année 1777, le conseil législatif fit entrer dans un bill en discussion la proposition d'examiner la question de l'esclavage, afin d'arriver à en délivrer le pays. Lorsque l'armée anglaise eut évacué Philadelphie, et que la Pennsylvanie n'eut plus d'ennemis sur son territoire, le sentiment de gratitude pieuse qui remplissait les cœurs facilita l'exécution de ce projet. Le vice-président du conseil, George Bryan, dans son message à l'Assemblée, le 10 novembre 1778, appela l'attention immédiate de ce corps sur les propositions de l'année précédente. La plus essentielle prononçait l'affranchissement de tout enfant à naître de parents noirs, mesure qui, avec l'aide seule du temps, réduirait la servitude à néant, effaçant de la sorte cet opprobre de l'Amérique. « En faisant » cesser l'esclavage dans notre État, » disait Bryan, « vous » rendrez un service égal à la cause de l'humanité et à » celle de la politique. Vous offrirez de la sorte à Dieu les » hommages les plus judicieux de votre reconnaissance pour » la grande délivrance dont sa bonté a gratifié vous et votre » postérité, en vous donnant l'indépendance. Vous mettrez » enfin votre caractère d'hommes justes et bienfaisants [1] en

seys de la Pennsylvanie et d'autres provinces situées au sud de la Delaware. Les héritiers des concessionnaires étaient officiellement désignés comme *propriétaires* de la province; ils y percevaient des droits, et ils exerçaient sur la législature un contrôle analogue à celui que la Couronne possède dans la mère-patrie. La révolution de 1776 mit un dernier terme à ces prérogatives, qui faisaient une anomalie impossible à maintenir dans l'ensemble républicain des institutions américaines.

[1] L'État de Pennsylvanie garda le nom de son fondateur, William *Penn*,

» pleine lumière aux yeux de l'Europe, qui s'étonne à bon » droit de voir un peuple en armes pour sa liberté retenir des » noirs dans l'esclavage. »

En 1779, Joseph Reed, devenu président du conseil exécutif de Pennsylvanie, renouvela, tant en son nom qu'en celui du conseil, la recommandation d'abolir graduellement l'esclavage et d'affirmer par la loi du pays les droits inaliénables de la nature humaine. George Bryan était entré dans l'Assemblée, et fut choisi pour l'un des membres du comité auquel la motion fut envoyée. Il prépara le nouveau préambule et les clauses développées du bill déjà proposé pour l'émancipation graduelle des esclaves ; cette grande mesure fut, le 29 février 1780, votée par l'Assemblée législative, à une majorité de treize voix (34 contre 21). De la sorte, la Pennsylvanie ouvrit la route à la victoire que la liberté devait remporter dans tout le reste des États-Unis. « Notre » bill, » écrivait George Bryan à Samuel Adams, « étonne » et charme les Quakers. Ils étaient loin de croire à une » mesure si humaine de notre nouveau gouvernement, » exercé par des Presbytériens [1]. » La satisfaction des *Amis* fut sincère, et cette mesure, à laquelle ils ne s'étaient nulle-

né en 1644 d'une famille illustrée par la guerre et la navigation, mais qui, ayant embrassé la doctrine des *Amis* (*Friends*, appelés vulgairement *Quakers*), consacra sa fortune et son génie à la défense et à la propagation sur le sol du Nouveau-Monde de cette société religieuse, essentiellement pacifique et charitable. Charles II fit à William Penn la concession du district situé à l'ouest de la Delaware, pour y fonder un établissement dont il serait propriétaire à titre héréditaire, et dont il pourrait à son gré instituer les lois. Tel fut en 1681 le commencement de Philadelphie ; l'esprit de la société des Amis y conservait encore, en 1774, une prépondérance marquée.

[1] Dès avant 1774, les *Amis* n'étaient qu'une minorité en Pennsylvanie, dont la colonisation avait, en se développant, reçu en nombre supérieur des membres de presque de toutes les autres sociétés chrétiennes. Le premier effet de la déclaration d'indépendance avait été d'abolir tous les priviléges des familles et des corporations, et, par suite, la prépondérance politique avait, dans l'État, passé des *Amis*, moins nombreux, aux Presbytériens, qui possédaient la majorité numérique.

ment attendus, ne contribua pas médiocrement à les réconcilier avec le nouveau gouvernement, qui les avait traités sans ménagement en leur ôtant leurs priviléges politiques.

Dans la Caroline du Sud, la constitution adoptée en 1778 ne contenait aucun « bill des droits, » et réservait à la race blanche la possession exclusive des droits politiques. Depuis les premières années de la colonisation, l'esclavage des nègres avait formé dans le pays un des éléments fondamentaux de l'organisation sociale. Lorsqu'en 1780, le gouverneur de cet État, Rutledge, vint à Philadelphie, il fit savoir au Congrès que, dans les basses terres de la Caroline, le nombre des noirs était à celui des blancs comme *six* à *un*, et que ces malheureux offraient à Dieu leurs prières en faveur de l'Angleterre, parce qu'ils espéraient qu'elle leur donnerait quelques chances d'échapper à la servitude. Mais les officiers de l'armée britannique, considérant les nègres comme une partie essentielle du butin, les réservaient pour une toute autre destinée ; ils firent, de la sorte, échouer tous les plans conçus pour employer les noirs au service du roi, mesure qui leur eût ôté la valeur qu'ils avaient comme objets de commerce.

L'État de Massachusetts avait été fondé et longtemps gouverné par les puritains. Ceux-ci croyaient l'institution de l'esclavage licite ; mais ils reconnaissaient aux esclaves des droits civils. Ils leur appliquaient la loi du pays, sur le mariage et contre l'adultère ; ils admettaient les esclaves à témoigner devant la justice, même dans les causes où il y allait de la peine capitale. Au début de la Révolution, William Gordon, ministre congrégationaliste [1], de Roxbury,

[1] C'est une des sociétés religieuses les plus nombreuses entre celles dont l'organisation ecclésiastique repose sur la base du Presbytérianisme, Cette société était prépondérante, en 1774, dans plusieurs parties de la Nouvelle-Angleterre.



refusa de prononcer l'excommunication contre les membres de sa paroisse qui persistaient dans la défense de l'ancienne institution ; mais en même temps, il fit, avec plusieurs de ses collègues une déclaration formelle contre la continuation de l'esclavage. En 1776, il publia dans le journal intitulé : « *La chronique indépendante* » un plan que des citoyens du Connecticut avaient conçu pour l'abolition graduelle de la servitude dans cette colonie. Le même mois, et dans le même journal, un article signé : « Un fils de la liberté » demanda le rappel de toutes les lois concernant l'esclavage, « par le » motif qu'elles étaient contraires à la saine raison et à la » vérité révélée. » En janvier 1777, sept esclaves noirs adressèrent à la Cour générale [1], une pétition collective, demandant « qu'on les rendît à la liberté, droit naturel de tous » les hommes, et que leur enfants fussent affranchis quand » ils auraient atteint l'âge de vingt et un ans [2]. » Cette pétition fut renvoyée à un comité composé d'une manière remarquable ; Sergeant et John Lowell, de Boston, l'un et l'autre abolitionistes prononcés, en faisaient partie : l'État de Massachusetts n'avait pas de légiste plus estimé que Lowell.

Au mois de mai 1777, un peu avant la réunion de la *Cour générale* à Boston, Gordon s'excusa sur la multitude des affaires graves que cette assemblée avait à résoudre pour ne lui avoir pas soumis déjà la question des esclaves ; il suggéra ensuite, comme un préliminaire à leur émancipation

[1] C'était l'Assemblée législative investie des pouvoirs les plus élevés dans l'État de Massachusetts.

[2] L'expédient de l'*apprentissage*, comme prélude de l'émancipation complète, fut alors, et sous la forme qui vient d'être relatée, inventé pour une colonie européenne. L'Angleterre y eut recours, quand le principe de l'émancipation générale des esclaves fut décidé en 1838 ; on le mit alors en pratique sur la plus grande échelle ; mais les effets ne répondirent pas aux prévisions, et l'apprentissage fut aboli plusieurs années avant le terme qui lui avait été assigné par la loi supprimant l'esclavage.

générale, la convenance d'interdire dès alors, par une loi de l'État, la vente en public ou en particulier d'aucune personne retenue en servitude. Gordon employa dans cette occasion le langage de la théologie pour exprimer les arguments de Montesquieu. « Si Dieu, » dit-il, « a fait d'un même *sang* » toutes les nations auxquelles il a donné de vivre sur la face » de la terre, je ne vois aucune raison pour que l'esclavage » puisse s'appliquer à l'homme *noir* plus qu'à l'homme » *blanc.* »

Peu de semaines ensuite, la législature du Massachusetts (ce fut la première élue après la déclaration de l'indépendance) passait à la seconde lecture d'un bill déclarant « que l'esclavage est sans justification dans un gouvernement fondé sur la revendication faite par le peuple du » droit naturel à la liberté. » Ce bill statuait qu'un jour serait fixé auquel « toute personne au-dessus de l'âge de » vingt et un ans, retenue précédemment en servitude, » deviendrait libre et participerait à tous les droits, immunités et priviléges qui appartiennent à tous et chacun des » *sujets* de l'État. » Un comité fut nommé pour consulter le le Congrès à ce sujet et constater l'opinion de ce corps ; mais on ne trouve aux archives de l'assemblée de Massachusetts la mention d'aucune réponse. La législature suspendit alors toute délibération sur le bill, qui ne fut pas ultérieurement pris en considération.

La présidence du Congrès était, pour la session de 1777, dévolue à John Hancock ; dans l'exercice de son office, il montra des tendances à favoriser les vues particulières du sud. En octobre de cette année, il résigna ses fonctions, et l'on proposa de lui voter les remerciements du Congrès pour l'impartialité dont il avait donné des preuves ; mais, à cette motion, les États de Massachusetts, New-Hampshire et Rhode-Island opposèrent leur négative, tandis que les

représentants des États méridionaux furent unanimes en sa faveur.

Hancock revint à Boston, où les deux branches de la cour générale jugèrent à propos de se former en une convention constituante ; une partie seulement des communes de l'État avait donné à leurs représentants le pouvoir spécial d'agir de la sorte. Pendant la session d'hiver en 1778, on prit en considération la minute d'un plan gour le gouvernement à venir. Une des clauses de l'acte proposé excluait du droit de voter les Indiens, les nègres et les mulâtres. Les adversaires de cette restriction firent valoir le précédent de la Pennsylvanie, où tout affranchi acquérait le droit de suffrage. Un orateur dit : « Si la clause en discussion n'est pas réprouvée » par la Convention, j'espère encore qu'il se trouvera dans » notre peuple, hors de l'assemblée, assez de vertu pour » rejeter une forme de gouvernement où les fondements de » la liberté civile seraient sapés, où les droits de l'homme » seraient foulés aux pieds. »

Dans ce même projet de constitution pour le Massachusetts, les principaux offices de l'État devaient être réservés aux protestants. L'ensemble de la constitution proposée fut soumis à la votation du peuple. Des objections s'élevèrent contre plusieurs de ses clauses : l'acte ne contenait pas, comme préambule, une déclaration des droits ; il accordait au gouverneur et au lieutenant-gouverneur des siéges dans le sénat ; il refusait le droit de suffrage aux nègres libres ; ce dernier point souleva dans la presse les protestations énergiques de l'historien William Gordon. Mais un mécontentement général existait envers une législature qui, sans mandat formel du peuple, avait assumé sur elle le pouvoir constituant. La ville de Boston, par un vote unanime, rejeta l'œuvre de cette législature, et en même temps recommanda qu'une Convention dûment autorisée reprît le travail de la

constitution ; dans l'ensemble de l'État, les cinq sixièmes des suffrages furent pour le rejet du projet soumis au jugement du peuple. L'histoire du monde ne présente pas un second exemple de la prudence et de la précaution qui caractérisèrent, après ce premier essai, la conduite des citoyens du Massachusetts dans la création d'une forme nouvelle de gouvernement. Au mois de février 1779, la législature en session consulta ses constituants sur la question s'ils désiraient des changements dans le gouvernement existant. Les communes (*towns*) répondirent affirmativement par une majorité considérable. On élut alors une *convention de délégués*, avec mission exclusive de rédiger une constitution. Le 1er septembre, ce corps se trouvant au complet, tint sa séance d'ouverture dans le temple de Cambridge [1].

Les ancêtres de ces députés, dans leur zèle contre les superstitions romaines, avaient porté jusqu'à l'idolâtrie le respect envers la Bible; et, dans la lettre de la Bible, quelques-uns, pensant comme Luther, avaient trouvé une sanction de l'esclavage. Du côté opposé, ces hommes, par principe et par coutume, honoraient le travail honnête sous toutes ses formes. Tous les hommes qui conduisaient l'opinion publique apercevaient l'incompatibilité de l'esclavage, maintenu comme institution, avec le principe de l'indépendance proclamé pour l'Amérique. Des comtés occidentaux de Boston, d'Essex et de Worcester, arrivaient des réclamations qui montraient combien la conscience du peuple était blessée par le maintien de cette pratique.

Le premier acte du corps constituant fut de prendre en considération la rédaction d'une déclaration des droits. Il fut

[1] *Meeting-House.* Les temples, dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, avaient toujours servi, dans les occasions solennelles, de lieu de réunion pour les délibérations des citoyens. Le bourg de Cambridge est presque contigu à la cité de Boston.

décidé à l'unanimité « que le gouvernement à établir par la » convention pour le peuple du Massachusetts serait *une* » *République libre*. » Cette résolution fut jugée si importante, que l'on réserva aux membres du comité alors absents la faculté d'exprimer leurs votes sur elle ; le lendemain, on put déclarer que tous y avaient donné leur libre assentiment.

Une commission de trente membres pris dans l'ensemble de la représentation, et comptant un votant pour chaque comté (ceux de Duke et de Nantucket seuls exceptés) fut chargée de préparer, avec la déclaration des droits, la forme de la Constitution future. Mais, jusqu'au 6 septembre, l'assemblée entière s'occupa de *conversations* [1] sur cet objet. Le lendemain elle s'ajourna pour sept semaines, afin de laisser à sa commission toute latitude pour s'acquitter de la tâche importante qui lui était assignée.

Le 13 septembre (1779), la commission se réunit à Boston, dans la nouvelle *maison de la cour*. Parmi ses membres était Bowdoin, alors président de la convention ; Samuel Adams, John Lowell, Jonathan Jackson, de Newbury-Port, partisan déclaré de l'égalité des droits sans distinction de couleur ; Parsons, jeune légiste de la plus haute espérance, également délégué par Newbury-Port, et Strong, de Northampton. John Adams était revenu fort à propos de sa mission en France, où il ne retourna qu'au mois de novembre suivant. Il eut une part si principale dans la rédaction du projet d'une nouvelle Constitution qu'il en a passé pour l'auteur exclusif. Mais nous n'avons aucun moyen pour spécifier entre les membres de la commission la distribution

[1] On voit avec quelle attention respectueuse les descendants des *Pèlerins* suivirent dans cette occasion solennelle les précédents de leurs ancêtres en Angleterre : celui de la *pétition des droits*, en 1638, et celui de la *déclaration des droits*, en 1689. Dans le style parlementaire, *conversation* s'entend d'un *débat* qui ne doit être suivi d'aucun *vote*.

réelle de la tâche commune. John Adams était, autant que personne, ferme dans la conviction qu'il convenait de former deux Chambres, avec un droit de *veto* pour le *gouverneur* (chef temporaire de l'État). Plus qu'à aucun de ses collègues, on peut lui attribuer l'insertion de la clause que les emplois ne seraient donnés ni par l'une ni par l'autre des branches de la représentation du pays. C'est à l'influence de Lowell que l'on doit principalement rapporter la clause qui abolissait complétement la servitude. Le style de Bowdoin se reconnaît dans la forme donnée aux articles les plus généralement admirés.

Le 28 octobre, la commission fit son rapport à l'Assemblée : c'était le projet complet d'une Constitution. Le lendemain, la Convention adopta l'article premier de la déclaration des droits. Son esprit et, en partie, son langage sont empruntés au généreux discours tenu par George Mason dans l'assemblée de la Virginie :

« Tous les hommes naissent égaux et libres ; tous pos-
» sèdent certains droits inaliénables qui sont essentiels et
» naturels ; parmi ces droits, sont ceux de posséder et dé-
» fendre leur vie et leur liberté, d'acquérir, posséder des
» propriétés et protéger leurs propriétés acquises, enfin
» de chercher et d'obtenir le bien-être et la sécurité. »

Une semblable déclaration n'avait point semblé aux légistes de la Virginie être applicable aux nègres, et, par conséquent, devoir entraîner l'affranchissement des esclaves. Mais ce but était un de ceux que se proposaient les législateurs du Massachusetts. Pour y parvenir, lorsqu'ils eurent à décider quelle serait entre leurs anciennes lois, celles qui demeureraient en force, ils exceptèrent de ce nombre celles qui se trouvaient contraires aux droits et aux libertés stipulés par la Constitution proposée.

Les délégués apportaient l'attention la plus scrupuleuse à

chacun des termes qui devaient entrer dans une loi d'importance si capitale. Ce ne fut que le 31 janvier 1780 que, la session ayant été reprise, la clause que nous venons de transcrire vint en délibération. L'assemblée était assez nombreuse pour qu'un vote fût valide ; toutefois, elle remit à un autre temps le débat sur cet article ; pendant un mois, d'autres sections furent discutées et votées ; enfin, la Chambre se trouvant au complet, après une délibération approfondie, la clause capitale fut adoptée avec quelques changements dans les termes. Par cet acte, fruit d'une volonté calme, et sans qu'aucune violence fût faite aux sentiments de ses habitants, l'État de Massachusetts abolit chez lui l'esclavage. Le peuple de ce pays agit en cette occasion comme fait la nature, à qui l'effort et la violence sont inconnus, et qui accomplit sa volonté en suivant la loi qui lui vient d'en haut.

Il y a dans le gouvernement du monde une force qui tend à l'amélioration progressive des choses. Elle se fait sentir en nous et autour de nous. Il nous est possible de déterminer son action, mais elle existe en dehors de nous ; et comme ce n'a pas été l'homme qui l'a créée, il ne saurait non plus lui ôter l'existence. La manière dont le Massachusetts se délivra de l'institution de l'esclavage, en la reléguant dans le passé mort à jamais, fut l'acte le plus noble qui pût être accompli par les hommes. Le droit permanent et inaliénable de notre race à la liberté, écrit dans la constitution de l'État, y était placé comme la base immuable de toute législation ultérieure. La voix sublime de la morale s'adresse à tout l'univers intellectuel, et ses ordres ont l'inflexibilité de l'autorité suprême. Ainsi, la décision des citoyens de Massachusetts, quand ils abolirent la servitude, se présente avec les caractères de la justice originaire, qui revendiquait dans ce pays les droits qu'elle possède dans tous. N'oublions pas que

si le Massachusetts avait, en 1780, encore été une province de l'empire britannique, un *veto* de la couronne aurait empêché l'abolition de la servitude. On peut l'affirmer, puisque l'autorité de la métropole s'était toujours opposée à la suppression et même à toute restriction de la traite des nègres.

Par une Adresse à leurs constituants, les délégués expliquèrent clairement les motifs qui les avaient décidés dans cette occurrence, et demandèrent que dans chaque commune » et chaque plantation les citoyens fissent connaître s'ils ju» geaient que l'édifice de la nouvelle Constitution fût basé sur » les principes d'une République libre [1] ? » Quand l'Assemblée se réunit de nouveau, le premier mercredi de juin (1780), elle put constater que les votants au-dessus de vingt et un ans avaient donné leurs voix pour ratifier la Constitution, et celle-ci fut proclamée le 25 octobre. Il y avait dans l'État, dont la population totale s'élevait à quatre cent vingt mille âmes, environ six mille personnes de couleur. Massachusetts venait de répudier la servitude, comme une institution qui avait été toujours étrangère à ses mœurs. Les noirs devinrent citoyens ; si, dans leur nombre, il se trouvait quelques hommes possédant les qualifications légales d'âge, résidence et propriété [2], ils furent sans contestation admis à voter comme les blancs.

Passant aux questions de la conscience, la Constitution posa en principe « qu'en tout temps, la religion est une af» faire entre Dieu et les hommes, chacun à part.» On exclut des charges publiques ceux-là seulement « qui admettaient » qu'un prélat étranger pût avoir dans la République, le

[1] L'expression anglaise *Commonwealth* répond plus exactement que notre terme *République* à l'organisation politique appelée *Res publica* par les Romains, et simplement πόλις par les Grecs. L'institution d'une royauté n'en était pas nécessairement exclue.

[2] Tous les électeurs, dans la Nouvelle-Angleterre, étaient alors censitaires ; seulement le cens était fort médiocre.

pouvoir de dispenser des lois, et qui n'abjureraient pas les » principes d'une juridiction spirituelle, reconnue pour sub- » versive d'un gouvernement libre établi par le peuple. »

A la législature et aux magistrats était imposée l'obligation de protéger la littérature et les sciences, ainsi que tous les établissements fondés pour leur culture, et spécialement l'université de Cambridge, les écoles primaires [1] et les écoles secondaires [2] fondées dans les villes.

La Constitution établissait une séparation aussi complète que la chose parût alors possible entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ; on voulait que le gouvernement appartînt non point aux hommes mais aux lois : « Un pouvoir » sans contrôle est une tyrannie » : ainsi parle la Constitution.

Le comte Mathieu Dumas, un des officiers français qui servaient alors en Amérique, écrivait sur cette charte, au moment où elle venait d'être votée : « C'est peut-être le Code » de lois qui fait le plus d'honneur à l'homme. »

Comme si le ministère anglais eût voulu donner au monde un exemple frappant de l'opposition entre le système suivi par la métropole et celui qu'adoptaient les colonies, au moment où le Massachusetts promulguait sa nouvelle Constitution, l'Angleterre constitua en province nouvelle le territoire situé entre les rivières Saco et Sainte-Croix [3], et réclamé par l'État de Massachusets. Il lui donna le nom de

[1] *Public schools.* Une des lois fondamentales établies par les *Pèlerins,* dès les commencements de la Nouvelle-Angleterre, prescrivait qu'une école élémentaire fût entretenue dans chaque paroisse. Savoir lire la Bible était le devoir, comme le titre d'honneur, de tout puritain.

[2] *Grammar schools.*

[3] C'est la contrée qui forme l'État présent de *Maine,* le sixième de la Nouvelle-Angleterre. Tout ce vaste territoire appartenait à l'ancienne province de Massachusetts, comme district à part, séparé de la partie plus anciennement peuplée de la colonie par l'interposition de la province de *New-Hampshire.*

Nouvelle-Irlande. Cette nouvelle province devait être gouvernée d'après le même principe que celles de Québec et de la Floride orientale, en sorte qu'un canton de la Nouvelle-Angleterre en aurait subi la complète application. Le point le plus saillant de la constitution imposée à la Nouvelle-Irlande était la suprématie absolue du Parlement britannique. Afin de lui assurer une durée indéfinie, tout possesseur de biens-fonds, soit à titre de don de la couronne, soit à titre d'héritage ou d'achat, devait prêter le serment d'allégeance « au roi dans » son Parlement, comme législateur suprême de la Pro- » vince. » L'*attorney* et le *solicitor general* de la Grande-Bretagne seraient chargés d'indiquer entre les lois de l'Angleterre celles qui, par leur autorité intrinsèque, auraient cours dans la Province, et quels actes du Parlement le roi pourrait y introduire successivement par voie de proclamation. Le manifeste ajoutait : « On a reconnu par une triste expérience » que le pouvoir démocratique prévaut dans toutes les parties » de l'Amérique anglaise. » Afin de combattre cette disposition au républicanisme qui se montrait dominante dans la population, il fallait qu'il n'y eût aucune Assemblée élective à côté du gouverneur et de son Conseil, du moins jusqu'à ce que les circonstances rendissent admissible l'introduction d'un tel rouage dans l'administration. Mais on créait dans la législature, une branche moyenne un corps dont tous les membres, nommés par la Couronne, recevraient soit des titres, soit des émoluments, soit l'un et l'autre à la fois ; ces charges seraient à vie, sauf le droit, toujours appartenant au souverain, de les révoquer ou d'en suspendre l'exercice en cas de mécontentement.

Pour mieux assurer le caractère aristocratique du nouveau gouvernement, les concessions de terres devaient être faites par grands domaines dont chacun pût recevoir un seigneur entouré de tenanciers. L'Église d'Angleterre serait,

dans la Nouvelle-Irlande, seule *établie,* c'est-à-dire en relation officielle avec l'État. Le pays serait divisé en paroisses dont chacune aurait une *glèbe* (un domaine rural) attaché à sa *manse* ou presbytère ; et le gouverneur, en qualité de juge supérieur de la cour ecclésiastique, aurait la présentation à tous les bénéfices. Un vicaire général, jusqu'à l'institution d'un évêque, recevrait les pouvoirs nécessaires pour ordonner les membres du clergé. Aucune provision n'était faite pour doter des écoles, ou pourvoir en quelque manière à l'éducation du peuple.

Cette Constitution, élaborée par le cabinet, reçut le 11 août 1780, l'assentiment du roi. Ce premier essai semblait aux ministres assez encourageant pour leur faire penser qu'un temps où tout le continent américain subirait un système uniforme de gouvernement pourrait approcher.

Nous voyons, ainsi, l'un vis-à-vis de l'autre, les deux *modèles* dont l'un devait écarter l'opposé[1]. D'un côté, un peuple de franc-tenanciers; de l'autre, des seigneurs avec leurs vassaux; d'un côté, le culte public réglé suivant la conscience et la foi des individus; de l'autre, une religion d'État, subordonnée au pouvoir temporel; ici, l'éducation, préparée pour tout le peuple; là, complète indifférence sur cet objet.

Nous n'ajouterons à ce chapitre qu'un seul fait, En l'année 1780, les méthodistes[2] des États-Unis, dans leur réunion générale, écrivirent la déclaration « que l'esclavage est con- » traire aux lois de Dieu, de l'homme et de la nature. »

[1] Et c'est ce qui est arrivé, même dans les colonies qui sont demeurées, et qui fleurissent sous la suzeraineté plutôt que sous la domination de la Grande-Bretagne. Leurs institutions civiles sont toutes conformes aux principes proclamés en 1780 par l'État de Massachusetts.

[2] Congrégations presbytériennes, avec une organisation à part.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

L'Europe vis-à-vis de l'indépendance américaine (année 1778).

CHAPITRE II.

L'Allemagne vis-à-vis des États-Unis (1778).

CHAPITRE III.

Les relations entre les deux puissances nouvellement créées (année 1778).

CHAPITRE IV.

Les Anglais évacuent la Pennsylvanie (mai et juin 1778).

CHAPITRE V.

A quel point l'indépendance de l'Amérique était avancée quand l'alliance française fut conclue (juillet et septembre 1778).

CHAPITRE VI.

L'Espagne et les États-Unis (année 1778).

CHAPITRE VII.

L'Amérique sans gouvernement central (août et décembre 1778).

CHAPITRE VIII.

Combats dans l'intérieur de la Virginie : leur résultat contraire aux vues de l'Espagne (années 1778-1779).

CHAPITRE IX.

Projets de paix (année 1779).

CHAPITRE X.

Guerre dans les contrées du nord (année 1779).

CHAPITRE XI.

Événements militaires en Europe (année 1779).

CHAPITRE XII.

La neutralité armée (années 1778 et 1779).

CHAPITRE XIII.

Guerre dans les États du Sud (années 1778 et 1779).

CHAPITRE XIV.

Siége de Charleston (année 1779 et 1780.)

CHAPITRE XV.

Combats entre Cornwallis et Gates dans le sud (années 1779 et 1780).

CHAPITRE XVI.

Cornwallis aux prises avec les milices de l'ouest et du midi (année 1780).

CHAPITRE XVII.

Fondations de républiques nouvelles dans l'intérieur de l'Amérique (année 1780).

Poitiers. — Typ. de A. Dupré.



